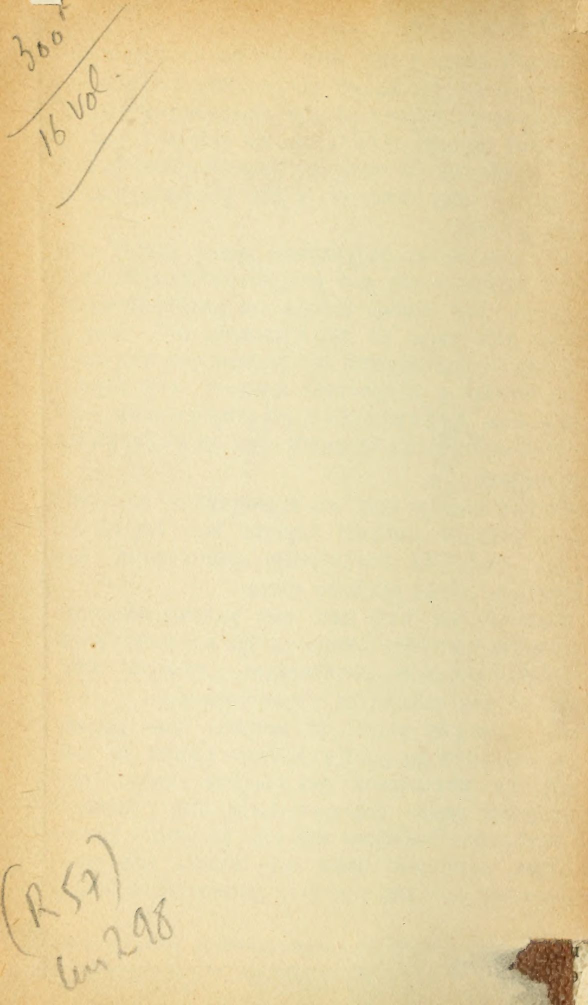
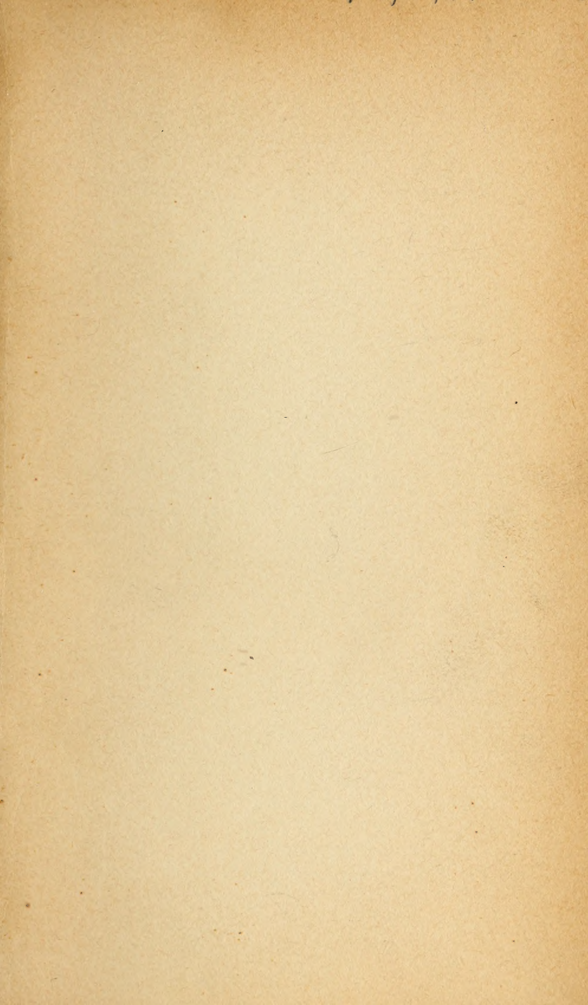



16 vol.





L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

A LA LIBRAIRIE HACHETTE.

LA GAULE ROMAINE. 1 vol. petit in-16. » 50

LA GAULE CHRÉTIENNE. 1 vol. petit in-16. » 50

LES INVASIONS BARBARES. 1 vol. petit in-16. » 50

Ouvrages portés au catalogue officiel des bibliothèques de quartier et des livres de prix pour les lycées.

RICHELIEU. 1 vol. in-12. 1 fr.

A LA LIBRAIRIE DIDIER ET Cie.

HENRI IV ET MARIE DE MÉDICIS (ouvrage couronné par l'Académie française). 1 vol. in-8°. 6 fr.

LE CONNÉTABLE DE LUYNES, MONTAUBAN ET LA VALTELINE. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

LES FRANCS MÉROVINGIENS

CLOVIS ET SES FILS

EXTRAITS DE GRÉGOIRE DE TOURS
DES CHRONIQUES DE SAINT-DENIS, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER
Professeur d'histoire au lycée Charlemagne.



Ouvrage contenant 14 gravures.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1880

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS

Notre histoire a été présentée sous bien des formes. Mais c'est dans les écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs, qu'elle se montre plus vivante et plus vraie. A une époque où le goût public s'est épris des recherches exactes et tend à remonter dans toutes les sciences aux sources mêmes de la vérité, une histoire de France dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent, doit être bien accueillie.

L'Histoire de France racontée par les contemporains se compose déjà de cinq volumes : 1° *La Gaule et les Gaulois;* 2° *La Gaule romaine;* 3° *La Gaule chrétienne;* 4° *Les Invasions barbares en Gaule;* 5° *Les Francs; Clovis et ses fils.* Sous une forme commode et économique, elle présente un tableau suivi, quoique emprunté à des auteurs différents, des événements, des mœurs, des institutions. De courtes notes explicatives, des analyses aussi succinctes que possible font connaître les auteurs cités et rattachent les uns aux autres les morceaux qui leur sont empruntés. Cette petite collection vulgarisera la connaissance de nos historiens nationaux; elle en donne la substance et les rend accessibles à tous.

Le choix des gravures qui accompagnent le texte est inspiré du même esprit. On s'est attaché à ne donner, autant que possible, que des images authentiques tirées aussi des documents contemporains.

Chaque année verra paraître trois ou quatre nouveaux volumes.

LES FRANCS MÉROVINGIENS

CLOVIS ET SES FILS

I

LES FRANCS ET LEURS PREMIERS ROIS JUSQU'A CLOVIS.

§ 1. — ORIGINE FABULEUSE ET HISTOIRE LEGENDAIRE DES PREMIERS FRANCS.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 1 [1].)

Quatre cent et quatre ans avant que Rome fût ondée, régnait Priam en Troie la grande. Il envoya âris, aîné de ses fils, en Grèce, pour ravir la reine élène, la femme au roi Ménélas, pour se venger une honte que les Grecs lui avaient faite. Les recs, qui moult furent courroucés de cette chose, esmurent pour aller, et vinrent assiéger Troie. A ce ège, qui dix ans dura, furent occis tous les fils du oi Priam, lui et la reine Ecuba, sa femme; la cité t arse et détruite, les peuples et les barons occis.

1. Voir la notice à la fin du volume.

Mais aucuns échappèrent de cette pestilence, et plusieurs des princes de la cité, qui s'espandirent ès diverses parties du monde pour querre nouvelles habitations, comme Hélénus, Elyas et Anthénor, et maint autre.

Turcus et Francio, qui étaient cousins germains (car Francio fut fils d'Hector, et ce Turcus fils de Troylus ; Hector et Troylus étaient frères et fils du roi Priam), se départirent de leur contrée et allèrent habiter delez une terre qui est appelée Thrace. Là demeurèrent sur un fleuve qui a nom la Dinoé (?). Quand ensemble eurent habité un grand temps, Turcus se départit de Francio son cousin, lui et une partie du peuple que il emmena avec lui ; en une contrée s'en alla, qui est nommée Scice la petite. En cette terre habita si longuement lui et sa gent, que ils créèrent d'eux quatre manières de gens, Austroghotes, Ypoghotes, Wandes et Normans. Francio demeura sur le devant dit fleuve, après que son cousin se fut de lui départi. Les autres fondèrent une cité que ils appelèrent Sicambre ; longuement furent appelés Sicambriens pour le nom de cette cité. Tributaires étaient aux Romains aussi comme autres nations. 1507 ans demeurèrent en cette cité, après que ils l'eurent fondée.

Aucuns des auteurs racontent que ils furent appelés Francs, du nom de ce prince que ils eurent, qui s'appeloit Francio ; et disent aussi que quand ils se départirent de Troie la grant, ils firent un roi qui eut à nom Frigam.

§ 2. — SUITE DE L'HISTOIRE LÉGENDAIRE. — RENCONTRE DES FRANCS ET DES ALAMANS. — LEUR ÉTABLISSEMENT EN GAULE. — LE RÉGIME RÉPUBLICAIN. (Vers l'an 380.)

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 3.)

Quand ils virent que les autres nations étaient ajustées avec les Romains, ils surent bien que ils ne pourraient avoir longue durée encontre si grand peuple; pour ce jugèrent plus profitable chose céder que combattre. Leur cité guerpirent lors, car ils ne voulaient être plus tributaires ; en Germanie descendirent, les rivages pourprirent du fleuve qui est appelé le Rhin; trois ducs firent de leur gent pour eux gouverner : l'un eut nom Marchomir, l'autre Sonnones, le troisième Genebaus. Leur peuple était jà fortement multiplié et accru; car au temps qu'ils issirent d'Asie, ils n'étaient pas plus de 12000 de gens d'armes, et s'étaient si multipliés, que les Germains et les Alamans, qui, en quantité et en force sont puissants, avaient merveilleusement grand peur d'eux. Parmi la terre s'espandirent et prirent plusieurs châteaux et plusieurs cités. Les Francs firent grande occision des Romains sous le règne de l'empereur Théodose. En ce temps aussi prirent la cité de Trèves.

Toute cette gent ne demeura mie en ce païs, ains s'en départit une compagnie : 23000 furent par compte. Entr'eux firent un duc pour eux gouverner, qui eut nom Ybors. Ils guerpirent Allemagne et Germanie, pour querre nouvelle habitation. En Gaule arrivèrent : le païs et la terre leur plut moult, et moult leur sembla délectable à demeurer. Sur le fleuve

de Seine habitèrent et fondèrent une cité, que ils nommèrent Lutèce, qui ore est appelée Paris, 895 ans devant l'incarnation de Nostre Seigneur ; là habitèrent, après que leurs ancêtres se furent partis de Sicambre, 1279 ans.

En ce temps-là vivaient simplement et savaient se servir des armes ; au temps de lors n'y avait onques eu roi de France ; chacun faisait ce que bon lui semblait ; mais toutes fois élisaient et faisaient chacun an nouveaux conseillers de leur gent même pour le peuple gouverner, aussi comme ceux de Rome.

§ 3. — SUITE DE L'HISTOIRE LÉGENDAIRE. — ÉTABLISSEMENT DU RÉGIME MONARCHIQUE. — PHARAMONT. (Vers l'an 418.)

(*Chron. de Saint Denis*, I, 4.)

En ce temps-là, un chef du nom Marchomir entra en France. Ce Marchomir avait un fils qui avait nom Pharamont : noble chevalier était et preux aux armes. Les Francs, qui voulurent avoir roi aussi comme les autres nations avaient, prirent ce Pharamont par le conseil de Marchomir, son père ; seigneur et roi le firent sur eux et lui donnèrent le païs à gouverner. Ce Pharamont fut le premier roi de France, car jusqu'à ce temps il n'y avait oncques eu roi. Pour ce que Marchomir voulait avoir leur grâce et leur amour, mua le nom de la cité, qui était appelée Lutèce, qui vaut autant comme ville pleine de boue, et lui mit nom Paris, à cause de Pâris, l'aîné fils du roi Priam de Troie, de la lignée duquel ils étaient descendus : car tous ceux qui de cette race étaient, en

quelque terre que ils fussent, desiraient moult que leur nom et leur renommée fussent partout espandus et multipliés par tout le monde. Ce roi Pharamont gouverna moult noblement le royaume tant qu'il vécut ; mort fut quand il eut regné 20 ans.

Ce Pharamont engendra Clodion, qui après lui fut roi, surnommé Clodion le Chevelu, car à ce temps étaient les rois chevelus [1].

§ 4. — CLODION ET MÉROVÉE (427-456).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 5, 6.)

Peu de temps après que le roi Clodion fut couronné, lui et les Francs se prirent à envahir les terres voisines et à courre sur ceux qui à eux marchaient. Ils dégastèrent la contrée d'une gent qui près d'eux habitaient, que on appelait Thuringiens [2]; cette terre siet en une partie d'Allemagne.

Dès lors commençait jà l'empire de Rome à bais-

1. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'absurdité et l'incohérence des contes renfermés dans les extraits que nous donnons ici des *Chroniques de Saint-Denis*. On a vu dans le volume précédent de notre collection (*Les Invasions barbares*) ce que l'on sait de positif sur l'histoire des Francs. Il n'en est pas moins intéressant de savoir de quelles fables héroïques ont été nourries les imaginations naïves de ces barbares établis sur le sol de la Gaule. C'est à ce titre qu'on lira les passages qui viennent d'être cités.

2. Les Francs soutinrent de très longues luttes contre les Thuringiens qui ont laissé leur nom au pays arrosé par le cours supérieur du Main, affluent du Rhin.

ser et à déchoir, et la force des Romains, qui soulait être comparée à force de fer, était jà chue en la fragilité qui est comparée à pièces de pots de terre : car les Bourguignons avaient jà pourprise et saisie la province de Lyon, et les Goths celle d'Aquitaine; et les Romains ne tenaient plus de toute Gaule fors que cette partie qui est enclose entre Loire et Rhin [1].

Le roi Clodion, qui moult désirait élargir les bornes de son royaume, envoya ses espions outre le Rhin pour savoir quelle défense le païs avait. La cité de Cambrai assiégea et la prit; puis passa parmi la forêt de la Charbonnière [2]. A la cité de Tournai vint, le siège mit entour la ville, assez tôt après la prit; tous les Romains, qui contre lui vinrent pour le païs défendre, occit et mit à mort.

Quand le roi Clodion eut régné 20 ans, il paya le tribut à la nature. Après lui régna Mérovée. Ce Mérovée ne fut pas son fils, mais il fut de son lignage. De celui-là sortit la première génération des rois de France, qui dura sans faillir d'hoir en hoir jusques à la génération de Pépin le second, le père du grand Charlemagne. En ce temps passèrent le Rhin une gent qui étaient appelé les Huns. La cité de Trèves cravantèrent, tout le païs d'entour Tongres ardirent et gastèrent; en telle manière était toute Gaule en batailles, en persécutions; partout résonnaient cris, pleurs, douleurs et pestilences, occisions et rapines (451).

Ainsi dura cette male aventure jusques à la cité d'Orléans. La ville assiégèrent et mirent gardes aux

1. Voir le volume précédent : *Les Invasions barbares.*
2. Forêt des Ardennes.

portes, que nul n'en pût issir. En ce temps était saint Aignan, évêque d'Orléans : le saint homme fit sa prière vers Notre Seigneur que il confortât le païs et la cité. Notre Sire ouït sa prière ; car par ses oraisons fut l'orgueil de ce peuple si troublé, que ils s'enfuirent et se perdirent en telle manière que l'on ne put onques puis savoir ce que ils devinrent ni où ils habitèrent. Mort fut le roi Mérovée après que il eut regné 18 ans [1].

§ 5. — EXIL EN THURINGE ET RAPPEL DE CHILDÉRIC, ROI DES FRANCS.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 7.)

Un fils eut le roi Mérovée, qui eut nom Childéric ; couronné fut après la mort de son père ; mais il ne commença mie à régner moult gracieusement : haï était de ses barons [2] pour les vilenies et pour les hontes que il leur faisait ; car il prenait à force leurs filles et leurs femmes, quand elles lui plaisaient. Pour cette raison le chassèrent hors du royaume ; il s'en-

1. Voir dans le précédent volume des détails plus précis et plus conformes à la vérité historique. Il s'agit ici de la célèbre invasion des Huns qui devait aboutir à cette bataille des champs catalauniques où les Francs avec Mérovée eurent leur part de gloire.

2. Le mot de baron est ici un anachronisme d'expression ; il n'a de sens que plus tard lorsque le régime féodal est constitué. Le mot de *leude*, *antrustion*, celui de compagnon ou convive du roi sont seuls applicables, au moment où nous sommes, aux chefs de la suite du roi.

fuit donc exilé chez Bissyne, le roi de Thuringe, qui moult débonnairement le reçut, et le tint avec lui moult honorablement tout le temps de son exil. Mais nul n'est si haï qu'il n'ait aucune fois aucun ami. Ce roi Childéric eut à ami un des barons qui moult avait toujours été son familier : Guinement avait nom; par son conseil faisait moult de choses, tandis comme il gouvernait le royaume. Le roi, qui bien savait que les barons ne l'avaient pas à cœur et que ils le menaçaient, appela un jour ce Guinement, avant que il fût exilé du royaume; conseil lui demanda que il ferait de cette chose. Celui-ci loua que il donnât cours à l'ire des barons ; car, si il demeurait plus, il acquerrait plus leur male volonté que il ne l'apetisserait, et la nature humaine est telle que ils portent envie et haine à celui que ils voient en présent, et, quand ils ne le voient plus, aucune fois en ont compassion; ainsi lui promit que il apaiserait les cœurs de ses barons; mais, pour que il n'en pût de rien être déçu, il prit un besant d'or, le coupa parmi, l'une moitié lui bailla et l'autre retint, puis lui dit ainsi : « Si je te puis réconcilier aux Francs, je t'enverrai cette partie que je ai retenue; et si tu vois que elles s'accordent ensemble aussi comme elles sont ore, ce sera signe certain de ta réconciliation : lors t'en reviendras pour recevoir ton règne, dont tu es maintenant exilé. » Lors s'en alla le roi en exil, si comme nous avons dit, et celui-ci demeura pour sa besogne procurer (457).

Après que le roi Childéric se fut ainsi parti du royaume, les barons, qui pas ne voulaient être sans

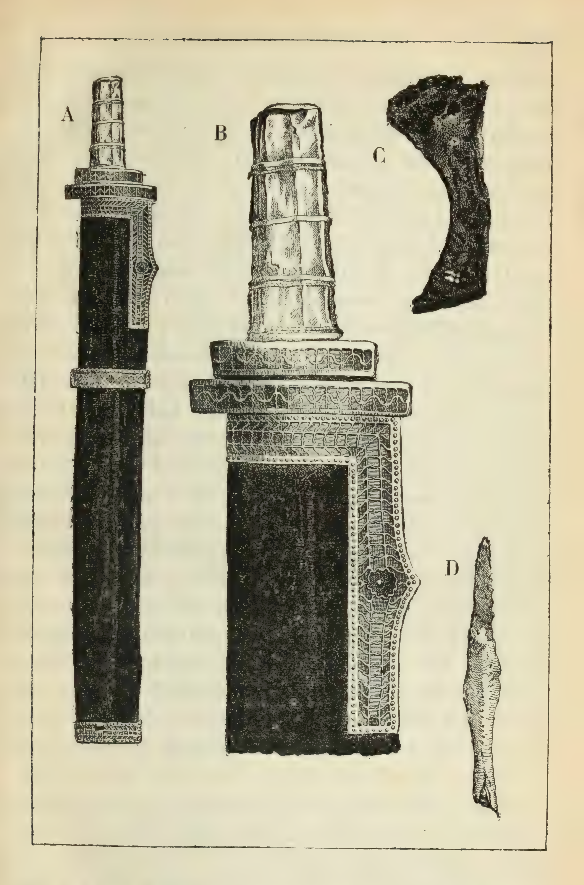


Fig. 1. Armes de Childéric, trouvées dans son tombeau à Tournay.

seigneur, élurent un roi : Gilon avait nom, Romain était [1]; de par les Romains avait la cure reçue de garder ce que ils tenaient de la terre de Gaule. Le Guinement qui si était ami au roi Childéric, était sage et plein de malice : tant fit en brief temps que il s'accointa au roi Gilon; celui-ci ne faisait rien sans son conseil, pour ce que il cuidait que ce fût le plus loyal ami que il eût. Bien savait Guinement que il avait les François soupçonneux; pour ce il passa le temps par feintises et par simulations, et il les greva de tributs et d'exactions. Mais pour ce que il pensait bien que les Francs ne se fléchiraient mie pour tels griefs, que ils ne demeurassent en haine vers le roi Childéric, si comme ils avaient commencé, et que ils se tiendraient à Gilon que ils avaient élu, il lui dit en telle manière : « Tu ne pourras briser la félonie ni l'orgueil, si tu ne détruis aucuns des plus nobles et des plus puissans ; par ce tu pourras plus légèrement les autres fléchir à la volonté. » Gilon, qui pas ne s'aperçut de la malice, s'accorda à son conseil ; de la cure de cette besogne le chargea. Guinement, qui tant eut attendu que il vit temps et lieu de ce faire, commença par ceux qui avaient été plus contraires au roi Childéric : de crime les arrêta et les prit, puis les envoya au roi Gilon pour faire justice. Il

1. Grég. de Tours dit : « Childéric s'en alla donc en Thuringe et se cacha chez le roi Basin et chez sa femme Basine. Après l'avoir expulsé, les Francs élurent d'une voix unanime Ægidius, qui avait été envoyé par la république romaine comme maître de la milice. » II, 12. (Voir à la fin du volume la notice sur Grégoire de Tours.)

commanda tantôt que ils fussent punis de crime de conspiration et de majesté outragée.

Quand les autres barons virent la cruauté de Gilon, ils furent fortement émus contre lui : lors allèrent à Guinement. A lui se découvrirent en se complaignant de Gilon qui telles cruautés leur faisait. Il leur répondit que moult s'émerveillait de la légèreté et de la muablece de leurs cœurs, quand ils se plaignaient jà de celui que ils avoient tant loué un peu devant, et jugé digne du règne, puis leur dit : « Quelle fourserie vous démenait quand vous jetâtes votre droit seigneur de son règne, et vous soumîtes à un étranger d'aliene nation ? Mais par aventure vous me répondrez que ce fut pour sa luxure ; et je vous demande pour quoi vous vous plaignez de celui que vous élûtes pardessus votre seigneur lige. Vous avez repoussé et chassé votre roi né et créé de vous-mêmes, qui était débonnaire par nature, et eût pu encore être plus débonnaire et plus profitable au royaume, s'il eût voulu s'amender ; ains avez pris un tyran. Mais, si vous voulez croire mon conseil, je vous loue que vous le rappeliez et que vous lui rapaisiez son cœur que il a troublé vers vous pour la honte que vous lui avez faite. Certes ce est moult dure chose que vous souffriez la perdition de tant de nobles princes. »

Les barons, qui furent encouragés de ces paroles, car bien leur semblait que il disait vrai, et émus contre Gilon le Romain, répondirent : « Nous nous repentons moult des vilenies et de la honte que nous avons faites à notre propre roi ; et si nous connaissions là où l'on le pût trouver, nous enverrions à lui mes-

sages et le prierions humblement que il retourne en son règne. » Moult fut liès Guinement quand il ouit ces paroles : par un certain messager envoya au roi Childéric la moitié du besant d'or qu'il lui avait donné quand il se fut de lui départi, et lui manda en telle manière : « Retourne à ton règne et use bienheureusement de ta seigneurie. » Quand le roi Childéric ouit le messager et l'eut reçu, et qu'il eut la vérité sue par le témoignage du besant, il retourna en France. Quand il fut en mi voie, il manda à Guinement, son loyal ami, que il vînt à l'encontre de lui. Celui-ci vint à grande compagnie de barons, droit à un chastel qui est appelé Bar, puis commanda aux bourgeois et au peuple de la ville que ils reçussent le roi leur seigneur honorablement. Ceux-ci, qui volontiers le firent, le reçurent à moult grant joie, et lui firent tant honneur, comme ils purent. Moult leur en sut le roi bon gré. Grande joie lui firent les barons, et moult s'humilièrent envers lui ; leurs forces joignirent ensemble pour courre sus à Gilon, qui jà par aventure s'était aperçu de la conspiration qu'ils avaient faite contre lui. A lui se combattirent et le déconfirent à la première bataille (464) ; il s'enfuit et s'en alla à la cité de Soissons, que il tenait : il y demeura tout le remanent de sa vie. Quand mort fut, Syagrius, un des siens, tint la cité après lui [1].

1. Ce récit, très enjolivé par le moine rédacteur, est tiré en partie de Grégoire de Tours, II, 12.

§ 6. — VISION DE BASINE, FEMME DE CHILDÉRIC.
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 10.)

Quand la reine Basine, femme de Bissine, le roi de Thuringe, auprès de qui le roi s'enfuit, sut que Childéric se fut accordé avec ses barons, et que il fut reçu en son règne, elle guerpit son seigneur et s'en vint après Childéric en France. Il lui demanda pourquoi elle l'avait suivi, et son seigneur guerpi ; elle lui répondit : « Je suis, dit-elle, à toi venue, pour ce que je ai connu ta tempérance et ta vertu, et si je cuidasse trouver meilleur de toi en nulle des parties du monde, nul grief de corps, et nulle fatigue de voyage ne m'eût retenue que je ne l'allasse requerre. » Quand le roi ouit cette réponse, il la prit par mariage comme payen que il était ; il ne lui souvint pas des bontés et des bénéfices que Bissine, le roi de Thuringe, son premier mari, lui avait faits, quand il fut chassé de France.

Quand ils furent le soir couchés ensemble la reine l'admonesta que il se levât et allât devant la porte du palais, et lui eût à dire ce que il avait vu. Le roi se leva et fit son commandement. Quand il fut devant la salle, il lui sembla qu'il vit grandes formes de bêtes aussi comme d'unicornes, de léopards et de lions, qui allaient et venaient parmi le palais. Il retourna tout épouvanté et raconta à la reine ce que il avait vu. Elle lui dit que il n'eût pas peur et que il retournât. Quand retourné fut, il vit grandes images d'ours et de loups aussi comme s'ils voulussent courre

sus les uns les autres; il retourna au lit de la reine et lui raconta la seconde vision. Elle lui redit que il retournât encore une autre fois. Quand retourné fut, il vit figures de chiens et de petites bêtes qui se dépeçaient toutes. Quand il fut retourné à la reine, et qu'il eut tout raconté ce qu'il avait vu, il la requit que elle lui fît entendre ce que les trois visions signifiaient ; car il savait bien que elle ne l'avait pas envoyé pour rien. Elle lui dit que elle lui ferait au matin entendre la signification des trois visions. Ainsi furent jusques au matin, que la reine appela le roi, que elle vit moult pensif, puis lui dit : « Sire, ôte ces pensées de ton cœur, et entends ce que je te dirai. Sache que ces visions ne sont pas tant seulement significations de choses présentes tant comme de celles qui sont à venir : ne prends pas garde aux formes des bêtes que tu as vues, mais aux faits et aux morts de la lignée qui de nous doit issir. Car les premiers hoirs qui de nous sortiront seront hommes de noble prouesse et de haute puissance ! et c'est tout signifié en la forme de l'unicorne et du lion, qui sont les plus nobles bêtes et les plus hardies qui soient. La signification de la seconde vision est telle, que en la forme du loup et de l'ours sont signifiés ceux qui de notre fils sortiront, qui seront rapineux, aussi comme les bêtes sont. La signifiance de la tierce vision est telle, que en la forme du chien, qui est bête de nulle vertu, ni ne peut sans l'aide d'homme, est signifiée la mauvestié et la paresse de ceux qui vers la fin du siècle tiendront le sceptre et la couronne de ce royaume. En la tourbe des petites bêtes qui s'entre-

battaient est signifié le menu peuple, qui s'entroc-ciront, pour ce que ils seront sans peur de prince. Sire, dit la reine, tu vois ci l'exposition des trois visions, qui est certaine demonstreresse des choses qui sont à venir. » Ainsi fut le roi hors de la pensée en quoi il était chu pour les visions, et fut liès pour la noble lignée, et pour le nombre des preudomes qui de lui devaient issir [1].

§ 7. — FIN DU RÈGNE DE CHILDÉRIC (481).

(*Grég. de Tours*, II, 18.)

Childéric porta la guerre sous Orléans ; Odoacre [2] vint avec les Saxons à Angers. En ce temps, une épouvantable peste désola le peuple. Ægidius mourut, laissant un fils nommé Syagrius. Après la mort d'Ægidius, Odoacre reçut des otages d'Angers et d'autres villes. Les Bretons furent chassés de Bourges par les Goths, qui en tuèrent un grand nombre près du bourg de Déols. Le comte Paul, avec les Romains et les Francs, fit la guerre aux Goths, auxquels il enleva un grand butin. Odoacre étant venu à Angers, le roi Childéric arriva le jour suivant, tua le comte Paul et

1. Il faut voir sans doute dans ce récit qui est emprunté à Grégoire de Tours, l'écho de chants ou de poèmes populaires.

2. Odoacre, chef des barbares Hérules qui prit le titre du roi d'Italie après avoir déposé le dernier empereur romain, Romulus Augustule (476). Il chercha à écarter des frontières de l'Italie les Barbares de la Gaule et de la Germanie.

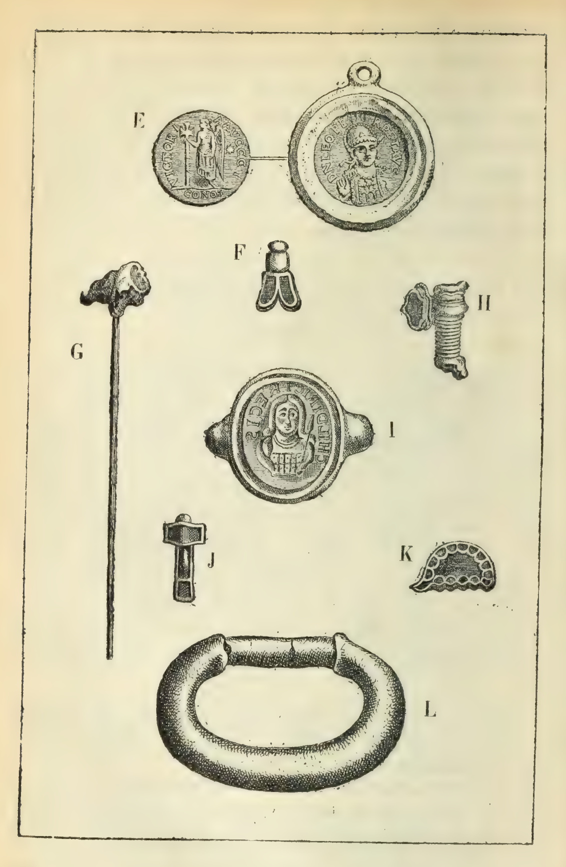


Fig. 2. — Pièces diverses trouvées dans le tombeau de Childéric à Tournay

s'empara de la ville. Ce même jour, la maison épiscopale fut consumée par un incendie.

Sur ces entrefaites, la guerre éclata entre les Saxons et les Romains. Mais les Saxons, prenant la fuite, abandonnèrent un grand nombre des leurs au glaive des Romains, qui les poursuivaient. Leurs îles furent prises et ravagées par les Francs, qui tuèrent beaucoup de leurs habitants. Le neuvième mois de cette année, il y eut un tremblement de terre. Childéric conclut un traité avec Odoacre, et ils soumirent ensemble les Alamans, qui avaient envahi une partie de l'Italie.

II

LE ROI CLOVIS

(481-511).

---

§ 1. — COURONNEMENT DE CLOVIS (481). — BATAILLE DE SOISSONS (486).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 15.)

Childéric avait un fils de Basine la reine, qui eut nom Clovis[1]. Moult était beau et gracieux et preux, et de même qu'il croissait et amendait en corps, aussi profitait-il en noblesse de cœur et en bonnes mœurs.

Le royaume reçut par héritage, et fut couronné après la mort de son père. Noble fut en bataille, glorieux fut en victoires plus que nuls qui devant lui avaient régné. Il chassa hors de Soissons Syacre (Syagrius), le fils de Gilon le Romain [2], la cité prit et la soumit à sa juridiction.

1. Le texte des Chroniques dit Clodovées. Le nom véritable du premier roi de tous les Francs paraît avoir été Clodwig ou Clodovich; nous nous en tiendrons dans ces extraits à la dénomination populaire de Clovis.

2. Nous complétons cette indication par le récit suivant de Grégoire de Tours : « Dans la cinquième année

§ 2. — HISTOIRE DU VASE DE SOISSONS.

(*Chron. de Saint-Denis,* I, 15.)

En ce temps couraient les oz des Francs par tout le pays ; ils tollaient et robaient tout ce que pouvaient tenir et trouver ès moustiers et aux Églises, comme des gens qui encore étaient payens et mécréants. Or était messire saint Remi archevêque de Reims; dont il advint entre les autres choses que ils lui tollirent un orcel d'argent, qui moult était grand et pesant. Le prudhomme ne se put plus tenir ; il prit un messager et l'envoya au roi, et le pria moult que si autre grâce ne lui voulait faire, que il lui rendît son orcel. Le roi répondit au messager que il allât jusques à Soissons après lui ; car là seraient ensemble mises et départies toutes les choses que

de ce nouveau règne, Syagrius, roi des Romains et fils d'Ægidius, résidait dans la ville de Soissons, que celui-ci avait jadis occupée. Clovis, marchant contre lui avec son parent Ragnachaire, qui était aussi en possession d'un royaume, lui demanda de désigner un lieu pour la bataille. Syagrius ne différa point et ne craignit pas de résister. Le combat s'engagea donc. Le Romain, voyant son armée en déroute, s'enfuit et se réfugia en toute hâte auprès du roi Alaric, à Toulouse. Clovis envoya sommer Alaric de le lui livrer s'il ne voulait attirer la guerre sur lui-même. Alaric, redoutant de s'exposer à la colère des Francs, car la crainte est habituelle aux Goths, livra aux messagers de Clovis Syagrius chargé de fers. Lorsque Clovis l'eut en son pouvoir, il le mit sous bonne garde, s'empara de son royaume et le fit tuer en secret. » Grégoire de Tours, II, 27.

ils avaient prises : « Et si je ai, dit-il, pour ma part, cet orcel que tu me demandes, je te le rendrai maintenant. »

Quand le roi et sa gent furent venus à Soissons, il fit crier parmi l'ost que toute la proie fût mise tout ensemble pour départir et pour donner à chacun droite portion, telle comme il devait avoir par droit sort ; mais pour ce que il craignait que un autre eût cet orcel et qu'il ne fût pas afférent à sa part, il appela les plus hauts barons et les plus nobles chevaliers et leur dit ainsi : « Seigneurs mes chevaliers et mes compagnons, quand prince ou roi veut accomplir sa volonté d'aucunes choses envers sa gent, il est mieux droit et raison selon sa dignité que il le fasse par commandement que par prière ; mais toutefois aimé-je mieux à requerre aucunes choses de vous par débonnaireté et par grâce que par autorité de seigneurie ; car il appartient aux tyrans à accomplir par cruauté leur commandement, aux bons princes par débonnaireté et par douceur de paroles. La dignité de mon nom doit ensuivre les exemples de mon débonnaire père ; aussi ai-je plus cher que l'on me porte honneur et révérence par la raison de débonnaireté que de peur; dont je vous prie tous par amour plus que par seigneurie que vous me donniez cet orcel par-dessus ma portion, et je vous promets que je vous revaudrai bien cette bonté en lieu et en temps, si je puis obtenir cette chose en amour et en bonne grâce. »

Les barons lui répondirent : « Sire, noble roi, nous connaissons bien que nous t'avons fait serment

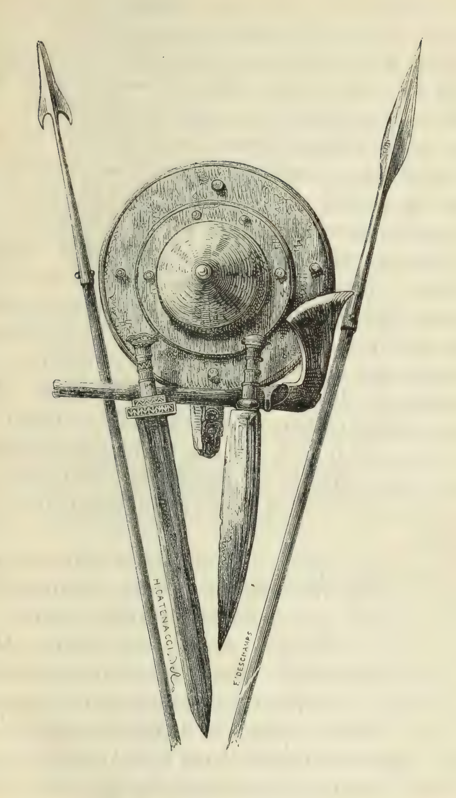


Fig. 3. — Armes des Francs.

et hommage, et que nous sommes tout prêts de mourir, si besoin est, pour la prospérité de ton règne et pour la santé de ton corps défendre ; donques si la vie du corps est plus chère chose que nulle autre richesse, il n'est nulle chose que tu nous requières que nous ne te devions donner ; nous n'avons nul droit en toutes ces dépouilles, à nous n'en appartient de rien, ta volonté en peut faire tout pleinement ou de jeter ès fleuves ou ardoir en feu. » Ainsi comme le roi eut ouï cette réponse, il s'émerveillait d'être de si bonne volonté tout l'ost. Mais un des Francs, mu de grande légèreté, frappa de courage, saillit avant, et férit de l'épée en l'orcel, puis dit au roi : « Tu n'emporteras rien de ces dépouilles fors ce que tu en emporteras par droit sort et par droite portion. » Moult s'émerveillèrent tous de sa folie et de sa légère hardiesse ; mais le roi, qui pas ne fit grand semblant que il portât grief [1] cette chose, prit l'orcel et le rendit au messager de saint Remi, ainsi comme il lui avait promis.

Un an après que ces choses furent advenues, le roi manda ses princes et ses barons ; commandé fut généralement que chacun vint armé, comme pour son corps défendre et assaillir ses ennemis. Quand l'ost fut assemblée et chacun fut armé au plus bellement que il put, le roi issit pour son ost regarder et pour savoir comment et de quelles armes chacun était appareillé. Quand il eut tout l'ost environné [2], il vint à celui qui en l'année devant avoit féru de

1. Prit mal.
2. Autour de lui.

l'épée en l'orcel, bien le regarda et avisa, puis lui dit : « Je ai tout l'ost vu, ainsi ai-je appris comment chacun est d'armes atourné, mais je n'en ai nul vu plus mauvais que toi, ni armes moins suffisantes que les tiennes ; car ta lance et ton écu, ton heaume, ni l'épée ne valent néant. » Après ces paroles, il jeta la main à l'épée de cet homme, et la flatit contre terre. Tandis que lui s'abaissa contre terre pour prendre l'épée, le roy tira la sienne et lui férit un si grand coup parmi la tête, qu'il le rua mort : puis il dit : « Ainsi féris tu de l'épée en l'orcel à Soissons. »

Après que il fut mort, se partit le roi de sa gent, s'en retourna chacun en sa contrée. Ce fait épouvanta tellement les Francs que nul ne fut puis si hardi qu'il osât contredire sa volonté. Moult était le roi apert et de noble contenance; fierté et leesche étaient ensemble mêlées en son vout et en son regard ; fierté pour les personnes épouvanter, leesche pour les bons resleeschier et asouager [1].

§ 3. — MARIAGE DE CLOVIS ET DE CLOTILDE (491).

(*Gesta regum Francorum*, 11, 12, 13.)

Les Burgondes avaient pour roi Gondeuch. Il eut quatre fils : Gondebaud, Godegisèle, Chilpéric et Gondomar. Gondebaud égorgea Chilpéric et noya la femme de son frère avec une pierre au cou ; puis il condamna ses deux filles à l'exil. Chrona, l'aînée, prit

1. Cf. Grég. de Tours, II, 27.

l'habit ; la plus jeune s'appelait Clotilde. Clovis envoyait souvent des ambassadeurs en Burgondie. L'un d'entre eux, ayant vu Clotilde et ayant remarqué sa beauté, son élégance et sa sagesse, en fit part à Clovis. Celui-ci, l'ayant écouté, envoya de nouveau comme ambassadeur à Gondebaud Aurélianus, qui devait demander la main de Clotilde pour le roi des Francs. Clotilde était chrétienne ; un dimanche, comme elle se rendait à la messe, l'envoyé de Clovis, ayant laissé ses habits de parade à ses compagnons, qui restèrent cachés dans une forêt voisine, se plaça sous le porche de l'église, au milieu des pauvres. La messe terminée, Clotilde, suivant son habitude, se mit à distribuer des aumônes aux pauvres. Elle arriva vers Aurélianus et lui donna une pièce d'or ; mais celui-ci baisa la main de la jeune fille en relevant adroitement le manteau qu'elle portait. Revenue dans sa chambre, Clotilde envoya une servante pour appeler cet étranger auprès d'elle. Aurélianus, tenant en main un anneau qui lui avait été donné par Clovis, déposa, dans un endroit sombre derrière la porte, un petit sac qui contenait d'autres présents de fiançailles. Clotilde lui dit alors : « Dites-moi, jeune étranger, pourquoi vous feignez d'être un pauvre et pour quelle cause vous avez relevé mon manteau ? » Aurélianus répondit : « Votre serviteur vous supplie de lui permettre de vous parler en secret. — Parlez, » lui répondit Clotilde. Et il commença en ces termes : « Clovis, roi des Francs, mon seigneur, m'a envoyé vers vous ; il veut vous épouser et vous faire reine. Voici son anneau et ses autres présents de fian-

çailles. » Mais, regardant derrière la porte, il ne trouva plus son sac; et il commença à avoir peur. Clotilde, inquiète, le chercha partout, en disant : « Qui donc a pris le sac de ce pauvre? » On le lui rap-

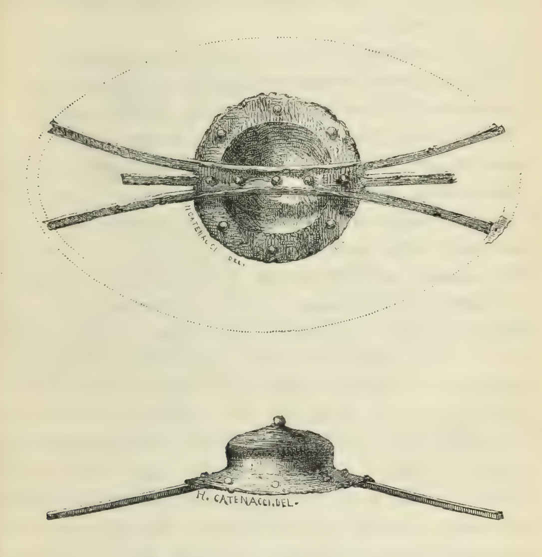


Fig. 4. — Bouclier franc.

porta aussitôt. Elle l'ouvrit et trouva les parures de fiancée ; elle prit l'anneau que Clovis lui avait envoyé par Aurélianus et le déposa dans le trésor de son oncle. Puis, renvoyant à Clovis son salut, elle

chargea Aurélianus de lui dire : « Il n'est pas permis à une chrétienne d'épouser un païen. Mais si Dieu, mon Seigneur, dont je confesse le nom devant tous, le veut, qu'il soit fait suivant sa volonté : et vous, allez en paix. » Aurélianus, à son retour, raconta ces faits à son maître.

L'année suivante, Clovis envoya son ambassadeur Aurélianus pour demander Clotilde à Gondebaud. A cette nouvelle, Gondebaud, rempli d'effroi, s'écria : « Voyez tous, mes fidèles compagnons, la ruse de Clovis à notre égard. Il ne connaît seulement pas ma nièce. » Et se tournant vers Aurélianus : « C'est afin de pouvoir espionner dans nos demeures que tu es venu faire cette demande. Va rapporter à ton maître qu'il a menti inutilement en disant qu'il veut épouser ma nièce. » Aurélianus, sans se déconcerter, lui répondit : « Le roi Clovis, mon maître, te fait savoir ceci : « Si tu veux lui donner sa fiancée, désigne le « lieu que tu voudras pour qu'il aille chercher Clo- « tilde ; si tu ne veux pas, il se dispose à venir la « prendre avec l'armée des Francs. » Gondebaud lui répond : « Qu'il vienne où il voudra ; moi aussi je me prépare à aller à sa rencontre avec mon armée des Burgondes, qui est plus nombreuse que la sienne. Je poursuivrai jusqu'à la mort sa ruine, qu'il a voulue, à la face des peuples; je vengerai tout le sang qui a coulé par vos mains. » Mais les Burgondes, ses conseillers, redoutant grandement la colère des Francs et de Clovis, donnèrent à Gondebaud le conseil suivant : « Que le roi sache de ses ministres et de ses chambellans si, par quelque ruse des envoyés de

Clovis, on n'a point fait parvenir quelques présents à Clotilde, afin qu'il n'ait point de juste raison contre toi et ton royaume. Il faut que tu restes vainqueur et que tu l'emportes d'autant plus sûrement sur lui, que sa fureur et sa perversité seront plus éclatantes. »

Tel est le conseil que les Burgondes donnèrent à leur roi. On fit des recherches, et l'on trouva dans le trésor du roi l'anneau de Clovis, portant son image et une inscription. Le roi Gondebaud, tout contristé, fit interroger la jeune fille ; et elle dit : « Je sais, roi mon seigneur, qu'il y a quelques années, ces cadeaux en or ont été apportés pour toi par les envoyés de Clovis et que l'on a mis dans la main de votre servante cet anneau. J'ai déposé le tout dans votre trésor. » Gondebaud dit : « Tout ceci a été fait sans malice et sans mauvais desseins. » Et il la donna plein de colère à Clovis.

§ 4. — LA VENGEANCE DE CLOTILDE ET SON ARRIVÉE AUPRÈS DE CLOVIS.

(*Gesta regum Francorum*, 13, 14. — *Chron. de Saint-Denis*, I, 17.)

Quand Clotilde s'aperçut qu'elle approchait des frontières du royaume de Clovis, elle commanda aux Francs qui la conduisaient de piller le pays en arrière et de mettre le feu aux châteaux et aux villes. Son ordre fut exécuté, et lorsque la jeune fille vit que le pays était ainsi dévasté, elle tendit ses mains au ciel, en disant : « Souverain Dieu, je te rends

grâce et merci de ce que je vois un si beau commencement de vengeance pour la mort de mon père et de ma mère. »

Clovis, entouré de ses compagnons, reçut Clotilde avec une grande joie, l'amena à Soissons et s'unit à elle. Clotilde, ce jour-là, lui demanda de se convertir au Dieu tout-puissant et de venger ses parents tués par Gondebaud. Clovis lui dit : « Il n'y a qu'une chose qui soit difficile dans ce que tu me demandes : c'est d'abandonner mes dieux et d'adorer le tien ; le reste, je le ferai suivant mon pouvoir. » Clotilde insista et lui dit de nouveau : « Ce dont je vous supplie le plus instamment, c'est d'adorer le Seigneur Dieu tout-puissant, qui est dans les cieux. »

§ 5. — NAISSANCE DU PREMIER ENFANT DE CLOVIS. BATAILLE DE TOLBIAC CONTRE LES ALAMANS (496).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 18.)

Peu de temps après conçut la reine un fils : quand il fut né, elle le fit baptiser ; Ingomir eut nom ; mourut en aubes [1] assez tôt après le baptisement. De la mort de l'enfant fut le roi moult courroucé et, plein de moult grand maltalent, commença à reprendre la reine par telles paroles : « Nos dieux ont ôté à l'enfant la vie du corps, parce qu'il était baptisé au nom de votre Dieu. » La bonne dame, qui pleine de patience et de longue espérance était, lui répondit :

1. *In albis*, dans les aubes, c'est-à-dire dans les vêtements blancs du néophyte.

« Je rends grâces au tout-puissant Dieu, qui a daigné recevoir en son règne l'enfant aîné et le premier fruit de mon ventre. » Elle conçut le second fils ; quand il fut né et baptisé, il eut à nom Clodomir. Cet enfant tomba en maladie, dont le roi fut si dolent que il commença à blâmer la reine et lui dit : « Ce second enfant ne peut longuement vivre, car il a la haine de nos dieux pour votre mécréantise. » Mais la sainte dame, qui moult avait mésaise au cœur pour les reproches que il disait et pour la foi chrétienne qu'il méprisait, pria tant Notre Seigneur, que l'enfant reçut pleine santé.

En ce point que le roi était encore en l'erreur de l'idolâtrie, advint que il semont ses oz pour aller sur les Alamans, qu'il voulait faire tributaires. Le roi d'Allemagne, car à ce temps y avait roi, semont d'autre part quanques il put avoir de gent. Alors comme les deux royaumes furent émus l'un contre l'autre à tout leur efforcement [1], quand ils furent au champ de la bataille, le fort roi Clovis donna signe à sa gent de commencer le combat. Les Alamans, qui pour leur franchise défendre combattaient, les reçurent moult aigrement. Longuement dura la bataille, moult y en eut d'occis et d'une part et d'autre : car les Francs se combattaient pour acquerre gloire et louange, et les Alamans pour leur vie et franchise garantir. Mais puisque le roi eut aperçu l'occision de sa gent et la hardiesse de ses ennemis, il eut plus grande espérance de confusion

1. Avec toutes leurs forces.

que de victoire ; il regarda le ciel humblement et dit en telle manière : « Dieu très puissant, que la reine Clotilde cultive et adore de cœur et de pensée, je te promets perpétuel service de foi si tu me donnes maintenant victoire de mes ennemis. » Tantôt comme il eut ce dit, sa gent fut toute ardant de fine hardiesse, et une si grande paour envahit ses ennemis, que ils tournèrent les dos et guerpirent la bataille, et la victoire demeura au roi et aux Francs. Le roi d'Allemagne fut occis. Quand les Alamans virent que ils furent déconfits et que leur roi fut mort, ils s'abandonnèrent au service du roi et des Francs, et devinrent ses tributaires [1].

§ 6. — CONVERSION DE CLOVIS A LA FOI CATHOLIQUE.
(*Chron. de Saint-Denis,* I, 19.)

Le roi retourna après cette victoire en France. Quand il fut en la cité de Toul, il trouva là saint Vaast, qui depuis fut évêque d'Arras; il lui manda que il s'en vînt avec lui. Le roi vint à Reims, tout raconta à la reine ce il lui était advenu; grâces rendirent communément à Notre Seigneur. Le roi fit la confession de foi de cœur et de bonne volonté. La reine, qui merveilleusement était joyeuse de la conversion de son Seigneur, s'en alla aussitôt à saint Remi qui lors était archevêque de la cité ; tout lui conta comment le roi

1. Cf. Grég. de Tours, II, 29, 30. Il est probable que cette bataille fut livrée non pas, comme on l'a cru longtemps à Zulpich, près de Cologne, mais dans le bassin moyen du Rhin.

était converti, puis lui demanda conseil que ils feraient; fortement le hâta pour venir au palais pour enseigner au roi la voie par quoi l'on va à Dieu, tandis comme sa pensée était encore en doutance. Car elle disait qu'elle craignait moult que son cœur ne fût si élevé des victoires et des bonnes aventures qui lui étaient advenues, que il dépitât le souverain donnaour, qui tout ce lui avait donné. Messire saint Remi se hâta moult de venir au roi ; il se présenta hardiment devant sa face, lui qui un peu auparavant ne s'osait montrer devant lui. Quand il lui eut la foi dénoncé, et la manière de croire enseigné, et que le roi eut la foi connu, il promit fermement qu'à toujours ne servirait qu'un seul Dieu tout-puissant. Après il dit à saint Remi et à la reine que il tenterait et essayerait le cœur et la volonté de ses barons et menu peuple ; car ils se convertiraient plus doucement, si ils se convertissaient débonnairement et par belles paroles, que si ils le faisaient à force. Cette condition plut moult à saint Remi et à la reine. Le peuple et les barons furent assemblés par le commandement du roi. Le roi se leva au milieu d'eux et commença à parler en telle manière : « Seigneurs francs qui êtes descendus de la haute lignée des Troïens, vous devez être remembrables de la hautesse de vostre nom et de votre lignage, et devez ramener à mémoire quels dieux vous avez servis jusques à ore; car ce me semble raison moult profitable que vous connaissiez premièrement quels sont les dieux que vous cultivez, pour ce que, quand nous serons certains de leur fausseté, nous rece-

vions plus volontiers la connaissance de celui qui est vrai Dieu, et ce sera fait droitement, si vous regardez les faits de votre lignage. Si prenez votre premier exemple à cette noble cité de Troie la grande que l'on cuidait qui dût être si forte par l'aide et par la défense de tant de dames dieux [1], qui point ne la défendirent que elle ne fût prise et cravantée par les Grecs, et plus par trahison que par armes. Si disait-on que les dames dieux l'avaient faite et fondée de leurs propres mains, et étaient encore ès tours de la cité [2] les images qui furent consacrées en leurs noms pour qu'elle ne pût être prise en nul assaut par leurs ennemis. Quel secours et quel aide vous peuvent-ils donques faire quand eux-mêmes ne se purent garantir? Laissons donques leur chétif cultivement et les jetons en sus de nous, puisque nous avons certainement éprouvé que ils ne nous peuvent aider ; si servons et cultivons Dieu le Père, Jésus-Christ le Fils qui est un seul Dieu en trois personnes; et voyez ici dans Remi notre patron et notre maître, qui vous enseignera la manière de cette sainte religion et de cette sainte doctrine, et dame Clotilde, notre collatérale et notre épouse, qui est aussi de cette foi et de cette créance et qui m'admoneste que je aie

1. Seigneurs dieux.

2. On sait qu'au moyen âge les tours des places fortes portaient les images des saints auxquels elles étaient consacrées. Le moine rédacteur, dans son imagination naïve, transporte cet usage au milieu de l'antiquité païenne. Il fait un poème de chevalerie, une sorte de chanson de geste plutôt que de l'histoire.

espérance en la sainte aide de la sainte souveraine puissance en tous périls et en tous besoins. Et si sachez certainement que ce même Dieu que je vous prêche vous a donné victoire de vos ennemis en la bataille que nous avons nouvellement faite contre les Alamans. Levons donques nos cœurs en droite espérance et envoyons humble prière au ciel, et requérons le souverain défendeur, qui tout donne à tous ceux qui en lui ont espérance, que il fasse nos âmes sauves et nous donne victoire contre nos ennemis. » Quand le roi, plein de foi, eut ainsi le peuple prêché et admonesté, aucuns ôtèrent adonc leur cœur de mécréantise, et reconnurent leur créateur. Par ce peut-on savoir que moult eut saint Remi joie, quant il vit le roi nouvellement converti, qui jà était apôtre de sa gent, et avant qu'il fût baptisé.

§ 7. — BAPTÊME DE CLOVIS (496).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 20.)

Messire saint Remi fit tout maintenant les fonts appareiller pour le roi baptiser et ceux qui par sa prédication étaient convertis. Quand tout fut appareillé, le roi descendit ès fonts aussi comme un autre Constantin. Ainsi comme saint Remi récitait la manière de la passion de Jésus-Christ, comme il fut lié à l'étau, battu, et puis crucifié, le roi, qui moult avait grant compassion des griefs qu'il oyait réciter que on lui avait faits, dit un beau mot : « Certes, dit-il, si je eusse là été avec mes Francs, je eusse bien vengé les outrages que on lui faisait. »

§ 8. — AUTRE RÉCIT.

(*Frodoard*, 13. — *Chron. de Saint-Denis, ibid.*)

Le jour de la passion de Notre-Seigneur [1], qui était la veille du jour où le roi et ses fidèles devaient être baptisés, après avoir chanté nocturnes, l'évêque alla trouver Clovis dès le matin dans sa chambre à coucher, afin de lui faire entendre avec plus de liberté les saints mystères de la parole divine. Pendant les enseignements sacrés de Remi, le Seigneur manifesta par un signe visible que, selon sa promesse, quand ses fidèles sont rassemblés pour la gloire de son nom, il est toujours avec eux; la chambre fut soudain pleine d'une vive lumière, et l'on entendit une voix qui disait : « La paix soit avec vous; c'est moi; soyez sans crainte et demeurez en mon amour. »

Cependant on décore le chemin qui conduit du palais du roi jusqu'au baptistère; on suspend des voiles, de riches tapis; on tend les maisons de chaque côté des rues; on orne l'église, on couvre le baptistère de baume et de toutes sortes de parfums; le peuple croit déjà respirer les délices du paradis. Le cortège sort du palais; le clergé ouvre la marche avec les saints Évangiles, les croix et les bannières, chantant

1. L'évêque de Vienne Avitus dans une lettre qu'il écrivit à Clovis, pour le féliciter de sa conversion, dit que la cérémonie du baptême eut lieu la veille de Noël. « Votre foi est notre victoire, dit l'évêque au roi; partout où vous combattez, nous sommes les vainqueurs. »



Fig. 5. — Clovis.

des hymnes et des cantiques ; vient ensuite l'évêque, conduisant le roi par la main ; enfin la reine suit avec le peuple. Chemin faisant, le roi demande à l'évêque si c'est là le royaume de Dieu qu'il lui a promis. « Non, répond le prélat, c'est la route qui y conduit. » Quand ils furent arrivés au baptistère, le prêtre qui portait le saint chrême, arrêté par la foule, ne put arriver jusqu'au sanctuaire ; en sorte qu'à la bénédiction des fonts le chrême ne se trouva point. Alors le saint pontife lève les yeux vers le ciel et prie en silence et en pleurant. Aussitôt une colombe, blanche comme la neige, descend, portant dans son bec une ampoule pleine de chrême envoyé du ciel. Un délicieux parfum s'en exhale, qui enivre les assistants d'un plaisir ineffable. Le saint évêque prend l'ampoule, et soudain la colombe disparaît. Transporté de joie à la vue d'un si grand miracle, le roi renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et demande avec instance le baptême. Au moment où il s'incline sur la fontaine de vie : « Baisse la tête, fier Sicambre, s'écrie l'éloquent pontife ; adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. » Après avoir récité le symbole de la foi orthodoxe, le roi est plongé trois fois dans les eaux du baptême, et ensuite, au nom de la sainte et indivisible Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, le prélat le consacre par l'onction divine. Albofléde aussi et Pantéchilde, sœurs du roi, reçoivent le baptême, et en même temps trois mille hommes de l'armée des Francs, et un grand nombre de femmes et d'enfants. Aussi pouvons-nous croire que cette journée fut un jour de réjouissance dans les cieux pour

les saints anges, comme les hommes dévots et fidèles en reçurent une grande joie sur la terre.

. . . .

Quand le roi fut baptisé, et les offices du baptisement faits, il issit de l'église liès et allègre : à Paris s'en retourna qui dès lors était siège des rois et chef du règne. Il montra bien la foi et dévotion de son cœur en ce que il fonda assez tôt après sur l'admonestement de la reine une église à Paris en l'honneur du prince des apôtres, qui ore est appelée Sainte-Geneviève, où repose son corps ainsi que celui de la reine Clotilde, son épouse, et de deux de ses petits-fils qui furent fils de Clodomir, le roi d'Orléans, duquel nous parlerons après. Foi et religion et ferveur de justice persévéra fermement en lui pendant tous les jours de sa vie.

. . . .

Cependant une grande partie de l'armée des Francs ne voulut point se convertir à la foi chrétienne et demeura quelque temps encore dans l'infidélité ; ceux-là occupaient le pays au-delà de la rivière de Somme, sous la conduite d'un prince nommé Ragnachaire, qui plus tard fut livré tout enchaîné à Clovis par les Francs et mis à mort. Alors tout le peuple franc se convertit par les mérites de saint Remi et reçut le baptême [1].

1. V. la notice sur Frodoard à la fin du volume.

§ 9. — LETTRE DU PAPE ANASTASE AU ROI CLOVIS POUR LE FÉLICITER DE SA CONVERSION.

« A notre glorieux et illustre fils Clovis, Anastase évêque.

« Nous nous félicitons, glorieux fils, que ta conversion à la foi chrétienne ait eu lieu en même temps que commençait notre pontificat [1]. Le siège de Pierre ne peut pas ne pas se réjouir à cette occasion, lorsqu'il voit venir à lui d'une marche si rapide la plénitude des nations, et se remplir avec le temps ce filet que le pêcheur d'hommes, le bienheureux porte-clef du ciel a reçu l'ordre de jeter au plus profond des mers. C'est ce que nous avons voulu te faire savoir par le prêtre Eumérius, afin qu'en apprenant la joie du père des fidèles, tu croisses en bonnes œuvres, afin que tu combles notre bonheur, que tu sois notre couronne et que l'Église notre mère se réjouisse en voyant croître pour le bien le grand roi qu'elle vient d'enfanter à Dieu. Sois donc l'orgueil de ta mère, glorieux et illustre fils, et sois pour elle comme une colonne de fer. Car la charité de beaucoup se refroidit, et la malice des méchants est cause que notre barque est agitée par des flots furieux, et battue d'ondes écumantes. Mais l'espoir ne nous abandonne pas et nous adressons nos louanges au Seigneur, qui t'a arraché à la puissance des ténèbres et a pourvu au salut de son Église en suscitant un si grand prince pour la protéger et la défendre

1. Anastase devint pape le 24 novembre 496.

contre les efforts des méchants. Continue donc, cher et glorieux fils, afin que le Dieu Tout-Puissant entoure ta sérénité et ton royaume de sa protection et commande à ses anges de te protéger dans toutes tes voies et te donne la victoire sur tous tes ennemis. »

§ 10. — GUERRE DE CLOVIS CONTRE LES BURGONDES. — CONFÉRENCE DE LYON ENTRE LES ÉVÊQUES CATHOLIQUES ET LES ARIENS.

(*Grég. de Tours*, II, 32. — *Conciles*, *D. Bouquet*, t. IV, p. 99.)

Gondebaud et son frère Godégisèle régnaient en ce temps sur les régions situées aux environs du Rhône et de la Saône, et dans la province de Marseille. Ils avaient, ainsi que leurs sujets, adopté la secte arienne. La guerre ayant éclaté entre eux, Godégisèle, instruit des victoires de Clovis, lui députa secrètement des envoyés qui lui dirent : « Si tu m'aides à poursuivre mon frère de façon que je puisse le tuer ou le chasser de son royaume, je te payerai chaque année le tribut que tu voudras m'imposer. » Clovis accepta volontiers et promit son aide partout où il serait besoin.

Le caractère de la guerre est surtout religieux. L'évêque Avitus de Vienne est chargé de porter à Gondebaud une mise en demeure de revenir à l'orthodoxie. Il rassemble les principaux évêques de Burgondie, va saluer avec eux le roi Gondebaud et porte un défi aux docteurs ariens qui l'entourent. Dès le commencement de la discussion le roi lui dit :

« Si votre foi est vraie, pourquoi vos évêques n'arrêtent-ils pas le roi des Francs, qui m'a déclaré la

guerre, qui s'est allié à mes ennemis pour me détruire ? car où est la foi n'existent ni le désir du bien d'autrui, ni la soif du sang des peuples ; qu'il me montre sa foi par ses œuvres ! — Nous ignorons, ô roi, lui répond Avitus, aux paroles angéliques comme son visage, quels desseins et quelles causes poussent le roi des Francs aux actes dont tu nous parles ; mais l'Écriture nous apprend que souvent les royaumes sont renversés pour avoir abandonné la loi de Dieu, et que de toutes parts sont suscités des ennemis à ceux qui se constituent ennemis de Dieu ; mais reviens avec ton peuple à la loi de Dieu, et il vous donnera la paix dans vos États ; car, si vous êtes en paix avec lui, vous le serez avec les autres, et vos ennemis seront impuissants contre vous. »

§ 11. — DÉFAITE DE GONDEBAUD ; STRATAGÈME D'ARIDIUS. PAIX AVEC LES BURGONDES.

(*Grég. de Tours*, II, 32.)

Gondebaud n'ayant pas été convaincu, Clovis, au temps marqué, se mit en marche avec son armée contre lui. A cette nouvelle, Gondebaud envoya dire à son frère : « Viens à mon aide, car les Francs se mettent en marche contre nous et viennent dans notre pays pour s'en emparer ; unissons-nous donc contre une nation ennemie, de peur que, séparés, nous n'éprouvions le même sort que les autres peuples. » Celui-ci répondit : « J'irai avec mon armée, et je te donnerai du secours. » Les trois armées, celle de Clovis contre celles de Gondebaud et de Godégi-

sèle, s'avançant avec tout leur appareil de guerre, arrivèrent à un château appelé Dijon. Comme elles en venaient aux mains près de la rivière d'Ouche, Godégisèle passa du côté de Clovis, et leurs armées réunies taillèrent en pièces celles de Gondebaud. Celui-ci, se voyant ainsi trahi, tourna le dos et prit la fuite. Il longea le Rhône, et entra dans Avignon. Godégisèle, victorieux, s'en alla paisiblement et entra triomphant dans Vienne, comme s'il était déjà en possession de tout le royaume. Clovis, ayant encore augmenté ses forces, se mit à la poursuite de Gondebaud pour l'arracher de la ville où il s'était réfugié et le faire périr. Celui-ci, plein d'épouvante, craignit d'être bien vite mis à mort. Cependant il avait avec lui un homme courageux et prudent, nommé Aridius; il le fit venir et lui dit : « De tous côtés je suis environné de pièges et je ne sais ce que je dois faire, parce que ces barbares se sont jetés sur nous pour nous tuer et bouleverser ensuite notre pays. » Aridius lui répondit : « Il faut, pour ne pas périr, apaiser la férocité de cet homme. Si donc cela te plaît, je feindrai de fuir et de passer vers lui; et ensuite je ferai en sorte qu'il ne détruise ni toi ni cette contrée. Accorde lui seulement ce qu'il te demandera par mon conseil, jusqu'à ce que la clémence du Seigneur daigne favoriser ta cause. » Gondebaud répondit : « Je ferai ce que tu auras demandé. » Aridius quitta donc le roi et s'éloigna. Étant arrivé vers Clovis, il lui dit : « Moi, ton humble esclave, ô très pieux roi, je viens me livrer en ta puissance, abandonnant le misérable Gondebaud. Si ta clémence daigne me regarder, tu auras

en moi un serviteur intègre et fidèle pour toi et les tiens. » Le roi le reçut avec empressement, le garda près de lui ; car il était enjoué dans ses récits, sage dans les conseils, juste dans ses jugements, et gardait fidèlement ce qu'on lui confiait.

Enfin Clovis ayant campé sous les murs d'Avignon, Aridius lui dit : « Si dans la gloire de ta grandeur, ô roi, tu daignes accueillir les humbles conseils de ma faiblesse, quoique tu n'aies pas besoin d'avis, je te les donnerai avec une entière fidélité, et ils pourront être utiles et à toi et aux cités par lesquelles tu as l'intention de passer. Pourquoi donc, ajouta-t-il, t'établir avec une armée devant la place forte qu'occupe ton ennemi ? Tu désoles les campagnes, tu ravages les prés, tu coupes les vignes, tu abats les oliviers, tu anéantis toutes les productions de la terre, et tu n'arrives cependant à lui faire aucun mal. Envoie-lui plutôt des députés, et impose lui un tribut annuel ; de cette manière, la contrée sera épargnée, tu seras le maître, et il sera ton tributaire. Si Gondebaud refuse, tu agiras alors comme il te plaira. » Le roi accueillit ce conseil ; ayant envoyé une députation à Gondebaud, il lui prescrivit de payer exactement tous les ans un tribut qu'il lui imposa. Gondebaud s'empressa de payer et promit de faire de même par la suite.

§ 12. — GONDEBAUD SE VENGE DE GODÉGISÈLE.

(*Grég. de Tours*, II, 32.)

Mais lorsque Gondebaud eut repris des forces, il s'abstint de payer au roi Clovis le tribut qu'il avait

promis et fit marcher une armée contre son frère Godégisèle, qu'il assiégea dans la ville de Vienne. Dès que les vivres commencèrent à manquer au bas peuple, Godégisèle, craignant que la disette ne vînt à l'atteindre, fit sortir de la ville tous les pauvres gens. Parmi eux se trouvait un ouvrier à qui était confié le soin des aqueducs. Indigné d'avoir été chassé avec les autres, il alla trouver Gondebaud et lui indiqua par quel endroit il pourrait envahir la ville pour se venger de son frère. A la tête de l'armée, l'ouvrier dirigea donc par l'aqueduc les troupes, précédées d'un grand nombre d'hommes armés de leviers de fer.

Il y avait un soupirail bouché par une grosse pierre ; quand on l'eut enlevée au moyen de leviers, et sous la direction de l'ouvrier même, les assiégeants entrèrent dans la ville et surprirent par derrière les soldats qui lançaient des flèches du haut des remparts. Ils sonnent de la trompette au milieu de la ville, s'emparent des portes, les ouvrent, et tous se précipitent ensemble dans les rues. Un grand massacre du peuple eut lieu. Godégisèle chercha un asile dans l'église des hérétiques, où il fut tué avec l'évêque arien. Les Francs qui étaient auprès de Godégisèle se retirèrent tous dans une seule tour. Gondebaud ordonna qu'on ne leur fît aucun mal, les prit et les envoya en exil à Toulouse, auprès du roi Alaric. Il fit ensuite périr les sénateurs et les Burgondes du parti de Godégisèle.

Il remit sous sa domination tout le pays qu'on nomme actuellement la Bourgogne et y institua des

lois plus douces, pour qu'on n'opprimât pas les Romains [1].

§ 13. — TRAHISONS DES VISIGOTHS (507).
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 21.)

Le fort roi Clovis fit bataille contre Alaric, qui était roi des Visigoths. La raison fut pour ce que les Goths, qui étaient corrompus de l'hérésie arienne, avaient soutenu les Bourguignons contre lui : ils avaient saisi et occupé le pays de France depuis la Loire jusque aux monts des Pyrénées. Autre cause peut-on enseigner pourquoi la bataille fut; car le fort roi Clovis avait envoyé au roi Alaric un sien messager, qui avait nom Paterne, pour traiter de paix et d'autres choses pour le profit des deux parties ; il lui avait mandé que il lui fît savoir en quel lieu il voudrait que ils s'assemblassent, et que le roi Alaric touchât à la barbe du roi Clovis, pour que il fût son fils adoptif selon la coutume des anciens rois [2].

1. Voir le dernier chapitre du présent volume pour la loi *Gombette*.

2. Voici ce que dit Grég. de Tours (II, 35) avec moins de détails épisodiques et sans doute imaginaires : « Alaric, roi des Goths, voyant les conquêtes continuelles de Clovis, lui envoya des messagers pour lui dire : « Si « mon frère le veut bien, j'ai l'idée que nous ayons une « entrevue sous les auspices de Dieu. » Clovis y consentit et alla vers lui. S'étant abouchés dans une île de la Loire située auprès du bourg d'Amboise, sur le territoire de la cité de Tours, ils conversèrent, mangèrent et burent ensemble : et après s'être promis amitié ils se retirèrent en paix. »

Quand le messager fut là venu et qu'il eut sa besogne proposée, le roi Alaric répondit que il ne faudrait mie à son seigneur de parlement [1]. Paterne lui demanda si il viendrait avec peu ou beaucoup de gent; il répondit que il irait avec peu et fièrement. Après il lui demanda si il irait armé ou désarmé; il répondit qu'ils seraient tous désarmés, et que les Francs fussent aussi sans armes. Arrière retourna ce messager, au roi conta la volonté du roi Alaric, et comment il s'était accordé à venir au parlement. Le roi vint en Aquitaine; mais avant qu'il arrivât au lieu où le parlement devait être, il envoya Paterne le dit messager pour savoir de quel usage les Goths usaient, et comment ils s'appareillaient de venir contre lui. Là vint le messager : tandis comme il parlait au roi Alaric, il sentit et il s'aperçut que il portait en sa main une verge de fer en lieu de bâton; tel portait chacun qui avec lui était. Paterne prit Alaric par la main et lui dit : « O toi, roi, tu as méfait à mon sire et aux Francs, que tu cuides ainsi décevoir par ta malice et par ta trahison? » Le roi lui répondit que à ce ne pensait-il pas, et que nul mal n'y entendait; Paterne disait en contre que ainsi faisait il; paroles il y eut et teneçon; en la fin s'accordèrent en ce que la querelle fût accommodée par le roi Théodoric [2] d'Italie. Les deux rois envoyè-

1. Qu'il ne refuserait pas à son seigneur une entrevue.
2. Théodoric, roi des Ostrogoths, qui avait, au nom de l'empire d'Orient, reconquis l'Italie sur Odoacre et y avait établi une domination qui fut pendant quelque temps prospère et puissante. Théodoric régna de 493 à

rent leur messager au jugement. Quand le roi Théodoric eut la cause de l'une partie et de l'autre connue, il dit par jugement que le messager au roi de France monterait sur un cheval blanc, une lance tiendrait en sa main devant les portes du palais au roi Alaric, sur laquelle le roi Alaric jetterait tant de deniers d'argent, que la pointe de la lance en serait toute couverte, et le roi Clovis et les Francs auraient tous ces deniers. Les messagers retournèrent; ils reportèrent le jugement du roi Théodoric, que tous les Francs louèrent; il ne plut pas aux Goths, car ils dirent que ils ne pourraient pas finer de si grant somme de deniers. Ils ne se tinrent pas à tant qu'ils ne fissent vilenie au messager du roi; car en dementres que il allait dormir en un solier d'une maison, ils arrachèrent l'entablement, qui était devant son lit. Celui-ci, qui ne le savait pas, se leva la nuit; il tomba parmi la fraite si rudement, que il eut un bras brisé et fut si froissé en l'autre partie du corps que peu s'en fallut que il n'en mourût. Au roi Clovis retourna au plus tôt que il put, tout raconta les nouvelles aussi comme elles étaient advenues, et puis se plaignit des griés que les Goths lui avaient faits. Le roi, qui pas ne voulut que la vengeance de cette injure fût remise, car moult était courroucé et dolent de la honte que on avait faite à son messager, as-

526. Il épousa Anaflède, sœur de Clovis, et interposa plusieurs fois sa médiation entre le roi des Francs et les Bourguignons ou les Wisigoths. A la fin du règne de Clovis les deux beaux-frères cessèrent de s'entendre et leurs forces se mesurèrent dans le midi de la France.

sembla ses armées. Quand tous furent assemblés, il les exhorta par ces paroles : « O seigneurs francs, mes compagnons et mes chevaliers, je ne vous exhorte mie en bataille, parce que je n'ai nulle doutance de votre hardiesse, laquelle nos ennemis ont tant redoutée, que ils voulaient occire notre messager, non mie apertement, mais à trahison; ils ont bien montré par ce fait que ils ne pourraient mie souffrir l'ire de notre gent quand ils ont tant peur de la contenance d'un seul messager. Et je veux que vous sachiez bien que nous ne combattons pas contre eux, pour nos femmes ni pour enfans, ni pour terriennes richesses, mais pour la sainte Trinité, qui est sans division, que eux, comme mauvais hérétiques, divisent par leur erreur excommuniée. Après nous combattons pour les divines et les humaines lois qui commandent que l'on ne fasse vilenie à ceux qui sont méchoniers entre les armées, et qui portent messages des paroles des uns aux autres; car entre les armes des ennemis doivent être les messagers en sûreté. Hâtons-nous donques d'aller à la bataille, et nous ferons hardiment contre nos adversaires, sûrs et confiants dans l'aide de Notre Seigneur Jésus-Christ [1]. » Quand le roi eut ainsi parlé, les hommes de vertu furent émus du désir de combattre encontre leurs ennemis, car ils étaient tout prêts ou de mourir, ou d'avoir victoire encontre ceux qui les avaient émus.

1. Grég. de Tours dit (II, 37) : « Or le roi Clovis dit à ses soldats : « C'est avec peine que je vois ces Ariens posséder une partie des Gaules. Marchons avec l'aide de Dieu et après les avoir vaincus soumettons le pays à notre domination. »

§ 14. — GUERRE CONTRE LES VISIGOTHS. — DÉFAITE ET MORT D'ALARIC A VOUGLÉ (507).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 22.)

Quand le roi combattit encontre le roi Alaric, il reçut signe certain de victoire, selon l'ancienne coutume en telle manière, comme nous vous dirons. Il envoya ses messagers au moustier de S. Martin de Tours pour porter de sa part dons et offrandes au corps saint et leur dit : « Allez, et me rapportez signe de victoire. » En ce point que les messagers entraient en l'église, ils entendirent que l'on chantait ce vers qui est écrit au psautier : « *Præcinxisti me, Domine, virtute ad bellum, et inimicorum meorum dedisti mihi dorsa.* » Si vaut autant [1] en français : « Sire, tu m'as ceint et armé de vertu en bataille, et m'as donné les dos de mes ennemis. » Les messagers, qui ce ouïrent, furent moult liès, leurs offrandes firent ; puis retournèrent au roi et lui racontèrent le signe de victoire, de par Notre Seigneur. Moult en fut liès et allègre. Après que il eut toutes ses troupes assemblées, il vint contre ses ennemis. A un fleuve vinrent les Francs, qui est appelé Vienne ; outre cuidèrent passer, mais ils ne purent, car les eaux abondaient plus qu'elles ne soulaient pour les grandes pluies qui avaient eu lieu. Dolent fut le roi, quand il vit qu'il ne pouvait passer ni sa gent outre ; tantôt requit l'aide Notre Seigneur par telles paroles : « Sainte Trinité et un seul Dieu en Majesté, donne-moi vic-

1. Ce qui veut dire.

toire contre les ennemis de la foi chrétienne et si m'octroie facile passage parmi le fleuve. » Notre Sire ouit sa prière, car au matin au point du jour, que les troupes furent levées et appareillées, une cerve apparut devant eux soudainement. Quand les Francs, qui d'ancienne coutume sont chasseurs plus que nulle autre gent, virent la bête, ils cuidèrent avoir trouvé proie; fortement se mirent en chasse de toutes parts. La cerve se jeta en l'eau et passa tout outre pour eux enseigner le passage. Par ce purent bien apercevoir que notre Sire leur démontrait ainsi la voie. Le roi et tous les oz passèrent outre par là où la cerve avait passé : tant errèrent que ils vinrent à Poitiers. Le roi fit tendre son tref assez près du moustier S. Hilaire; il fut crié de par le roi parmi l'ost que nul ne fût si hardi de prendre ni vin ni viandes ni nulle autre nourriture par force en toute la contrée. Vers la mie nuit que toutes choses sont en silence, un grand rayon de feu issit du moustier S. Hilaire et descendit sur les pavillons du roi, à l'endroit où il dormait : ceux qui ce signe virent le tinrent à grande signifiance. Au matin se levèrent tous : le roi commanda que tous fussent armés, ordonna ses batailles bien et sagement, puis chevauchèrent contre leurs ennemis, qui pour la bataille les attendaient. Après ce que le roi eut donné signe de l'estour commencer, les Francs se férirent sur leurs ennemis aigres et ardents de combattre (à Vouglé). Fortement se combattirent et d'une part et d'autre; mais à la parfin furent les Goths déconfits, les dos tournèrent et s'enfuirent, comme le signe l'avait devant

signifié. Le fort roi Clovis se férit en la bataille, où il choisit le roi Alaric au plus dru de sa gent; à lui se combattit corps à corps et l'abattit à terre. En dementres que il le tenait dessous lui, et il le cherchait par où il le pût férir à mort, deux Goths le heurtèrent de deux glaives en ses deux côtés, mais ils ne le purent navrer; car la souveraine vertu et le haubert le garantirent; le roi Alaric occit sous lui, avant qu'il se remuât de la place. En telle manière eut le roi victoire de ses ennemis par l'aide de Notre Seigneur, comme celui qui du tout s'était mis en sa garde.

§ 15. — DESTRUCTION DE LA DOMINATION DES VISIGOTHS DANS LE MIDI DE LA GAULE.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 23.)

Le roi Alaric régna douze ans; après que il fut occis, et ses oz déconfits, ainsi comme je vous ai devisé, le fort roi Clovis envoya un sien fils qui avait nom Théodéric [1], avec une grande armée, soumettre à la seigneurie de son père tous les Rodais et tous les Cahorsins et les Auvergnats. Il retourna glorieux et vainqueur; il vint à son père qui lors hivernait en la cité de Bordeaux. Quand l'hiver fut passé, et le printemps revenu, le roi s'en alla à Toulouse; là prit les trésors qui avaient été au roi Alaric. De là s'en allèrent à la cité d'Angoulème : les murs de la ville trébuchèrent à son arrivée sans nulle force par

1. Thierry.

la volonté de Notre Seigneur. En la cité entra; tous les Goths qui en la cité furent trouvés furent mis à l'épée ; par toutes les voisines cités occit aussi tous ses adversaires, et les garnit de sa gent. Quand il eut tout conquis ce pays, et les châteaux garnis, et les choses ordonnées, il vint à Tours [1].

§ 16. — CLOVIS AUGUSTE ET PATRICE DE ROME (508).

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 23.)

Là vinrent à lui les messagers d'Anastase, l'empereur de Constantinople, qui lui apportèrent des présents de par leur seigneur, et épître dont le sens étoit tel que « il plaisait à l'empereur et aux sénateurs que il fût ami de l'empire, patrice et conseiller des Romains. » Quand le roi eut ces lettres lues, il s'appareilla de la robe de sénateur que l'empereur lui avait envoyée : sur un destrier monta ; et alla aussi à une large place qui est entre l'église S. Martin et la cité; là donna grands dons au peuple. Depuis ce jour, il fut toujours appelé conseiller et Auguste. Cent livres envoya pour racheter son cheval, que il avait envoyé pour offrande à la châsse Saint-Martin avec maints autres dons. Ceux qui là furent envoyés ne purent le cheval mouvoir de la place; quand le roi sut ce, il commanda que l'on offrît autres cent livres. Ce fut fait; le cheval en ramenèrent légèrement, dont le roi dit une parole aussi comme par moquois : « Saint-Martin, dit-il, secourt au besoin, mais il veut

1. Cf. Grég. de Tours, II, 35, 36.

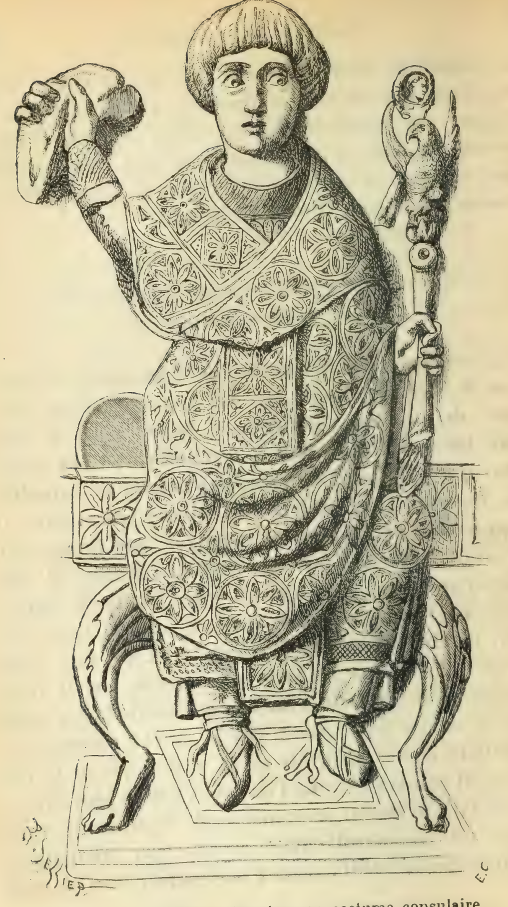


Fig. 6. — L'empereur Anastase en costume consulaire.

être bien payé. » Après ces choses accomplies et la paix partout faite, le roi retourna à Paris [1].

§ 17. — RÉVOLTE ET PRISE DE VERDUN (510).
(*Chron. de Saint-Denis*, I, 20.)

Les bourgeois de Verdun se révoltèrent contre Clovis. Il assiégea la cité tout autour, fit dresser perrières [2] et mangonneaux [3] pour lancer aux murs; les moutons [4] fit aussi lever pour les portes briser. Ceux qui dedans étaient eurent moult grande peur quand ils virent l'appareillement que les troupes du roi faisaient. Toutefois le roi épargna la cité par la prière de saint Euspice, qui était archevêque de la ville. Quand le roi eut reçu la cité, et que les citoyens se furent rendus, il retourna en France pour aller en la cité d'Orléans; à saint Euspice et à saint Maximin commanda que ils vinssent après lui : son commandement firent; il leur donna un grand manoir et grandes possessions; et, pour que lui et ceux après eux viendraient les tinssent sans débat, il leur en donna lettre scellée de son scel. (510.)

1. Cf. Grég. de Tours, II, 38.
2. Machine de guerre qui lançait des pierres ou des traits.
3. Machine à lancer des pierres plus petites que par la perrière.
4. Béliers.

§ 18. — CLOVIS SE DÉBARRASSE DE SIGEBERT, ROI DE COLOGNE, ET DE SON FILS CLODÉRIC.

(*Grég. de Tours*, II, 40.)

Tandis que le roi Clovis résidait à Paris, il envoya secrètement vers Clodéric, fils de Sigebert, roi de Cologne, et lui fit dire : « Voici que ton père est vieux et qu'il boite de son pied malade; s'il venait à mourir, son royaume t'appartiendrait de droit ainsi que notre amitié. » Alors, comme il arriva que Sigebert sortit de la cité de Cologne et passa le Rhin pour se promener dans la forêt de Buconie, et s'endormit dans sa tente sur le midi, son fils dépêcha contre lui des meurtriers et le fit tuer, afin de posséder son royaume. Le meurtrier envoya des messagers vers Clovis : « Mon père est mort, lui manda-t-il, et j'ai en mon pouvoir ses biens et son royaume. Expédie-moi quelques-uns des tiens et je leur remettrai volontiers ce qui te plaira dans ses trésors. » Clodéric ouvrit en effet, devant les messagers, les trésors de son père, mais comme il plongeait la main jusqu'au fond, l'un d'eux leva sa frankisque et lui brisa le crâne. Clovis aussitôt se rend à Cologne, convoque tout le peuple et lui dit : « Écoutez ce qui est arrivé : tandis que je naviguais sur le fleuve d'Escaut, Clodéric, le fils de mon parent, poursuivait son père, prétendant que je voulais le tuer. Et, pendant que Sigebert fuyait à travers la forêt de Buconie, Clodéric l'a fait mettre à mort par des brigands; puis lui-même, à l'instant où il ouvrait les trésors de son

père, a été frappé et tué, je ne sais par qui. Je ne suis nullement complice de ces choses, car je ne puis verser le sang de mes parents, ce qui n'est pas permis; mais puisque c'en est fait, je vous donne un conseil ; s'il vous est agréable, acceptez-le. Ayez recours à moi et mettez-vous sous ma protection. » Les Ripuaires accueillirent ces paroles en poussant de grands cris et en entre-choquant leurs boucliers ; ils élevèrent Clovis sur un bouclier et le proclamèrent roi.

§ 19. — CLOVIS FAIT TUER LE ROI FRANC KARARIC ET SON FILS.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 24.)

Clovi prit le roi Kararic et un sien fils, par ne sais quel bat, parce que ce roi lui avoit promis qu'il lui aiderait ontre Syagrius, dont nous avons parlé ; mais quand il l dut aider, il se tira de la bataille, parce que il avait dessein d'ensuivre la partie de celui qui vaincrait. Tond les fit tous deux, le père fit ordonner prêtre, et le fils diacre. Comme ce Kararic se complaignait de qu'il était ainsi abattu et humilié, son fils lui dit en montrant sa barbe, qui de nouvel était tondue : « Ces euilles qui sont coupées sur un vert arbre seront bientôt recrues, aussitôt sera mort et péri celui qui ce ous a fait. » Le roi sut cette parole, tantôt commanda que ils fussent occis; après saisit leur trésor et leur yaume [1].

1. Cf. Grég. de To, II, 41.

§ 20. — CLOVIS FAIT TUER LE ROI DE CAMBRAI RAGNACAIRE ET LE FRÈRE DE CELUI-CI.

(*Chron. de Saint-Denis*, I, 24.)

Son ost appareilla le roi pour ostoier sur le duc Ragnacaire, qui tenait Cambrai et toute la duchée. Il était son cousin de lignage, mais il le haïssait, pour ce qu'il était de mauvaises mœurs et de mauvaises manières : ses gens mêmes ne l'aimaient pas. Un sien familier avait appelé entour lui qui avait nom Pharon, que il cuidait moult sage. Celui-ci, qui grand barreterre était et deschevable, l'avait si affolé et si aliéné de son sens, que quand on lui faisait aucun présent, il disait : « Ce sera à moi et à Pharon mon conseiller. » La mauvestié de lui et sa paresse avaient si esmu sa gent même et ceux qui avec lui chevauchaient, que ils se plaignaient et se conseillaient comment ils pourraient ôter cette honte, qui a tous était commune; car la mauvestié du seigneur est la reproche de sa gent. Par cette raison mandèrent au fort roi Clovis que il cherchât occasion de bataille encontre lui, et si il leur voulait donner dons, ils se soustrairaient de la bataille avant qu'elle fût commencée et le lui rendraient tout pris. Le roi vint à grant planté de gent après ce mandement; mais avant il envoya aux traîtres épaulières de cuivre dorées et épées, et autres choses ouvrées en telle manière pour dons; ceux-ci les reçurent, qui cuidèrent que elles fussent de fin or. On vint au lieu de la bataille : ceux qui étaient consentants de la trahison

firent semblant de fuir. Ragnacaire fut pris tandis que il s'appareillait de fuir; présenté fut au roi par sa gent même. Le roi le fit occire comme mauvais et forlignable. Un sien frère, que il avait, commanda le roi aussi qu'il fût occis, et lui reprocha qu'il n'avait pas voulu son frère aider, mais se laissa prendre avec lui. En telle manière fit-il occire maints de ses parents même, prit et saisit leurs trésors, de sorte qu'aucun ne demeura pour occire afin d'avoir son royaume après sa mort. A la cité du Mans envoya un messager, et commanda que l'on occît Rignomer, qui était frère au dit devant Ragnacaire, pour ce qu'il cuidait que ce fût celui qui plus aspirait à son royaume. Un jour le roi dit une parole devant tous les plus grands barons de France : « Pour ce, dit-il, que je suis veuf et orphelin de tous mes parents, suis-je en crainte pour ma tête, car je n'ai nul proche de lignage qui me garde ma vie et ma santé ! » Les barons, qui donnèrent autre sens à cette parole, cuidèrent mieux qu'il l'avait dite pour savoir si nul se trouvait encore qui fût de son lignage.

Quand les traîtres qui avaient leur seigneur Ragnacaire vendu, s'aperçurent que le roi les avait déçus par les faux dons qu'il leur avait envoyés, ils retournèrent à lui en se plaignant; ils le prièrent que il leur réparât la perte : mais le roi leur répondit : « Vous ne savez gré de la grâce que l'on vous a faite, quand vous n'êtes point souvenants du bien que je vous ai fait. De quels tourments cuidez-vous que l'on doit tourmenter ceux qui trahissent leur seigneur et sont cause de sa mort? Allez-vous-en arrière, et vous suf-

fise cette douloureuse et digne vie que l'on vous a laissée. » Quand les traîtres oïrent cette parole, ils furent fortement épouvantés; et il leur tarda d'être partis [1].

Au milieu de ces tragiques évènements, l'évêque de Tours fait cette réflexion singulière (II, 40) :

Chaque jour Dieu faisait tomber les ennemis de Clovis sous sa main, et augmentait son royaume, parce qu'il marchait le cœur droit devant le Seigneur et faisait ce qui est agréable à ses yeux.

§ 21. — MORT DE CLOVIS (511).

(*Grég. de Tours*, II, 43.)

Clovis mourut à Paris, où il fut enterré dans la basilique des Saints-Apôtres, que lui-même, avec la reine Clotilde, avait fait construire (27 novembre 511). Cinq ans s'étaient écoulés depuis la bataille de Vouglé. Il régna trente ans, et en vécut quarante-cinq. La reine Clotilde, après la mort de son mari, vint à Tours. Elle s'y consacra au service de saint Martin dans sa basilique, vivant dans une entière chasteté, pleine de bonté et venant rarement à Paris.

§ 22. — PROGRÈS DE L'ÉGLISE SOUS CLOVIS. — DONATIONS FAITES A SAINT REMI.

(*Frodoard*, c. 13.)

Le roi et les grands de la nation des Francs donnèrent à saint Remi un grand nombre de possessions

1. Cf. Grég. de Tours, II, 42.

en diverses provinces ; il dota non-seulement l'Église de Reims, mais encore d'autres Églises de France, et favorisa particulièrement l'Église de Notre-Dame de Laon, ville du diocèse de Reims, où il avait été élevé [1].

Clovis avait établi sa demeure à Soissons. Le roi se plaisait beaucoup dans la compagnie et les entretiens de saint Remi ; mais, comme le saint homme n'avait dans son voisinage d'autre possession qu'un petit bien qui avait été autrefois donné à saint Nicaise, le roi offrit à saint Remi de lui accorder tout le terrain qu'il pourrait parcourir pendant que lui-même ferait sa méridienne ; il fit cette concession à la prière de la reine et à la demande des habitants, qui se plaignaient d'être surchargés d'exactions et de contributions et qui, pour cette raison, aimaient mieux

1. Un concile fut tenu à Orléans, la dernière année du règne de Clovis, par l'ordre du roi. Cette assemblée religieuse, la première qui ait été réunie sous la domination franque, promulgua quelques canons importants pour la discipline de l'Église et pour le règlement des mœurs publiques. Elle confirma et étendit en faveur des églises le droit d'asile qui interdisait, sous peine d'excommunication, d'arracher du sanctuaire, des parvis et des maisons épiscopales quiconque y chercherait refuge. Un canon défendit aux laïques d'entrer dans le clergé sans l'autorisation du roi ou du comte franc, mais reconnut aux évêques le droit d'ordonner les esclaves sans l'aveu des maîtres. Le même concile détermina enfin les conditions auxquelles les propriétaires ruraux devaient se conformer pour élever des églises paroissiales sur leurs terres, acte qui prouve que les églises, déjà nombreuses dans les villes, tendaient à se multiplier dans les campagnes.

payer à l'Eglise de Reims qu'au roi. Le bienheureux saint Remi se mit donc en route, et l'on voit encore aujourd'hui les traces de son passage par les limites qu'il marqua. Chemin faisant, il advint qu'il fut chassé par un meunier, qui ne voulut pas que son moulin fît partie de son nouveau domaine. « Mon ami, lui dit avec mansuétude l'homme de Dieu, ne trouve pas mauvais que nous possédions ensemble ce moulin. » Celui-ci l'ayant encore refusé, la roue du moulin se mit à tourner à rebours ; lors le meunier de courir après saint Remi et de s'écrier : « Viens, serviteur de Dieu, et possédons ensemble ce moulin. — Non, répondit le saint, il ne sera ni à toi ni à moi. » Et en effet la terre se déroba aussitôt, et un tel abîme s'ouvrit à l'endroit que jamais depuis il n'a été possible d'y établir un moulin.

De même encore, comme il passait auprès d'un petit bois, ceux à qui il appartenait l'empêchant de le comprendre dans son domaine : « Eh bien, dit-il, que jamais feuille ne vole ni branche ne tombe de ce bois dans mon clos ! » Ce qui a été en effet observé, par la volonté de Dieu, tant que le bois a duré, quoiqu'il fût tout à fait mitoyen et contigu.

De là, continuant son chemin, il arriva à Chavignon, qu'il voulut aussi s'approprier ; mais les habitants ne le voulurent pas. Souvent repoussé mais toujours égal et paisible, il marchait ainsi, traçant les limites telles qu'elles existent encore à présent. A la fin, se trouvant repoussé tout à fait, on rapporte qu'il dit : « Vous travaillerez toujours, et demeurerez pauvres et souffrants, » ce qui s'accomplit encore au-

jourd'hui par la vertu et puissance de sa parole. Quand le roi Clovis se fut levé après sa méridienne, il donna à saint Remi, par un édit de son autorité royale, tout le terrain qu'il avait enclos en marchant.

§ 23. — LÉGENDE DU SOLITAIRE FRIDOLIN ET DU VASE BRISÉ.

(*Vie de saint Fridolin, abbé de Singen*, 6 *mars*.)

Pendant un séjour de Clovis à Orléans, l'évêque de Poitiers, Adolphius, lui amena un solitaire nommé Fridolin, qu'on regardait comme un saint et que le roi souhaitait beaucoup de connaître. Le roi vient au-devant d'eux, entouré de beaucoup de monde, leur fait un accueil respectueux et amical; et, après s'être entretenu familièrement quelques heures avec eux, il ordonne qu'on serve un grand repas. Pendant le dîner, le roi se fait apporter un vase de jaspe, transparent comme du verre, décoré d'or et de pierres précieuses; l'ayant rempli et vidé, il le passe au solitaire. Après s'être d'abord excusé, disant qu'il ne buvait pas de vin, Fridolin prend la coupe, mais la laisse échapper, et le vase se brise en morceaux. Un des échansons ramasse les morceaux et les place devant le roi, qui paraissait chagrin, moins à cause de la perte du vase que pour le mauvais effet que cet accident pourrait avoir sur les assistants, parmi lesquels beaucoup étaient encore païens. « Seigneur, dit-il au solitaire, c'est pour l'amour de toi que j'ai perdu ce vase; dans més mains, il ne se serait pas brisé. Vois donc ce que Dieu voudra faire pour toi en

faveur de son saint nom, afin que ceux d'entre nous qui sont encore adonnés à l'idolâtrie ne diffèrent plus de croire au Dieu tout-puissant. » Alors Fridolin prend les quatre morceaux du vase, les réunit, et les tenant serrés dans ses mains, la tête inclinée vers la table, il se met à prier Dieu en pleurant et en poussant de profonds soupirs. Quand sa prière est achevée, il rend le vase au roi, qui le trouve parfaitement restauré, n'y pouvant reconnaître aucune trace de brisure; et, parmi les barbares qui étaient là, les païens eux-mêmes confessent la sainte Trinité et reçoivent le baptême des mains de l'évêque Adolphius.

III

LES FILS DE CLOVIS JUSQU'A L'EXTINCTION DE LA POSTÉRITÉ DE THIERRY.

(511-547.)

§ 1. — PARTAGE DU ROYAUME ENTRE LES FILS DE CLOVIS. GUERRE EN BURGONDIE. — MORT DU ROI SIGISMOND (524).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 1.)

Le fort roi Clovis eut quatre fils de la bonne reine Clotilde : Théodéric, Clodomir, Childebert et Clotaire. Tous ces quatre frères furent rois et divisèrent le royaume en quatre parties. Théodéric (Thierry) fit le siège de son royaume à Metz, Clodomir à Orléans, Clotaire à Soissons, Childebert à Paris, comme leur père. Bien que en France il y ait eu plusieurs rois en divers sièges et diverses parties du royaume, nous mettons au nombre des rois des Francs seulement ceux qui ont eu Paris pour capitale.

Quand le royaume fut ainsi divisé en quatre, peu de temps fut que guerres ne sourdent de toute part; mais les Danois qui ne pouvaient rester en paix, arri-

vèrent par mer sur les terres du roi Théodéric, en partie la prirent et la ravagèrent. Le roi envoya contre eux son fils Théodebert pour son ost conduire et commander. Il leur vint à l'encontre, à eux se combattit ; déconfits furent et chassés du pays, et aucuns pris et retenus. Quand Théodebert eut fait ces exploits, il rétourna à son père (515).

Entre ces choses la reine Clotilde manda ses trois fils, le roi Clodomir, le roi Childebert et le roi Clotaire, puis leur dit en telle manière : « Biaux doux fils, si je n'ai en rien vers vous desservi, je vous prie que vous vengiez la mort de mon père et de ma mère ; je me dois moult esjouir de ce que j'ai enfanté et nourri ceux qui doivent être exécuteurs de ma douleur ; or vous ne devez pas despire ni mépriser la cause de ma complainte, par laquelle vous êtes orphelins de l'aide de si grands amis, que trahison et envie vous ont enlevés, avant que vous fussiez nés. Car quelle espérance pouvez-vous avoir en ceux qui ce vous ont fait ; cuidez-vous que ceux-là épargnent les neveux, qui pas n'épargnèrent leurs frères ; et certes ils les occirent pour petite partie du règne ? Cuidez-vous que ils vous soient plus débonnaires ? Si vous étiez morts, ils auraient grande espérance d'avoir vos royaumes. Certes si vous n'en prenez la vengeance, ils vous occiront. Si vous n'êtes mus par la raison de vos aïeux, qu'ils vous ont occis, au moins soyez dolents pour la douleur que j'ai eue quand j'ai vu mon père mourir, et ma mère noyée en un fleuve, et ma sœur condamnée à l'exil. »

Quand la reine les eut ainsi admonestés de venger

la mort de leur père, ils furent moult émus par la douleur de leur mère ; ils assemblèrent leurs oz en Bourgogne, entrèrent à grande force pour la terre gaster et détruire. Mort était déjà le roi Gondebaud, qui le père et la mère de la reine Clotilde avait fait périr. Deux fils avait laissés qui étaient hoirs de son royaume : l'un avait nom Sigismond, et l'autre Gondomaire.

En ce temps faisait Sigismond édifier l'église de Chablis à grand coût et à grans despens. Il montra bien la dévotion que il avait au martyr en ce que il enrichit le lieu si noblement de possessions et de rentes, comme de clercs qu'il mit pour faire le service de Notre Seigneur ; la cause pourquoi il était si dévot au martyr saint Maurice était parce qu'il avait fait occire un de ses fils par l'admonestement de sa femme qui haïssait l'enfant comme une marâtre. Il s'interrogea et regarda la grandeur du péché qu'il avait fait ; de cœur se repentit, le martyr requit par grande dévotion, et le pria que il fût son avocat envers Notre Seigneur, et lui obtint pardon et miséricorde ; puis pria Notre Seigneur que, s'il avait méfait contre sa volonté, il le punît en cette mortelle vie et qu'il n'attendît pas jusqu'au jour du jugement. Notre Seigneur entendit sa prière ; en ce point entrèrent en sa terre les Francs. Quand il en sut la nouvelle, il assembla ses oz et alla contre eux à la bataille.

Quand la mêlée fut commencée, les Francs se battirent moult aigrement, selon leur coutume ; les Bourguignons se déconfirent et tournèrent le dos pour

fuir. Le roi Sigismond, qui vit la déconfiture de sa gent, prit à fuir droit vers l'abbaye de Saint-Maurice de Chablis, en espérance que le martyr le dût garantir. Le roi Clodomir, qui le chassait, le prit, en prison le mit en la cité d'Orléans. En ce temps était saint Avis, abbé d'un couvent assez près de la cité; moult pria le roi Clodomir que il n'occît pas un homme de si grande noblesse et de si grande bonté. Sa prière ne voulut ouïr, ains fit occire lui et ses enfants et les corps jeta en un puits; de là furent ôtés et portés à Saint-Maurice de Gaune, et mis en sépulture honorablement : duquel l'on ne doit pas douter qu'il ne soit dessous; car les malades qui là viennent, et font sacrifice à Dieu pour l'amour de lui, sont bientôt guéris de leurs infirmités [1].

§ 2. — MORT DE CLODOMIR (524) ET CONQUÊTE DE LA BOURGOGNE.

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 1.)

Le roi Clodomir, qui occire les fit, ne s'esjouit pas moult longuement de sa mort, car l'an après venant il entra derechef en Bourgogne à grand ost pour la terre gaster; le roi Gondomaire vint à grand ost contre lui à bataille, désirant de venger la mort de son frère. De part et d'autre se combattirent moult fortement; mais en la parfin les Bourguignons, qui pas ne purent souffrir la force des Francs, s'abandonnèrent à fuir. Le roi Clodomir, qui était bien armé, hardi et encouragé pour la victoire, les enchauça

1. Cf. Grég. de Tours, III, 5, 6.

plus hardiment que il ne dut; il dépassa toutes les compagnies de tous ses ennemis, ainsi comme la force du destrier l'emporta. Quand ils le virent au milieu d'eux et éloigné de sa gent, ils lui lancèrent dards et javelots de loin, car seulement sa fierté, sa contenance et la renommée de sa prouesse épouvantaient si durement ses ennemis que nul n'osait attendre ni approcher pour lui férir de près. Mais quand il se vit enclos entre ses ennemis, et il ne vit secours ni aide de nulle part, il mit le remède de sa vie en sa seule vertu; il se tourna vers ses ennemis, puis se moula en armes et s'apprêta pour combattre. Tandis comme il était en ce point, il commença à penser si il retournerait à sa gent, ou il se plongerait entre ses ennemis ; mais honte qui vainquit toute peur, le enhorta que il ne retournât; le destrier heurta des éperons, puis se férit au plus dru de ses adversaires. Le premier qu'il encontra occit; bientôt fut environné ; tantôt le férirent des lances et des épées parmi les côtes, si bien que ils le ruèrent mort. Chevalier fut hardi et preux, mais peu fut sage; vengeur des injures de sa mère fut tant qu'il put.

Quand les Francs virent que leur sire fut occis, ils ne s'enfuirent pas aussi comme les autres nations auraient fait, ainçois pourchassèrent les Bourguignons et en occirent grande partie. En France retournèrent quand ils eurent la terre gastée. Le roi Clotaire prit en garde la reine Gondealque, qui avait été femme de son frère. La reine Clotilde prit ses neveux Théodoald, Gontier et Clodoald, et les nourrit

en tel amour et en affection, comme mère nourrit ses enfants [1].

Quand le roi Clodomir, qui était l'aîné des trois frères, fut occis, les autres deux frères Clotaire et Childebert assemblèrent leurs oz et entrèrent en Bourgogne pour venger la mort de leur frère. Ils chassèrent le roi Gondomaire, prirent le royaume de Bourgogne et le soumirent à leur seigneurie (532). Leur frère Théoderic, que le roi Clovis avait engendré d'une autre femme que Clotilde, ne voulut en cette bataille aider à ses frères, parce qu'il avait épousé la fille au roi Sigismond, qui était nièce au roi Gondomaire.

§ 3. — MEURTRE DES ENFANTS DE CLODOMIR PAR CLOTAIRE ET CHILDEBERT (526).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 9.)

La bonne dame la reine Clotilde demeurait donques à Paris; là nourrissait ses neveux les fils du roi Clodomir en grand amour et en grand honneur. Childebert, qui était roi de Paris, avait moult grand maltalent et moult grande envie de ce que il voyait qu'elle les tenait si chers ; car il cuidait que l'amour et l'affection que sa mère devait avoir vers lui fût diminué en ce que elle les aimait tant. Lors appela son frère Clotaire, le roi de Metz ; ensemble se conseillèrent comment ils pourraient avoir les enfants par devers eux pour les occire. Pour ce que ces

1. Cf. Grég. de Tours, III, 6.

mauvais ont tôt trouvé voie et moyen de faire leur male volonté, ils mandèrent à leur mère qu'elle leur envoyât leurs neveux; car ils les voulaient voir et savoir si ils étaient en âge de leur terre tenir, que ils leur voulaient livrer. La reine, qui pas ne savait la déloyauté qu'ils avaient pourparlée, leur envoya les enfants. Moult avait grande joie de ce que il lui semblait que ils les aimaient, et que ils avaient bon conseil vers eux. Livrés furent aux messagers qui les étaient venus querre. Quand ils s'en furent partis, et qu'ils eurent les enfants livrés à leurs oncles, autres messagers revinrent maintenant à la reine de par ses fils, qui lui apportèrent une épée et des ciseaux. Quand elle vit ce, elle demanda que ce signifiait. L'un des messagers, qui Véridaire avait nom, lui répondit : « Ce te mandent les tiens fils que tu élises et choisisses lequel que tu voudras de ces deux choses, ou que tes neveux soient mis en religion, et tondus de ces ciseaux, ou que ils soient occis de cette épée : car il convient faire lequel que ce soit de ces deux choses. » Quand la reine oït ce, elle gémit et soupira profondément, puis répondit : « Ha ! pitié est morte ; bonne chose est que je meure avec mes enfants. Ce est une nouvelle manière de tourments que les oncles convoitent la mort de leurs neveux simples et innocents. Certes moult ai-je grand deuil quand je ai enfanté enfans homicides et meurtriers de leur parents et de leur chair même. Si ils ont autres fois leurs parents occis qui desservis les avaient, et pour venger la douleur de leur mère, de ceux ne parlé-je pas, mais de ceux où l'on ne peut trouver



Fig. 7. — Ancien portail de Saint-Germain des Prés, côté gauche.



Fig. 8. — Ancien portail de Saint-Germain des Prés, côté droit.

nulle cause de haine ni de male mesproison. Ils n'ont nulle raison de leur mort, mais pour ce seulement ils veulent occire que ils veulent avoir leur héritage et le royaume de leur père. Ha! ils périssent et leur mort leur profite, et à moi est à douleur. Lasse, dolente, quelle race ai-je faite? Pourquoi tendis-je onques mes mamelles à ceux qui me tollent l'amour que je avais à mes neveux doux? » Quand la reine eut ainsi fait sa lamentation sur ses neveux, la voix lui rompit en parlant par la grande compassion et par la grande douleur qu'elle sentait au cœur. Quand elle fut revenue et eut repris son esprit, elle dit : « Puis qu'il est ainsi que la condition d'élire l'un des deux m'est offerte, que il advienne d'eux, je ne veux pas que ils soient clercs. » La bonne dame élut cette voie, car elle ne cuidait que pour rien ils les occissent, ains avait espérance que pitié et nature les fléchirait de faire telle déloyauté et telle félonie; quoi qu'elle sût bien la déloyauté de Clotaire, elle ne pouvait croire que il poussât la félonie jusques au meurtre de ses neveux. Moult autrement advint que elle ne cuida; car le déloyal Clotaire prit l'aîné des enfants, le flatit contre terre, lui lança un coutel parmi le corps, lui tollit sa vie et son règne. Quand le cadet vit que son frère fut occis, il fut moult épouvanté, au roi Childebert s'encourut pleurant, puis s'attacha à ses jambes, merci lui cria moult piteusement, et le pria qu'il apaisât le mautalent de son oncle envers lui. Celui-ci, qui fut mû de pitié, ou fit semblant qu'il en fût mû, dit à son frère qu'il amollît l'ire de son cœur par la contem-

plation de nature, et que il mît droit naturel sur le mouvement d'ire, et si il voulait ce faire il lui promettait tel guerredon, comme il voudrait, pour cette chose et en lieu de cette bonté. Le roi Clotaire lui répondit : « Pourquoi fais-tu semblant que tu veuilles avoir pitié de lui? boute le ensus de toi ou tu mourras en lieu de lui. » Childebert, qui redouta la cruauté de son frère ni ne put, ni voulut aller contre sa volonté, bouta l'enfant qui à lui s'était attaché ; l'autre le cambra tantôt et l'occit en telle manière, comme il avait l'autre occis. Clodoald, le tiers des enfants, qui avait vu ses deux frères occire, échappa de ce péril par l'aide d'aucuns prudomes qui pitié en eurent; puis fut il prêtre sacré, et homme de sainte vie et de sainte conversation. Quand le déloyal eut ainsi occis ses deux neveux, ce ne lui fut pas assez; ains occit leurs nourrices en telle manière comme les enfants, puis monta entre lui et sa gent, et se départit de Paris. La sainte reine Clotilde prit les corps de ses neveux en grans pleurs et en grans larmes, atourner et embaumer les fit, puis les fit enterrer en l'église qui ore est appelée Sainte-Geneviève, delez leur aïeul le roi Clovis.

§ 4. — SAINT CLOUD.

(*Vie de saint Cloud, Actes des saints.*)

Élevé comme le seul survivant des enfants de son père, pour lui succéder, Clodoald dédaigna la pourpre royale et regarda comme vils l'or et l'argent, ces métaux brillants, comme vaine la beauté des perles, et

repoussa les vêtements d'or et de soie. Il alla trouver le bienheureux Séverin, qui vivait retiré dans une cellule, et le pria de lui faire prendre l'habit religieux et de lui changer le visage en le tonsurant de ses propres mains. Après avoir vécu dans une contrée éloignée nommée la Provence, où il s'était retiré pour être ignoré et servir Dieu, il revint à Paris et fut reçu avec des acclamations de joie par tout le peuple. Il fonda ensuite un monastère dans un lieu appelé autrefois Nogent et qui depuis, à cause du mérite de sa sainteté et des biens nombreux dont il enrichit l'Église, porte le nom de Saint-Clodoald ou Saint-Cloud.

§ 5. — GUERRES DE THIERRY CONTRE LE ROI DE THURINGE HERMANFROI (528).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 6.)

En ces entrefaites, le roi Théoderic et son frère Clotaire leur oz assemblèrent, et chevauchèrent en la terre de Thuringe. Du pays était roi Hermanfroi, qui ses frères avait occis par l'enhortement d'Amalberge, sa femme. Moult était ce roi Hermanfroi enorgueilli en son cœur, et plein de vaine gloire, pour ce que sa femme était fille du roi Théodoric d'Italie et fille de la sœur du fort roi Clovis (Anaflède). La reine était aussi moult orgueilleuse, parce qu'elle descendait de royale lignée [1]. Le roi Hermanfroi

1. Grégoire de Tours (III, 4) raconte qu'un jour Hermanfried, venant prendre son repas, trouva seulement la moitié de la table couverte, et comme il demandait à sa

avait un frère qui avait nom Berchaire, que elle haïssait de mortelle haine, si comme il apparut puis, car elle lui mit sus que il portait envie à son seigneur pour avoir son royaume. Tant fit et tant enchauça le roi, que il le fit occire en la prison où il était enfermé. Un sien autre frère qui Baudri était appelé, commanda le roi que il fût aussi occis, pour qu'il ne vengeât la mort de son frère. Par telle malice délivra la male femme le pays de ses deux serourges que elle haïssait, à cautèle que elle fût jalouse et curieuse de garder la vie et la santé de son mari. Ainsi était lui chétif aveuglé que il cuidait que ils eussent pensée de l'occire, et ne s'avertissait pas quel grand péché il faisait d'occire ses frères et les compagnons de son royaume sans raison. Certes la pensée du mauvais est si vile, que elle est souvent inspirée par mauvaises suggestions. En ce point que le roi Théoderic fut entré en Thuringe, le roi Hermanfroi lui vint à l'encontre à grande chevalerie et à grande multitude sans nombre. Une cautèle firent les Thuringiens pour grever leurs ennemis, qui petit leur valut; car ils firent un fossé profond qu'ils couvrirent de verts gazons, pour ce que leurs ennemis et leurs chevaux trébuchassent dedans en leur venue. Mais quand les Francs eurent la fraude aperçue, ils en eurent merveilleux dédain. Lors leur coururent sus et les menèrent en petit d'heure à souveraine déconfiture. A la fuite s'abandonnèrent

femme ce que cela voulait dire : « Il convient, dit-elle, que celui qui se contente de la moitié d'un royaume ait la moitié de sa table vide. »

quand plus ne purent endurer. Francs les enchaussèrent jusques à une eaue qui est appelée en leur langue Onestrudh. Là se rassemblèrent et livrèrent bataille à leurs ennemis, et s'efforcèrent de toute manière de défendre le passage, que ils ne passassent outre. Mais Francs, qui d'ancienne coutume ont que ils soient vainqueurs, se joignirent ensemble ; en eux se férirent et les heurtèrent des corps et des écus par si grande vertu que ils les firent saillir en l'eaue; ce ne fut pas moult grande merveille, car la bataille était dessous le rivage. La fut si grande occision de Thuringiens que le fleuve fut si plein de corps de ceux qui furent tant occis que noyés, que Francs passèrent par-dessus les corps ainsi que par-dessus un pont en l'autre rivage du fleuve [1].

§ 6. — MORT D'HERMANFROI.

(*Ibid.*)

Le roi Hermanfroi s'enfuit avec peu de gent, et se férit en une cité qui près était. Le roi Théoderic lui manda que il vînt parler à lui à un chastel qui est appelé Tolbiac, et l'assura que il n'aurait garde de lui. Il vint à son mandement. Un jour advint

1. Le moine de Saint-Denis confond ici en une seule deux expéditions que Grégoire de Tours distingue. Dans la première, Thierry, appelé par Hermanfried lui-même, l'aurait aidé à se débarrasser de Balderic, ou Baudri ; c'est dans la seconde, qui eut lieu en 528, qu'eut lieu la bataille dont il est question ici sur les bords de l'Onestrudh, c'est-à-dire de l'Unstrutt, affluent de la Saale, rivière qui se jette dans l'Elbe,

ainsi que ils parlaient ensemble par-dessus les murs de la forteresse, le roi Théoderic le bouta jus soudainement[1]; il tomba en telle manière que il fut tout escervelé ; puis commanda que ses enfants fussent étranglés. Après ces choses faites, Francs prirent et saisirent toutes les cités et les châteaux de Thuringe et chassèrent le peuple en pays dont il était premièrement venu : car avant que cette gent vînt au pays, avaient les Francs tenu toute la région qui ore est appelée l'ancienne France [2].

§ 7. — THIERRY ESSAYE DE FAIRE TUER SON FRÈRE CLOTAIRE EN TRAHISON (529).

Le roi Théoderic, qui demeurait en Lorraine [3] qu'il avait conquise, si comme vous avez ouï, haïssait de mortelle haine le roi Clotaire, son frère, si comme il parut par son fait ; car il lui bâtissait et appareillait pièges en trahison, par quoi il le pût occire. Un jour [4] il manda qu'il vînt lui parler, mais avant avait fait

1. Grég. de Tours (III, 8) est moins franc que le moine de Saint-Denis : « Un jour qu'ils causaient sur les murs de la ville de Tolbiac, Hermanfried, poussé on ne sait par qui, tomba du haut des murailles et rendit l'âme. »
2. La Franconie, pays situé le long des rives du Mein jusqu'à son confluent avec le Rhin.
3. L'auteur entend par là la vallée de la Moselle et la haute vallée de la Meuse ; mais le nom de Lorraine ne fut appliqué à cette région que bien plus tard.
4. Grég. de Tours, qui nous apprend que Clotaire avait assisté son frère pendant la campagne contre les Thuringiens, place ce guet-apens à une époque où les deux frères étaient encore ensemble.

tendre une cortine en une des parties de son palais : chevaliers armés fit répandre derrière, puis il commanda que ils occissent le roi Clotaire tantôt comme il serait devant lui venu. Celui-ci vint à lui, qui pas ne soupçonnait la trahison. Si comme il vint au palais, il vit les pieds des gens armés qui paraissaient par-dessous la cortine. Quand il vit ce, il se douta, et se retira arrières ; sa gent fit armer et leur commanda que ils allassent devant lui. Le roi Théoderic comprit maintenant que son frère s'était du piège aperçu : et pour ce que il ne voulut que le fait fût adonc plus découvert, il l'appela et lui fit biau semblant en trahison, puis lui donna un moult biau platel d'argent, et le mercia moult du secours et de l'aide que il lui avait fait encontre ses ennemis : car il avait été avec lui en cette bataille qu'il avait faite contre le roi Hermanfroi.

Après ces choses, le roi Clotaire reparut à Metz, qui était siège de son royaume ; si emmena sa gent, qui encore ne s'était aperçue de ce fait; mais le roi Théoderic, qui moult se doulait du don que il avait fait à son frère, se complaignait à sa gent de ce qu'il avait perdu son vessel d'argent sans raison. Théodebert son fils appela, et lui commanda qu'il allât à son oncle à Metz et que lui rapportât le platel que il avait porté. Celui-ci fit le commandement de son père, à son oncle alla, et le reporta. Après ces choses, le roi Clotaire issit de son pays pour aucunes besognes : en retour ramena avec lui Radegonde, la fille au roi Berthaire. Cette dame fut puis de si sainte vie, que elle resplendit de maintes vertus en la cité de Poitiers.

§ 8. — MARIAGE, DÉFAITE ET MORT D'AMAURI, FILS D'ALARIC, ROI DES VISIGOTHS (530).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 5.)

Quand le roi Clovis eut occis le roi Alaric, il ne conquit pas tout son royaume, ains en demeura une contrée, qui est à l'entrée de l'Espagne, que un sien fils qui avait nom Amauri prit et saisit après la mort de son père. Cet Amauri manda par ses messagers foi et alliance au roi Clotaire et au roi Childebert ; puis leur manda qu'ils envoyassent une leur serour, car volontiers aurait avec eux affinité par mariage. Volontiers si [1] accordèrent les frères ; leur serour y envoyèrent en grand honneur, si comme ce devait faire à dame de si haute lignée. Quand la dame eut habité une pièce [2] avec lui, la commença à rudoyer ; pas ne l'aimait ni honorait comme reine, ni comme dame née de telle gent, et lui disait autant de vilenies et de reproches, comme si ce fût une chambrière ou une serve que il eût par prix achetée ; et pour ce qu'il était corrompu de l'hérésie arienne, comme son père avait été, il la tenait aussi en despit pour ce que la bonne dame était cultiveresse de sainte foi de l'Église de Rome. Quand elle allait aux églises des bons chrétiens, il lui disait moult de vilenies ; aucune fois advint que il lui lançait boue et ordure au visage, ou lui faisait lancer enmi sa voie [3], quand

1. Ainsi.
2. Un peu de temps.
3. Sur son chemin.

elle allait au moustier, et esmouvoir la puanteur et la corruption de l'ordure pour la troubler et pour lui empêcher la pure dévotion d'oraison. Mais quand la bonne dame eut tant souffert, qu'elle ne put plus, elle envoya à ses frères une charte [1] par un sien loyal sergent, avec pleurs et larmes, qui contenait telle sentence : « Biaux doux frères, ayez pitié et merci de moi, daignez recevoir la cause de ma tristesse [2]. » Le roi Childebert était à la cité, le messager vint à lui ; tout maintenant que il eut ses oz appareillées, sans attendre l'aide de son frère, soudainement il entra en Espagne. Amauri son serourge, qui bien sut sa venue, vint d'autre part tout appareillé de combattre par mer et par terre. La bataille fut ordonnée en un champ par l'accord des deux parties : ensemble joutèrent leur bataille, fortement et longuement se combattirent, mais en la parfin le roi Childebert, qui plus avait de gent, tourna ses ennemis en fuite ; car les Goths, qui fortement furent épouvantés des lances et des armes de France, ne purent pas longuement souffrir l'estour. En diverses parties fuiaient ; les uns allaient à garant [3] ès ville et ès repoustailles des bois, les autres à la navie qui était sur le rivage. Francs couraient au devant de ceux qui fuyaient à la mer, et les firent arrières retourner par force. En cette déconfiture fuyait Amauri, pour sa vie garantir à une église qui était des Ariens ; un Franc qui l'aperçut

1. Papier, lettre.
2. Grégoire de Tours dit qu'elle leur envoya un mouchoir teint de son sang.
3. Chercher un refuge.

férit cheval des éperons après lui, d'une lance le férit, quand il le put atteindre, si durement qu'il le rua mort [1]. Quand le roi Childebert sut que Amauri fut occis, il enchauça ses ennemis jusques à souveraine déconfiture; puis vint jusques à la cité de Thoulete [2]. Les citoyens, qui moult furent épouvantés de la victoire qu'il avait eue, lui rendirent la cité assez tôt après ce que il l'eut assise : tous les trésors et les joïaux que il trouva en la ville prit. Quand il eut sa serour reçue, il retourna en France : mais en ce qu'elle retournait, elle accoucha d'une maladie dont elle mourut. Le roi Childebert, qui moult en fut dolent, fit le corps atourner et mettre en un écrin. Quand il fut à Paris, il le fit mettre delez son père le fort roi Clovis en l'église Sainte-Geneviève. Entre les trésors que le roi apporta d'Espagne furent trouvés très riches vases qui appartiennent au service de l'autel; c'est à savoir 60 calices d'or très riches et très précieux, 15 platines, et 20 textes d'évangile. Mais convoitise ne put oncques le roi ce mener que il en voulût rien retenir ; ainz les départit tous à diverses églises [3].

§ 9. — THIERRY EN AUVERGNE. — MORT DE MONDÉRIC (532).
(*Chron. de Saint-Denis*, II, 6.)

Ainsi prit le roi Childebert la cité de Thoulete; mais tandis comme il conquerrait terre sur autrui, il

1. C'est en Septimanie, près de Narbonne, qu'eut lieu cette affaire. — Le roi Amalaric fut tué à Barcelone.
2. Probablement Barcelone.
3. Cf. Grég. de Tours, III, 10.

perdit celle qu'il cuidait être sienne. Car en ce point que il fit cette expédition en Espagne [1], le roi Théoderic son frère reprit la cité de Clermont que il lui avait enlevée [2]. Tous ceux occit ou chassa hors que il trouva là en garnison. De retour dans son royaume, Théoderic commanda que Mondéric fût occis et que tout ce que il avait fût ajouté aux biens royaux. Ce Mondéric se vantait que il était de son lignage, et que son royaume lui devait par droit échoir après sa mort. Devant ce, avait fait moult de dommages au roi Childebert, car il avait pillé toutes les cités d'Auvergne, et avait assemblé grande multitude de gent à pied et des voleurs du pays, et garni un chastel qui avait nom Vietri. Le roi assiégea le chastel, mais quand il vit qu'il était si fort et si bien garni, que il ne le pouvait prendre sans trop long siège et sans trop grand dommage, il appela un de ses hommes qui avait nom Arégésile, puis il lui dit : « Va si, appelle Mondéric, et lui donne ta foi pour asseurement; il n'aura garde; ainsi admoneste-le que il isse fors du chastel, en telle manière que il puisse

1. En se dirigeant vers l'Espagne, Childebert trouva à sa portée la ville de Clermont, qui était comprise dans la part de Thierry, et s'en empara, grâce à la trahison d'Arcadius, un Gallo-Romain, sénateur de la ville.

2. Les leudes de Thierry s'étaient plaints que leur roi ne les eût pas menés en Bourgogne et l'avaient menacé de suivre ses frères. « Venez avec moi, leur répondit Thierry, je vous conduirai dans un pays où vous prendrez de l'or et de l'argent autant que vous en pouvez désirer, d'où vous enlèverez des troupeaux, des esclaves et des vêtements en abondance. » Thierry entra donc en Auvergne avec son armée, dévasta et ruina tout le pays,

être occis. » Celui-ci obéit au déloyal commandement du roi ; à celui vint et tant le déçut par parole, que il issit fors de la forteresse. Quand Arégésile eut donné signal à sa gent de lui occire, il leur cria en telle manière : « Que faites-vous? pourquoi regardez-vous cet homme aussi comme si vous ne l'eussiez jamais vu? » Après ce mot lui coururent tous sus ; mais quand il aperçut la trahison que Arégésile lui avait faite, il lui dit ainsi : « Arégésile, pour ce que tu as la foi menti vers moi, et que tu m'as déçu par trahison, nul de ta chair ne te verra jamais vivant en avant de cette heure. » Quand il eut ce dit, il se planta près de lui ; la lance que il tenait lui appuya entre les épaules, puis la bouta si fort qu'il le perça tout outre, si que le fer de la lance férit en terre. Après que il eut fait ce beau coup, il escria ceux qui avec lui étaient, et se férit entre ses ennemis, ne cessa onques d'occire, tant comme il put durer. Archades, qui avait livré la cité de Clermont au roi Théoderic, s'enfuit à Bourges, qui lors était au roi Childebert; sa femme et sa mère furent envoyées en exil en la cité de Cahors [1].

§ 10. — MORT DE THIERRY. — THÉODEBERT ET DEUTHÈRE. — LA REINE CLOTILDE MET LA PAIX ENTRE LES FRÈRES (537).

(*Chron. de Saint-Denis,* II, 11-14.)

Après la mort du fort roi Clovis, les Goths envahirent plusieurs terres qu'ils avaient perdues de son

1. Cf. Grég. de Tours, III, 13, 14.

temps. Pour cette raison, le roi Théoderic envoya son fils Théodebert contre eux, pour recouvrer ce qu'ils avaient conquis sur lui. Quand il eut amené son ost jusque à une cité qui est appelée Béziers, il manda par ses messagers aux bourgeois du chastel, qui était nommé Cabrières, qu'ils lui rendissent le chastel et lui ouvrissent les portes. Une femme qui avait nom Deuthère, qui était sage et de noble lignée des Romains descendue, et était venue avec son mari en ce chastel à garant, lui manda qu'il vînt sûrement et qu'il serait en paix reçu. Quand il approcha du chastel, elle issit hors et alla encontre lui, puis il s'éprit d'amour quand il la vit pleine de si grande beauté ; puis la prit-il et guerpit Wisigarde, la fille du roi Waccon des Lombards, qu'il avait épousée avant.

Lors vinrent messagers à Théodebert, qui lui annoncèrent une griève maladie de son père. Il laissa toutes besognes, quand il eut ces nouvelles ouïes, et Deuthère au chastel d'Auvergne, puis retourna en France au plus tôt qu'il put. Le roi Théoderic trépassa de ce siècle, quand il eut régné trente ans. Le règne reçut après Théodebert, son fils ; il ne ressembla pas à son père ; car il fut sage et débonnaire à toutes gens, loyal et droicturier en justice.

Deuthère, que le roi avait nouvellement épousée, avait une fille de son premier seigneur ; grande était et parcrue ; moult eut grand peur que son sire le roi Théodebert ne la convoitât : pour ce la fit mettre en un char et traîner par des bœufs qui depuis n'avaient été domptés, puis fut par eux jetée en Meuse, à une ville qui est appelée Verdun. Quand le roi Théode-

bert sut qu'elle avait ce fait, il la guerpit et reprit Wisigarde, qu'il avait devant épousée [1].

Le roi Childebert, qui le siège de son royaume tenait à Paris, manda au roi Théodebert [2] son neveu que il appareillât son ost pour lui aider encontre son frère le roi Clotaire. Celui-ci fit ce qu'il manda. Leur oz joignirent ensemble et firent moult appareil pour grever le roi Clotaire. Un messager vint à leur mère la bonne reine Clotilde, qui à Paris demeurait; si lui dit que ses fils assemblaient grans forces et grans assemblées de gens pour détruire l'un l'autre. La mère, qui entendit que ses enfants avaient conçu telle félonie en leur cœur l'un contre l'autre, et qu'ils voulaient détruire eux et leurs gens par occisions, eut grande douleur en son cœur selon sa tendresse de mère. A Tours alla hâtivement devant le corps monseigneur saint Martin, s'étendit en oraisons et grans soupirs et en grande effusion de larmes; sa prière fit à Dieu et à saint Martin en ces paroles : « O Dieu Jésus-Christ, qui les descordables cours des éléments concordes et joins ensemble par sainte conjonction, les deux frères qui sont disjoints par le mal de discorde, fais repairer en l'unité de paix selon le droit de nature. Sire, je te prie que ce ne me nuise pas, si je ai porté et enfanté des enfants qui sont de si grande cruauté, qu'ils ne s'épargnent pas les uns les autres, ni ne connaissent ni parent ni ami. Ils ont occis leur oncle et étranglé leurs neveux; et, bien que ils aient tant de maux fait, je ne cuidasse

1. Cf. Grég. de Tours, III, 21 à 28.
2. Fils de Théoderic ou Thierry.

mie que leur foursenerie les menât à ce que ils oubliassent leur fraternité et l'amour de nature. Biau sire Dieu, père puissant, je te prie que tu mettes paix et amour entre frères germains; et tous ceux qui troublent paix et concorde, épouvante par ta puissance. » Nostre Sire ouït la prière de la sainte dame ; car tout maintenant commença à tonner en cette partie où le ciel était plus clair et plus net. Le roi Clotaire, qui bien vit qu'il n'avait pas gent pour assembler, ni pour soutenir la force des deux rois si puissants comme ils étaient, redouta le péril; il s'enfuit en Orléanais jusques à temps que ses frères fussent apaisés vers lui en quelque manière, et ses oz accrus et enforcés de gent qui venir devaient et de autre secours que il attendait de jour en jour. Mais la plus grande espérance qu'il eut était en Notre Seigneur. Lors montra bien notre Sire que il avait reçu les prières de leur mère. Car là où les deux rois et leur ost étaient logés, un tonnerre leva soudainement, qui donna si horrible fracas, que toute l'armée en fut épouvantée. Lors commença à pleuvoir trop abondamment, foudres et tempêtes à cheoir si menument et si rudement; le vent a venter si fortement que il arrachait les pavillons et éparpillait les chevaux en divers lieux; les chevaliers n'avaient défense contre les pluies et contre les coups de la tempête, fors des écus, dont ils se couvraient. Ils se couchèrent tous à terre en grande peur et en grande dévotion, et prièrent Notre Seigneur qu'il les épargnât et que il ne prît pas la vengeance de ce que ils avaient desservi par leur méfait. Plus grand mi-

racle advint, car en cette partie où l'ost du roi Clotaire était logé ne venta point ni tomba eaue, ni signe de tonnerre ne apparut. Les deux rois envoyèrent maintenant leurs messagers au roi Clotaire pour requerre paix et concorde perpétuelle. Le roi Clotaire leur octroia volontiers ; lors départirent les oz en amour et paix et repaira chacun en sa contrée. En telle manière furent les enfants sauvés et garantis du péril de mort eux et leur gent par la prière de leur dévote mère, ni ne souffrit pas notre Sire que ils accomplissent leurs félonies que ils avaient conçues. De cette chose furent liès tous ceux qui aimaient paix et concorde entre les deux frères [1].

En ce temps advint une vision à saint Germain. En dormant, il lui semblait que un vieux homme lui tendait les clés des portes de Paris : il demanda à ce vieillard que ce signifiait, et il lui répondit que il le saurait après. Lors advint que l'évêque de Paris qui avait nom Eusébius mourut ainsi comme il allait à l'encontre du roi Childebert pour aucunes besognes de l'Église. A l'élection qui fut après, parut bien la signifiance de cette vision. Car messire saint Germain à la dignité de l'évêché fut élu.

1. Le lecteur dégagera des circonstances merveilleuses qui les entourent les faits véritablement historiques de ce récit. Cet épisode est entièrement tiré de saint Grégoire de Tours, III, 28.

§ 11. — EXPÉDITION DES ROIS CHILDEBERT ET CLOTAIRE EN ESPAGNE. — FONDATION DE L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN. (542-543.)

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 15.)

Le roi Childebert, qui auparavant avait été en Espagne et avait la cité de Toulete prise, appela son frère le roi Clotaire pour aide ; il y avait entre eux deux paix et amour par la concorde que ils avaient devant faite ; il vint à lui et amena grand ost et fort. Ensemble murent et chevauchèrent jusques à la cité de Saragosse, qui vaut autant que Césarauguste (*Cæsarea Augusta*). En cette cité fut martyrisé saint Vincent. Les rois firent assiéger la ville pour ce que les citoyens ne voulurent les portes ouvrir. Assaut y eut et grand et périlleux; moult se défendirent bien ceux de dedans, mais à la parfin, quand les Espagnols virent le grand siège en la cité et qu'ils eurent conçu la force et la vigueur des Francs, ils n'eurent plus talent de combattre, ains tournèrent leurs espérances en la miséricorde de Notre Seigneur. Croix et eau bénite prirent, et firent procession tout autour des murs de la cité en chantant répons et litanies. Les rois qui ce virent cuidèrent premièrement qu'ils le faisaient pour aucunes sorcelleries ou pour aucun enchantement. Un vilain prirent du pays, et lui demandèrent de quelle religion ceux de là étaient et pourquoi ils allaient ainsi parmi la ville. Le paysan leur répondit que ils étaient chrétiens et qu'ils allaient ainsi priant Notre Seigneur qu'il les secourût. « Va,

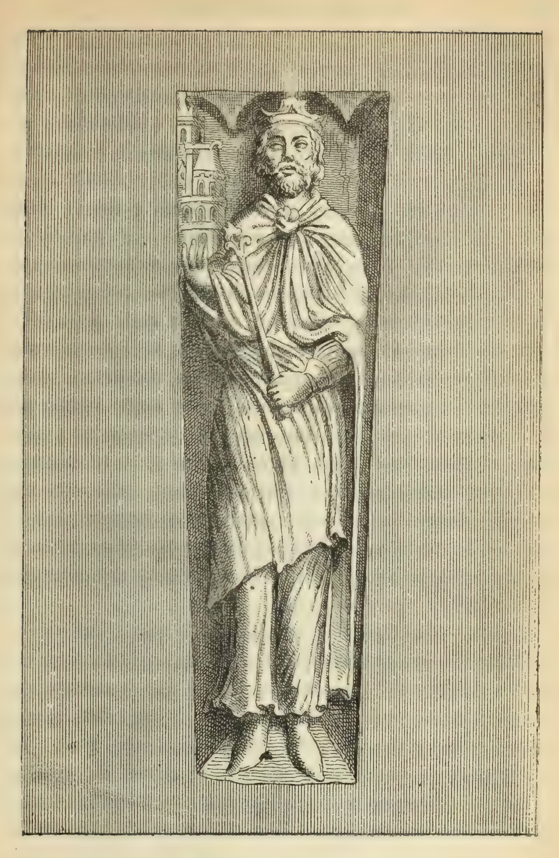


Fig. 9. — Childebert.

dirent les rois, à l'évêque de laiens, et lui dis que il vienne seurement parler à nous. » Le prudhomme alla à l'évêque et lui dit les paroles. Quand l'évêque fut venu devant les rois, le roi Childebert l'arraisonna et lui dit : « Pour ce que vous êtes chrétiens, et croyez en Celui qui est vrai Dieu, nous avons décidé que nous vous épargnerons, si vous voulez faire ce que nous vous requerrons. » Lors tourna sa parole à l'évêque et lui dit : « O toi évêque, qui es en cette cité en lieu de prélat, si tu nous veux bailler les reliques du bon martyr saint Vincent, qui en cette cité resplendit par sainte conversation de vie, et fut couronné martyr, si comme Germain, évêque de Paris notre cité, nous a plusieurs fois conté, et la pure vérité de plusieurs le témoigne, nous ôterons le siège de votre cité et vous laisserons vivre en paix. » L'évêque, sans plus attendre, leur apporta l'étole et la cotte de saint Vincent. Les rois les reçurent en grande dévotion ; lors levèrent le siège, selon ce qu'ils avaient promis. La province prirent et gastèrent et puis s'en retournèrent en France [1].

Le roi Childebert fit fonder au dehors des murs de Paris à la disposition et à la devise saint Germain, en l'honneur du benoît corps saint de monseigneur saint Vincent, une abbaye qui ore est appelée Saint-Germain des Prés. En cette église mit l'étole et la cote du glorieux martyr et moult grand partie de joyaux que il avait devant apportés de Toulete, comme calices d'or, textes d'évangile et croix d'œuvre merveilleuse.

1. Cf. Grég. de Tours, III, 29 ; il ne donne pas la dernière partie de ce récit.

§ 12. — MORT DE LA REINE CLOTILDE ET DU ROI THÉODEBERT.
(*Chron. de Saint-Denis*, II, 17. *Grég. de Tours*, III, 18.)

En ce accoucha la bonne dame la reine Clotilde d'une maladie dont elle mourut; ancienne de jours, morte fut en la cité de Tours; le roi Clotaire et le roi Childebert ses fils le corps firent apporter à Paris à grande procession, enterrer la firent delez son seigneur en l'abbaye où gît sainte Geneviève.

La reine Clotilde, dit saint Grégoire de Tours, fit preuve de si grandes vertus qu'elle était vénérée de tous. Elle ne cessa de répandre des aumônes, de passer toutes les nuits dans la prière et de donner l'exemple de la pureté et de toutes les vertus ; elle enrichit les églises, les monastères et tous les lieux saints. On ne la considérait plus comme une reine, mais comme une servante fidèle et dévouée au Seigneur. Ni la dignité royale de ses fils, ni l'ambition du siècle, ni le pouvoir ne l'entraînèrent à la perdition, et son humilité la conduisit à la grâce.

Lors alla saint Germain, évêque de Paris, encontre le roi Théodebert jusques à Châlons pour la besogne de l'église. Tant fut le prudhomme gracieux et plein du Saint-Esprit que le roi lui octroya sa requête. Au roi dénonça la fin de sa vie, aussi comme pure prophétie; car peu de jours après une fièvre le prit ainsi comme il venait à Reims. Avant que il trépassât donna aux bourgeois de Verdun VIII mille huches, que ils devaient chacun an, à la requête de saint Désiré, évêque de la cité (467). Ce roi fut bien pourvu

de belles paroles et de belles réponses à toutes gens. Moult aimait saint Mor, et tant qu'il lui octroya que il fonda une abbaye en une partie de son règne; en Poitou est situé ce moustier, si est appelé Glannefouele; rentes y donna assez [1].

Après lui régna un sien fils, qui eut a nom Théodebald : il fut abandonné à Dieu et à son service; moult aimait les prélats et les ministres de sainte Église; mais à sa gent restait cruel.

En son temps apparut au ciel un signe merveilleux; car une étoile vint si rudement parmi le firmament qu'elle se férit au cours de la lune. En cette année porta raisins une manière d'arbres qui est appelée sambucus, et les fleurs des arbres qui soulaient porter noirs grains firent grappes. En ce temps fut si grant froidure que les eaues portaient les gens. Les oisels furent si détruits de faim et de froidure que on les prenait sus aux mains sans nul engin. Ce roi Théodebald épousa Walderade, fille du roi de Lombardie; elle était serour de Wisigarde sa marâtre; son royaume gouverna huit ans, puis mourut (553).

1. Le règne de Théodebert mérite une mention spéciale pour les expéditions qu'il dirigea sur l'Italie : il promit simultanément son alliance à Vitigès, roi des Ostrogoths, un des successeurs de Théodoric, et à l'empereur Justinien Ier, qui lui disputait l'Italie. Il tailla en pièces les troupes des Ostrogoths, puis celles des Romains (539). Dans la Ligurie, il ravagea, soit par lui-même, soit par son lieutenant Bucelin, diverses parties de l'Italie. Mais il dut se retirer après avoir perdu par la disette et les maladies une partie de ses soldats. — Leutharis et Bucelin continuent sous Théodebald à guerroyer contre les Italiens.

A son oncle Clotaire laissa ses trésors et son royaume, car il n'eut nul enfant de son corps.

§ 13. — MEURTRE DE PARTHÉMIE, MINISTRE DE THÉODEBERT (547).

(*Chron. de Saint-Denis,* II, 17.)

En ce temps avaient les Francs cueilli en grande haine Parthémie. Ce Parthémie était moult puissant au palais de Théodebert, tandis comme il régnait. La cause pourquoi il fut si durement haï, ce fut pour ce que il avait le peuple grevé de treus, quand il était en son pouvoir; bien vit que il ne pourrait vers eux durer, qu'ils ne l'occissent, si il y demeurait longuement. Pour ce pria deux évêques que ils le prissent en sauf-conduit jusques en la cité de Trèves et qu'ils apaisassent le peuple. Ainsi comme ces évêques emmenaient Parthémie une nuit vint que il commença fortement à crier : « Haro, haro, secourez-moi vous qui entour moi êtes. » Ceux qui entour lui gisaient s'éveillèrent, et ils demandèrent ce qu'il avait; répondit qu'il avait vu en dormant Ausacne, qui moult soulait être son ami, et Papcanille sa propre femme, que il avait occis par jalousie et par mauvais soupçon, qui l'appelaient et disaient aussi comme à force: « Viens devant Dieu plaider à nous [1], pour ce que tu nous as occis sans raison. »

A Trèves vinrent les évêques qui Parthémie emmenaient, moult trouvèrent le peuple esmu contre

1. Contre nous.

lui ; assez se peinèrent de leur fureur apaiser, et de faire tout leur pouvoir qu'ils pardonnassent à Parthémie leur male volonté. Mais quand ils virent que ce ne leur valait néant, ils le menèrent à une église, en une huche le boutèrent, puis le couvrirent de courtines et des ornements du moustier. Le peuple de la cité vint tout esmu ; ils cherchèrent partout là où il le cuidèrent trouver. En ce qu'il s'en retournait aussi comme tout desvé de ce qu'il ne pouvait trouver, l'un de la tourbe dit : « Voyez ici une huche, en quoi notre adversaire n'a pas été quis. » Après ce mot retournèrent tous ; quand la huche fut ouverte, ils trouvèrent celui-ci dedans. Vilainement fut détiré et chassé hors. A une colonne fut fortement lié, tant le lapidèrent de pierres qu'il fut tout escervelé. Tout ainsi finit sa vie celui qui moult était vilain et plein de mauvais vices. Glouz était sus viandes, tantôt qu'il avait mangé prenait alors autres chaudes espèces pour plustost vuider son ventre et pour plustost manger après. Autres vilaines coutumes avait[1].

1. Cf. Grég. de Tours, III, 36.

IV

CLOTAIRE, LE SECOND ROI DE TOUS LES FRANCS (547-561). SAINTE RADEGONDE.

§ 1. — CLOTAIRE ÉPOUSE LES DEUX SOEURS.

(*Grég. de Tours*, III, 3.)

Voici comment Clotaire prit la sœur de sa femme. Il avait épousé Ingonde et n'aimait qu'elle, quand elle lui adressa cette prière : « Mon seigneur a fait de sa servante ce qu'il lui a plu ; il m'a appelée à lui. Que mon seigneur daigne mettre le comble à sa bonté et accorde un mari puissant et riche à ma sœur, votre servante comme moi, afin que rien ne m'humilie, et qu'au contraire, élevée par une nouvelle faveur, je puisse le servir avec encore plus d'attachement. » A ces paroles, le roi s'enflamma pour Arégonde, s'en vint à la villa qu'elle habitait et la prit en mariage. Ensuite il retourna vers Ingonde et lui dit : « J'ai songé à t'accorder la grâce que ta douceur m'a demandée, et, cherchant un homme riche et sage que je puisse unir à ta sœur, je n'en ai pas trouvé qui valût mieux que moi-même. Ainsi sache que je l'ai



Fig. 10. — Clotaire Ier.   Arégonde.

prise pour femme, ce qui, j'espère, ne te déplaira pas. » Alors elle lui dit : « Que ce qui paraît bon à mon seigneur soit fait ! Mais que ta servante ne vive sans la faveur du roi. »

§ 2. — EXPÉDITIONS DE CLOTAIRE CONTRE LES SAXONS (553).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 18.)

Le roi Clotaire fit crier et voulut établir que toutes les églises lui rendissent la tierce partie de leurs fruits; mais cet établissement fut cassé par la contradiction des évêques qui assentir ne voulaient.

Le roi appareilla ses oz pour ostoier contre les Sennes[1], qui par plusieurs fois étaient entrés en sa terre et la lui avaient fortement endommagée. Contre eux se combattit sur un fleuve qui est appelé Wisaire[2]; déconfits furent; puis retourna le roi par les Thuringiens. Pour ce que ils avaient été contre lui avec ses ennemis, toutes les terres que il trouva devant lui prit.

Les Sennes, qui déconfits avaient été en la devant dite bataille, rappareillèrent leur force pour la bataille renouveler. Le roi revint d'autre part à[3] tout son ost, tout appareillé d'eux recevoir. Mais pour ce que ils virent la force du roi, qui si grande

1. Il s'agit ici de la grande confédération des *Saxons*, qui occupaient le pays situé entre le Rhin, l'Elbe, la mer du Nord et la ligne des montagnes qui va de la forêt de Thuringe au Taunus.
2. Weser.
3. Avec.

était, ils mandèrent au roi miséricorde et pardon, et que désormais s'amenderaient envers lui et lui donneraient la moitié de toutes leurs choses, sans leurs femmes et leurs enfants, et bons otages pour ces convenances tenir. De cette offre eurent les Francs dépit ; pleinement la refusèrent et leur mandèrent que jà ne passeraient fors que par la bataille. Quand les Sennes virent que combattre leur convenait, ils mirent jus désespérance. Lors se combattirent par si grande force, que ils firent si grande occision des Francs que petit en demeura avec le roi, et ceux qui avec lui demeurèrent lui furent plus à compagnie de fuir que à secours de lui aider.

§ 3. — RÉVOLTE DE CRAMN CONTRE LE ROI CLOTAIRE SON PÈRE. — MORT DE CHILDEBERT (558).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 18.)

Ce roi Clotaire eut sept fils et une fille de diverses femmes desquelles les noms sont ici mis : Gontier, Childéric, Charibert, Gontran, Sigebert, Chilpéric, Cramn, et la fille fut appelée Closinde. D'Arégonde, la sœur d'Ingonde, engendra Chilpéric ; en une autre qui eut nom Gonsinde, fut Cramn engendré. Ce Cramn, que nous avons devant nommé, biau était de corps et léger de courage, en malice et en déloyauté n'avait point de pareil ; hardi était et appareillé à bataille. Son père lui avait son pouvoir baillé et l'avait envoyé en Aquitaine pour la province justicier. Lui, qui avait cœur deffrené et sans mesure, ne faisait pas comme fils de roi, mais comme tyran : car il était

plein de si grande cruauté que il destruisait la terre qu'il devait garder. Le roi, qui ouït les complaintes de ses féaux, lui manda par message que il retournât à lui, pour ce que il le voulait châtier et reprendre de son orgueil et de sa folie. Il ne voulut retourner à son père ; il alla à Paris au roi Childebert son oncle ; car il n'avait pas propos de retourner à son père le roi Clotaire ; et mêmement avait jà tant fait envers le roi son oncle, que il haïssait son frère et désirait sa mort. Ensemble firent conspiration contre lui ; Cramn lui jura sur saints que son père son mortel ennemi serait à tous les jours de sa vie. La démesurée félonie que ils avaient conçue en leur cœur eussent accomplie si ils avaient pu ; mais Dieu y mit empêchement, car le roi Childebert mourut avant. Après ce que Cramn se fut ainsi allié à son oncle, retourna-t-il en Aquitaine pour faire la malice que il avait empensée et pour prendre et saisir toute la terre de son père. Le roi Clotaire, qui moult fut courroucé de ce que son fils faisait, ne put pas aller après lui ; car il était encore embesogné de ses oz qu'il avait encontre les Sennes, mais il envoya partie de son ost et deux de ses fils : Gontran et Caribert. Ceux-ci murent et chevauchèrent tant qu'ils vinrent en Limousin; là tendirent leurs herberges sur un mont qui est appelé Noire Montagne ; à leur frère mandèrent que il rendît la terre que il avait prise, et il leur manda que si ferait il volontiers. Mais quand ils virent que il tardait à ce faire par malice, ils s'approchèrent de lui et ordonnèrent leur bataille pour combattre ; il revint d'autre part apprêté de ce même faire ; vents et orages les départirent.

Entre ces choses, Cramn, qui plein de malice fut, fit entendre à ses frères par personnes introduites que leur père était occis en la bataille des Sennes. Ceux-ci cuidèrent que ce fût voir ; ainsi s'appareillèrent et s'en allèrent en Bourgogne au plustôt qu'ils purent. Cramn, qui vit qu'ils s'en furent allés, alla après, la cité de Châlons prit, puis vint au château de Dijon. Aucuns clercs de la ville furent moult désireux de savoir quelle fortune lui devait advenir : deux livres posèrent sur l'autel de l'église, l'un fut des Évangiles, et l'autre des Épîtres saint Paul. Après ce que ils eurent fait oraison à Notre Seigneur, ils ouvrirent le livre des Évangiles, ils trouvèrent premier : « *Qui non audit verba mea assimilabitur viro stulto qui ædificavit domum suam super arenam.* » C'est-à-dire : « Celui qui ne veut pas entendre mes paroles ressemble à ce fou qui construit sa maison sur le sable. » Après ouvrirent le livre des Épîtres et trouvèrent ce vers : « *Cum dixerint : Pax et securitas, tunc repentinus veniet eis interitus.* » Ce qui signifie en français : « Quand ils auront dit : Paix et sécurité, lors les prendra soudainement la mort. » Lors entendirent assez que ces Écritures étaient dites pour Cramn.

Le roi Childebert, qui cuida bien que le roi Clotaire son frère avait été occis en la bataille, entra en Champagne la Raincienne, les proies prit, et ardit tout le pays. Les entreprises de Cramn furent tôt abaissées et venues à néant par la mort le roi Childebert : car une maladie le prit, dont par quoi il lui convint mourir. Mort fut ancien et plein de jours, quand

il eut régné quarante-neuf ans. Enterré fut en l'église Saint-Vincent, qu'il avait fondée par la main saint Germain évêque de Paris. Ses royaumes et ses trésors vinrent en la main le roi Clotaire son frère, car il n'avait nul hoir de son corps. En ce temps n'avait encore été dediée l'église de Saint-Vincent. Le roi Clotaire la fit dédier par monseigneur saint Germain en présence la reine Ultrogode, femme le roi Childebert, Crobergne et Crosinde ses cousines, et de moins hauts hommes qui présents furent à cette dédication. En cette journée donna le roi grans possessions à l'église Saint-Vincent et grans rentes et les confirma par son scel.

§ 4. — CRAMN, SA FEMME, SES ENFANTS, BRULÉS VIFS (559).
(*Chron. de Saint-Denis*, II, 19.)

Puisque Cramn vit que il eut perdu l'aide et le confort le roi Childebert, son oncle, qui mort était, il s'enfuit en Bretagne la petite chez Conabert[1], qui roi était de cette terre; en cette intention qu'il pût avoir secours de lui et rappareiller bataille contre son père. Ce roi Conabert avait épousé une moult haute dame; Calthé avait nom, fille était le duc Quillecaire d'Aquitaine. Ce duc fut fortement épouvanté des paroles du roi Clotaire, pour ce que il soutenait Cramn contre lui, si comme le roi lui mettait sus. Pour ce s'enfuit au moustier Saint-Martin de Tours. Ceux qui de par le roi furent là envoyés pour

1. Ou Conabre.

le prendre, le cuidèrent chasser hors du moustier, mais ils ne purent. Lors boutèrent le feu en l'église et l'ardirent et Quillecaire dedans. Mais le roi, qui restaurer voulut le dommage que il avait fait à saint Martin, refit faire l'église plus belle et plus noble que elle n'avait été devant, et la fit couvrir d'étain moult richement. Le roi, qui moult avait conçu grande envie contre son fils, rappareilla sa force de toute part, puis entra en Bretagne. Cramn, qui d'autre part avait retenu des Bretons en quanques il pouvait avoir de gent, à bataille revint contre lui et amena à son aide Conabert le roi de Bretagne et toute sa gent. Quand les deux oz furent venus au champ de la bataille, chacun tenta et essaya les cœurs de ses hommes; Cramn vit bien que les Bretons qu'il avait retenus à gages se tenaient en bonne foi et loyauté vers lui par les convenances qu'ils lui avaient mises; et le roi Clotaire, qui ne voulut pardonner à son fils son mautalent, vit d'autre part les siens appareillés de combattre. Lors jugèrent que la cause serait terminée par bataille et par armes. Mais le roi, qui s'était mis en la douteuse sort de fortune, fit avant cette oraison à Dieu en pleurs et en larmes : « Dieu Jésus-Christ qui seul connais les cœurs des hommes, je te prie que tu reçoives mes prières et sois droiturier juge de ma cause ; je suis certain que, toi qui toutes choses sais, connais la félonie de Cramn, mon fils, comment il a mis en oubli la grâce de la pitié naturelle, et comment il s'est élevé par armes, comme mortel ennemi, contre la vie de son père, et ce que il ne peut faire repentement et en trahison, il tente à

accomplir apertement et par armes, et en ce qu'il désire la mort d'un seul vieillard à ôter, il n'a pas doute à abandonner à perdition si grande multitude de peuple. Et certes je lui avais donné grande espérance de régner après moi, quand de ma volonté lui avais livré la cure de toute Aquitaine; mais il ne voulut pas tant attendre que ma vie fût finie, ains voulut mieux le règne conquerre par parricide et en espandant le sang de son père. Biau Sire Dieu, regarde donc du ciel, et juge selon droit et selon le jugement que tu fis jadis contre Absalon quand il se révolta aussi contre David son père. Je suis, ce me semble, le second David, si ne forligne pas en foi; il crut que le Rédempteur du monde viendrait, et je crois que lui-même est jà venu, et que il viendra un jour pour tout le monde juger. » Notre Sire ouït la prière Clotaire; car quand les batailles furent ajustées, et l'estour longuement duré, il surmonta ses ennemis et les chassa jusques à leurs nés que ils avaient garnies et appareillées sur le rivage, en cette intention que la fortune leur fût contraire, et qu'ils vissent la déconfiture, que ils vinssent là à garant. En



Fig. 11. — Clotaire Ier.

cette chasse fut occise la plus grande partie des Bretons. Cramn fut pris ainsi comme il emmenait sa femme et ses filles, pour ce que elles ne fussent prises. Tout maintenant que il fut amené devant son père, il fut étendu sur un banc et forment lié en une partie d'une petite maison. Avec lui fit le roi mettre sa femme et ses filles; puis fit bouter le feu dedans. Ainsi ardit Cramn et sa femme et ses filles et la maison tout ensemble. Telle vengeance prit le père de son fils, qui sa mort pourchassait. Il fut damné par le jugement sans pitié de son père pource que de toute pitié était vide, car je ne sais à qui il épargnât, quand à son père ne voulut épargner [1].

§ 5. — LA MORT DU ROI CLOTAIRE (561).
Chron. de Saint-Denis, II, 22.)

Volonté prit au roi Clotaire d'aller à Tours requerre les prières et les suffrages de monseigneur saint Martin; en humble et en dévote oraison demeura longuement. Il priait au confesseur et à tous les saints du paradis que ils priassent à Notre Seigneur que il pardonnât ses péchés; grans dons et nobles donna à l'église des saints et aux abbayes et leur donna abondamment rentes et possessions. En France retourna quand il eut fait son pèlerinage.

Un jour advint que il alla chasser en forêt pour soi déduire, si comme coutume est des Francs, qui plus volontiers si esbatent que autres gens; plus se tra-

1. Cf. Grég. de Tours, III, 16, 17, 18, 19, 20.

vailla que il ne put souffrir ; plus était allègre et vigoureux de cœur que il n'était de corps. Car il était de grand âge, et brisé des grans travaux et des grans peines que il avait eues en toute sa vie de guerrier ; et du grief que il eut en cette chasse, lui prit une fièvre continue trop outrageusement fort. En ce point que il était ainsi tourmenté de diverses passions de froideur, de chaleur, et que il retournait et tournait en son lit, et soupirait profondément comme cil qui était à grand mésaise de conscience pour ses péchés, commença à crier en telle manière : « Heu va, heu va! comme est grand et de merveilleuse puissance ce céleste roi, qui ainsi humilie et met au-dessous les plus puissans roi de la terre! »



Fig. 12. — Clotaire Ier.

Tandis comme il recensait telles paroles en grande repentance et en grande contrition, il rendit son esprit : son corps laissa à la

terre et son royaume à ses fieux, et cinquante et un ans régna noblement et puissamment, et toujours crût et mouteploia sa seigneurie jusques à la fin de sa vie. Quatre fils eut de son corps droits hoirs. Le premier eut nom Charibert, le second Gontran, le troisième Chilpéric et le quatrième Sigebert. Porté fut à Soissons et honorablement mis en sépulture en l'abbaye Saint-Médard, si comme il l'avait avant désiré; trente milles y avait et plus de là où il trépassa là où il fut porté. Ses quatre fils étaient présents, qui moult honorablement le firent porter toute la voie à grans processions de clercs et gens de religion, qui l'âme recommandaient à Notre Seigneur et faisaient ce qui à tel office appartenait [1].

§ 6. — VIE DE SAINTE RADEGONDE, CAPTIVE, REINE ET RELIGIEUSE.

(*Vie de sainte Radegonde de Venantius Fortunatus* [2].)

La bienheureuse Radegonde, de nation barbare et du pays de Thuringe, avait pour grand-père le roi Bissine, pour oncle Hermanfried, pour père le roi Berthaire. Elle ne resta que peu de temps avec ses parents. Car, dans une tempête barbare, le pays de Thuringe ayant été dévasté après une victoire des Francs, elle dut, comme le peuple d'Israël, émigrer loin de sa patrie; mais parmi les vainqueurs s'éleva une contestation pour savoir qui aurait la royale

1. Cf. Grég. de Tours, III, 21.
2. Voir à la fin du volume une notice sur Fortunat.

captive dans sa part de butin. Peu s'en fallut que deux rois (Clotaire et Thierry) n'en vinssent aux armes; mais ils transigèrent. Radegonde fut attribuée par le sort à Clotaire; celui-ci l'emmena à Œtias, villa royale du Vermandois, pour l'y faire élever. Au milieu d'autres travaux qui convenaient à son sexe, la jeune fille fut instruite dans les lettres. Quelques années après, Chilpéric l'épousa à Soissons (538).

Dieu voulant sans doute lui donner une occasion de vivre plus saintement, il arriva que son frère fut tué sans raison par l'ordre de Clotaire. Elle s'enfuit donc de la maison du roi et vint trouver saint Médart, le suppliant instamment de lui laisser recevoir l'habit religieux et de la consacrer à Dieu. Mais l'évêque, se rappelant la parole de l'apôtre : « Que celle qui est unie à un époux ne demande pas que ce lien soit dissous, » différait de lui faire prendre les vêtements monastiques. Des guerriers francs, envoyés à la poursuite de la fugitive, troublaient l'esprit du saint homme et cherchaient à l'entraîner loin de l'autel, pour qu'il ne donnât point le voile à l'épouse du roi, lui disant qu'il n'était pas possible que le pontife ravît au prince une reine qui était sa femme légitime. Sachant ce qui se passait, la reine revêt le vêtement des religieuses, s'avance vers l'autel et adresse à saint Médart ces paroles : « Si tu refuses de me consacrer, si tu crains les hommes plus que Dieu, souviens-toi que tu auras un jour à répondre devant le Pasteur de l'âme de sa brebis. » Cette adjuration retentit aux oreilles de l'évêque comme un coup de

foudre, et, mettant la main sur la tête de Radegonde, il la consacra diaconesse. La reine fit don de ses richesses aux pauvres, de ses parures et de ses bijoux aux églises, et, fuyant de monastère en monastère, arriva jusque dans la villa de Lais, entre Tours et Poitiers, que le roi lui avait donnée.

§ 7. — CLOTAIRE VEUT REPRENDRE SAINTE RADEGONDE.

(*Vie de sainte Radegonde, par la religieuse Baudonivia, sa compagne.*)

Entièrement attachée au service du Christ, Radegonde obtint du roi la permission de fonder à Poitiers un monastère : l'évêque Pientius et le duc Austrasius en firent construire les bâtiments. La sainte reine entra avec joie dans ce monastère, pour se soustraire aux vaines séductions du monde, y acquérir les ornements de la perfection chrétienne, et elle réunit autour d'elle une grande congrégation de jeunes filles vouées au service de l'Époux immortel. Elle fit élire une abbesse et se soumit avec tout ce qu'elle avait à son autorité, afin de suivre plus légèrement les traces du Seigneur et d'accumuler dans le ciel les biens auxquels elle renonçait dans ce monde.

Mais un jour le bruit se répandit que le roi voulait la reprendre et qu'il disait partout que c'était pour lui un grand malheur d'avoir laissé partir une si grande reine, et qu'il ne pourrait plus vivre si elle ne revenait avec lui. A cette nouvelle, la reine, pleine de terreur, se livra aux tortures d'un cilice plus dur que de coutume, qu'elle attacha à son corps délicat.

Le roi Clotaire se rendit en effet à Tours, sous prétexte de dévotions à accomplir, mais pour être plus près de Tours afin de reprendre la reine. Radegonde, l'ayant appris, écrivit à saint Germain, évêque de Paris, qui se trouvait avec le roi, une lettre qu'elle lui fit remettre par un envoyé nommé Proculus. Le saint homme, l'ayant lue, se jeta tout en larmes aux pieds du roi, devant le tombeau de saint Martin, et le supplia de ne point aller à Poitiers. Clotaire, rempli de douleur, vit bien que cette prière venait de la reine, et, repoussant les mauvais conseils qui lui avaient été donnés, jugeant d'ailleurs qu'il s'était rendu indigne de posséder plus longtemps cette reine, se jeta aux pieds de Germain et le supplia de demander en son nom le pardon de la reine.

Saint Germain vint donc à Poitiers, entra dans le monastère, se rendit dans un oratoire dédié à la Vierge Marie, se prosterna aux pieds de la reine, implorant son pardon pour le roi. Radegonde céda avec douceur à ses prières.

§ 8. — SAINTE RADEGONDE ET L'ÉVÊQUE MÉROVÉE.

(*Grég. de Tours*, X, 40.)

Durant le règne du roi Clotaire, la bienheureuse Radegonde demeura, ainsi que sa congrégation, soumise et obéissante aux précédents évêques; mais au temps de Sigebert, lorsque Mérovée fut parvenu à l'épiscopat, sainte Radegonde, excitée par sa foi et sa dévotion, et autorisée par lettres du roi Sigebert, envoya des prêtres en Orient pour y chercher des

morceaux du bois de la croix du Seigneur et des reliques des saints apôtres et autres martyrs. Ils partirent et rapportèrent ces reliques; lorsqu'ils furent de retour, la reine pria l'évêque de venir les placer dans le monastère, avec l'honneur qui leur était dû et en grande solennité. Mais lui, sans avoir égard à sa demande, monta à cheval et s'en alla à sa villa. Alors la reine envoya de nouveau vers le roi Sigebert pour le prier de commander à un évêque de venir déposer ces reliques dans le monastère avec les honneurs convenables, conformément au vœu qu'elle en avait fait. Il désigna pour cette fonction le bienheureux Euphrone, évêque de Tours, qui, s'étant rendu à Poitiers avec son clergé, porta, en l'absence de l'évêque du lieu, les reliques dans le monastère au milieu de chants solennels, de l'éclat des cierges et du parfum de l'encens. Dans la suite, la bienheureuse Radegonde chercha souvent à se réconcilier avec son évêque, mais sans pouvoir y parvenir; forcée par la nécessité, elle se rendit en la ville d'Arles, avec l'abbesse qu'elle avait instituée. Là, elles embrassèrent la règle de saint Césaire et sainte Césarie, et, ne pouvant obtenir que celui qui aurait dû être leur pasteur s'occupât de les défendre, elles se mirent sous la protection du roi. De là s'élevèrent des différends qui s'aigrirent de jour en jour, jusqu'au temps où sainte Radegonde passa de ce monde dans l'autre. Après sa mort, l'abbesse demanda de nouveau à vivre sous l'autorité de son évêque. Celui-ci voulut d'abord refuser; mais ensuite, par le conseil des siens, il promit de leur servir de

père, comme cela était convenable, et de prendre leur défense lorsqu'elles en auraient besoin; en sorte

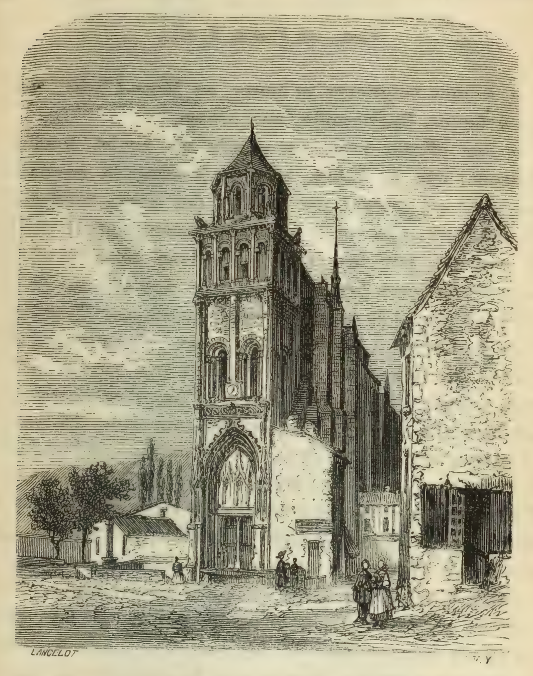


Fig. 13. — Sainte-Radegonde de Poitiers, église commencée au VIe siècle.

que, s'étant rendu vers le roi Childebert, il en obtint un diplôme pour gouverner régulièrement ce monastère comme ses autres paroisses.

§ 9. — LETTRE ADRESSÉE PAR LA BIENHEUREUSE RADEGONDE AUX ÉVÊQUES DE SON TEMPS.

(*Grég. de Tours*, X, 42.)

« A mes seigneurs et pères en Jésus-Christ, tous les évêques, Radegonde, pécheresse.

« Les efforts pour accomplir un projet louable doivent, dès le début, réussir, lorsque la connaissance en est portée aux oreilles des pères, médecins et pasteurs, afin qu'ils y interviennent autant qu'ils le peuvent, par les conseils de leur autorité et le secours de leurs oraisons. Délivrée des chaînes de la vie séculière, j'ai passé volontairement, par l'inspiration du Christ, à la règle religieuse, m'appliquant de toutes les forces de mon esprit à me rendre utile aux autres; j'ai élevé et disposé, par l'institution et les bienfaits du très excellent seigneur le roi Clotaire, le monastère de filles de la ville de Poitiers, et l'ai doté de tout ce que m'avait accordé la munificence royale. J'ai imposé à cette congrégation la règle sous laquelle vécut sainte Césarie, règle recueillie de l'institution des saints Pères, par les soins du bienheureux Césaire, évêque d'Arles; du choix de notre congrégation, j'ai institué abbesse notre sœur Agnès, que j'avais instruite et élevée comme ma fille dès son plus jeune âge, et je me suis astreinte désormais à lui obéir après Dieu. Conformément aux règles apostoliques, moi et mes sœurs avons remis entre ses mains, par des chartes, tout ce que nous possédions en ce monde, sans rien conserver pour nous, en entrant dans le monastère,

Mais comme la durée et le terme de la vie de l'homme sont des choses incertaines, comme plusieurs s'empressent davantage à servir leurs volontés que les volontés divines, conduite par le zèle de Dieu, je vous conjure que si, après ma mort, ce que je ne crois pas qu'il arrive, quelque personne, soit l'évêque du lieu, soit un délégué de l'autorité du prince, ou quelque autre que ce fût, tentait de porter le trouble dans la congrégation, voulait violer la règle ou instituer une autre abbesse que ma sœur Agnès, consacrée par la bénédiction du bienheureux Germain, en présence de ses confrères; ou s'il s'élevait dans la communauté même des murmures, pour obtenir quelque changement, ce qui ne saurait arriver; ou bien si une personne quelconque prétendait prendre sur le monastère et sur ses affaires plus d'autorité que n'en auraient eu durant ma vie les évêques, ses prédécesseurs, ni aucune autre personne; si quelqu'un contre la règle tentait d'enlever au monastère quelqu'une des choses qui m'ont été conférées par mon très excellent seigneur Clotaire ou mes très excellents seigneurs les rois, ses fils, et dont j'ai transféré la propriété au monastère, d'intervenir après Dieu dans cette occasion, et de priver de votre faveur les spoliateurs et ravisseurs des pauvres, afin que, grâce à votre protection, personne ne puisse parvenir à altérer notre règle, ni envahir les biens du monastère. Je vous conjure aussi, lorsque Dieu voudra retirer de ce monde notre susdite dame et sœur Agnès, que notre congrégation élise à sa place une abbesse agréable à Dieu et à nos sœurs, gardant notre règle

et ne se relâchant en rien du but de sainteté que nous nous sommes proposé; car elle ne doit être changée jamais, ni par sa volonté, ni par la volonté



Fig. 14. — Tombeau de sainte Radegonde à Poitiers.

de personne. Je vous le demande aussi, très saints pontifes et très excellents seigneurs rois, et vous tous peuples chrétiens, je vous en conjure par la foi catholique dans laquelle vous avez été baptisés, et par les églises que vous avez sous votre garde; lorsque Dieu voudra me séparer de la lumière de ce monde, que mon corps soit enseveli dans la basilique que nous avons commencé à élever en l'honneur de sainte

Marie, mère du Seigneur, et dans laquelle reposent déjà plusieurs de nos sœurs; je le demande, qu'elle soit achevée ou non. Que si quelqu'un voulait ou tentait d'en agir autrement, que, par l'intercession de la croix du Christ et de la bienheureuse Marie, il encoure la vengeance divine, et que, par votre intervention, j'obtienne un coin pour être ensevelie dans cette basilique auprès de mes sœurs de la congrégation. »

V

LES MŒURS ET COUTUMES[1].

§ 1. — LES FRANCS AU Ve SIÈCLE. — LEUR ASPECT. LEUR COSTUME. — LEURS ARMES.

(*Sidoine Apollinaire. Panég. de Majorien.*)

Du sommet de la tête au front descend leur blonde chevelure, tandis que la nuque reste à découvert ; dans leurs yeux mêlés de vert et de blanc roule une prunelle couleur d'eau; leur visage sans barbe n'offre que des touffes arrangées avec le peigne. Des habits étroits tiennent serrés les membres vigoureux de ces guerriers d'une haute stature ; de courtes tuniques laissent paraître leurs jarrets ; un large baudrier presse leurs flancs aplatis. Lancer au travers des airs la rapide francisque, mesurer de l'œil l'endroit qu'ils sont sûrs de frapper, imprimer à leurs boucliers un mouvement circulaire, c'est un jeu pour eux, aussi bien que de devancer leurs piques par l'agilité de

1. On a réuni sous ce titre différents épisodes et documents de nature à initier par des traits frappants aux mœurs de l'époque dont traite ce volume.

leurs sauts et d'atteindre l'ennemi avant elles. Dès leurs tendres années, ils sont passionnés pour les combats. Si le nombre de leurs ennemis ou le désavantage de la position les fait succomber, la mort seule peut les abattre, jamais la crainte. Ils restent invincibles, et leur courage semble leur survivre au delà même de la vie[1].

§ 2. — UNE NOCE FRANQUE, SOUS LE ROI CLODION, DISPERSÉE PAR LES ENNEMIS.

(Sidoine Apollinaire. Panég. de Majorien.)

Dans le pays découvert des Atrébates[2], que Cloio[3] le Franc avait envahi, venaient aboutir divers chemins resserrés par un défilé ; ensuite, on voyait le bourg Héléna formant un arc, puis on trouvait une rivière traversée par un pont construit en planches. Majorianus, alors chevalier, combattait à la tête du pont. Voilà qu'on entend résonner sur la colline prochaine les chants d'un hymen que célébraient les Barbares, dansant à la manière des Scythes; deux époux à la blonde chevelure s'unissaient alors. Majorianus, comme on le rapporte, défit les Barbares. Son casque retentissait sous les coups, et les lances étaient repoussées par sa cuirasse aux mailles épaisses, jusqu'à ce qu'enfin l'ennemi plie, se débande et prend la fuite. Vous eussiez vu errer à l'aventure

1. Voir la notice sur Sidoine Apollinaire à la fin du volume.
2. L'Artois.
3. Clodion.

sur des chariots les brillants apprêts de l'hymen barbare; on emportait çà et là des plats et des mets, puis des bassins couronnés de fleurs. Tout à coup le combat redouble, et Bellone plus ardente brise le flambeau nuptial; le vainqueur s'empare des essèdes[1] et de la nouvelle épouse. Le fils de Sémélé ne mit pas plus promptement en déroute les monstres de Pholoé ni les Lapithes de Péléthronium, lorsque les femmes de Thrace, enflammées par les orgies, appelèrent Mars et Cythérée, se servirent de mets sanglants pour commencer le combat, se firent une arme de vases remplis de vin, et qu'au plus fort de la mêlée le sang des Centaures souilla le mont Othys, en Macédoine.

§ 3. — MARIAGE D'UN JEUNE CHEF BURGONDE.
(*Sidoine Apollinaire.*)

Sidonius à son cher Domitius salut!

Toi qui aimes tant à voir des armes, des troupes et des guerriers, quel plaisir tu aurais goûté si tu avais vu Sigismer, jeune prince du sang royal, paré comme ont coutume de l'être, dans sa nation, un nouvel époux ou un homme qui va faire la demande d'une femme, se rendre au prétoire de son beau-père! Il était précédé et suivi de plusieurs chevaux superbement harnachés et tout couverts de pierreries étincelantes; mais ce qui, dans cette pompe, méritait le plus de fixer l'attention, c'était le jeune prince marchant lui-même à pied au milieu de ceux qui

1. Chariot découvert, à deux chevaux.

le devançaient ou qui le suivaient : il était revêtu d'écarlate, éblouissant d'or, couvert de soie d'une éclatante blancheur; le contour de sa chevelure, le vermeil de ses joues, le teint de sa peau, tout répondait à sa riche parure. L'aspect des petits rois et des officiers qui l'accompagnaient inspirait la terreur au sein même de la paix; leurs pieds étaient entièrement enfermés dans des bottines attachées au-dessus du talon et revêtues d'un poil rude; leurs genoux, leurs jambes et leurs mollets étaient découverts. Ces guerriers avaient, en outre, des habits très hauts, serrés et de diverses couleurs, qui descendaient à peine à leurs jarrets saillants; les manches de leurs habits ne couvraient que le haut du bras; leurs sayes de couleur verte étaient bordées d'écarlate, et leurs épées suspendues à leurs épaules par des baudriers qui leur serraient les côtés; ils portaient des robes fourrées, retenues par une agrafe. Ce qui servait à leur parure servait aussi à leur défense; leur main droite était armée de piques à crochet et de haches qui se lancent; leur bras gauche était ombragé par des boucliers dont les bords étaient d'argent et la bosse dorée; la lumière en faisait ressortir la richesse et le travail; enfin, tout se trouvait disposé de telle sorte que, dans une cérémonie nuptiale, on étalait une pompe non moins digne de Mars que de Vénus. Mais à quoi bon de plus grands détails? A un tel spectacle, il n'a manqué que ta présence. En voyant que tu étais privé de voir ce qui te charme si fort, j'ai ressenti alors la peine que te causera le regret de n'avoir pas été là. Adieu!

§ 4. — MOEURS DE L'ÉPISCOPAT. — UNE ÉLECTION D'ÉVÊQUE.
(*Sidoine Apollinaire à Domnulus.*)

Je ne puis tarder plus longtemps à te faire partager notre grande joie, puisque tu désires savoir ce que notre père en Christ, le pontife Patiens, a fait, à Châlons, avec sa religion et sa fermeté accoutumées. Il arriva en cette ville en partie précédé, en partie accompagné des évêques de la province, réunis pour donner un chef à l'Église de ce municipe, chancelante dans sa discipline depuis la retraite et la mort du trop jeune évêque Paul. L'assemblée de clercs trouva dans la ville des factions diverses, des intrigues privées, qui se forment toujours au détriment du bien public et qu'avait excitées un triumvirat de compétiteurs. L'un deux, privé d'ailleurs de toute vertu, étalait l'illustration d'une race antique; un autre, nouvel Apicius, se faisait appuyer par les applaudissements et les clameurs de bruyants parasites gagnés à l'aide de sa cuisine; un troisième s'était engagé, par un marché secret, s'il parvenait au but de son ambition, à livrer les domaines de l'Église au pillage de ses partisans.

Le saint Patiens et le saint Euphronius, qui, dédaignant toute haine et toute faveur, étaient les premiers à soutenir fermement et rigidement le plus sage avis, reconnurent bientôt l'état des choses. Ils tinrent d'abord conseil avec les évêques leurs collègues, avant de rien manifester en public; puis, bravant les cris d'une tourbe de furieux, ils imposèrent

tout à coup les mains, sans qu'il se doutât de rien et formât aucun vœu pour être élu, à un saint homme nommé Jean, recommandable par son honnêteté, sa charité et sa douceur. Jean a été d'abord lecteur et a servi à l'autel dès son enfance; puis, à la suite de beaucoup d'années et de travail, il est devenu archidiacre. Longtemps retenu dans ce grade ou ce ministère, à cause de son talent, il n'a pu être élevé en dignité, parce qu'on ne voulait pas le décharger du soin des affaires ecclésiastiques. Il était donc prêtre du second ordre, et, au milieu de ces factions si acharnées, personne n'exaltait par ses louanges un homme qui ne demandait rien; mais personne aussi n'osait accuser un homme qui ne méritait que des éloges. Au grand étonnement des factions, à l'extrême confusion des méchants, aux acclamations des gens de bien, et sans que personne osât ou voulût réclamer, nos évêques l'ont consacré leur collègue.

§ 5. — CHARITÉ DE L'ÉVÊQUE MAXIMUS.

(*Sidoine Apollinaire à Turnus.*)

Turpion, ton père, homme tribunitien, avait emprunté, si tu te le rappelles, de Maximus, officier du palais, une somme d'argent, et pour nantissement, pour garantie, n'avait déposé aucun objet précieux, n'avait engagé aucune terre; mais, ainsi que le prouve le billet, les intérêts sont d'un centième; puis, accumulés pendant deux lustres, ils ont égalé le capital. Or, comme ton père, voisin de la mort, succombait à la maladie, que l'autorité publique le

pressait vivement, malgré son état de souffrance, de payer la dette, et qu'il ne pouvait plus résister aux importunes sollicitations des exécuteurs, dans son désespoir, il me commanda par lettres, lorsque je partais pour Toulouse, d'obtenir avec mes prières que votre créancier lui accordât du moins quelque délai. Je cédai aussitôt à sa demande, parce que je ne connaissais pas seulement Maximus, mais que j'avais encore avec lui d'anciennes liaisons d'hospitalité. Je me détournai donc volontiers de la route pour aller voir cet ami, quoique sa *villa* fût éloignée de la voie publique de plusieurs milles.

Quand j'arrivai, il vint lui-même au-devant de moi. Je lui avais vu jusque-là le corps droit, la démarche aisée, la voix libre, le visage ouvert; mais alors sa démarche était bien différente de celle d'autrefois. Son extérieur, son allure, sa modestie, sa candeur, sa parole, tout respirait la religion. Il avait les cheveux courts, la barbe longue, des sièges à trois pieds seulement, des portières d'étoffe de Cilicie; point de plume à son lit, point de pourpre sur sa table; il recevait d'une manière honnête mais frugale, et l'on servait à ses repas moins de viandes que de légumes. S'il y avait quelque mets délicat, c'était non pour lui, mais pour ses hôtes. Lorsque nous nous levâmes de table, je demandai tout bas aux assistants quel genre de vie des trois ordres il avait embrassé, s'il était moine, clerc ou pénitent. On me répondit qu'il était depuis peu chargé de l'épiscopat, où l'affection de ses concitoyens l'avait élevé malgré lui. Lorsque le soir fut venu, pendant

que les esclaves et les chiens s'occupaient à faire rentrer les animaux, je lui demandai un entretien secret; il me l'accorda. Je l'embrasse aussitôt, je le félicite d'abord de son élévation; ensuite, j'en viens aux prières. Je lui expose la demande de notre cher Turpion, je fais valoir ses besoins, je déplore l'extrémité où il est, ajoutant que ce qui semblait le plus dur à ses amis affligés, c'était de le voir mourir avec des dettes. Je le prie de se rappeler sa profession nouvelle, son ancienne amitié, et d'arrêter, en accordant quelque sursis, les barbares poursuites des exécuteurs qui le pressaient à toute outrance; et, si le malade venait à mourir, de vouloir bien accorder aux héritiers toute l'année du deuil sans les inquiéter; si Turpion recouvrait la santé, ce que je désirais fort, de lui donner, après une maladie qui avait épuisé ses forces, le temps de se rétablir.

Je suppliais encore, lorsque soudain cet homme de charité se prit à pleurer abondamment, non point sur le délai du payement de sa dette, mais sur le danger où se trouvait son débiteur. Puis, mettant un frein à ses sanglots : « A Dieu ne plaise, dit-il, qu'étant clerc, j'exige d'un malade ce que j'aurais à peine exigé d'un homme sain, lorsque j'étais séculier! J'aime tellement les enfants de Turpion, que, s'il arrive à cet ami quelque chose de fâcheux, je ne leur demanderai que ce qui convient au devoir de ma profession. Écris-leur donc, à ces enfants inquiets; puis, afin qu'ils comptent davantage sur ce que tu leur demanderas, j'écrirai aussi que, quelle que soit l'issue de la maladie, et nous désirons la voir

arriver à bonne fin, je leur accorde un an de délai et leur remets la moitié du total, formée des intérêts, me contentant de la somme prêtée. »

Je rendis à Dieu de très grandes actions de grâces; je fis à mon hôte de grandes félicitations de ce qu'il aimait ainsi et sa renommée et sa conscience, assurant à mon ami qu'il envoyait devant lui au ciel ce qu'il vous remettait, et qu'il achetait le royaume d'en haut en ne vendant point des bienfaits terrestres.

§ 6. — L'ESCLAVAGE ET LA DOMESTICITÉ AU VIe SIÈCLE.
(*Chron. de Saint-Denis*, II, 8.)

Le roi Théoderic et le roi Clotaire, qui frères étaient, se trouvaient conjoints par nature; mais ils étaient désunis par discorde et par haine. Maints mouvements et maintes assemblées firent l'un contre l'autre, mais toutes fois pacifièrent ensemble. Cette concorde ne dura pas moult longuement qu'elle ne fût brisée par la perversité d'aucuns mauvais hommes qui s'esjouissent des mutations des choses, quand ils les voient souvent advenir. De quoi il advint que les otages qui étaient donnés de part et d'autre pour la confirmation de la paix, nés et instruits de hautes gens, furent vendus en servitude, entre lesquels Attalus, un noble enfant et instruit de grand lignage, fut vendu à un barbarin de la cité de Trèves. Cet Attalus était neveu de saint Grégoire, l'évêque de Langres, qui moult était dolent de lui. Ses messagers envoya à Trèves à celui qui son neveu

tenait en servitude. Cet homme était l'un des plus grands et des plus riches de la cité. Quand ils parlèrent à lui de l'enfant racheter, il répondit : « Cet enfant, qui est de si grand lignage, ne m'échappera mie, si je n'ai dix livres d'or pour sa rançon. » Ceux-ci retournèrent à leur seigneur et lui portèrent la réponse. Lors se présenta avant un sien queux, qui lui appareillait ses viandes ; il avait nom Lyon ; à l'évêque dit ainsi : « Sire, laissez-moi aller, et je pense que je délivrerai l'enfant avec l'aide de Dieu. » L'évêque s'y accorda moult volontiers. Quand Lyon fut à Trèves venu, il vint à un homme du pays et lui dit que il le vendît au seigneur de cet enfant, comme son propre serjant, et le prix retînt à soi en guerredon de cette bonté. Cet homme s'y accorda volontiers pour son profit ; car le prix de ce marché monta douze besants. Celui qui Lyon avait acheté, lui demanda quel mestier il savait. « Je suis, dit-il, si bon queux, que nul n'est meilleur de moi. Lors lui commanda que il appareillât un manger tel que tous ses amis, qui avec lui devaient manger le dimanche, le tinssent à merveille. Lyon, qui moult fut curieux de bien faire la besogne, lui fit un manger de poucins tel que tous ceux qui en goûtèrent dirent que oncques mais, même à la table le roi, n'avaient mangé de si bonne viande, ni si bien appareillée. Pour cette chose le reçut son sire à si grand amour, que le fit seigneur de tout son cellier et de son hôtel ; et il entendit à lui servir au mieux et au plus loyalement que il put. Un an après advint que Lyon alla jouer ès près, où cet Attalus le neveu de l'évêque gardait

les chevaux de son seigneur; quand ils eurent tourné le dos les uns les autres, pour ce que on n'aperçut qu'ils parlassent ensemble, il dit à l'enfant Attalus : « Il est désormais temps que nous pensions à retourner en notre pays. Quand tu reviendras donc encore à la nuit, que tu ramèneras les chevaux, garde que tu ne sois endormi, avant que tu aies appareillé notre erre au mieux que tu pourras quand tu orras que je t'appellerai. » Le soir advint que Lyon accompagnait le gendre de son seigneur à son hôtel, et que celui-ci lui dit en jouant : « Dis-moi, valet, si tu as encore pourvu en quelle nuit tu bées à retourner en ton pays. » Et Lyon répondit comme par moquerie, mais toutes fois lui dit il vrai, que en cette même nuit, pourvu que Dieu l'en voulût aider. Cil lui répondit donques après : « Je veux, dit-il, donques que mes serjants me gardent mieux que ils ne soulent, afin que tu n'emportes rien du mien hôtel. » Quand ce vint après le premier somme, Lyon alla à l'enfant et lui demanda s'il n'avait point d'épée; il dit que non. Lors alla Lyon au chevet de son seigneur, prit son épée et son bouclier. Le sire qui bien l'ouït demanda que ce était. « Je suis, dit-il, qui vais éveiller Attalus pour les chevaux mener ès près, qui dort si fortement que il semble qu'il fût ersoir ivre. » Puis s'en alla à l'enfant; quand il eut pris aucuns garniments qui leur étaient nécessaires, ils montèrent sur deux bons chevaux, puis chevauchèrent trois jours et trois nuits sans boire et sans manger. Tant errèrent que ils vinrent à un fleuve qui est appelé Meuse; là furent détenus et perdirent leurs

chevaux, mais toutes fois passèrent-ils outre à toute peine. Quand ils eurent l'eau passée, ils trouvèrent un arbre chargé de fruits, assez en cueillirent, et bien s'en saoulèrent en allant. Une nuit advint ainsi, comme ils erraient, qu'ils ouïrent bruit de chevaux qui après eux accouraient. Lors dit Lyon à l'enfant : « Baissons-nous vers terre que nous ne soyons vus. » Ils se tapirent derrière le tronc d'un arbre qui près d'eux était ; mais en même temps sortirent leurs épées pour eux défendre, si besoin était. Ceux qui après eux chevauchèrent, s'arrêtèrent là endroit pour leurs chevaux reposer ; lors dit l'un à l'autre : « Hâtons-nous que ces larrons ne s'enfuient ; certes si je les puis trouver, je prendrai l'un parmi la gueule, et l'autre occirai de mon épée. » Celui qui ce disait était leur sire même. A ces mots heurtèrent chevaux des éperons et passèrent outre. Les autres se remirent au chemin, et errèrent tant que ils vinrent à Reims, cette nuit même ; là les reçut un prêtre qui estait nommé Paulerlius : deux jours les retint en son hôtel pour repos dont ils avaient bien mestier; pùis s'en allèrent à Langres à l'évêque Grégoire, qui moult fut liès de leur venue. A Lyon son bon serjant donna terres, et l'affranchit et lui et sa femme et ses enfants en guerredon de son bon service [1].

1. Cf. Grég. de Tours, III, 15 ; II, 8.

§ 7. — CONSTITUTION DU ROI CHILDEBERT RELATIVE A L'ABOLITION DES RESTES DE L'IDOLATRIE ET A LA CÉLÉBRATION DES FÊTES (554)[1].

Nous croyons devoir à Dieu qui nous est propice, à notre propre gloire, et au salut de nos peuples de faire en sorte que le peuple chrétien abandonne le culte des idoles et rende au Dieu à qui nous avons promis notre foi entière, une adoration pure de tout mélange. Et comme il est nécessaire que le peuple qui n'observe point à cet égard, comme il le doit, le précepte des prêtres, soit redressé par notre autorité, nous avons ordonné d'envoyer en tous lieux la présente charte en vertu de laquelle nous ordonnons que quiconque, en ayant reçu l'avis, n'aura pas aussitôt abattu sur son champ les simulacres et idoles élevés au démon par les hommes, ou aura empêché les prêtres de le faire, ne pourra, si le fait a été attesté, être relâché avant d'avoir comparu par-devant nous. C'est à nous qu'il appartient de décider de quelle façon l'injure faite à Dieu sera punie. Jusqu'à nous est arrivée cette plainte que de nombreux acrilèges, par lesquels Dieu est offensé, se commettent dans le peuple ; on passe des nuits sans sommeil, au milieu de l'ivresse, des bouffonneries et des chants ; des danseuses vont par les villes, même les jours saints, comme à Pâques, à Noël et autres fêtes ; comme il est reconnu que ce sont des offenses à Dieu, nous défendons partout qu'il en soit ainsi.

1. Dom Bouquet, *Hist. de Fr.*, t. IV, p. 114.

Quiconque, après une réprimande des prêtres même après la présente ordonnance, aura osé commettre ces sacrilèges, si c'est une personne de condition servile, recevra cent coups de fouet. Si c'est une personne de condition libre, ou d'un rang plus élevé, elle sera condamnée à une pénitence, afin que ceux qui ne tiennent pas compte d'avertissements salutaires, souffrent dans leur corps de châtiments capables de les ramener, comme il est désirable, à a raison.

§ 8. — PRÉAMBULE DE LA LOI SALIQUE.

L'illustre nation des Francs, qui proclame Dieu son auteur, forte sous les armes, profondément sage au conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulières, hardie, agile et rude au combat, récemment convertie à la foi catholique et pure de toute hérésie, cherchant sous l'inspiration de Dieu la clef de la sagesse, désirant une justice conforme à la nature de ses mœurs, observant les règles de la piété, ont édicté la *loi salique* les grands de cette nation qui étaient alors chargés de son gouvernement. On en choisit quatre entre tous savoir : *Wisogast*, *Bodogast*, *Salogast*, *Wendogast*, dans les contrées appelées *Salogheve*, *Bodogheve* et *Windogheve*. Ils se rassemblèrent pendant trois *malls* consécutifs ; et, après avoir discuté avec soin les principes des choses et traité de chacune en particulier, ils rendirent leurs décisions de la manière qui suit. Mais lorsque, par la grâce de Dieu, Clovis le Chevelu, le beau et illustre

roi des Francs, eut le premier reçu le baptême catholique, tout ce qui se trouva contraire au christianisme dans le pacte fut amendé et corrigé par le puissant roi Clovis. Vive le Christ, qui aime les Francs ! Qu'il conserve leur royaume ! qu'il remplisse leurs chefs des lumières de sa grâce ! qu'il protège leur armée ! qu'il fortifie leur foi ! que Jésus-Christ, le maître souverain des maîtres de la terre, leur accorde dans sa bonté les joies et les félicités de la paix ! Car c'est la nation qui, forte et courageuse, a, par ses armes, secoué de sa tête le joug intolérable des Romains et qui, après avoir reçu la grâce du baptême, a couvert richement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs que les Romains ont brûlés par le feu, massacrés par le fer, décapités ou jetés en proie aux bêtes féroces [1].

§ 9. — RÉSUMÉ DE LA LOI SALIQUE.

La loi salique traite de toutes choses, du droit politique, du droit civil, du droit criminel, de la procédure civile, de la procédure criminelle, de la police rurale, et pêle-mêle, sans aucune distinction ni classification.

Quand on regarde de près au contenu de cette loi, on s'aperçoit que c'est essentiellement une loi pénale,

1. La loi des Francs saliens a été sans doute rédigée une première fois avant la conquête du bassin de la Seine. Elle a été l'objet de plusieurs rédactions postérieures dont l'une remonte peut-être à l'époque de Clovis.

que le droit criminel y tient presque toute la place. Le droit politique n'y apparaît qu'indirectement et par allusion à des institutions, à des faits qui sont regardés comme établis et que la loi n'a aucun dessein de fonder. Sur le droit civil, elle renferme quelques dispositions plus précises.

C'est un code pénal. On y compte 343 articles de pénalité, et 65 seulement sur tous les autres sujets.

Les délits prévus dans la loi salique se classent presque tous sous deux chefs, le vol et la violence contre les personnes. Sur 343 articles de droit pénal, 150 se rapportent à des cas de vols, et dans ce nombre 74 articles prévoient et punissent les vols d'animaux, savoir : 20, les vols de cochons; 16, les vols de chevaux; 13, les vols de taureaux, bœufs et vaches; 7, les vols de brebis et de chèvres; 4, les vols de chiens; 7, les vols d'oiseaux, et 7, les vols d'abeilles. La loi entre à ce sujet dans les plus minutieux détails : le délit et la peine varient selon l'âge, le sexe, le nombre des animaux volés, le lieu et l'époque du vol, etc.

Les cas de violence contre les personnes fournissent 113 articles, dont 30 pour le seul fait de mutilation, également prévu dans toutes ses variétés; 24 pour violences envers les femmes, etc.

Cette législation, qui révèle des mœurs violentes, brutales, ne contient point de peines cruelles; elle semble porter à la personne et à la liberté des hommes libres au moins, un singulier respect; car, dès qu'il s'agit d'esclaves et même de colons, la cruauté brutale reparaît, la loi abonde en tor-

tures et en supplices; mais pour les hommes libres, Francs et même Romains, elle est d'une extrême modération. Quelques cas seulement de peine de mort; encore peut-on toujours s'en racheter. Point de peines corporelles, point d'emprisonnement. L'unique peine écrite, à vrai dire, dans la loi salique, est la composition, *Wehrgeld*, *Widrigeld*, c'est-à-dire une certaine somme que le coupable est tenu de payer à l'offensé ou à sa famille. Au *Wehrgeld* se joint, dans un assez grand nombre de cas, ce que les lois germaines appellent le *Fred*, somme payée au roi ou au magistrat, en réparation de la violation de la paix publique; c'est l'amende. A cela se réduit le système pénal de la loi.

Quant à la procédure criminelle, au mode de poursuite et de jugements des délits, la loi salique est presque silencieuse; elle prend les institutions judiciaires comme un fait et ne parle ni des tribunaux, ni des juges, ni des formes de l'instruction. On rencontre, çà et là, sur les assignations, la comparution en justice, les obligations des témoins et des juges, l'épreuve par l'eau bouillante, etc., quelques dispositions spéciales, ou quelques allusions.

Voici ce qu'on peut en tirer au point de vue des formes judiciaires et de l'application du droit : quand l'offenseur, sur l'assignation de l'offensé, paraissait dans le *mall* ou assemblée des hommes libres, devant les juges (*comtes, rachimbourgs, ahrimans*, etc.), appelés à prononcer, la question qui leur était soumise était de savoir ce qu'ordonnait la loi sur le fait allégué : on ne venait point débattre

devant eux la vérité ou la fausseté du fait ; on accomplissait devant eux les conditions par lesquelles ce premier point devait être décidé ; puis, selon la loi sous laquelle vivaient les parties, ils étaient requis de déterminer le taux de la composition et de toutes les circonstances de la peine.

Quant à la réalité du fait même, elle s'établissait devant les juges de diverses manières, par le recours au jugement de Dieu, l'épreuve de l'eau bouillante, le combat, etc., quelquefois par des dispositions de témoins, le plus souvent par le serment des *conjuratores*. L'accusé arrivait, suivi d'un certain nombre d'hommes, ses parents, ses voisins, ses amis, six, huit, neuf, douze, cinquante, soixante, cent même dans certains cas, et qui venaient jurer qu'il n'avait pas fait ce qu'on lui imputait. Dans certains cas, l'offensé avait aussi les siens. Il n'y avait là ni interrogatoire, ni discussion de témoignages, ni examen proprement dit du fait ; les conjuratores attestaient simplement, sous serment, la vérité de l'assertion de l'offensé ou de la dénégation de l'offenseur. C'est là, quant à la découverte des faits, le grand moyen, le système général des lois barbares : les conjuratores sont mentionnés bien moins souvent dans la loi des Francs Saliens que dans les autres lois barbares, dans celle des Francs Ripuaires, par exemple ; nul doute cependant qu'ils n'y fussent également en usage [1].

1. Analyse du chap. IX de la *Civilisation en France*, de Guizot.

§ 10. — PRÉAMBULE DE LA LOI DES BOURGUIGNONS.

Le très glorieux roi des Bourguignons Gondebaud, après avoir, pour l'intérêt et le repos de nos peuples, réfléchi mûrement à nos constitutions et à celles de nos ancêtres, et à ce qui, dans chaque affaire, convient le mieux à l'honnêteté, la règle, la raison et la justice, nous avons pesé tout cela avec nos grands convoqués, et, tant de notre avis que du leur, nous avons ordonné d'écrire les statuts suivants, afin que les lois demeurent éternellement.

Au nom de Dieu, la seconde année du règne de notre très glorieux seigneur le roi Sigismond, le livre des ordonnances touchant le maintien éternel des lois passées et présentes a été fait à Lyon, le quatrième jour des calendes d'avril.

Par amour de la justice, au moyen de laquelle on se rend Dieu favorable et on acquiert le pouvoir sur la terre, ayant d'abord tenu conseil avec nos comtes et nos grands, nous nous sommes appliqués à régler toutes choses de manière que l'intégrité et la justice dans les jugements repoussent tout présent, toute voie de corruption. Tous ceux qui sont en pouvoir doivent, à compter de ce jour, juger entre le Bourguignon et le Romain, selon la teneur de nos lois, composées et amendées d'un commun accord, de telle sorte que personne n'espère ni n'ose, dans un jugement ou une affaire, recevoir quelque chose de l'une des parties à titre de don ou d'avantage, mais que la partie qui a la justice de son côté l'obtienne et que pour cela l'intégrité du juge suffise. Nous croyons

devoir nous imposer à nous-même cette condition, afin que personne, dans quelque chose que ce soit, n'ose tenter notre intégrité par des sollicitations ou des présents, repoussant aussi loin de nous d'abord, par amour de la justice, ce que, dans tout notre royaume, nous interdisons à tous les juges. Notre fisc ne doit pas non plus prétendre davantage que la levée de l'amende, telle qu'on la trouve établie dans les lois. Que les grands, les comtes, les conseillers, les domestiques et les maires de notre maison, les chanceliers et les comtes des cités et des campagnes, tant bourguignons que romains, ainsi que tous les juges députés même en cas de guerre, sachent donc qu'ils ne doivent rien recevoir pour les causes traitées ou jugées devant eux, et qu'ils ne doivent pas non plus rien demander aux parties à titre de promesse ou de récompense. Les parties ne doivent pas non plus être forcées à composer avec le juge de manière qu'il en reçoive quelque chose. Que si quelqu'un des juges sus-nommés se laisse corrompre et, malgré nos lois, est convaincu d'avoir reçu une récompense pour une affaire ou un jugement, eût-il jugé justement, que, pour l'exemple de tous, si le crime est prouvé, il soit puni de mort, de telle sorte cependant que la faute de celui qui est convaincu de vénalité, ayant été punie sur lui-même, n'enlève pas son bien à ses enfants ou héritiers légitimes. Quant aux sécretaires des juges députés, nous pensons que, pour leur droit sur les jugements, un tiers d'as doit leur suffire dans les affaires au-dessus de dix solidi (sous); au-dessous de cette somme, ils doivent demander un moindre droit. Le

crime de vénalité étant interdit sous les mêmes peines, nous ordonnons, comme l'ont fait nos ancêtres, de juger entre Romains suivant les lois romaines, et que ceux-ci sachent qu'ils recevront par écrit la forme et la teneur des lois suivant lesquelles ils doivent juger, afin que personne ne se puisse excuser sur l'ignorance. Quant à ce qui aura été mal jugé autrefois, la teneur de l'ancienne loi sera conservée. Nous ajoutons ceci que, si un juge accusé de corruption ne peut être convaincu d'aucune manière, l'accusateur sera soumis à la peine que nous avions ordonné d'infliger au juge prévaricateur. Si quelque point ne se trouve pas réglé dans nos lois, nous ordonnons qu'on en réfère à notre jugement sur ce point seulement. Si quelque juge, tant barbare que romain, par simplicité ou négligence, ne juge pas les affaires sur lesquelles a statué notre loi, et qu'il soit exempt de corruption, qu'il sache qu'il payera trente solidi romains et que, les parties interrogées, la cause sera jugée de nouveau. Nous ajoutons que si, après en avoir été sommés trois fois, les juges n'ont pas jugé, et si celui qui a l'affaire croit devoir en référer à nous et qu'il prouve qu'il a sommé trois fois ses juges et n'a pas été entendu, le juge sera condamné à une amende de douze solidi. Mais si quelqu'un, dans une cause quelconque, ayant négligé de sommer trois fois les juges, comme nous l'avons prescrit ci-dessus, ose s'adresser à nous, il payera l'amende que nous avons établie pour le juge retardataire. Et pour qu'aucune affaire ne soit retardée par l'absence des juges délégués, qu'aucun comte romain ou bourguignon ne

s'arroge de juger une cause en l'absence du juge dont elle relève, afin que ceux qui ont recours à la loi ne puissent être incertains sur la juridiction. Il nous a plu de confirmer cette série de nos ordonnances par la subscription des comtes, afin que la règle, qui a été écrite par notre volonté et celle de tous, gardée par la postérité, ait la solidité d'un pacte éternel [1].

(*Suivent les signatures de trente-deux comtes.*)

§ 11. — ÉTAT DES GAULOIS APRÈS LA CONQUÊTE.

Si quelque homme libre a tué un Franc, ou un barbare, ou un homme vivant sous la loi salique, il sera jugé coupable au taux de deux cents sous [2].

Si un Romain possesseur, c'est-à-dire ayant des biens en propre dans le canton où il habite, a été tué, celui qui sera convaincu de l'avoir tué sera jugé coupable à cent sous.

Celui qui aura tué un Franc ou un barbare dans la truste (*service de confiance*) du roi sera jugé coupable à six cents sous. Si un Romain convive du roi a été tué, la composition sera de trois cents sous.

Si quelqu'un ayant rassemblé une troupe attaque dans sa maison un homme libre, *Franc* ou *Romain*, et l'y tue, il sera jugé coupable à six cents sous. — Mais si un lite ou un Romain a été tué par un sem-

1. Traduction de Guizot, *Hist. de la civilisation en France*.

2. Le sou d'or peut être évalué à 9 fr. 28 cent., valeur réelle, et 99 fr. 53 cent., valeur actuelle.

blable attroupement, il ne sera payé que la moitié de cette composition.

Si quelque Romain charge de liens un Franc sans motif légitime, il sera jugé coupable à trente sous. — Mais, si un Franc lie un Romain pareillement sans motif, il sera jugé coupable à quinze sous.

Si un Romain dépouille un Franc, il sera jugé coupable à soixante-deux sous. — Si un Franc dépouille un Romain, il sera jugé coupable à trente sous[1].

1. V. Aug. Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France.*

NOTICES

SUR LES AUTEURS ET LES OUVRAGES DONT LES EXTRAITS SONT TIRÉS

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE GRÉGOIRE DE TOURS

De tous les monuments relatifs à l'histoire des Francs au commencement du moyen âge, le plus important est à coup sûr l'*Histoire ecclésiastique des Francs* de Grégoire de Tours, né en Auvergne, le 30 novembre 539. — L'origine de Grégoire de Tours semblait le vouer à l'Église ; la famille de sa grand'mère Léocadie, l'une des plus considérables du Berry, avait donné au christianisme Vettius Epagatus, l'un des premiers et des plus illustres martyrs des Gaules ; son père Florentius et sa mère Armentaria descendaient l'un et l'autre de saint Grégoire, évêque de Langres ; il avait pour grand-oncle saint Nicet, évêque de Lyon, et pour oncle saint Gall, évêque de Clermont. En 573, pendant un voyage qu'il fit à la cour de Sigebert, roi d'Ostrasie, auquel appartenait l'Auvergne, Euphronius, évêque de Tours, vint à mourir ; et, d'une voix unanime, le clergé et le peuple élurent à sa place Grégoire, absent et âgé seulement de trente-quatre ans. Des députés partirent aussitôt pour aller solliciter du roi Sigebert la confirmation de ce choix. Grégoire hésita, mais Sigebert et la reine Bru-

nehaut joignirent leurs sollicitations à celles des députés ; il accepta, fut sacré par Ægidius (Gilles), évêque de Reims, le 22 août 573, et partit aussitôt pour son évêché. Il obtint constamment, dans le cours de son épiscopat, l'affection du peuple de Tours et la considération des rois barbares. Il fut vénéré comme un des plus savants évêques et admiré comme une des lumières de l'Église ; le 17 novembre 593, l'évêque de Tours mourut, à cinquante-quatre ans, après vingt ans et quelques mois d'épiscopat, et fut élevé au nombre des saints. Il laissait, en mourant, de nombreux ouvrages dont il avait pris soin de dresser lui-même la liste et qui, à l'exception de quatre, sont parvenus jusqu'à nous ; en voici la liste et le sujet :

1° L'*Histoire ecclésiastique des Francs;*

2° Un traité *de la Gloire des martyrs*, recueil de légendes en cent sept chapitres, consacré au récit des miracles des martyrs;

3° Un traité *des Miracles de saint Julien*, martyr à Brioude en Auvergne, en cinquante chapitres;

4° Un traité *de la Gloire des confesseurs*, en cent douze chapitres;

5° Un traité *des Miracles de saint Martin de Tours*, en quatre livres ;

6° Un recueil intitulé *Vies des Pères*, en vingt chapitres, et qui contient l'histoire de vingt-deux saints ou saintes de l'Église des Gaules ;

7° Un traité *des Miracles de saint André*, sur l'authenticité duquel on a élevé quelques doutes.

Les ouvrages perdus sont :

1° Un *Commentaire sur les Psaumes;*

2° Un traité *sur les Offices de l'Église;*

3° Une préface que Grégoire de Tours avait mise en tête d'un *Traité des messes* de Sidoine Apollinaire ;

4° Une traduction latine du martyre des sept Dormants.

De tous ces ouvrages, l'*Histoire ecclésiastique des Francs* est le seul qui ait pour nous une importance ; ce fut le dernier travail de l'auteur son récit s'étend

jusqu'en 591, époque voisine de sa mort. Elle est divisée en dix livres. Le premier est un résumé absurde et confus de l'histoire ancienne et universelle du monde; ce livre finit à la mort de saint Martin de Tours, en 307. Le second livre s'étend de la mort de saint Martin à celle de Clovis I[er], c'est-à-dire de l'an 397 à l'an 511 ; le troisième, de la mort de Clovis I[er] à celle de Théodebert 1[er], roi d'Ostrasie, de l'an 511 à l'an 547 ; le quatrième, de la mort de Théodebert I[er] à celle de Sigebert I[er], roi d'Ostrasie, de l'an 547 à l'an 575 ; le cinquième comprend les cinq premières années du règne de Childebert II, roi d'Ostrasie, de l'an 575 à l'an 580. Le sixième finit à la mort de Chilpéric, en 584. Le septième est consacré à l'année 585. Le huitième commence au voyage que fit le roi Gontran à Orléans, au mois de juillet 585, et finit à la mort de Leuvigild, roi d'Espagne, en 586. Le neuvième s'étend de l'an 586 à 589. Le dixième enfin s'arrête à la mort de saint Yrieix, abbé en Limousin, c'est-à-dire au mois d'août 591. L'ouvrage entier comprend ainsi, à partir de la mort de saint Martin, un espace de soixante-quatorze ans ; les cinquante-deux dernières années sont celles auxquelles saint Grégoire avait assisté.

CHRONIQUES DE SAINT-DENIS.

De bonne heure, l'histoire a été écrite dans les couvents. La célèbre abbaye de Saint-Denis notamment a été un grand centre de recherches et de travaux relatifs aux anciennes annales de la France. On attribue au ministre du roi Louis VIII, Suger, l'idée de réunir en un seul corps tous les récits et documents historiques antérieurs. De là la rédaction des Grandes Chroniques de Saint-Denis, qui ne sont à vrai dire jusqu'au XII[e] siècle qu'une vaste et indigeste compilation d'ouvrages antérieurs. Les chapitres qu'on vient de lire ne sont autre chose que la traduction des commencements de l'histoire de France écrite en latin par le

moine Aimoin, qui vivait à la fin du xe siècle. Aimoin lui-même n'a fait que reproduire et fondre ensemble les ouvrages des historiens ses devanciers, tels que les premiers livres de Grégoire de Tours, la Chronique de Frédégaire, les Gestes des rois des Francs, ouvrages qui sont à peu près contemporains des évènements qu'ils racontent. En donnant ici des lectures tirées des Chroniques de Saint-Denis, nous avons dû faire certaines modifications d'orthographe et même des changements de mots, indispensables pour rendre plus facile l'intelligence de cet ancien texte; mais nous avons tenu à n'en point altérer le caractère général.

HISTOIRE DU DIOCÈSE DE REIMS DE FRODOARD.

Frodoard, né en 894, à Epernay, mort en 966, promu à l'évêché de Noyon en 955, fut un des personnages importants du diocèse de Reims. L'histoire des évènements de son temps, racontée par lui, a une grande valeur. Les deux premiers livres de l'*Histoire du diocèse de Reims*, rédigés d'après les archives dont il disposa et les traditions qu'il recueillit, ne sont pas de l'histoire proprement dite ; mais ils offrent un tableau intéressant des mœurs et des croyances nationales en Gaule au commencement du moyen âge. Frodoard a été traduit dans la collection des auteurs latins du moyen âge, relatifs à notre histoire, publiée sous la direction de M. Guizot.

POÈMES DE SIDOINE APOLLINAIRE.

Caius Sollius Apollinarius Sidonius, né à Lyon vers 430, évêque de Clermont, mort en 488, un des personnages importants de l'Église au ve siècle, écrivain estimé de la décadence latine, a laissé des lettres et des poésies qui nous font vivre dans le monde gallo-romain, à l'époque de l'invasion des barbares.

POÈMES DE FORTUNAT.

Venantius Honorius Clementianus Fortunatus, né à Trévise, vers 530, mort en 609. Élevé à Ravenne, vivant en Gaule, accueilli, fêté par les hommes riches et de haut rang qui se piquent encore de politesse, il va de Bordeaux à Mayence et de Cologne à Toulouse, visitant sur son passage les rois et les reines, les évêques, les ducs et les comtes, soit francs, soit romains, qui se montrent toujours ses hôtes empressés. Le poète bel esprit a pour tous des panégyriques, des élégies et des épithalames. Il vante la franchise, la bonhomie, l'hospitalité des seigneurs francs, la finesse, la science des nobles gallo-romains, l'ardeur des évêques à bâtir et à consacrer de nouvelles églises. Après avoir célébré le mariage de Sigebert avec Brunehaut, il fait le panégyrique de Chilpéric. Il loue ce seigneur franc d'avoir élevé un prétoire, un portique; cet autre, d'avoir détourné le cours d'une rivière et creusé des canaux; un troisième, d'avoir bâti une citadelle fortifiée de bonnes tours et de puissantes machines de guerre. Chrétien facile, il finit par se soumettre à la règle de Saint-Césaire et se fixe comme évêque à Poitiers, non loin de sainte Radegonde. Jouissant, malgré la règle, d'une grande liberté, il rend de petits services extérieurs à la communauté, fait des visites à la reine recluse, et reste avec elle en commerce de petits vers et de causeries délicates qui les consolent des tristes spectacles de ce temps.

Les poèmes de Fortunat, dont le style est prétentieux, négligé, incorrect, peuvent servir de complément à l'histoire de saint Grégoire de Tours.

EXPLICATION DES PRINCIPALES FIGURES

Fig. 1 et 2. — Le 7 mai 1633, dans la ville de Tournai, près de la paroisse de Saint-Brice, en creusant la terre à quelque profondeur, on trouva d'abord une boucle d'or, puis des monnaies, deux crânes, un squelette étendu, une épée rouillée, sa poignée et d'autres bijoux en or. On trouva aussi une bague d'or qui portait une tête en creux avec l'inscription *Childirici regis,* qui servit à identifier ces restes, qui sont, à n'en pas douter, ceux du père de Clovis, avec tous les ornements que l'on avait coutume de mettre à côté de la dépouille des hommes riches et illustres. Ce qui a été conservé de ce trésor figure aujourd'hui au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de Paris. Voici l'explication des objets reproduits dans nos planches 1 et 2, d'après les dessins qui existent dans le livre de M. Peigné-Delacour intitulé *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila,* Paris, Claye, 1860 :

A. Épée large, dont il n'existait que la poignée, ornée d'une feuille d'or, et cinq ornements en verre de couleur, montée sur filigrane d'or. La lame tomba en poussière quand on la toucha. Ces pièces ont servi à reconstituer l'épée et son fourreau, tels qu'ils sont représentés dans notre dessin.

B. La partie supérieure de la même épée grandie.

C. Hache d'armes ou francisque en fer.

D. Fer de lance.

E. Pièce de monnaie en or de l'empereur Léon. Au revers, figure de la Victoire.

F. Abeille en or avec verres de couleur encloisonnés.

G. Dent trouvée dans le tombeau.

H. Débris de fermoir.

I. Bague chevalière en or portant un cachet représentant le buste du roi, volée en 1831 au Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

J, K. Débris d'ornements en or et verres de couleur encloisonnés.

L. Boucle en or.

Fig. 5. — Clovis, ancienne statue de l'église Sainte-Geneviève, reproduisant la figure qui existait sur le tombeau primitif de Clovis (d'après Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*).

Fig. 6. — Anastase en costume consulaire.

Le *diptyque* d'Anastase, consul en l'an 517, d'où cette figure est tirée, appartient à l'église de Saint-Lambert de Liège. Il est formé de deux tablettes d'ivoire fixées sur des planchettes de bois. Il représente le consul sur son siège curule avec tous les attributs de sa dignité. Anastase donna le diptyque à la basilique de Saint-Lambert avant d'être empereur. On remarquera que les attributs qu'Anastase tient en main sont les mêmes qui sont portés par Clovis au portail de Saint-Germain-des-Prés, représenté plus bas.

Fig. 7 et 8. — La basilique de Saint-Germain, fondée par Childebert, fut commencée après l'année 542 et terminée en 569. Elle fut ruinée à l'époque des invasions normandes (861). L'église actuelle, commencée par l'abbé Morard de 1001 à 1014, ne fut complètement achevée que dans le siècle suivant. Avant la fondation de l'abbaye de Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés fut souvent le lieu de sépulture de la famille royale. Le portail reproduit dans nos deux planches était celui de l'entrée principale de l'église, au bas de la tour qui subsiste encore aujourd'hui.

Les personnages représentés sont, de gauche à droite : Clodomir, Clotilde, Clovis, saint Remi, Thierry, Childebert, Ultrogothe, femme de Childebert, Clotaire.

Ces statues ont été détruites pendant la Révolution ; il en reste quelques débris à Saint-Denis.

Fig. 9. — C'est la statue du roi Childebert qui figurait dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés, refait vers le commencement du XIe siècle. Il tient de sa main droite l'église de Saint-Germain, qu'il avait fait bâtir, et de la gauche un sceptre. Cette figure était autrefois peinte de diverses couleurs.

Fig. 10. — Clotaire et Arégonde, statues figurant anciennement au troisième portail de Notre-Dame de Paris à droite et qui provenaient de l'ancienne église. Elles portent le nimbe, ce qui est un signe archaïque.

Fig. 11. — Clotaire Ier, statue de l'église souterraine de Saint-Médard de Soissons. Il tient de la main droite un sceptre. La couronne est surhaussée au milieu de deux étoiles l'une dans l'autre.

Fig. 12. — Clotaire Ier, figure gravée sur sa tombe à Saint-Médard de Soissons. Il tient de la main gauche un sceptre, de la droite l'église Saint-Médard [1].

1. Depuis le n° 7, nos figures sont faites d'après les précieuses reproductions du P. Montfaucon dans ses *Monuments de la monarchie française.*

LEXIQUE

DES MOTS DE LA VIEILLE LANGUE FRANÇAISE QUI FIGURENT DANS LES EXTRAITS DU PRÉSENT VOLUME

A

Ainçois, mais.
Apertement, ouvertement.
Ardoir, brûler.
Aresner, arraisonner, tenir un discours à quelqu'un.
Ars, brûlé.
Assentir, donner son assentiment.
Assouager, soulager.
Atout, avec tout.

B

Ban, signifie toute espèce de proclamation.
Barat, tromperie.
Barreterre, trompeur.
Béer, désirer.
Besant, monnaie d'or, ainsi nommée de ce qu'elle commença à avoir cours à Byzance.
Bouter, jeter.

C

Cautèle, ruse.
Cheoir, chaïr, tomber.
Chétis, malheureux, latin *captivus*.
Chief, tête.
Coi, tranquille.
Coiement, tranquillement, latin *quiete*.
Cortine, rideau.
Coulpe, faute, latin *culpa*.
Craventer, éventrer.
Cuer, cœur.
Cuider, penser.
Cure, soin, latin *cura*.

D

Déguerpir, abandonner.
Delès, delez, près.
Derechef, de nouveau.
Deschevable, trompeur ou qui est trompé; latin, *decipere*.
Descroître, diminuer.
Desnorter, déconseiller.
Despire, mépriser.
Destrier, cheval de guerre.
Desvé, fâché.
Donnaour, qui donne, bienfaiteur.

E

Enchaucier, poursuivre, chasser.
Endementres, pendant que.
Ens, dedans.
Erre, route, latin *iter*.
Es, dans.
Esmouvoir, **esmu**, mettre en branle, mettre en mauvaise disposition, état d'un homme irrité.
Espandre, répandre.
Estour, combat, joute, latin *exturbatio*.

F

Félonie, perfidie, trahison, latin *fallacia*.
Férir, frapper.
Féru, frappé.

Finer de, achever, terminer, fournir, en parlant d'argent, d'où le mot finance.
Forligner, s'écarter de la ligne droite.
Fors, dehors, latin *foris*.
Foursenerie, état d'un forcené.
Frait, cassé, latin *fractus*.
Fraite, brèche.
Fust, bois, latin *fustis*.

G

Géhenne, torture.
Gésir, être couché.
Glouz, goulu.
Griés, **griefs**, mauvais traitements, violence, mal.
Guerpir, quitter.
Guerredon, récompense; **guerredonner**, récompenser.

H

Haste, lance, latin *hasta*.
Herberge, **herbergier**, lieu de repos, reposer.
Hoir, héritier.
Huis, porte, latin *ostium*.

I

Illuec, là.
Ire, colère, latin *ira*.
Issir, sortir.

J

Jaçoit, quoique.

L

Laïens, en cet endroit.
Leesche, gaieté, latin *lætitia*.
Légèrement, facilement.
Leu, lieu, endroit.
Liéement, gaiement.
Liez, **liès**, de *lætus*, gai.
Lignage, descendance.
Lignée, race.
Loer, conseiller.

M

Maint, beaucoup.
Male, mauvais.
Maltalent, mécontentement.
Méchonnier, messager.
Meschief, malheur, accident.
Mesproison, erreur, faute, délit.
Mie, quantité imperceptible; par suite, mie est adverbe négatif et signifie point.
Moult, beaucoup.
Moustier, monastère.
Muablece, mobilité.
Muer, changer.
Murtrir, de l'allemand *mördern*, assassiner.

N

Navrer, blesser, faire périr.
Nef, bateau, latin *navis*.
Neveu, se prend dans le sens de petit-fils, latin *nepos*.

O

Occire, tuer.
Oncques, jamais.
Oz, **ost**, armée, latin *hostis*, ennemi.
Ore, à cette heure.
Orendroit, depuis lors jusqu'à présent.
Orcel, vase.

P

Paour, peur, latin *pavor*.
Planté, quantité.
Poigner, piquer, latin *pungere*.
Preudome, prudhomme, homme sage, latin *prudens homo*.

Q

Quérir, chercher; **quis**, cherché.

R

Raincienne, des environs de Reims.
Règne, royaume.
Releschier, réjouir, latin *lætitia*.
Remembrer, remémorer.

Repentement, en cachette.
Rober, voler, dérober.

S

Semondre, convoquer.
Seoir, être assis.
Serjant, serviteur, valet, latin *serviens*.
Serour, sœur.
Serourge, beau-frère.
Solier, salle.
Souler, avoir coutume, latin *solere*.

T

Tençon, contestation.
Tollir, enlever.
Torment, machine de guerre, latin *tormentum*.
Traire, tirer.
Tref, tente.
Treu, tribut.

V

Voie, voyage.
Voir, vrai, latin *verus*.
Vout, visage, latin *vultus*.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

A LA LIBRAIRIE HACHETTE.

La Gaule romaine. 1 vol. petit in-16, avec 31 grav. » 50

La Gaule chrétienne. 1 vol. petit in-16, avec 38 grav. » 50

Les Invasions barbares. 1 vol. petit in-16, avec 11 gr. » 50

Clovis et ses fils. 1 vol. petit in-16, avec 14 grav. » 50

Ouvrages portés au catalogue officiel des bibliothèques de quartier et des livres de prix pour les lycées.

Vie de Richelieu. 1 vol. in-12. 1 fr.

A LA LIBRAIRIE DIDIER ET Cie.

Henri IV et Marie de Médicis (ouvrage couronné par l'Académie française). 1 vol. in-8°. 6 fr.

Le connétable de Luynes, Montauban et la Valteline. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

LES
FILS DE CLOTAIRE
FRÉDÉGONDE ET BRUNEHAUT

EXTRAITS DE GRÉGOIRE DE TOURS,
DES CHRONIQUES DE SAINT-DENIS, DE FRÉDÉGAIRE, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER
Professeur d'histoire au lycée Charlemagne.



Ouvrage contenant 9 gravures.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS

Notre histoire a été présentée sous bien des formes. Mais c'est dans les écrivains contemporains des évènements dont ils sont les narrateurs, qu'elle se montre plus vivante et plus vraie. A une époque où le goût public s'est épris des recherches exactes et tend à remonter dans toutes les sciences aux sources mêmes de la vérité, une histoire de France dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent, doit être bien accueillie.

L'Histoire de France racontée par les contemporains se compose déjà de cinq volumes : 1° *La Gaule et les Gaulois;* 2° *La Gaule romaine;* 3° *La Gaule chrétienne;* 4° *Les Invasions barbares en Gaule;* 5° *Les Francs; Clovis et ses fils.* Sous une forme commode et économique, elle présente un tableau suivi, quoique emprunté à des auteurs différents, des évènements, des mœurs, des institutions. De courtes notes explicatives, des analyses aussi succinctes que possible font connaître les auteurs cités et rattachent les uns aux autres les morceaux qui leur sont empruntés. Cette petite collection vulgarisera la connaissance de nos historiens nationaux; elle en donne la substance et les rend accessibles à tous.

Le choix des gravures qui accompagnent le texte est inspiré du même esprit. On s'est attaché à ne donner que des images authentiques tirées aussi, autant que possible, des documents contemporains.

Chaque année verra paraître trois ou quatre nouveaux volumes.

LES
FILS DE CLOTAIRE
FRÉDÉGONDE ET BRUNEHAUT

I

LES ROIS FRANCS. LEURS MARIAGES. LEURS GUERRES DE LA MORT DE CLOTAIRE I[er] A L'ASSASSINAT DE SIGEBERT (561-575).

§ 1. — PARTAGE DU ROYAUME FRANC ENTRE LES FILS DE CLOTAIRE (561 ap. J.-C.).

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 23.)

Après la mort du premier roi Clotaire fut le royaume départi aux quatre frères [1] : Chilpéric, qui était le plus sage et le plus malicieux de tous les autres, et à qui ne suffisait pas la part qu'il devait avoir par droit sort, alla à Paris au plus tôt qu'il put et saisit tous les trésors qui avaient été à son

1. « Chilpéric, après les funérailles de son père, s'empara des trésors rassemblés dans la ville de Braine, » dit Grég. de Tours, liv. IV, ch. XXII.

père et qui en la cité étaient. Tous les plus puissants de France manda par devant lui, et fit tant envers eux qu'il acquit leur bonne volonté. Ceux qu'il cuida les plus convoiteux, il les attira à son amour par dons et par promesses qu'il leur fit; en telle manière se mit en la possession du royaume. Mais les autres trois frères, qui pas ne se voulurent accorder à ce partage, s'assemblèrent en armes et entrèrent en la cité si soudainement, que celui-ci n'en sut oncques mot, comme celui qui dépourvu était contre leur venue. Hors de la cité le chassèrent, puis lui mandèrent que si il voulait consentir que tout le royaume, que leur père avait tenu, fût départi à eux quatre en quatre parties égales, ils le rappeleraient : il répondit que volontiers s'y accordait, et fut rappelé pour ce que il s'accorda à cette chose. Lors partagèrent le royaume en quatre : Caribert, qui l'aîné était, eut le royaume de Paris, qui avait été à son oncle Childebert ; Gontran eut le royaume d'Orléans, qui jà avait été à son oncle Clodomir; Sigebert, le royaume de Metz, dont Théoderic son oncle avait été roi ; Chilpéric, celui de Soissons, que Clotaire leur père avait jà tenu. Ainsi fut le royaume départi en quatre parts, tout aussi comme leur père et leur oncle l'eurent jà parti après la mort du fort roi Clovis.

§ 2. — DIGRESSION AU SUJET DE METZ. — HISTOIRE DU ROI CROCUS ET DE SAINT FLORENTIN.

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 23.)

Mais pour ce que nous avons fait mention de la cité de Metz, que Sigebert eut pour sa part, il nous con-

vient un petit entrelaisser notre matière pour raconter aucunes choses de cette cité, que nous avons trouvées ès anciennes écritures. Jadis advint que les Wendes, les Souabes et les Alains, que aucuns appellent Huns, issirent de leur contrée pour France détruire et gâter. Un roi avaient qui Crocus était appelé ; ce Crocus demanda à sa mère avant que il quittât son pays, quelle chose il pourrait faire pour acquérir grand nom; elle lui répondit : « Beau fils, si tu veux être renommé par tout le monde, abats et cravente les tours et les édifices que les plus grands princes et les plus puissans ont estoré jadis; gâte les plus grandes cités et les plus nobles et tout le peuple mets à l'épée. Car tu ne peux faire meilleurs habitacles que ceux qui ont été faits ça en arrière, ni la gloire de ton nom plus accroître ni par bataille ni par autre manière. » Celui-ci fit, tant comme il put, le conseil de sa mère, et ouït les paroles aussi comme si ce fussent divins respons. Quand il eut passé le pont de Mayence sur le Rhin, et qu'il eut gâté et détruit la cité, il alla tout détruisant et gâtant les terres et les contrées par où il passait; moult y fit griés, dommages aux églises et au peuple, et moult y perdit de sa gent. Tant alla que il parvint ès parties de Bourgogne. Il advint un jour que il s'imagina d'avoir chevaliers du pays à être ses soudoyers en sa cause et en ses guerres; enseigné lui fut et indiqué que près de là y avait un chevalier preux et vaillant et vigoureux de corps et bien éprouvé d'armes. Le roi Crocus le manda devant lui et l'aresna et reprit que il fût son soudoyer avec autres chevaliers que il avait éprouvés en son service. Le chevalier, qui était bien garni et bien armé de la foi de Jésus-Christ, répondit au tyran en cette manière : « Je suis et serai toujours soudoyer

d'un seul seigneur à qui je suis et que je servirai en cette vie temporelle. » Le tyran lui demanda comment ce sire avait nom ; et le chevalier répondit que ce était Jésus-Christ, qui est un seul Dieu en trois personnes et triple unité. Le tyran lui redemanda de quel nom et de quelle religion il était; et le chevalier répondit : « Florentin suis appelé par nom, et suis chrétien et chevalier de Notre Seigneur Jésus-Christ que je t'ai nommé. » Le roi Crocus lui fit couper la langue, et après ce couper le chief. Le prudhomme et bon chevalier messire saint Florentin rendit par son martyre l'âme à Notre Seigneur Jésus-Christ, et fut son corps enseveli et mis en sépulture en une ville qui est au pays, et qui orendroit est nommée Saint-Florentin [1]. Grand temps fut le corps de ce bien heureux martyr en l'église de cette ville, et encore y est le chief; et pour les grans miracles que notre Sire faisait et fait encore pour lui en ceux qui dignement le requèrent et le requerront; un prudhomme, qui au temps de lors était, prit le corps du benoît martyr, et sans le chief le translatèrent de lieu en autre, pour savoir où ils trouveraient lieu religieux où ils pussent dignement et honorablement herbergier : à la parfin fut rapporté à Bonneval, en l'église et diocèse de Chartres, pour ce que ceux qui l'apportèrent cuidaient que ce fût le plus religieux lieu où ils le pussent mettre. En cette abbaye est et repose moult honorablement et moult dignement le corps de monseigneur Saint-Florentin le martyr. Et là fait notre Sire

1. Saint-Florentin est aujourd'hui un chef-lieu de canton du département de l'Yonne, à 31 kilomètres au nord-est d'Auxerre, au confluent de l'Armance et de l'Armançon.

grans miracles de jour en jour en l'honneur et en mémoire de ce glorieux martyr. Quand le roi Crocus eut assez fait de mauvaises œuvres çà et là par les terres et par les contrées, comme celui qui n'avait mie oublié le conseil que sa mère lui avait donné, il s'en vint en la cité de Metz. Les murs trébuchèrent par divine volonté la nuit devant que le tyran y vînt, en telle manière que il pût entrer ens sans nulle défense. En doute fut si notre Sire le fit pour les péchés et pour les maux des citoyens punir, ou pour la perdition du tyran en vengeance des cruautés et des homicides que il faisait, et pour ce que il s'abandonna à ce faire, jusques à que il trouvât qui vengeance en prît. Quand il eut fait sa volonté de la cité, il mit droit à aller à la cité de Trèves, mais les citoyens qui de sa venue furent prévenus issirent de la ville, en la gravelle dessous la cité s'appareillèrent à bataille contre lui. Quand Crocus vit qu'il ne pouvait d'eux venir à chief, il mit droit à aller à une autre cité qui a nom Alle; en cette voie le prit un chevalier qui avait nom Marie, je ne sais par quelle manière; car l'histoire s'en tait. Quand Crocus le tyran fut pris, il fut vilainement mené par les cités que il avait détruites : après ce mourut, fut tourmenté de divers tourments selon ce que il avait desservi [1].

1. Ici, nous sommes dans la pure légende. On voit par ce récit combien l'imagination des peuples avait été frappée par la terrible invasion des Vandales en 406. (Voir un volume précédent de notre collection : *Les invasions barbares*).

§ 3. — MORT DE CARIBERT (567).
(*Chron. de Saint-Denis*, II, 24.)

Caribert, qui roi était du siège de Paris, épousa sa femme qui avait nom Ingoberge [1]; deux chambrières avait, dont l'une était appelée Marcovèphe et l'autre Meroflède [2]. Le roi fut si épris de leur amour, que il laissa du tout sa femme pour elles. De ce le reprit et chastoya saint Germain, qui à ce temps était évêque de Paris. Le roi ne s'en voulut amender, malgré le chastoiement du saint homme. De cette chose se courrouça notre sire : car les deux femmes et un fils que le roi avait eu de l'une d'elles furent férus de mort soudaine : de quoi le roi fut moult dolent; lui-même ne vécut pas moult longuement; assez tôt fut mort en la cité de Blaye en Poitou, enterré fut en l'église de monseigneur saint Romain.

§ 4. — LE BON ROI GONTRAN.
(*Chron. de Saint-Denis*, II, 23. — *Grég. de Tours*, IV, 76.)

Gontran, qui roi fut d'Orléans, eut quatre fils de diverses femmes qu'il n'avait pas épousées. Nous ne

1. « Le roi Caribert prit pour femme Ingoberge, de qui il eut une fille, qui fut ensuite mariée et conduite dans le pays de Kent, » dit Grég. de Tours, liv. IV, c. 26. Ce fut Berthe ou Edelberge, qui épousa Ethelbert, roi de Kent, et contribua puissamment à la conversion de son mari et des Anglo-Saxons au christianisme.

2. Elles étaient filles d'un ouvrier en laine. Saint Grégoire de Tours raconte qu'Ingoberge fit venir travailler le père aux laines au palais, et que Caribert, indigné, chassa la reine pour cette méchanceté.

les voulons pas nommer, pour ce que il ne les eut pas par mariage [1] ; mortes furent tantôt après qu'elles eurent enfanté. Le roi Gontran fut roi de souveraine bonté, moult aima paix et concorde, et garda droiture et loyauté.



Fig. 1. — Gontran.

Après la mort de Caribert, Teutéchilde, l'une de ses femmes, envoya des messagers au roi Gontran, et s'offrit à lui en mariage. Le roi répondit : « Qu'elle vienne à moi avec ses trésors, je la prendrai pour femme et la rendrai grande aux yeux du peuple, afin qu'elle jouisse avec moi de plus d'honneurs qu'elle n'en a eu avec mon frère qui est mort. » Joyeuse de cette réponse, elle réunit tout ce qu'elle possédait et vint le trouver. Mais alors le roi dit : « Il est plus juste que ces trésors soient en ma possession qu'en celle de cette femme que mon frère a fait honteusement entrer dans son lit. » Alors il lui enleva la plus grande partie de ce qu'elle apportait, ne lui en laissa qu'une petite portion, et l'envoya au monastère

1. Grégoire de Tours est moins discret que le moine de Saint-

d'Arles. Là, elle ne se soumettait qu'avec grande tristesse aux jeûnes et aux veilles ; elle s'adressa donc par messagers secrets à un certain Goth, lui promettant que, s'il voulait la conduire en Espagne et l'épouser, elle fuirait le monastère avec ses trésors et le suivrait de bon cœur. Il promit sans hésiter ; déjà elle avait rassemblé ses effets, garni ses valises et elle se préparait à quitter le monastère, quand la vigilance de l'abbesse fit échouer sa tentative. Elle fut cruellement fouettée, puis renfermée, et elle demeura ainsi, jusqu'à sa mort, soumise à de durs châtiments.

§ 5. — LE SONGE DE GONTRAN.

(*Chron. de Saint-Denis*, II, 24.)

Un jour Gontran alla chasser en bois ; quand la chasse fut commencée, sa gent se départit, les uns

Denis. Voici ce qu'il dit à ce propos : « Le bon roi Gontran fit d'abord entrer dans sa maison Vénérande, servante d'un de ses hommes, et en eut un fils nommé Gondebaud. Il prit ensuite en mariage Marcatrude, fille de Magnaire, et envoya son fils Gondebaud à Orléans. Marcatrude en devint jalouse, quand à son tour elle eut un fils et attenta à ses jours. Elle le fit, dit-on, mourir en empoisonnant sa boisson. Mais alors, par le jugement de Dieu, elle perdit son fils, encourut la haine du roi, qui la renvoya, et mourut peu de temps après. Le roi épousa alors Austréchilde, surnommée Bobyla ; il en eut deux fils, dont le plus âgé se nommait Clotaire et le plus jeune Clodomir. » (IV, 25.)

çà et les autres là, si comme ils avaient souvent fait telle chose. Le roi tourna d'une part avec l'un de ses hommes tout seulement, qui moult était de ses privés. Dessous un arbre descendit pour un petit reposer ; pour dormir s'inclina au giron de celui qui avec lui était. Pendant qu'il dormait ainsi issit de sa bouche une bestelete semblable comme une laisarte. Lors cette petite bête commença à aller et à venir et à chercher entour les rives d'un petit ruisselet qui illuec courait, et moult se peinait de passer outre, si elle pouvait voie trouver. Quand celui qui avec lui était vit ce, il prit son épée toute nue et la traversa parmi le ruisselet. La bestelete se mit dessus, et elle alla rampant tout outre jusque à l'autre rive ; en terre entra par un petit trou dessous le pied d'une montagne. Quand elle eut laïens demeuré aussi par l'espace de deux heures, elle retourna arrières par-dessus l'épée, et entra en la bouche du roi, qui encore dormait.

Le roi s'éveilla un peu après, et dit à son compagnon quelles merveilles il avait vues en dormant. « Je ai, dit-il, vu un trop grand fleuve, et par-dessus un pont de fer ; ainsi me semblait que je passais par-dessus jusques à l'autre rive ; puis entré sous terre en une cave qui était au pied d'une montagne, là trouvai plus de richesses que nul ne pourrait prendre, et les trésors des anciens pères qui là dedans sont déposés. » Alors monta le roi, si alla à sa demeure, puis entendit que un autre avait vu même vision, et pour ce qu'elles s'accordaient, pour ce qu'elles étaient semblables, fit-il le lieu hoer et trouer bien parfond ; là trouva or et argent à très grande masse. De cet or et de cet argent fit le roi faire une châsse grande et belle que il envoya au

sépulcre de Notre Seigneur en Jérusalem [1]. Mais le péril de la voie et la paour des Sarrasins, qui au pays demeuraient, empêchèrent la voie et le don et la promesse que il avait faite : et pour ce que il ne le voulut pas tenir que il ne fût offert à Dieu, à qui il avait été promis, il le fit porter dans une abbaye qui est delez Châlons en Bourgogne, que il avait fondée en l'honneur de saint Marcel. Sur le corps saint fut mis le vaisseau, qui tout était d'œuvre belle et riche, que sa pareille ne fût pas trouvée en royaume de France [2].

§ 6. — MARIAGE DE SIGEBERT AVEC BRUNEHAUT. — CHUTE DU MAIRE DU PALAIS GOGONE (566).

(*Chron. de Saint-Denis,* II, 25.)

Sigebert, le roi de Metz, savait bien que ses frères étaient en reproche et dégabement du monde pour ce qu'ils ne gardaient pas bien la foi ni la loyauté de mariages envers leurs épouses ; pour ce envoya au roi d'Espagne Athanagilde [3] un sien messager qui

1. Le moine de Saint-Denis se laisse entraîner ici par son imagination. Il n'y avait point alors de Sarrasins, dans le sens où l'on a pris ce mot plus tard, et l'on ne songeait pas au tombeau du Christ. L'auteur cherche par cette histoire à éveiller la générosité des bienfaiteurs de l'Église.

2. Sous cette légende il faut chercher un souvenir de cette chasse aux trésors qui fait le fond des anciens poèmes germaniques tels que les *Niebelungen*, et qui fut une des préoccupations principales des Barbares.

3. Ce roi des Visigoths, de 546 à 567, s'efforça d'enlever aux Grecs les villes qu'ils occupaient sur la côte orientale d'Espagne.

Gogone avait nom et lui manda que il lui envoyât une sienne fille, qui était appelée Brunehaut, car il la voulait épouser par mariage [1]. Celui-ci le fit moult volontiers, qui moult en fut liès ; livrée fut aux messagers a tout grant planté de joyaux et de richesses. Quand le roi Sigebert eut la dame reçue, il la fit baptiser et introduire en la foi de Rome, pour ce qu'elle était corrompue de l'hérésie arienne, en quoi elle avait été née et nourrie. Il l'épousa à grande solennité. Quand elle vit que elle fut dame et reine acclamée du royaume, tant fit par ses paroles que le roi cueillit en trop grande haine icelui Gogone, qui d'Espagne l'avait amenée. Comte et maître était adonques du palais, et y fut élu en manière que nous vous dirons.

Tandis comme le roi était en son enfance, les princes du royaume avaient élu un autre, qui Crodine était appelé, prudent était et plein de la paour de Dieu ; si était du plus grand lignage de France. Il refusa cet honneur, et pour soi délivrer et excuser de cette charge, il vint au roi et lui dit ainsi : « Sire, tous les plus puissants du royaume m'appartiennent de lignage, ni je ne puis porter ni souffrir leur plais ni leurs tençons. Car ils sont plus hardis et plus prêts de grever leurs voisins, pour ce que ils sont mes parents, et ne redoutent pas mes paroles, ni mes jugements, pour ce que il leur semble que je les dois supporter pour l'affinité de chair que ils ont vers moi. Or nul ne peut nier que ce soit

1. « C'était une jeune fille de manières élégantes, belle de figure, honnête et décente dans ses mœurs, de bon conseil et d'agréable conversation, » dit Grég. de Tours, IV, ch 27.

bien à faire que l'on punisse ses parents selon la sentence de droit jugement ; si le peut-on par plusieurs exemples : Torquatus fit son propre fils décoller, pour ce que il avait despit son commandement ; Romulus, qui fonda Rome, fit occire Rémus, son frère, pour ce que il brisa le ban que il avait fait crier ; Brutus occit ses deux fils tout en telle manière pour la franchise du pays garder. Et jaçoit que il vaille mieux être repris pour miséricorde que pour cruauté, pourquoi fera-t-on miséricorde aux mauvais, que plus les déporte-t-on, et pire les a-t-on ; car ils s'enorgueillissent et s'élèvent de la grâce que on leur fait, en tant que ils en font pis. Après ja dont ce ne m'advienne que je soye féru de la perpétuelle sentence du souverain juge pour acquerre leur grâce transitoire. »

Quand Crodine eut ainsi parlé au roi et aux barons, ils mirent en sa volonté et en son ordonnance l'élection de si grand honneur et de si grande dignité pour le bien et pour la loyauté qu'ils sentaient en lui. Il se leva lendemain bien matin et prit avec lui aucuns des plus grands seigneurs du palais : à l'hôtel de Gogone vint, ses bras lui mit au col, et lui donna signe de seigneurie qui advenir lui devait. Puis il dit : « Notre sire le roi Sigebert et tous les princes du royaume m'avaient élu comte et maître du palais, mais je ai refusé ce don. Use donc de ce privilège bienheureusement que je te déguerpis de ma volonté. » Tout maintenant à l'exemple de lui ceux qui là étaient crièrent Gogone graindre du palais [1]. Bien et noble-

1. On saisit ici l'origine de cette puissante fonction du maire du palais qui donna plus tard à ceux qui la possédèrent la haute main sur la maison du roi, sur l'aristocratie des leudes, sur la royauté elle-même.

ment se tint dès lors Gogone en la seigneurie et en l'office jusques à ce jour que il eut amené Brunehaut d'Espagne. Ce jour que il l'amena il fut mort ; plus profitable lui eût été que il s'en fût enfui en exil, que ce que il eût amené femme plus cruelle que nulle bête sauvage. Car puis que elle fut reine acclamée, et que elle fut bien entrée en l'amour et en l'accointance de son seigneur, elle le pervertit si durement et aliéna de sens, que il commanda que Gogone graindre du palais fût étranglé et murtri. Tant fut Brunehaut déloyale et pleine de très démesurée cruauté ; toutes occisions furent par elle faites, tant rois de France et tant princes furent par elle occis et pers que l'on peut bien pour ce savoir que la prophétie de la Sibille fut pour elle dite avant grand temps, qui est telle : « Brune viendra, dit-elle, déportée d'Espagne ; les gens et les rois périront devant son regard ; elle sera déroute de pieds de chevaux. » Pour elle donc fut la prophétie dite ; car il fut ainsi d'elle, comme la Sibille prophétisa [1].

§ 7. — MOEURS DE CHILPÉRIC. — SON MARIAGE AVEC AUDOWÈRE. RUSE DE FRÉDÉGONDE POUS LES SÉPARER [2] (566).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 1.)

Chilpéric, roi de Soissons, avait une femme qui eut nom Audowère ; des fils en eut : Théodebert,

1. Il faut se défier de la partialité de l'écrivain ecclésiastique contre la reine Brunehaut. Le moine est ici l'interprète des rancunes de l'aristocratie, rudement malmenée à plusieurs reprises par l'énergique reine d'Ostrasie.

2. Le moine de Saint-Denis place ces évènements après le meurtre de Galswinthe. Grégoire de Tours fait d'Au-

Mérovée, Clodovée; mais Frédégonde fit tant qu'elle fut de lui deseurée en telle manière comme nous vous dirons.

Il advint que le roi Chilpéric vint à Esthonie [1] avec Sigebert son frère encontre les Sennes [2]. La reine Audowère demeura à l'hôtel enceinte. Frédégonde, qui entour elle demeurait comme une chambrière, lui dit quand elle eut une fille enfanté : « Dame, faites l'enfant baptiser isnelement, pour ce que le roi ait double joie quand il retournera, quand il aura une nouvelle fille recouvrée, et de ce que elle sera en saints fonts régénérée. La reine cuida que celle-ci lui donnait bon conseil : pour ce commanda que l'on quérît une matrone, qui la levât de fonts et fût sa mère spirituelle. Frédégonde répondit que l'on ne pourrait trouver femme plus noble qu'elle pour telle chose faire. Ainsi fut la reine déçue, sa fille leva de fonts par le conseil de la déloyale Frédégonde, et fut sa mère en deux manières, corporellement et spirituellement, ce qui être ne pouvait, ni ne devait. Quand Frédégonde sut que le roi approchait, elle se hâta d'aller encontre lui, avant que il entrât au palais; si tôt comme elle l'encontra, elle lui dit ainsi : « Comme est ore le roi Chilpéric glorieux, qui retourne à victoire de ses ennemis, à qui une nouvelle fille est née, Childehinde, qui tant sera noble de forme et de beauté. Mais ce sera grand dommage et chose qui bien doit être eschevée, si madame Audowère git la nuit avec le roi Chilpéric. »

dowère la première et non la seconde femme de Chilpéric. Nous rétablissons ce récit à sa place.

1. Pays de l'est.
2. Les Saxons.

Le roi, qui fut esbahi de telles paroles, lui demanda pourquoi elle le disait. Elle lui conta comment la chose était allée en semblant que elle en fût dolente. Quant le roi ouït ce, il dit : « Si il est ainsi, que Audowère soit par droit de moi deseurée, je te prendrai par mariage, si seras compagne de mon lit. » A tout entra le roi au palais ; la reine, qui avait été déçue par sa simplesse, lui vint devant sa fille entre ses bras. Le roi lui dit : « O toi reine, tu as fait une chose dont tu dois être moult reprise et blâmée : tu as levé ta propre fille de fonts que tu avais de ta chair engendrée. Je ne te puis avoir par mariage pour ce que tu es ma commère. » Le roi envoya l'évêque en exil qui l'enfant avait baptisé ; la mère et la fille mit dans un moustier et leur donna assez de rentes et possessions. Frédégonde, qui par sa malice avait tout ce pourchassé, épousa le roi Chilpéric par mariage.

§ 8. — MARIAGE DE CHILPÉRIC AVEC GALSWINTHE, SOEUR DE BRUNEHAUT. — MORT DE CETTE PRINCESSE.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 1.)

Quoique Chilpéric eût déjà plusieurs femmes, le prit de faire aussi comme son frère le roi Sigebert avait fait. Pour ce manda par ses messagers au roi d'Espagne Athanagilde que il envoyât sa fille qui serour était de Brunehaut ; sa serour aînée était, si avait nom Galswinthe ; et bien lors en chargea que ils lui dissent de par lui que si il la lui envoyait, il guerpirait toute compagnie de femme pour elle. Ce roi, qui bien cuida qu'il tiendrait sa parole, la lui envoya volontiers : richement lui donna joyaux et

richesses; ses propres messagers envoya avec sa fille, et leur commanda que ils prissent sûreté du roi par serment, avant que il l'épousât, que il ne guerpirait pour autre, et que elle serait reine tant comme elle vivrait. Tout ainsi le jura Chilpéric, comme les messagers le devisèrent; à tant retournèrent en leur pays. Le roi la fit baptiser, pour ce que elle était arienne, ainsi comme sa serour avait été; puis l'épousa et la prit par mariage. Peu se tint en ses convenances; car il avait le cuer muable, et de légère volonté; ce serment brisa que il avait fait aux messagers. Car Frédégonde, qui avait été appelée au service jadis de la femme du roi Chilpéric, avait si grande envie sur la nouvelle reine, que elle ne la pouvait regarder. Tant fit en peu de temps par sa malice et par l'art de flatterie, dont elle était maîtresse, que le roi la prit et la maintint encore comme sa femme. Lors cueillit si grand orgueil et si grande arrogance, qui trop était baude et hardie selon la coutume de telle femme à faire engresties et félonies. Par le palais s'en allait, et disait à tous que elle était dame et reine; moult disait d'outrages et de vilenies à la reine Galswinthe, dont elle se plaignait à son mari des griès que celle lui faisait. Mais le roi, qui jà avait son cuer retrait de son amour, la moquait et passait de blanches paroles. A si grande foursenerie fut mené par l'attisement de Frédégonde, que il l'étrangla une heure que elle dormait en son lit. Grande cruauté et grande félonie fit, si grande que l'on n'avait onques ouï parler de tyrans qui si grande l'eussent fait. Messéante chose était aux Français, mêmement au roi que il fît telle chose que il étranglât sa propre femme en son lit, qui nul mal ne lui faisait, quand il eût dû mettre la vie pour lui res-

courre, si ennemis l'eussent ravie. Moult était de son sens aliéné, qui pour l'admonestement d'une folle femme concia et honnit la beauté et l'honneur de si noble mariage par celle qui pouvait le faire mourir lui-même en peu de temps si elle y voulait mettre peine et son sens et sa malice, si comme elle fit puis. Notre Sire montra bien que il lui pesait de ce fait, et que il eut agréable le martyre de la reine Galswinthe par un miracle que il fit pour elle. Une lampe de verre qui devant son tombel ardait, chût d'aventure sur le pavement; le verre, qui assez légièrement brise de sa nature, entra en la dureté du pavement sans nulle fracture et sans nulle corruption, ainsi comme il l'eût fait en plein mur de farine blûtée. Ses frères, qui surent la déloyauté qu'il avait faite, assemblèrent leurs oz et dirent que homme de si grande félonie ne serait jà leur compain au royaume de leur père.

§ 9. — LE JUGEMENT DES FRANCS CONTRE CHILPÉRIC (568).

(*Grég. de Tours*, IX, 20.)

Les cités de Bordeaux, Limoges, Cahors, Béarn et Bigorre avaient été acquises par Galswinthe, tant en qualité de dot que de *morgengabe*. Par un jugement du très glorieux seigneur roi Gontran et des Francs, elles furent attribuées à la reine Brunehaut [1].

1. Ce passage, tiré du traité d'Andelot, nous fait connaître quelques-unes des plus curieuses institutions des Francs.

1° *Le Morgengabe.* — C'était un présent que le mari faisait à sa femme le lendemain du jour de ses noces.

2° *Le jugement par les pairs.* — Chilpéric fut jugé par

§ 10. — EXPÉDITION DU FILS DE CHILPÉRIC CONTRE SIGEBERT. — MORT DE THÉODEBERT (573 et 575).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 3.)

En ce point prit Clovis, l'un des fils de Chilpéric, la cité de Bordeaux, qui appartenait au royaume de Sigebert, son oncle. Le duc Sigulf, qui en ces parties gardait la terre de Sigebert, lui courut sus, tant le mena que il le bouta hors du pays, et le chassa avant lui à cors et à buisines jusque à Paris, ainsi comme l'on chasse un cerf.

Quand le roi Chilpéric sut que son fils eut été ainsi chassé, il envoya Théodebert son autre fils pour saisir les cités de Neustrie, qui ore est appelée Normandie, qui appartenaient au royaume de son frère. Ce Théodebert avait devant juré à Sigebert son oncle,

les chefs francs réunis sous la présidence du roi Gontran, son frère. Le fait que Gontran dirige les débats de ce tribunal et prononce la sentence en son nom, satisfait au principe qui régit chez tous les peuples germaniques l'exercice de la justice, à savoir que nul ne peut être jugé que par ses pairs.

3° *Le droit de poursuite et d'accusation dévolu aux plus proches parents de la victime d'un crime.* — Il n'y a pas encore de vindicte publique; point de magistrats pour exercer des poursuites au nom de la société. C'est à la famille qu'appartient le droit de demander la punition d'un crime. Ici, c'est Sigebert, au nom de Brunehaut, qui use de ce droit.

4° *La composition ou Wehrgeld.* — Une amende pécuniaire ou territoriale au profit des parents de la victime peut toujours servir à racheter un crime. Le *Wehrgeld* est constitué dans le cas présent par la cession d'un certain nombre de villes.

avant que il fût délivré de prison, que jamais rien ne lui méfairait[1]. Moult de cités prit en cette voie, la cité de Tours et de Poitiers, tout le Cahorsin et tout le Limousin; moines et clercs tourmenta; ainsi dura cette persécution jusques à Tours. Après que il eut toute la province d'Aquitaine fouillé, moustiers de moines et de chanoines brisé et gâté, à la parfin vinrent à l'église Saint-Martin. Tandis comme aucuns de cette perverse gent s'appareillaient pour passer une eau qui là était, les moines qui furent en l'autre rive leur commencèrent à crier : « Oh! les ennemis de Dieu, ne passez pas ça outre pour faire force à l'église de monseigneur Saint Martin. » Ils retournèrent arrière, quand ils ouïrent ce, et eurent contrition en leur cœur. Mais vingt de cette compagnie, qui voulurent par-

1. Ce fait se rattache à un épisode que nous devons rappeler : les Huns ayant envahi les Gaules, Sigebert conduisit contre eux une armée, leur livra combat, les vainquit et les mit en fuite; mais ensuite leur roi lui fit demander son amitié par ses envoyés. « Tandis que Sigebert était occupé de ces ennemis, Chilpéric s'empara de Reims et d'autres cités qui lui appartenaient; et ce qu'il y eut de pis, c'est qu'il en résulta entre eux une guerre civile : car Sigebert, revenant vainqueur des Huns, occupa la ville de Soissons, où il trouva Théodebert, fils du roi Chilpéric, qu'il prit, et l'envoya en exil. Ensuite il marcha contre Chilpéric, lui livra combat, le vainquit, le mit en fuite, et rentra en possession de ses cités. Il ordonna que, pendant une année entière, Théodebert, fils de Chilpéric, demeurât enfermé à Ponthion; mais bientôt comme il était clément, il le renvoya à son frère, sain et sauf, et chargé de présents, en lui faisant prêter serment de ne pas agir désormais contre lui; à quoi Théodebert manqua par la suite avec grand péché. » (Grég. de Tours, liv. II, ch. XIII).



Fig. 2. — Sigebert.

faire la malice que ils avaient en leur cœur conçue, passèrent outre en une nef, des moines blessèrent et tuèrent, le moustier de saint Martin brisèrent et robèrent, puis se mirent en leur nef pour retourner; mais le glorieux confesseur n'oublia pas sa vertu que il n'en prît tôt vengeance. Quand ils furent au milieu de l'eau, ils perdirent leurs avirons : ainsi comme ils boutaient la nef de leurs lances, elle s'effondra dessous leurs pieds; tous furent noyés fors un seul qui tous autres desnortait ce mal faire, et qui pas de cœur ne s'y était accordé. Les moines tirèrent les corps de l'eau, et les choses que ils avaient perdues; les corps mirent en sépulture, et les choses rétablirent à l'église.

En telle manière se démenait Théodebert en ces parties. Il se combattit à Poitiers encontre Gondoald, qui duc était du pays; à si grande déconfiture le mena, que il occit presque

toute sa gent. Le roi Chilpéric, qui moult avait grand dédain de ce que les oz de Sigebert son frère avaient les siennes chassé, ne fut pas coi d'autre part; si ne lui suffisait mie cette victoire que son fils avait eue à Poitiers : ainsi entra à grande gent en Champagne la Raincienne, gâta tout le pays d'autour Reims. Le roi Sigebert, qui bien se refut pourchassé de gent, ne refut pas oiseux; il ne voulut pas souffrir sa gent, ni sa terre dommager, que il n'y mît conseil : ainsi alla encontre Théodebert son neveu, qui sa terre lui avait gâtée, et sa gent déconfite; embûchement mit ès forts pas par là où il devait passer; Théodebert et sa gent fut là toute déconfite; lui-même fut occis en fuyant. Le duc Ernoul prit le corps et le fit mettre en sépulture en la cité d'Angoulême.

§ 11. — GUERRE ET PAIX ENTRE SIGEBERT ET CHILPÉRIC. — ILS S'UNISSENT CONTRE GONTRAN. — PACIFICATION DE TROYES (574).

(*Chron. de Saint-Dénis*, III, 3.)

Pendant que Théodebert combattait et mourait en Aquitaine, la lutte continuait au nord entre les frères ennemis. Des trêves perfides venaient de temps à autre suspendre les hostilités.

Après ces choses, le roi Sigebert assembla son pouvoir de toutes parts, puis vint à bataille contre le roi Chilpéric, son frère, qui sa terre lui gâtait en la contrée de Reims; mais sages hommes et bonnes gens allèrent tant entre eux, que ils les firent accorder ensemble.

Après cette accordance, ils murent tout maintenant de commun accord sur le roi Gontran, leur frère, qui

tenait le royaume de Bourgogne. En ces entrefaites, le roi Sigebert manda aux citoyens de Clermont, en Auvergne, que ils courussent sus à ceux d'Arles; mais le roi Gontran, qui ce sut, manda à ceux d'Arles tantôt que ils se garnissent encontre ceux de Clermont. Ils garnirent si les forts lieux, et les passages où ils devaient passer, que ils furent occis et déconfits. Le roi Gontran rappareilla ses oz et mut contre ses frères qui sur lui venaient à grand effort. Quand les rois se furent approchés les uns des autres, le roi Gontran fit ses oz loger en un lieu qui est appelé Viri; le roi Chilpéric et le roi Sigebert, en un autre qui est appelé Archi. En tel point jà étaient les oz, que ils n'avaient que de commencer la bataille; mais sages et bonnes gens, à qui il appartient de donner bon conseil aux princes, pourchassèrent tant la paix, que les trois rois vinrent en une concorde et en une paix. A Troyes la cité, en l'église de monseigneur saint Leu, fut puis cette paix confirmée. Le roi Chilpéric et le roi Sigebert jurèrent au roi Gontran que jamais en rien ne lui méffairaient et le roi Gontran aussi à eux.

§ 12. — LETTRE DE SAINT GERMAIN DE PARIS A LA REINE BRUNEHAUT, POUR EMPÊCHER LA GUERRE CIVILE (575).

(Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. IV, p. 80.)

Cette pacification n'est pas de longue durée; insatiable de vengeance, Brunehaut ne cessa d'exciter son mari à la lutte contre son frère. L'évêque de Paris saint Germain essaye de ramener la reine à des sentiments de conciliation par la lettre suivante :

« A très clémente et très excellente dame, à notre

très pieuse maîtresse, et fille de la sainte Église en Jésus-Christ, la reine Brunehilde, Germain pécheur.

« La charité chrétienne aime la vérité; elle supporte et ose tout. C'est pourquoi, dans le trouble de notre cœur, et mû par la profonde affection dont notre âme est remplie pour vous, nous osons vous faire entendre ces paroles : lorsque le nombre du peuple chrétien était moindre, et qu'avec le secours de Dieu on pouvait vivre en paix, on disait avec les apôtres : Voici un temps acceptable, c'est maintenant le jour du salut. Et aujourd'hui c'est le contraire; ayant devant les yeux des jours si funestes et si remplis de deuil, nous disons en pleurant : Voici que viennent les jours de tribulation, les jours de notre perdition. Malheur à nous, parce que nous avons péché. Si tant d'amertumes et de tribulations ne nous avaient point abattu et rendu notre corps infirme, nous aurions par nous-mêmes été au-devant de votre piété.

« Parce que, s'il est permis de le dire, nous portons en nous une singulière affection pour votre personne; altérés de l'unique désir de votre présence spirituelle, comme adorateur du Fils de Dieu, nous désirons pieusement que vous viviez heureuse et réussissiez en toutes choses. Mais celui qui aime un homme dans son âme, s'il ne peut le voir par les yeux de la chair, se doit à lui-même de ne point lui taire, au moins en lui écrivant, tout ce qui importe au salut et à la prospérité de son corps et de son âme. Interprète ici du bruit public, qui nous épouvante, nous devons faire connaître à votre piété ce qui est dans la bouche de tous, à savoir, que suivant votre désir, vos conseils, et à votre instigation, notre très glorieux seigneur le roi Sigebert veut dévaster et perdre ce pays. Nous ne vous disons point cela parce que nous le croyons;

mais nous vous supplions de ne point donner prétexte à ce qu'on le dise, afin qu'un blasphème aussi grand, aussi périlleux pour vous ne puisse être propagé. Ce pays, hélas ! n'avaït pas eu le bonheur en partage ; nous pensions avoir épuisé toutes les calamités. Mais nous ne désespérions point de la miséricorde divine ; nous croyions suspendue la main de la vengeance divine, en attendant que notre repentir vienne porter remède à nos maux. Mais je vois l'emporter l'esprit de lutte qui donne la mort, la cupidité, qui est la source de tous les maux, la colère, qui ôte le sens de la prudence... Nul ne semble vouloir nous entendre ; aussi nous sommes en suppliants devant vous. Si les princes d'ici perdent leur royaume, ni vous ni vos fils n'aurez un grand triomphe. Qu'il vous serait plus glorieux que ce pays puisse vous devoir non la mort, mais le salut ! Vous ferez taire la clameur populaire, si vous apaisez la fureur, si vous laissez attendre le jugement de Dieu... C'est une victoire déshonorante que de vaincre son frère, d'humilier la maison de ses parents, de détruire la propriété édifiée par les siens. Ceux qui combattent contre eux-mêmes détruisent leur propre bonheur ; l'ennemi s'empresse de se réjouir de la perte commune. Où est la charité avec la paix, là est aussi la piété envers Dieu. Nous lisons que par la reine Esther fut sauvé le peuple de Dieu. Vous aussi, faites voir votre sagesse et la bonté de votre foi, en éloignant le seigneur roi d'offenser Dieu. Laissez vivre le peuple en paix, en attendant que le Juge éternel prononce l'arrêt de sa justice. »

§ 13. — GUERRE ET VICTOIRE DE SIGEBERT SUR CHILPÉRIC

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 3.)

La reine Brunehaut n'était pas seule à pousser Sigebert à la guerre contre son frère.

Les Francs Ostrasiens, qui étaient du royaume de Sigebert, commencèrent à murmurer contre lui et disaient qu'ils étaient venus à son mandement, en espérance que ils dussent avoir la proie et les dépouilles de leurs ennemis dont il convenait que il leur rendît leurs despens, ou que il leur montrât leurs adversaires, de la proie desquels ils pussent être enrichis. Après ils se complaignirent que, quand le roi traitait de paix ou de guerre, ils n'y étaient oncques appelés, ils étaient toujours aux périls et à la bataille, et les derniers à l'honneur et aux dons. Puis disaient qu'ils n'étaient de rien émus encontre le roi Gontran, et que bien leur plaisait la paix, que il avait avec lui fermée ; mais que la paix avec Chilpéric leur déplaisait, car ils le haïssaient d'ancienne haine : et la vie de lui était de tous haïe et la mort désirée.

§ 14. — DÉMARCHE INUTILE DE SAINT GERMAIN AUPRÈS DE SIGEBERT. — ASSASSINAT DE CE DERNIER PAR DES ÉMISSAIRES DE FRÉDÉGONDE (575).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 3 et 4.)

Par telles paroles fut le roi Sigebert contraint et à ce mené, que il proposa et établit de poursuivre son frère, qui de ce rien ne savait, ni de telle chose ne se cuidait douter. Pour ce avait son ost départi, et donné congé à la plus grande partie de sa gent :

cependant s'en vint à lui un messager qui lui dit que son frère le suivait à tout son ost. Quand il ouït ce, il fut moult esbahi pour ce que il était si dégarni de gent : à la cité de Tournay s'enfuit, a tant comme il put avoir de chevaliers. Le roi Sigebert qui adès le chassait, vint à Paris : saint Germain lui vint à l'encontre et lui dit : « Si tu désires espandre le sang de ton frère, la fosse que tu lui appareilles, tu trouveras pour toi appareillée et trébucheras dedans selon la parole du David le prophète, ni sans raison ne seras-tu pas dit homicide de ton frère, comme tu as cœur et volonté de le faire. » Le roi Sigebert ne voulut ouïr la parole du saint homme, pour ce que il l'avait aussi soupçonné qu'il soutenait la partie de son frère. Ainsi chevaucha adès avant entalenti de ce faire que il avait encommencé. A une ville vint qui a nom Vitri ; là trouva une grant compagnie de gent et de chevaliers du royaume de Chilpéric ; à lui se rendirent pour sa volonté faire tous les princes et les barons et guerpirent Chilpéric, fors un seul qui avait nom Ansouald. Celui-là eut plus cher à demeurer avec son seigneur en adversité et attendre à telle fortune comme il devait avoir, que de briser la foi que il lui avait promise, ni que avoir le nom de traître. Quand Sigebert vit que il eut si grande ost et si grande multitude de chevaliers, il chevaucha avant et prit toutes les cités du royaume de son frère ; puis revint à Tournay, et assiégea son frère dans la cité. Quand le roi Chilpéric se vit ainsi entrepris, il fut moult esbahi et commença à penser comment et par quel art il pourrait ôter du péril de mort sa femme et ses enfans que il avait avec lui amenés. Mais Frédegonde sa femme pensa de la besogne là où le sens de son seigneur faillait, qui selon la coutume de femme,

moult plus est de grand engieng à malfaire que n'est homme, deux hommes prit, et tant les enchanta par sa malice, que ils despirent et surmontèrent paour de mort par hardiesse et lui promirent que ils feraient sa volonté. Lors leur commanda qu'ils allassent au tref de Sigebert, et que ils l'occissent en semblant de le servir : si leur promit que si ils retournaient, moult leur donnerait grans dons ; et si ils étaient occis par lui elle ferait aumônes pour leur âme, et ferait oblations aux saints et aux saintes que Dieu leur pardonnât ce péché. Ceux-ci issirent de la cité, et se plongèrent en l'ost qui de fors était logé ; puis allèrent avant petit et petit jusque à tant que ils furent en la compagnie de ceux qui plus étaient familiers du roi. Quand ils virent leur point, ils se joignirent à lui et le férirent de couteaux parmi les côtes, si que il chaït



Fig. 3. — Sigebert.

maintenant mort. Si grands cris et si grand tumulte s'éleva tantôt parmi les herberges, que l'on pouvait légèrement entendre que le roi était mort; l'on courut sur les homicides qui en une heure furent occis et découpés. Le roi Chilpéric, qui dedans la cité était, s'émerveilla moult que ce pouvait être, et elle raconta à son seigneur comment elle avait ouvré. Lendemain issit de la cité; à lui vinrent les barons qui devant l'avait guerpi, et il les reçut en grâce ainsi comme devant. Le corps de son frère fit enterrer en une ville qui a nom Lambres [1], puis fut translaté en l'église Saint-Médard de Soissons delès le roi Clotaire son père. Tantôt après que Sigebert, le roi de Metz, fut enterré, se mit Chilpéric, le roi de Soissons, son frère, en la possession du royaume de Paris, que Caribert, son autre frère, avait tenu avant qu'il trépassât.

1. Près de Douai.

II

LES ROIS FRANCS, LES GUERRES CIVILES, DE L'ASSASSINAT DE SIGEBERT A L'ASSASSINAT DE CHILPÉRIC (575-584).

§ 1. — CHILDEBERT, FILS DE SIGEBERT, MIS EN SURETÉ PAR UN LEUDE. — BRUNEHAUT A ROUEN (575).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 4.)

Quand le roi Sigebert fut ainsi occis, les choses furent muées en autre point qu'elles n'étaient devant : car maints qui avaient été son familier s'attendaient[1] moult à avoir la grâce du roi Chilpéric. Avant que le roi Sigebert mût à aller encontre son frère, avait-il mandé à sa femme, la reine Brunehaut, de venir à Paris vers lui, quand il retournerait là, et pour ce était-elle en ce point à Paris avec un sien fils qui avait nom Childebert. Quant elle sut la mort de son seigneur, elle fut à grand mésaise de cœur ; en maintes manières se pourpensa comment elle pourrait échapper et soustraire soi et son fils de péril de mort. Un duc, qui Gondoald avait nom, prit l'enfant

1. S'attendre, pris ici dans le sens de tendre à, faire effort pour.

et le mit hors en une corbeille parmi une fenêtre ; à un sien ami le livra et lui commanda que il le portât à Metz. Les barons du pays le reçurent comme leur droit seigneur, puis le couronnèrent et lui rendirent le royaume de son père par le conseil du devant dit comte Gondoald. Quand Brunehaut eut ainsi son fils délivré, elle fut en pensée de sa vie garantir, tant avait grand peur de mourir, que elle ne pouvait dormir ni reposer, car, si elle s'en voulait fuir, elle n'avait lieu, ni aisement, par quoi elle s'en pût fuir. Le roi Chilpéric, qui autre mal ne lui voulait faire, l'envoya en exil en la cité de Rouen. Ses richesses furent mises au trésor du roi Chilpéric.

§ 2. — MÉROVÉE, FILS DE CHILPÉRIC, ÉPOUSE BRUNEHAUT. — CHILPÉRIC LES FAIT SORTIR DE SAINT-MARTIN DE ROUEN (576).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 4.)

Le roi Chilpéric envoya son fils Mérovée en Berri pour saisir toutes les cités et les villes du rivage de Loire et de tout le pays. Quant il se fut départi de son père, il prisa petit son commandement ; vers la cité du Mans alla aussi, comme pour visiter sa mère, qui là était en exil, par la malice de Frédegonde ; à la cité de Rouen s'en alla après ce que il eut Andowère sa mère visité. Là épousa Brunehaut, la femme de son oncle, que le roi Chilpéric son père avait là envoyée en exil. Le roi Chilpéric alla à Rouen quand il sut cette chose, pour le mariage déseurer. Mais quand ils surent que il venait, ils se mirent dedans l'église Saint-Martin, qui moult était fort maçonnée dessus les murs de la cité [1]. En vain se travailla le roi

1. Grégoire de Tours, V, 2, dit qu'elle était en bois.

d'eux traire de laïens par force; ce ne fut que par affamer; mais il leur jura avant sur saints que jà par lui ne seraient deseurés, mais conjoints, si sainte église s'y assentait. Ils cuidèrent que voir leur dît; lors issirent, et vinrent à lui en la sureté du serment que il leur avait fait. Saouler et repaître les fist par deux jours de bonnes viandes : au tiers jour s'en partit, et emmena son fils avec lui : petit de force fit depuis son serment. La raison pourquoi fit-il la transgression de ce serment était plus pour ce que il redoutait que le mariage et le sens de Brunehaut n'introduisît son fils encontre lui, que pour ce que il lui pesait du mariage qui était contre la loi de sainte Église.

§ 3. — CHILPÉRIC FAIT TONDRE MÉROVÉE APRÈS UNE GUERRE DANS LAQUELLE IL SE CROIT TRAHI PAR LUI (576).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 4.)

En ce point que le roi s'en retournait, un messager lui annonça que les barons de la Champagne Raincienne avaient pris la cité de Soissons : maintenant mut le roi contre eux à bataille, et les surmonta et vainquit; maints de plus nobles occit, la cité recouvra et la rétablit à sa seigneurie. Le roi envoya Clovis son fils en Touraine, et lui commanda que il mît en sa subjection tout le pays de Périgord et d'Agénois; le duc Did lui bailla en aide et lui commanda que il usât de son conseil en toutes choses. Le duc Mommole, qui ces parties défendait de par le roi Gontran, vint à bataille contre eux à grant planté de gent; il les vainquit et chassa, mais ce ne fut mie sans grand dommage des siens. Car de cinquante mille

hommes fut son ost descrue, qui en cette bataille furent occis ; et Clovis tout fût-il vaincu n'en perdit-il que vingt mille. Le roi Chilpéric eut Mérovée son fils en soupçon que il ne soutînt la partie de Brunehaut et pour cette raison le fit tondre en un moustier, et ordonner à prêtre par le conseil de Frédegonde sa marâtre.

§ 4. — MÉROVÉE TROUVE UN ASILE DANS LA BASILIQUE DE SAINT-MARTIN DE TOURS. — FUREUR ET MENACES DE CHILPÉRIC ET DE FRÉDÉGONDE (576).

(*Grég. de Tours*, V, 14.)

Mérovée fut conduit à un monastère du pays du Mans appelé Anisola, pour y être instruit suivant la règle sacerdotale. Gontran-Boson [1], qui résidait alors dans la basilique de Saint-Martin, envoya à Mérovée le sous-diacre Riculphe pour lui donner secrètement le conseil de se réfugier aussi dans la même basilique ; Mérovée étant donc décidé à partir, Gaïlen, un de ses serviteurs, vint à sa rencontre et, ne trouvant pas des adversaires en état de résister, le délivra. Mérovée se couvrit la tête, revêtit des habits séculiers, et se rendit à l'église de Saint-Martin. Nous célébrions la messe dans cette sainte basilique ; trouvant la porte ouverte, il y entra.

Après la messe, il dit que nous devions lui donner les eulogies [2]. Ragnemode, évêque du siège de Paris et qui avait succédé à saint Germain, était alors avec

1. Leude puissant d'Ostrasie, qui avait commandé en Aquitaine les guerriers de Sigebert Ier et qui était soupçonné d'intelligence avec Frédégonde.

2. Il s'agit ici du pain non consacré pour la communion, mais bénit par le prêtre et qui était distribué à l'issue de la messe aux assistants.

nous. Comme nous refusions, Mérovée se mit à crier et à dire que nous n'avions pas le droit de le suspendre de la communion sans avoir pris l'avis de nos frères. Sur ces paroles, et après une discussion canonique avec celui de nos frères qui était présent, nous consentîmes à lui donner les eulogies. Je craignais, en suspendant un homme de la communion, de me rendre homicide de beaucoup d'autres ; car il menaçait de tuer plusieurs de notre peuple s'il n'obtenait pas notre communion.

Pour cette cause cependant, de grands désastres fondirent sur le pays de Tours. En ces jours-là, Nizier, mari de ma nièce, qui se rendit pour affaires particulières près du roi Chilpéric avec notre diacre [1], raconta au roi la fuite de Mérovée. En les voyant, la reine Frédégonde s'écria : « Ce sont des espions qui sont venus pour savoir ce que fait le roi et le rapporter à Mérovée. » Et à l'instant elle les fit dépouiller et ordonna qu'on les conduisît en exil, d'où ils ne furent délivrés que le septième mois écoulé. Chilpéric envoya vers nous des messagers pour nous dire : « Rejetez cet apostat hors de votre basilique ; autrement je brûlerai votre contrée. » Nous lui répondîmes qu'il était impossible de faire dans un temps chrétien ce qui ne s'était pas fait du temps des hérétiques. Alors il se mit lui-même à la tête d'une armée et la dirigea vers ce pays.

1. C'était le diacre particulièrement attaché à la personne de l'évêque.

§ 5. — MÉROVÉE SORT DE LA BASILIQUE ET SE VENGE SUR LE MÉDECIN DE CHILPÉRIC MARILEIFE (577).

(*Grég. de Tours*, V, 14.)

La seconde année du règne de Childebert, fils de Sigebert, Mérovée, voyant son père inflexible dans ses résolutions hostiles, résolut de prendre avec lui le duc Gontran et d'aller trouver Brunehaut, disant : « Ne plaise à Dieu que la basilique de monseigneur Martin soit violée à cause de moi, ou que le pays par mon fait soit mis au pillage. » Et, étant entré dans la basilique, il exposa pendant les vigiles, sur le sépulcre de saint Martin, tout ce qu'il avait avec lui, priant le saint de lui venir en aide et de lui accorder ses bonnes grâces pour qu'il pût entrer en possession du royaume. Leudaste, alors comte de la cité, qui, par amour pour Frédégonde, ne cessait de lui tendre des pièges, surprit enfin par ruse et passa au fil de l'épée plusieurs de ses serviteurs qui étaient sortis dans la campagne; il désirait le tuer lui-même, s'il en trouvait l'occasion favorable. Mérovée, d'après le conseil de Gontran-Boson, résolut de se venger; il ordonna qu'on saisît Marileife, premier médecin du roi, qui revenait de le voir, le fit battre cruellement, le dépouilla de son or, de son argent et de tout ce qu'il portait sur lui et le laissa entièrement nu. Il l'eût tué même si Marileife ne se fût échappé des mains de ses meurtriers et n'eût gagné la cathédrale. Nous lui donnâmes des vêtements, et, après avoir obtenu pour lui la vie sauve, nous le renvoyâmes à Poitiers.

§ 6. — CONTINUATION DU SÉJOUR DE MÉROVÉE ET DE GONTRAN-BOSON DANS LA BASILIQUE. — ILS CONSULTENT UNE SORCIÈRE.

(*Grég. de Tours*, V, 14.)

Cependant Mérovée racontait beaucoup de crimes de son père et de sa marâtre, et, bien que vrais en partie, je ne croyais pas agréable à Dieu qu'ils fussent divulgués par un fils, et je le reconnus par la suite. En effet, un jour que j'avais été invité à sa table, et que nous étions assis côte à côte, il me demanda avec supplication de lui lire quelque chose pour l'instruction de son âme. J'ouvris le livre de Salomon, et le premier verset qui me tomba sous les yeux contenait ces paroles : *Que l'œil de celui qui insulte son père soit arraché de son orbite par les corbeaux*[1]. Il ne comprit pas, mais je regardai ce verset comme une prédiction du Seigneur.

Alors Gontran envoya un de ses serviteurs vers une femme qu'il avait connue dès le temps du roi Caribert, et qui avait un esprit de pythonisse, afin qu'elle lui découvrît ce qui devait arriver. Il rapporta qu'elle lui avait annoncé par avance non seulement l'année, mais le jour et l'heure où mourrait le roi Caribert ; elle lui envoya par ses serviteurs la réponse suivante : « Il doit arriver que le roi Chilpéric mourra cette année ; Mérovée, à l'exclusion de ses frères, aura tout le royaume. Tu auras quant à toi pendant cinq ans la direction de tout le royaume ; mais la sixième année, par la faveur du peuple, tu obtiendras la grâce de l'épiscopat dans une des cités situées sur la Loire, et tu sortiras de ce monde vieux et plein de jours. »

1. *Prov.*, ch. xxx, v. 17.

Lorsque ses serviteurs lui eurent apporté cette réponse, transporté de vanité comme s'il eût déjà son siège dans la cathédrale de Tours, Gontran vint me rapporter cette prédiction. Je me moquai de sa folie, et je lui dis : « C'est à Dieu qu'il faut demander ces choses ; il ne faut pas croire ce que promet le diable, *car il fut menteur dès le principe et ne s'est jamais tenu dans la vérité* [1]. Quand il se fut retiré tout confus, je ris beaucoup de cet homme, qui croyait devoir se fier à de telles promesses. Enfin une nuit que j'avais célébré vigiles dans la basilique du saint évêque, comme je dormais étendu dans mon lit, je vis un ange volant dans les airs, et comme il passait au-dessus de la sainte basilique il s'écria d'une grande voix : « Hélas! hélas! Dieu a frappé Chilpéric et ses fils, et il ne survivra aucun de ceux qui sont sortis de ses reins pour gouverner son royaume. » Il avait alors de plusieurs femmes quatre fils, sans compter les filles. Quand plus tard ces paroles se furent accomplies, je connus clairement la fausseté de ce qu'avaient prédit les devins.

§ 7. — GONTRAN-BOSON ESSAYE DE TRAHIR MÉROVÉE. — TOUS DEUX S'ENFUIENT DE LA BASILIQUE DE SAINT-MARTIN.

(*Grég. de Tours*, V, 14.)

Tandis que Mérovée et Gontran-Boson demeuraient dans la basilique de Saint-Martin, la reine Frédégonde envoya vers Gontran-Boson, qu'elle protégeait en secret, parce qu'il était le meurtrier de Théodebert, et lui fit dire : « Si tu peux faire sortir Mérovée de la

1. *Évang.* selon saint Jean, ch. VIII, v. 44.

basilique, afin qu'on le tue, tu recevras de moi un grand présent. » Lui, croyant les assassins déjà près, dit à Mérovée : « Pourquoi rester ici, comme des paresseux et des lâches, et nous cacher dans cette basilique comme des imbéciles ? Faisons venir nos chevaux, prenons des éperviers, des chiens, allons chasser, et jouissons de l'aspect des lieux découverts. » Il faisait ceci par ruse, afin de l'éloigner de la sainte basilique.

Gontran-Boson avait certainement de bonnes parties en lui ; mais toujours trop prêt au parjure, il ne faisait pas un serment à l'un de ses amis qu'il ne le violât aussitôt; ils sortirent donc de la basilique et se rendirent au lieu de Joué, près de la ville. Mais personne ne fit de mal à Mérovée.

Comme Gontran-Boson était accusé de la mort de Théodebert, le roi Chilpéric envoya au tombeau de saint Martin des messagers avec une lettre pour demander au saint de lui répondre s'il était permis ou non de tirer Gontran-Boson de sa basilique. Le diacre Baudégésile, chargé de cette lettre, la plaça avec une feuille blanche sur le saint tombeau ; mais, après avoir attendu trois jours sans recevoir de réponse, il retourna vers Chilpéric. Celui-ci envoya alors d'autres messagers, qui exigèrent de Gontran-Boson le serment de ne pas quitter la basilique sans le lui faire savoir. Gontran-Boson s'empressa de jurer, prenant à témoin la nappe de l'autel qu'il ne s'en irait pas sans l'ordre du roi. Cependant Mérovée, ne s'en rapportant pas à la pythonisse, posa sur le tombeau du saint trois livres : savoir, le Psautier, les Rois et les Évangiles, et, veillant toute la nuit, pria le bienheureux confesseur de lui révéler ce qui devait arriver et de lui faire connaître par un signe du Seigneur s'il devait

régner ou non. Après trois jours continus de jeûne, de veilles et d'oraisons, il revint à la sainte tombe, déroula un des livres, qui était celui des Rois; le premier verset de la page sur laquelle il tomba était celui-ci : *Le Seigneur a frappé ces peuples de tous les maux, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur leur Dieu, et qu'ils ont suivi des dieux étrangers et les ont adorés et servis*. Le verset des Psaumes qu'il trouva était celui-ci : *A cause de leur perfidie, ô Dieu, vous les avez renversés dans le temps même qu'ils s'élevaient. Comment sont-ils tombés dans la dernière désolation? Ils ont manqué tout d'un coup, et ils ont péri à cause de leur iniquité.* Il trouva ceci dans l'Évangile : *Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié*. Consterné de ces réponses il pleura longuement sur le tombeau du bienheureux évêque, puis, prenant avec lui le duc Gontran, sortit, accompagné de cinq cents hommes ou davantage. Après qu'ils eurent quitté la sainte basilique, comme ils traversaient le territoire d'Auxerre, Mérovée fut pris par Erpon, l'un des ducs du roi Gontran; mais il s'échappa par je ne sais quel hasard d'entre ses mains et se réfugia dans la basilique de Saint-Germain. Lorsque le roi Gontran apprit ce fait, plein de colère contre Erpon, il le condamna à une amende de sept cents sous d'or et le destitua de son office, en disant : « Mon frère m'a dit que tu avais pris son ennemi; si telle était ton intention il fallait d'abord me l'amener; autrement, tu ne devais pas toucher à celui que tu ne voulais pas retenir. » Cependant l'armée du roi Chilpéric, étant venue jusquà Tours, mit le pays à feu et à sang, sans épargner les domaines de saint Martin; car les soldats, sans

crainte et sans respect de Dieu, détruisirent tout ce qu'ils purent atteindre.

Mérovée, après avoir séjourné deux mois dans la basilique de Saint-Germain, s'enfuit de nouveau et parvint à rejoindre la reine Brunehaut; mais les Ostrasiens ne voulurent pas le recevoir.

§ 8. — ALLIANCE DE GONTRAN ET DE SON NEVEU CHILDEBERT (577).

(*Grég. de Tours*, V, 18.)

En ce temps, le roi Gontran envoya des députés vers son neveu le roi Childebert, pour lui demander la paix et une entrevue; alors Childebert vint le trouver avec ses grands, et ils se réunirent au lieu qu'on appelle le Pont-de-Pierre [1]. Là, ils se saluèrent mutuellement et s'embrassèrent; le roi Gontran dit alors: « Il m'est arrivé, en punition de mes péchés, de demeurer sans enfants; je te prie donc, toi mon neveu, de me tenir lieu de fils. » Et, le plaçant sur son siège, il lui transmit tout son royaume, disant : « Qu'un même bouclier nous protège! qu'une même lance nous défende! S'il me vient des fils, je ne te regarderai pas moins comme un d'entre eux, afin que tu conserves au même titre qu'eux l'amitié que je te promets aujourd'hui avec Dieu pour témoin. » Les grands de Childebert firent la même promesse en son nom. Ils mangèrent et burent ensemble, s'honorèrent mutuellement de présents magnifiques et se séparèrent en paix. Envoyant alors une ambassade au roi Chilpéric, ils le sommèrent de rendre ce qu'il avait usurpé de

1. Aujourd'hui Pompierre, sur la Meuse, près de Neuchâteau.

leurs royaumes, ou, en cas de refus, de se préparer à la guerre. Mais lui, méprisant ce message, se mit à faire bâtir à Soissons et à Paris des cirques où il donna des spectacles au peuple [1].

§ 9. — L'ÉVÊQUE PRÉTEXTAT TRADUIT PAR CHILPÉRIC DEVANT UN CONCILE. — NOBLE ATTITUDE DE GRÉGOIRE DE TOURS (577).

(*Grég. de Tours*, V, 19.)

A la suite de ces évènements, Chilpéric, apprenant que Prétextat, évêque de Rouen, faisait des largesses au peuple pour l'exciter contre son service, lui ordonna de comparaître devant lui. Après l'avoir interrogé, on apprit que la reine Brunehaut lui avait confié certains objets. Le roi les fit saisir et ordonna que Prétextat fût retenu en exil, jusqu'à ce qu'il eût été entendu par le tribunal des évêques. Un concile ayant donc été réuni, Prétextat y fut amené. Les évêques s'étaient rassemblés à Paris dans la basilique de l'apôtre saint Pierre. Le roi adressa ainsi la parole à l'accusé : « A quoi pensais-tu, ô évêque! quand tu as uni en mariage Mérovée, mon ennemi plutôt que mon fils, avec sa tante, la femme de son oncle? Ignorais-tu ce que les canons ont ordonné à cet égard? Tu es convaincu non seulement d'avoir en ce point excédé tes pouvoirs, mais tu as encore agi sur lui par tes présents, pour me faire assassiner : ainsi tu as rendu le fils ennemi de son père, tu as séduit le peuple à prix d'or pour que personne ne me gardât la foi

1. Ce sont probablement les vestiges d'un de ces cirques que l'on a retrouvés il y a quelques années, en perçant la rue Monge, à Paris.

jurée, et tu as voulu livrer mon royaume aux mains d'un autre. » Comme il disait ces mots, la multitude des Francs frémit de colère et voulut briser les portes de la basilique pour en arracher l'évêque et le lapider; mais le roi s'y opposa. Comme Prétextat déclarait mal fondées les paroles du roi, survinrent de faux témoins qui montrèrent quelques objets, disant : « Tu nous as donné ceci et cela pour nous engager à donner notre foi à Mérovée. » A ces allégations, l'évêque répondait : « Vous dites la vérité ; je vous ai fait souvent des présents, mais non pour que le roi fût chassé de son royaume ; car, lorsque vous veniez m'offrir de beaux chevaux et d'autres objets de prix, pouvais-je faire autrement que de vous donner des présents à mon tour? » Cependant le roi se retira dans sa demeure. Pour nous, nous siégions tous ensemble dans la sacristie de la basilique de Saint-Pierre ; et, tandis que nous nous entretenions, vint tout à coup Aétius, archidiacre de l'Église de Paris, qui, nous ayant salués, dit : « Écoutez-moi, prêtres du Seigneur assemblés : ou vous pouvez en ce temps honorer votre nom et briller de l'éclat d'une réputation sans tache, ou bien l'on ne vous regardera plus comme les prêtres de Dieu si vous ne vous montrez point à la hauteur de la dignité de vos personnes, et si vous laissez périr votre frère. » Lorsqu'il eut ainsi parlé, aucun des évêques ne lui répondit, car ils craignaient la fureur de la reine, à l'instigation de laquelle se faisait tout cela. Comme ils demeuraient pensifs et le doigt appuyé sur les lèvres, je leur dis : « Soyez attentifs, je vous prie, à mes paroles, ô très saints prêtres de Dieu, et vous surtout qui paraissez être plus que les autres dans la familiarité du roi ; portez-lui un conseil pieux et sacerdotal, de peur que,

s'enflammant de colère contre un ministre du Seigneur, il ne périsse par la colère de Dieu et ne perde son royaume et sa gloire. » Quand j'eus fait entendre ces mots, ils demeurèrent dans le silence ; et, voyant qu'ils continuaient à se taire, j'ajoutai : « Souvenez-vous, prêtres mes seigneurs, des paroles du prophète qui a dit : *Si la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne point de la trompette, et que l'épée vienne et ôte la vie aux peuples, je redemanderai leur vie à la sentinelle* [1]. Ne gardez donc pas le silence, mais prêchez et mettez devant les yeux du roi ses péchés, de peur qu'il ne lui arrive quelque mal et que vous ne soyez rendus responsables de son âme. Ignorez-vous ce qui est arrivé de nos temps, lorsque Clodomir prit et envoya en prison Sigismond? Le prêtre du Seigneur Avitus lui dit : « Ne porte pas les mains sur lui, et, quand tu iras en Bourgogne, tu obtiendras la victoire ; » mais lui, sans tenir compte de ce que lui avait dit le prêtre, alla et fit tuer Sigismond avec sa femme et ses fils ; il partit ensuite pour la Bourgogne, et, vaincu par l'armée ennemie, il fut tué. Ne savez-vous pas ce qui est arrivé à l'empereur Maxime, et comment il força le bienheureux Martin à recevoir à la communion un évêque homicide, à quoi celui-ci consentit pour obtenir de ce roi impie la délivrance des gens condamnés à mort? Poursuivi par le jugement du Roi éternel, Maxime, chassé de l'empire, fut condamné à la mort la plus cruelle. »

1. *Ezéchiel*, ch. XXXIII, v. 6.

§ 10. — GRÉGOIRE DE TOURS MANDÉ DEVANT CHILPÉRIC.

(*Grég. de Tours*, V, 19.)

Personne ne répondit rien à ces paroles ; ils étaient tous pensifs et plongés dans la stupeur. Cependant deux flatteurs qui se trouvaient parmi eux, aveu douloureux à faire en parlant d'évêques, allèrent rapporter au roi qu'il n'avait pas dans cette affaire de pire ennemi que moi. Aussitôt il envoya un homme de sa suite en toute hâte pour m'amener devant lui. Lorsque j'arrivai, le roi était auprès d'une cabane faite de ramée ; à sa droite l'évêque Bertrand, à sa gauche Ragnemode ; devant eux était une table chargée de pain et de mets divers. Le roi, me voyant, dit : « O évêque, tu dois dispenser la justice à tous, et voilà que je ne puis obtenir justice de toi ; mais, je le vois, tu es de consentement avec l'iniquité, et en toi s'accomplit le proverbe : « Le corbeau n'arrache point les yeux du corbeau. » Je lui répondis : « Si quelqu'un de nous, ô roi, veut s'écarter du sentier de la justice, tu peux le corriger ; mais si tu t'en écartes, qui te reprendra? Car nous te parlons, et tu ne nous écoutes que si tu veux ; et si tu ne le veux pas, qui te condamnera, si ce n'est Celui qui a déclaré être la justice même? » Excité contre moi par ses adulateurs, le roi repartit : « J'ai trouvé la justice avec tous, et ne puis la trouver avec toi ; mais je sais ce que je ferai afin que tu sois noté parmi les peuples et que chacun connaisse ton injustice. J'assemblerai le peuple de Tours, et je lui dirai : « Élevez la voix contre Grégoire, et criez qu'il est injuste et n'accorde justice à personne ; et je répondrai à ceux qui crieront ainsi :

Moi qui suis roi, je ne puis obtenir la justice de cet homme; comment vous, qui êtes au-dessous de moi, espérez-vous l'obtenir? » Je lui dis : « Tu ne sais pas si je suis injuste. Celui à qui sont toujours découverts les secrets des cœurs connaît ma conscience; et, quant à ces faussetés que proférera contre moi, dans ses clameurs, le peuple que tu auras excité par tes insultes, elles seront comptées pour rien, car chacun saura qu'elles ont été lancées par toi; ce n'est donc pas moi, mais toi plutôt qui seras noté par la clameur publique. Tu as les lois et les canons; il te faut les consulter avec soin, et, si tu n'observes pas ce qu'ils t'enseignent, sache que le jugement de Dieu est suspendu sur toi. » Alors lui pour m'apaiser, et croyant que je ne voyais pas qu'il agissait ainsi par ruse, me montra un bouillon placé devant lui et me dit : « Je t'ai fait préparer ce bouillon, dans lequel il n'y a autre chose que de la volaille et quelques pois chiches. » Et moi, connaissant qu'il cherchait à me flatter, je répliquai : « Notre nourriture doit être de faire la volonté de Dieu, et non de nous plaire dans les délices, afin que nous ne transgressions en aucune manière ce qu'il a ordonné. Toi qui inculpes la justice des autres, promets d'abord que tu ne violeras pas la loi et les canons, et alors nous croirons que c'est la justice que tu poursuis. »

Il étendit sa main droite et jura par le Dieu tout-puissant qu'il ne transgresserait en aucune façon ce qu'enseignait la loi et les canons. Ensuite, après avoir pris du pain et bu du vin, je m'en allai.

§ 11. — FRÉDÉGONDE ESSAYE DE CORROMPRE GRÉGOIRE DE TOURS.

(*Grég. de Tours*, V, 19.)

Cette nuit même, lorsque nous eûmes chanté les hymnes des nocturnes, j'entendis frapper à grands coups à la porte de ma demeure; j'envoye un serviteur, et j'apprends que des messagers de la reine Frédégonde sont là. Introduits, ils me saluent de la part de la reine ; puis ils me prient de ne pas persister à lui être contraire dans cette affaire, me promettant deux cents livres d'argent si je fais condamner Prétextat en me déclarant contre lui; ils disaient en effet : « Nous avons déjà la promesse de tous les évêques, borne-toi à ne pas aller contre. » A quoi je répondis : « Quand vous me donneriez mille livres d'or et d'argent, puis-je faire autre chose que ce que Dieu ordonne de faire? Je vous promets seulement de m'unir aux autres dans ce qu'ils décideront conformément aux canons. » Eux, qui ne comprirent pas le sens de mes paroles, s'en allèrent en me remerciant. Le matin, quelques-uns des évêques vinrent à moi avec un message semblable. Je leur fis une réponse analogue.

§ 12. — CHILPÉRIC ESSAYE ENCORE D'INTIMIDER PRÉTEXTAT ET LE CONCILE PAR SA PRÉSENCE.

(*Grég. de Tours*, V, 19.)

Comme nous nous fûmes rassemblés dans la basilique de Saint-Pierre, le roi y vint dès le matin et dit : « L'évêque convaincu de vol sera exclu des fonctions

épiscopales, voilà ce qu'ordonnent les canons. » Et nous, en réponse, lui ayant demandé quel était l'évêque auquel on imputait le crime de vol, le roi dit : « Vous avez vu ces joyaux qu'il nous a dérobés. » Or le roi nous avait montré, trois jours auparavant, deux valises remplies d'effets en or et en argent, et de divers joyaux qu'on estimait à plus de trois mille sols d'or, et aussi un sac rempli de pièces d'or et qui à son poids paraissait en contenir deux mille. Le roi disait que ces choses lui avaient été volées par l'évêque Prétextat. Celui-ci répondit : « Vous vous rappelez, je crois, que, lorsque la reine Brunehaut sortit de Rouen, j'allai vers vous et vous dis qu'elle m'avait confié ses trésors, à savoir cinq valises, et que ses serviteurs venaient souvent me demander de les lui restituer, et je ne voulus point le faire sans votre avis. Toi-même, ô roi, tu m'as dit : « Rejette ces richesses, et que ces biens retournent à cette femme, de peur que pour ce motif ne soient engendrées des inimitiés entre moi et mon neveu Childebert. » De retour à la ville, je remis donc une valise aux serviteurs de Brunehaut, car ils n'étaient pas assez vigoureux pour en porter davantage. Ils revinrent demander les autres. Je consultai de nouveau ta magnificence. Tu me donnas encore le même ordre, disant : « Évêque, rejette, rejette loin de toi ces trésors, de peur qu'ils ne fassent naître quelque scandale. » J'en rendis deux autres, et les deux dernières me demeurèrent. Comment donc maintenant peux-tu me calomnier et m'accuser de vol, puisque ces choses ne sauraient être regardées comme volées, mais confiées à ma garde ? » Le roi dit à cela : « Si ces valises ont été remises entre tes mains pour les garder, pourquoi en as-tu ouvert une et en as-tu retiré une

étoffe tissue de fil d'or que tu as mise en pièces et distribuée à des hommes pour les engager à me chasser de mon royaume? » L'évêque Prétextat répondit : « Je t'ai déjà dit que j'en avais reçu des présents; n'ayant rien à leur offrir en retour, j'empruntai cela et le leur donnai en réciprocité de leurs présents, regardant comme à moi ce qui appartenait à mon fils Mérovée, que j'avais tenu au sacrement de régénération. »

§ 13. — CHILPÉRIC EMPLOIE LA RUSE CONTRE PRÉTEXTAT.

(*Grég. de Tours*, V, 19.)

Le roi Chilpéric, voyant qu'il ne pouvait le vaincre avec ses calomnies, nous quitta très interdit et troublé dans sa conscience ; il appela quelques-uns de ses flatteurs et leur dit : « J'avoue que l'évêque m'a vaincu par ses paroles, et je sais bien que ce qu'il dit est vrai ; que ferais-je donc maintenant pour que la volonté de la reine à son égard soit accomplie? » et il ajouta : « Allez le trouver et dites-lui, comme si vous lui donniez de vous-mêmes ce conseil : Tu sais que le roi Chilpéric est pieux et compatissant, qu'il se laisse promptement aller à la miséricorde. Humilie-toi devant lui et avoue avoir fait ce qu'il te reproche ; alors nous nous prosternerons tous à ses pieds et nous obtiendrons ton pardon. » Séduit par ces paroles, l'évêque Prétextat promit de faire ce qui lui était conseillé. Le matin arrivé, nous nous rassemblâmes au lieu accoutumé ; le roi, y étant venu, dit à l'évêque : « Si tu n'as fait que rendre à ces hommes des présents en retour de leurs présents, pourquoi leur as-tu demandé par serment de s'attacher à Méro-

vée? » L'évêque répondit : « Je leur ai demandé, je l'avoue, d'être ses amis, et j'aurais appelé à son secours non seulement un homme, mais, s'il eût été permis, un ange du ciel, car c'était, comme je l'ai dit plusieurs fois, mon fils spirituel par le baptême. » Comme une vive discussion s'engageait sur ce point, l'évêque Prétextat se prosterna à terre et dit : « J'ai péché contre le ciel et contre toi, ô roi très miséricordieux! je suis un détestable homicide. J'ai voulu te faire périr et élever ton fils sur ton trône. » Lorsqu'il eut prononcé ces paroles, le roi se prosterna aux pieds des évêques, disant : « Écoutez, très pieux évêques ! le coupable a confessé son crime exécrable. » Alors, tout en pleurs, nous relevâmes le roi, et il ordonna à Prétextat de sortir de l'église.

§ 14. — PRÉTEXTAT EXILÉ.

(*Grég. de Tours*, V, 19.)

Chilpéric se retira dans son logis, et il nous envoya les livres des canons auxquels on avait ajouté un nouveau cahier contenant les canons dits apostoliques, où se trouvaient ces paroles : « L'évêque pris en homicide, adultère ou parjure, doit être dépouillé du sacerdoce. » Lorsqu'on les eut lus, Prétextat, demeurant saisi de stupeur, l'évêque Bertrand lui dit : « Écoute, ô frère et collègue! comme tu n'as pas la grâce du roi, notre bienveillance ne saurait t'être utile tant que tu n'auras pas mérité l'indulgence du roi. » Après cela le roi demanda, ou qu'on déchirât sa tunique, ou qu'on récitât sur sa tête le 108e psaume, qui contient les malédictions contre Judas Iscariote, ou que, par un jugement porté

contre lui, on le privât à jamais de la communion. Je me refusai à toutes ces conditions, d'après la promesse du roi qu'il ne serait rien fait contre les canons. Alors Prétextat fut enlevé de devant nos yeux et mis en prison; ayant essayé de s'enfuir pendant la nuit, il fut grièvement battu et envoyé en exil dans une île voisine de la cité de Coutances [1].

§ 15. — MORT DE MÉROVÉE.

(*Grég. de Tours*, V, 19.)

Ensuite le bruit courut que Mérovée cherchait à regagner la basilique de Saint-Martin. Chilpéric ordonna de la garder et d'en fermer toutes les portes. Les gardes laissèrent donc ouverte une seule porte par où un petit nombre de clercs se rendaient à l'office, et ils tinrent les autres fermées, non sans grande incommodité pour le peuple. Tandis que nous étions à Paris, il parut des signes dans le ciel. On vit vers le nord vingt rayons qui, s'élevant de l'orient, allaient se perdre à l'occident; or le plus long et le plus brillant, dès qu'il fut à son point le plus élevé, se dissipa soudainement, et les autres qui l'avaient suivi s'évanouirent [2]. Je crois que cela présageait la mort de Mérovée. Tandis que ce prince se cachait dans la Champagne rémoise, n'osant ouvertement se confier aux Ostrasiens, il fut circonvenu par les gens de Térouanne, qui lui dirent que, s'il voulait venir vers eux, ils abandonneraient son père Chilpéric et se soumettraient à lui. Prenant avec lui quelques

1. Probablement Jersey.
2. Ce fut une aurore boréale.

hommes courageux, il alla les trouver; alors, découvrant leur trahison, ils l'enferment dans une métairie qu'ils entourent de gens armés, puis ils envoient un message à son père. A cette nouvelle, Chilpéric s'apprête à accourir; mais Mérovée, dans la petite habitation où il était retenu, craignant de subir de cruels châtiments pour satisfaire à la vengeance de ses ennemis, appela à lui Gaïlen, un de ses familiers, et lui dit : « Nous n'avons eu jusqu'ici qu'une âme et qu'une volonté; ne souffre pas, je t'en prie, que je sois livré aux mains de mes ennemis; prends ton épée, jette-toi sur moi. » Celui-ci, sans hésiter, le perça de son couteau; le roi, en arrivant, le trouva mort. Plusieurs personnes affirment que ces paroles de Mérovée furent supposées par la reine, et que ce prince fut tué secrètement par son ordre. Gaïlen fut pris; on lui coupa les mains, les pieds, les oreilles, le dessus des narines, et on le fit périr misérablement; Grindion fut attaché à une roue, dont son corps suivit le mouvement d'ascension; Gucilian, autrefois comte du palais du roi Sigebert, eut la tête tranchée. Beaucoup d'autres, qui avaient accompagné Mérovée, furent mis à mort de diverses et cruelles manières. On disait que cette trahison avait été particulièrement ourdie par l'évêque de Reims Ægidius et par Gontran-Boson, parce que la reine Frédégonde portait à ce dernier une amitié secrète comme meurtrier de Théodebert et qu'Ægidius lui était cher depuis longtemps.

§ 16. — LES MAUVAIS ÉVÊQUES SALONE ET SAGITTAIRE.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 10.)

On a pu apprécier plus haut, dans l'histoire du concile de Paris assemblé contre Prétextat, la noble

conduite de l'évêque saint Grégoire de Tours. Il s'en fallait de beaucoup que tous les membres de l'épiscopat fissent preuve de la même dignité de caractère et de la même fermeté. On a pu s'en convaincre par la lecture même des incidents du concile de Paris. Voici un épisode qui nous montre que les mœurs épiscopales n'étaient pas toujours conformes à la sainteté du ministère sacerdotal.

En ce temps étaient moult durement diffamés deux évêques pour les grands outrages qu'ils faisaient parmi le pays; l'un avait nom Salone, et l'autre Sagittaire. Saint Nizier, archevêque de Lyon, les avait nourris dès l'enfance, et sacrés sans l'ordre des prêtres, puis les avait élevés à la dignité de prélats, Salone d'une cité qui avait nom Gap et Sagittaire d'une autre qui a nom Embrun. Ils ne se contenaient pas comme évêques, mais comme moult tyrans et homicides, robeneurs et rapineurs du bien d'autrui, dépensant follement leur temps et leur vie : en tant crut leur perversité, que ils envahirent à force de gens en armes, l'hôtel de Victor, évêque, qui faisait la fête du jour de sa nativité, sa robe lui rompirent, ses sergens lui navrèrent et chassèrent, les viandes que il avait appareillées pour sa fête ravirent; quand ils l'eurent ainsi vilené, ils le laissèrent tout seul en son hôtel. La renommée de leurs faits vint au roi Gontran ; lors fit assembler les évêques à Lyon. Ces deux, qui nom portaient d'évêques seulement, furent là déposés de leurs sièges, en la présence de saint Nizier, archevêque de Lyon, qui nourris et élevés les avait; moult eurent grand dédain de leur déjection. Puis firent-ils tant que ils acquirent la grâce du roi par je ne sais quelle ma-

nière ; ses lettres portèrent au pape Jehan, et lui firent faussement entendre que ils avaient été cassés sans raison. Tant le déçurent que il récrivit au roi Gontran que il les rétablît en leurs évêchés. Moult les reprit le roi et chastoya de paroles ; puis leur commanda qu'ils retournassent en leurs sièges. Paix et concorde firent avec Victor le devant dit évêque, et ils envoyèrent ceux qui la vilenie lui avaient faite, pour ce que il en prît vengeance à sa volonté. Mais il fit selon le commandement de notre Seigneur, qui commande que l'on ne rende mal pour mal, pour ce leur pardonna tout, et les en laissa aller quittes sans peines. Salone et Sagittaire, qui en leurs sièges furent rétablis, commencèrent à faire pis que devant : car ils firent moult d'homicides ; envers leurs citoyens mêmes et le peuple que ils avaient à garder spirituellement, étaient-ils si effrénés et si dérués, que ils en navrèrent maint jusques à l'effusion du sang.

Quand le roi Gontran ouït parler de leurs faits, qui jà étaient renouvelés, il les fit ôter de leurs sièges, et bien les garda en prison jusques à l'audience des prélats. Pour cette chose conçut Sagittaire si grande indignation et si grand dépit, que il commença à parler trop vilainement contre le roi, et disait tout apertement que ses fils ne devaient pas être après lui héritiers, pour ce que leur mère avait été chambrière ; les fils du roi vivaient encore en ce temps. Pour ces paroles fut le roi durement esmu contre eux et les fit mettre en deux abbayes, l'un moult loin de l'autre, pour faire leur pénitence, et manda aux propres baillis du lieu que il les fît garder aux bonnes gens d'armes, que ils n'échappassent par aucune aventure. Lors chaït l'aîné des fils du roi

en maladie; aucuns de ses familiers lui conseillèrent lors que il laissât aller les deux évêques au lieu que l'ire de Notre Seigneur ne chaït sur sa mesnie pour ochoison de leur condamnation. Le roi ouït ce conseil; à leurs évêchés les laissa aller. Lors montrèrent si grand semblant de religion par dehors, que il semblait que ils lussent chacun leur Psautier, et chantaient au moustier à tous les psaumes sans cesser. Mais un petit après retournèrent à leurs vices, ainsi comme le chien à son vomissement : à orgies et à ivresse furent tout abandonnés. Car à cette heure que les clercs étaient à matines, ils séaient encore à table ès vins et ès viandes : au point du jour s'allaient coucher, et dormaient jusques à haute tierce. Telle vie menèrent longuement, et adosèrent Notre Seigneur et ses commandements; et notre sire les adosa.

§ 17. — LA PRÉDICTION DE L'ÉVÊQUE SALVIUS.

(*Grég. de Tours*, V, 51.)

Après le synode, je fis mes adieux au roi, et je me préparais à m'en retourner chez moi; mais, ne voulant pas m'en aller sans avoir dit adieu à Salvius[1] et sans l'avoir embrassé, j'allai le chercher, et le trouvai dans le vestibule de la maison de Braine; je lui dis que j'étais sur le point de partir. Tandis que, placés à l'écart, nous causions de différentes choses, il me dit : « Ne vois-tu pas au-dessus de ce toit ce que j'y aperçois moi-même? — Je n'y vois, lui répondis-je, que la galerie que le roi y a fait récemment

1. Évêque d'Albi.

ajouter. — N'y vois-tu pas autre chose ? — Non, rien autre chose. » Supposant qu'il parlait ainsi par plaisanterie, j'ajoutai : « Si tu vois quelque chose de plus, dis-le-moi. » Et lui, poussant un profond soupir, me dit : « Je vois le glaive de la colère divine suspendu sur cette demeure. » Et véritablement la prédiction de l'évêque ne fut pas trompeuse, car, vingt jours après, moururent les deux fils du roi.

§ 18. — EXACTIONS DE CHILPÉRIC. — LES ENFANTS DE FRÉDÉGONDE TOMBENT MALADES ET MEURENT.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 11.)

Le roi Chilpéric, qui adès vivait en empirant, grevait moult durement le peuple qui sous lui était de tailles et exactions par le conseil de Frédégonde. Maints en laissèrent leur pays et s'en allèrent habiter en autres terres, aussi comme exilés, qui mieux aimèrent à vivre en autres terres franchement, que être chargés de si lourds treus en leur pays. Entre les mauvaises coutumes que il avait élevées, établit-il que tous, et gentils et vilains, qui vignes avaient, que ils labourassent ou à leurs deniers ou à leurs bras, rendraient chacun an une oncelée de vin à la table du roi. En la terre d'Aquitaine y avait un prévôt pour telles rentes cueillir, qui Marques était appelé ; les gens contraignait vilainement à ces rentes payer par laides paroles et par menaces ; ceux du pays ne purent pas toujours souffrir les vilenies qu'il leur faisait : pour ce fut occis au pays de Limousin. Chilpéric, qui toujours allait avant de mal en pis, chaït en une fièvre aigre trop fort ; mais toutefois réchappa de cette maladie. En ce que il tournait en

guérison, un fils que il avait, qui encore n'était baptisé, commença à être malade ; la reine, qui trop en était dolente, le fit baptiser, et ainsi allégea moult sa douleur parce que il recouvra santé après le baptême : mais elle n'en fut pas moult longuement releschiée ; car un sien frère, qui son aîné était, chaït en maladie, laquelle s'espandit en toute la lignée du roi, comme si elle fût descendue des entrailles paternelles ès cors et ès membres des enfans, et comme si elle voulût conquérir le royaume et leur héritage. A la parfin, la reine Frédégonde, qui toutefois sentait en son cœur ses douleurs renouveler, comme elle regardait le corps de ses enfants aussi comme demimorts, oublia la cruauté de bête sauvage et revêtit son cœur de compassion. Au roi s'en vint, et lui dit en telle manière :

« Sire, reconnaître nous convient par les grâces et les bénéfices que notre sire nous fait, qui pas ne prend

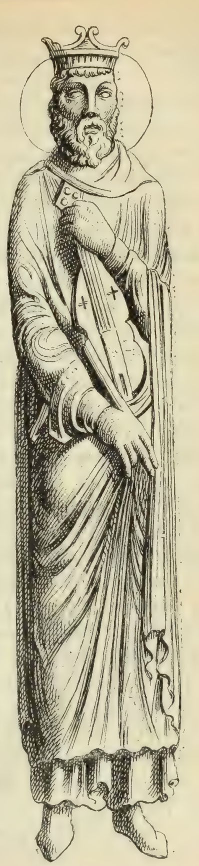


Fig. 4. — Chilpéric.

vengeance de la malice en quoi nous avons si longuement demeuré, que nous n'avons pas souffert les fléaux de la justice de Dieu comme coupables; mais nous sommes chastoyés par le bâton, dont nos enfants sont battus ; et par ce pouvons nous apercevoir que notre sire ne nous aime pas par l'Écriture, qui dit en la personne de lui : Je chastoye ceux que je aime. Nos enfants a pris comme purs, innocents pour ce que il les aimait ; nous-mêmes a-t-il chastoyés par diverses maladies. Si devons croire que ces persécutions, que nous souffrons, nous viennent par les larmes des veuves et des orphelins qui à tort sont par nous grevés. Repentons-nous donc des maux que nous avons faits, et nous convertissons à notre Seigneur, et le prions qu'il soit apaisé de nos méfaits, car il est piteux et miséricors aux pécheurs qui envers lui s'humilient. Ardons donc les lettres que nous avons écrites, et pour la santé de notre lignée et de nos âmes défaisons les chartes où les exactions sont scellées, qui sont à la destruction des pauvres. Il n'est rien dont nous devions douter, si nous nous repentons vraiment. Pourquoi garderions-nous les trésors que nous avons si longuement acquis et amassés, quand nous aurons perdu tous nos enfants qui devraient être nos héritiers? Gardons donc que nous soyons encore en la sentence du riche homme dont l'Évangile parle, qui amassait et emplissait ses greniers, et une fois lui dit le Seigneur qu'il ne verrait jà le jour le lendemain, et ne savait qui serait héritier de ces choses. Celui-là donc peut être débonnaire, qui de nous s'est déjà vengé en partie, et plus miséricors que s'il ne se fût de rien vengé. »

Cette admonition que Frédégonde fit au roi lui réfréna la forcenerie et l'avarice de son cœur et lui

amollit la dureté de son courage ; il jeta et ardit en feu les authentiques, en quoi la loi était écrite pour le peuple grever.

Un peu après mourut le meindre de leur fils, mis fut en sépulture en l'oratoire Saint-Denis ; assez tôt après, l'autre, qui avait nom Clodebert, fut malade jusques à la mort ; la mère, qui fut angoisseuse des douloureux soupirs de son enfant, le fit porter à Saint-Médard de Soissons ; elle-même et le roi y furent et honorèrent le corps saint de mainte riche offrande. L'enfant trépassa vers minuit. Le peuple de la cité vêtu de robe de pleurs convoya le corps jusques à l'église Saint-Crépin. Là fut enfoui à grands pleurs et à grand gémissement de la mère. Le tiers enfant, qui avait nom Théoderic, mourut. Lors s'aperçut bien le roi que ce était vengeance de Dieu, et que notre Sire le punissait en sa lignée ; grand peur eut pour soi-même ; aux pauvres et aux églises commanda à donner grands dons.

§ 19. — CHILPÉRIC VEUT PROMULGUER UNE HÉRÉSIE.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 14.)

Le roi Chilpéric, qui voulait multiplier une nouvelle hérésie, écrivit aux évêques de son royaume que ils déjetassent le nom de la Trinité et dénonçassent que celui même qui Père est, Fils et Saint-Esprit est aussi, et celui qui est Fils et Saint-Esprit, Père est, et que nulle division ne fût de personnes en Dieu. De ce admonesta l'archevêque Grégoire de Tours, qui tous les autres prélats passait en bonne vie et sainteté, et lui dit que saint Hilaire et saint Augustin étaient contraires à cette raison. Saint Grégoire lui dit : « Roi,

tu dois garder que ceux-là ne se courroucent à toi, qui de la foi furent prêcheurs, et que tu connais qui sont contraires à cette même doctrine que tu nous veux enseigner. » Quand le roi lui eut répondu assez orgueilleusement que il en conviendrait demander conseil à plus sages que il n'était, le saint homme dit que celui-là ne serait pas sage qui autrement sentirait de la foi. Salvius, un des évêques d'Albigeois, entra en ces paroles au palais ; le roi l'admonesta que il se consentît à lui, puis lui lut en l'oreille la charte de l'hérésie que il avait compilée. Quand l'évêque eut l'hérésie entendu, il en eut si grande horreur et si grande abomination que il l'eût détruite ou arse au feu, s'il la pouvait avoir tenue. Le roi vit bien que tous les évêques étaient contraires à cette parverse hérésie que il voulait élever contre la foi, pour ce se retira de ce propos et de cette intention. Mais toutefois ajouta-t-il au nombre de nos lettres ω, cette lettre grecque qui vaut *o* et trois autres dont l'on trouve les caractères ès chartes que il donna, et qui furent scellées en son temps. Il manda par toutes les cités du royaume que les enfants fussent introduits en ces lettres.

§ 20. — HISTOIRE TRAGIQUE DE LEUDASTE, COMTE DE TOURS.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 14.)

Lors fut Leudaste ôté de la comté de Tours, pour ce que il grevait le peuple sans raison, et pour les vilenies que il faisait à l'évêque Grégoire. Après lui fut comte Eunomius. En ce temps mettait-on les comtes ès comtés, aussi comme l'en fait ore les baillis ès baillées. Quand Leudaste fut bouté hors, il

fut moult esmu contre l'archevêque Grégoire, soupçonneux l'avait que ce ne fût par lui. Le déloyal se pourpensa comment il lui pourrait faire encourir les courroux du roi. Au roi et à la reine fit entendre que il voulait délivrer la cité au roi Gontran; moult de folles paroles dit au roi qui tournèrent à honte et à diffamation de la reine; pleinement affirmait que Bertrand l'archevêque de Bordeaux la gouvernait; en cette malice avait coadjuteur et compagnon un clerc, Riculf avait nom, qui contre son maître Grégoire ouvrait malicieusement en toutes les manières que il pouvait. Le roi, qui moult fut esmu pour cette chose, et mêmement pour les laides paroles qui dites étaient de la reine, fit assembler le sénat des évêques à une ville qui a nom Breteuil. Quand assemblés furent les prélats, l'archevêque Bertrand se complaignit moult du diffame dont il était diffamé sans raison. L'archevêque Grégoire se purgea de ce que l'on lui mettait sus, en jurant par trois fois que onques n'avait dit paroles qui tournassent à honte ni à diffame du roi ni de la reine. Les prélats savaient bien que ce était contre droit et contraire aux canons et aux autorités, que nul prélat fît telle manière de purgation, mais toutefois le firent pour le roi apaiser, qui moult était dolent des vilaines paroles qui dites avaient été. Pour ce dirent après au roi en telle manière : « Grégoire notre frère s'est rendu innocent du cas par serment. Que juges-tu donc que l'on doit faire de toi et de l'archevêque Bertrand, par qui il est scandalisé, fors que vous soyez excommuniés? » Le roi leur répondit lors que il ne disait pas ces paroles de soi, mais par Leudaste, qui ce lui avait fait entendre. Il fut demandé et quis; mais il ne fut pas trouvé; car il s'enfuit quand il sut que les prélats de-

vaient s'assembler, comme celui qui bien se sentait coupable. Tous les prélats qui là furent l'excommunièrent; aux autres qui pas là n'étaient, écrivirent que ils l'excommuniassent. Moult s'émerveillèrent tous de la patience que le roi eut en ce point : car jaçoit que telle vilenie fût dite de la reine, onques pour ce n'en fit nul grief à personne sans raison, ce que il n'avait pas de coutume, fors que tant seulement il commanda que Leudaste, qui était excommunié, fût banni de son royaume pour la fausseté que il avait dite contre l'archevêque Grégoire. Longuement erra par le pays amont et aval; puis fit tant que il fut réconcilié à sainte Église, et que le roi le reçut en grâce. L'archevêque Grégoire, qui pas ne prenait garde aux vilenies et aux griès que l'on lui avait faits, le fit sage que il se gardât des agais de le reine, qui encore pouvait être émue contre lui. Mais il ne mit pas à l'œuvre l'admonition du saint homme, dont il arriva que un jour entra en une chapelle où elle était aussi comme en oraison; à ses pieds se laissa choir pour soi réconcilier avec elle, si il lui plaisait; mais elle l'eut en grant dépit, quand elle le vit devant lui, et le repoussa de soi. Celui-ci issit de la chapelle moult dolent quand il vit que elle l'eut ainsi refusé : en maintes manières se pourpensa comment il pourrait avoir son amitié : à ce mena son propos que il achèterait joyaux pour lui présenter. En ce point que il était en la mercerie [1] pour ce faire, elle envoya ses gens pour l'occire; mais quand il se vit ainsi enclos, il en férit l'un de son épée, tant fit que il échappa de leurs mains et se mit à les fuir parmi Paris; en ce que il faisait ainsi, le pied lui coula entre les ais

1. Signifie ici quartiers des marchands.

du pont de fust si rudement que il eut la jambe brisée. Le roi le fit porter hors de la cité, et commanda que on le fît guérir; mais la reine, qui pas ne pensait à sa guérison, lui fit la gorge rompre entre deux fusts; en telle manière finit sa vie le malheureux, qui devant avait maint homme jeté en prison, battu et vilené et contraint à faux témoignage pour diffamer saint Grégoire ; il ne fourlignait pas de mal faire; car assez lui venait par nature de lignage. Serf avait premièrement été, tant fit que il fut au service du palais; mais pour ce que il avait les yeux cachieux, fut mis en l'office du pétrin ; là se prouva si honteusement que il en fut bouté hors pour larcin. Arrière revint par plusieurs fois; mais pour ce que il ne se put tenir de recommencer, eut-il au dernier l'oreille coupée. Bien vit que il ne pourrait cette chose celer; à la femme du roi Caribert s'en alla ; tant fit par flatterie que il eut sa grâce, et que il fut garde des chevaux, et maître par dessus tous. Ses affaires mena puis tant que le roi Caribert lui bailla la comtée de Tours après la mort de la reine, dont il fut jeté si honteusement, comme vous avez ouï. Riculf le clerc, qui avait avec lui porté faux témoignage contre son archevêque, fut pris par le commandement du roi, tourmenté fut si cruellement et si longuement, que si il eût été tout de fer ou de cuivre, si fût-ce merveille comment il pourrait tant de tourments endurer. Le chef lui eût le roi fait couper, si ne fut la prière de l'archevêque Grégoire. Il reconnut ès tourments que il avait telles paroles dites de la reine, pour que elle fût jetée hors du royaume, et que Clovis, qui tout seul était demeuré des fils de Chilpéric, fût roi après son décès.

§ 21. — MORT DE CLOVIS, FILS DE CHILPÉRIC (580).
(*Chron. de Saint-Denis*, III, 14.)

Ce Clovis était fils du roi Chilpéric d'une autre femme que Frédegonde. Il l'avait envoyé au chastel de Braine, quand ses fils, que il avait eus de Frédégonde, furent morts. Tout ce fit-il par le conseil de sa marâtre; car elle cuidait que il dût là mourir d'une maladie qu'on appelle dyssenterie, dont les autres étaient morts, pour ce que cette maladie courait plus en cette terre que ailleurs. Quand il fut échappé de cette pestilence, il s'aperçut bien de la malice de sa marâtre, trop présomptueusement la despisait, et se vantait que il était tout seul demeuré hoir du royaume de son père. Plus d'un fut qui ces paroles reporta à sa marâtre, et non mie tant seulement ce que il disait contre elle, mais autres mensonges dont il n'avait oncques parlé; plus lui firent entendre que ses enfants étaient morts par les enchantements et par les sorcelleries d'une vieille qui était mère à une femme qu'aimait Clovis. La reine, qui fut aussi comme toute forcenée après ces paroles, fit la jeune femme prendre et tourmenter de divers tourments, et puis la fit embrocher en un pal et ficher en terre droit devant l'hôtel de Clovis : la vieille fit tant battre et tourmenter que elle lui fit regéhir, que ce fût vérité ou mensonge, ce que on lui mettait sus; après demanda au roi vengeance de son fils. Au bois alla le roi chasser, son fils manda que il vînt parler à lui; quand il fut venu, il le fit lier, et puis l'envoya à sa marâtre; en prison le fit mettre, en maintes manières le tenta, et lui demanda la vérité de cette chose et lesquels barons du royaume se tenaient à lui. Il n'avoua pas ce dont elle avait

soupçon; mais il accusa ses familiers. Deux jours après l'envoya en une ville qui a nom Noçai; à ceux qui le gardaient manda qu'ils lui boutassent un coutel parmi les entrailles sans le retraire hors; puis fit entendre au roi que lui-même s'était occis, et que le coutiau était encore en la plaie. Le roi, qui pour lui ne fit ni deuil ni pleur, manda que il fût là même mis en sépulture. Audovère, qui mère était de Clovis, que le roi avait premièrement épousée, fut occise; sa fille fut mise en recluse en un moustier. La vieille, qui mère était à celle qu'aimait Clovis, fut jugée à ardoir, fortement se défendit du cas que la reine lui mettait sus et disait que ce que elle avait reconnu était par l'angoisse des tourments que on lui faisait : liée fut à une estache, arse fut toute vive. Le trésorier de Clovis, qui Cupase avait nom, fut pris et lié, à la reine fut mené; mais il fut délivré par la prière de l'archevêque Grégoire de Tours [1].

§ 22. — CHILDEBERT QUITTE L'ALLIANCE DE GONTRAN POUR CELLE DE CHILPÉRIC (581).

(*Grég. de Tours*, VI, 1, 3.)

La sixième année de son règne, le roi Childebert, rejetant l'alliance de Gontran, s'unit au roi Chilpéric, et, tandis que Chilpéric résidait encore dans la villa de Nogent, Ægidius, évêque de Reims, vint en ambassade vers lui avec les premiers de la cour de Childebert, et le résultat de cette entrevue fut qu'on résolut de chasser de son royaume le roi Gontran et de s'entr'unir par une alliance durable; ensuite le roi

1. Cf. Grégoire de Tours, V, 60.

Chilpéric dit : « Le nombre de mes péchés s'est accru, et il ne m'est pas demeuré de fils, ni aucun héritier qui puisse me survivre, si ce n'est le fils de mon frère Sigebert, le roi Childebert; il héritera donc de tout ce que je pourrai amasser par mes travaux, pourvu seulement que, tant que je vivrai, je jouisse de tout sans crainte et sans contestation. » Ils le remercièrent et, ayant signé les traités, confirmèrent leurs promesses, et retournèrent vers Childebert avec de grands présents. Ceux-ci partis, le roi Chilpéric envoya l'évêque Leudovald et les principaux de son royaume, qui reçurent et prêtèrent le serment convenu, et après la ratification des traités revinrent avec des présents.

§ 23. — PERSÉCUTION DE L'ÉVÊQUE THÉODORE A MARSEILLE, CAUSE D'INIMITIÉS ENTRE GONTRAN ET CHILDEBERT (581).

(*Grég. de Tours*, VI, 11.)

A Marseille, Dynamius, recteur de la Provence, commença à tendre de dangereux pièges à l'évêque Théodore ; et, comme celui-ci se disposait à aller trouver le roi, il fut saisi par le recteur au milieu de la ville et accablé d'outrages; après quoi cependant, on le relâcha. Le clergé de Marseille ourdissait des trames avec Dynamius pour que Théodore fût chassé de l'épiscopat, et, comme l'évêque se rendait auprès du roi Childebert, le roi Gontran ordonna de le retenir avec l'ex-préfet Jovin. A cette nouvelle, le clergé de Marseille fut rempli de joie de le savoir emprisonné et détenu en exil. Pour que les choses restassent en cet état et qu'il ne rentrât pas à Marseille, les clercs se saisirent de la maison épiscopale, firent

l'inventaire des ornements saints, ouvrirent les portes, dépouillèrent les celliers et mirent la main, comme si l'évêque était mort, sur tout ce qui appartenait à l'église, portant contre le pontife diverses accusations qui, grâce à Jésus-Christ, ont été reconnues calomnieuses.

Childebert, après avoir fait la paix avec Chilpéric, envoya des ambassadeurs à Gontran, réclamant la moitié de Marseille que ce roi lui avait donnée après la mort de son père, et faisant savoir qu'en cas de refus il subirait des pertes cruelles; mais Gontran, ne voulant pas la restituer, fit garder les routes de son royaume, afin que personne n'y pût trouver passage. Ce que voyant, Childebert envoya à Marseille Gondulphe, homme de naissance sénatoriale, que de domestique il avait fait duc. Comme il n'osait pas cheminer à travers le royaume de Gontran, il vint à Tours. Je le reçus avec amitié et reconnus en lui un oncle de ma mère; je le retins cinq jours avec moi, et, après lui avoir donné ce qui lui était nécessaire, je le laissai partir; il continua sa route, mais Dynamius ne permit pas qu'il entrât dans Marseille, ni que l'évêque, qui revenait avec Gondulphe, fût reçu dans sa cathédrale. De complicité avec le clergé, il avait fait fermer les portes de la ville et de là traitait avec un égal mépris Gondulphe et Théodore. Cependant, attiré à une conférence par le duc, il se rendit à la basilique de Saint-Étienne, hors des murs de la ville; des portiers en gardaient l'entrée afin de fermer la porte aussitôt que Dynamius y aurait été introduit; la troupe de gens armés qui le suivait demeura donc dehors sans pouvoir entrer. Celui-ci ne s'en aperçut pas. Après avoir parlé de diverses choses auprès de l'autel, on s'en écarta pour entrer dans la sacristie.

Alors ceux qui se trouvaient avec Dynamius, le voyant séparé des siens, lui adressent les plus sanglants reproches; puis, après avoir mis en fuite les satellites qui, voyant qu'on gardait leur chef, faisaient retentir leurs armes, le duc Gondulphe réunit les citoyens les plus considérables autour de l'évêque, afin qu'il entrât avec eux dans la ville. Dynamius, voyant ce qui venait de se passer, demanda pardon, fit au duc de nombreux présents et prêta serment d'être à l'avenir fidèle à l'évêque et au roi. On lui rendit alors ses vêtements, puis les portes de la ville et celles des édifices sacrés furent ouvertes; le duc et l'évêque entrèrent dans Marseille, au milieu des acclamations et des témoignages de joie, et précédés de bannières, en signe d'honneur. Les clercs impliqués dans le crime, et à la tête desquels avaient été l'abbé Anastase et le prêtre Procule, se réfugièrent sous le toit de Dynamius, demandant à celui qui les avait excités de leur accorder un asile. Plusieurs d'entre eux, renvoyés sous caution, reçurent l'ordre d'aller trouver le roi. Cependant Gondulphe, ayant réduit la ville en la puissance de Childebert et rétabli l'évêque dans son siège, retourna auprès de ce roi. Mais Dynamius, oubliant la foi qu'il avait jurée à Childebert, envoya des messagers au roi Gontran pour lui dire que l'évêque lui ferait perdre la portion de la cité qui lui appartenait et que jamais il ne pourrait soumettre à sa puissance la ville de Marseille si l'évêque n'en était exclus. Alors, enflammé de colère, Gontran ordonna, malgré le respect dû à la religion, que le pontife du Dieu tout-puissant lui fût amené chargé de liens, disant : « Que l'ennemi de notre royaume soit envoyé en exil, afin qu'il ne puisse nous nuire plus longtemps! » Et comme l'évêque se tenait sur ses

gardes et qu'il n'était pas aisé de l'enlever de la ville, arriva le jour où se fêtait la dédicace d'un oratoire rural situé près de la ville. L'évêque sortit pour se rendre à cette fête, lorsqu'il fut attaqué subitement par des hommes armés cachés en embuscade qui, se précipitant avec grand bruit, entourèrent le saint évêque, le jetèrent à bas de son cheval, dispersèrent ceux qui l'accompagnaient, lièrent ses serviteurs, battirent ses clercs, et le mettant lui-même sur un misérable cheval, sans permettre à aucun des siens de le suivre, l'emmenèrent en la présence du roi. Comme ils traversaient la ville d'Aix, Pientius, évêque de ce lieu, compatissant à l'infortune de son frère, lui donna des clercs pour l'assister et ne le laissa partir qu'après lui avoir fourni ce dont il avait besoin. Pendant ces événements, les clercs de Marseille ouvrirent la maison épiscopale, forcèrent les coffres, firent l'inventaire de plusieurs des objets qu'ils trouvèrent, et en transportèrent d'autres dans leurs maisons. L'évêque ayant été conduit devant le roi, celui-ci ne le trouva point coupable et lui permit de retourner dans sa ville, où il fut reçu en grande louange par les citoyens. De là naquirent de grandes inimitiés entre le roi Gontran et son neveu Childebert, et, leur alliance rompue, ils se tendirent l'un à l'autre des pièges.

§ 24. — HOSTILITÉS ENTRE CHILPÉRIC ET GONTRAN. — NAISSANCE D'UN NOUVEAU FILS DE FRÉDÉGONDE (582).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 16.)

Le roi Chilpéric fit mettre gardes aux ponts de Paris, pour que les espions du roi Gontran fussent retenus, et commanda que tous les passages fussent

bien gardés. Le duc Asclépius surprit une nuit ces gardes, qui les ponts gardaient, et tous les occit, et roba toutes les rues qui près des ponts étaient. De cette chose fut le roi Chilpéric si ému, que il voulut mouvoir contre le roi Gontran en Ostrasie. Mais toutefois changea son propos par le conseil de prud-hommes et manda à son frère que il lui amendât le mal et le dommage que on lui avait fait en son nom. Lui qui aimait droiture et loyauté, lui amenda tout à sa volonté ; mais le roi Chilpéric ne s'en tint pas à tant, mais lui tollit aucunes de ses cités qui appartenaient à son royaume ; prévôts et baillis y mit de par lui, et commanda que les rentes fussent apportées en ses trésors. La reine Frédégonde se délivra d'un fils ; baptisé fut à Paris et eut nom Théoderic.

§ 25. — RENOUVELLEMENT D'ALLIANCE ENTRE CHILPÉRIC ET CHILDEBERT (583).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 17.)

Le roi Childebert envoya Ægidius, l'archevêque de Reims et les anciens des princes de son règne, en message au roi Chilpéric, son oncle, pour confirmer paix et alliance. L'archevêque commença la parole et dit ainsi : « Chilpéric, noble roi, notre sire le roi Childebert, ton neveu, te requiert que la paix et alliance qui entre vous deux fut établie, soient du tout en tout confirmées. Il ne peut avoir l'amour ni la bonne volonté du roi Gontran, ton frère, pour ce que il demande la moitié de Marseille que il retient sans raison, ni rendre les fugitifs de son royaume : si vous voulez donc être d'un accord et d'une volonté et joindre vos deux forces ensemble, assez tôt pour-

riez prendre vengeance des torts qu'il vous fait. » Lors répondit le roi et dit ainsi : « La coulpe et le méfait de mon frère est si apert que il ne peut pas légèrement être celé ; et si mon doux neveu recensait bien diligemment en son cœur comment les choses sont allées, il trouverait que son père fut occis par la tricherie et par la déloyauté de lui. Pour laquelle chose je lui promets aide et secours en toutes manières, et moi et mes compagnons de venger la mort de son père, de laquelle je suis moult dolent. Car je ai perdu mon frère et mon ami, qui moult m'aimerait si il était en vie. » Après ces paroles, ils confirmèrent les alliances et donnèrent otages et d'une part et d'autre. Ainsi partirent les messagers.

§ 26. — PAIX ENTRE CHILPÉRIC ET GONTRAN (583).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 17.)

Le roi Chilpéric fit ses oz assembler et mut pour le pays gâter, et pour prendre les cités et les villes du royaume de Gontran; les ducs et les chevetains envoya en diverses parties pour prendre la cité de Bourges. Le duc Bérulf envoya d'une part, qui était chevetain des Tourangeaux et des Angevins, Didier et Bladastes d'autre part à tout grande multitude de gent. Le roi leur avait commandé que ils prissent les fois et les serments des cités que ils prendraient en son nom. Mais les Biturigiens, qui de leur venue furent garnis, venaient encontre le duc Didier avec quinze mille hommes en un chastel qui était nommé Melun ; à lui se combattirent ; endementres que ils se combattaient, les autres ducs assiégèrent

la cité. Le roi Chilpéric se hâta moult d'eux suivre, tous ses oz fit passer parmi Paris, tout le pays allèrent gâtant et dérobant jusques à Melun, après que ils eurent passé le terroir de Paris. Le roi Gontran ne redouta pas à venir contre eux à bataille; son confort et son espérance étaient tout en Notre Seigneur. La nuit après issit hors de ses herberges, aussi comme pour ost eschargueter; une compagnie de ses ennemies encontra qui des autres s'étaient partis pour gagner, sus leur courut, et les déconfit assez brièvement. Lendemain quand les oz furent armées et appareillées d'une part et d'autre, et que elles étaient aussi comme à l'assembler, aucuns prudhommes qui avaient pitié de la perdition du peuple, et des rois, qui frères étaient germains, se travaillèrent tant que à la paix vinrent et fut entre eux concorde et alliance formée; si promirent que l'un amenderait à l'autre tout ce que il lui aurait méfait. Le roi Chilpéric commanda à sa gent que ils s'abstinssent de tollir et de rober le pays; pas ne s'en voulurent tenir, dont le roi fut si courroucé, qu'il férit le comte de Rouen d'un glaive parmi le corps; en telle manière retint et réfréna la rapine des autres; les proies que ils avaient prises, fit rendre et les prisonniers que ils avaient pris aussi.

Le roi Childebert tenait son ost d'autre part assemblée en une compagnie; elle murmura, et la noise du menu peuple monta à minuit. Tous frémissaient de ire et de maltalent contre Ægidius l'archevêque de Reims et vers les autres ducs de l'ost, et criaient en telle manière : « Ceux-là devraient être ôtés de la présence de la compagnie du roi, qui son royaume lui honnissent, et lui soumettent à autrui seigneurie. » Au plutôt que ils purent le jour apercevoir, ils vinrent

au tref du roi pour occire l'archevêque Ægidius. Quand il aperçut le péril où il était, il monta et s'enfuit à peu de gent au plustôt que il put ; tant avait grand peur que il n'osa reprendre une bande dont il se couvrait son chef qui chue était. Ce lui fut un grand bénéfice que ses ennemis n'avaient pas de chevaux appareillés pour l'ensuivre. En la cité de Reims se férit tandis comme ils s'appareillaient pour le chasser.

Le roi Gontran rendit au roi Chilpéric sa part de la cité de Marseille, que il tenait contre sa volonté.

§ 27. — PROJET DE MARIAGE ENTRE UNE FILLE DE CHILPÉRIC ET LE ROI D'ESPAGNE.

(*Chron. de Saint-Denis,* III, 17.)

Le roi Chilpéric retarda les noces de sa fille, que il avait promise au roi d'Espagne [1], pour le deuil qu'il eut de la mort d'un sien fils, dont nous avons ci-dessus parlé. Les messagers qui étaient envoyés en Espagne fit rappeler. Après ceux-là renvoya autres députés qui dénoncèrent que il ne pouvait célébrer les noces au temps que il avait établi, pour le deuil de son fils. Mais ces messagers, quand ils furent retournés, le tinrent moult près de la besogne; pour ce se pourpensa que il enverrait là une sienne fille, que il avait eue de la reine Audowère, sa première femme [2]. Cette demoiselle avait mise en reclus en un moustier

1. Léovigild.
2. Basine, qui excita ensuite, dans ce monastère, les désordres que Grégoire de Tours raconte daus le dixième livre de son *Histoire de France*.

de la cité de Poitiers ; mais Frédégonde, sa marâtre, détourna cette besogne [1].

§ 28. — MORT DU DUC MUMMOLE, ACCUSÉ D'ENCHANTEMENTS CONTRE LE FILS DE FRÉDÉGONDE (584).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 18.)

L'on fit entendre à la reine Frédégonde que son fils qui nouvellement était mort, dont elle et le roi avaient si grant deuil conçu, était péri par le prévôt Mummole, et que il devait avoir tant fait vers aucunes femmes sorcières, que elles avaient l'enfant fait mourir. La reine crut plus légèrement ces paroles, pour ce que elle n'aimait pas Mummole, les femmes fit prendre et mettre à géhenne ; bien reconnurent qu'elles avaient bien tué maint innocents par leurs sorcelleries et par leurs charmes ; après reconnurent qu'elles avaient donné la vie de son fils pour la santé de Mummole. Lors devint la reine aussi comme foursenée ; les unes en fit ardoir toutes vives, les autres fit lier en roues et tourmenter en tournoyant, après fit sa complainte au roi de Mummole. Le roi le fit venir devant lui étreint et lié de chaînes, pendre le fit à un tref les mains derrière le dos ; puis lui demanda si il savait rien du cas dont les femmes l'avaient accusé. Il répondit que de la mort

1. Grégoire de Tours dit (VI, 34) : « Il voulait même envoyer en Espagne une autre fille qu'il avait eue d'Audowère, et qu'il avait mise dans le monastère de Poitiers; mais il renonça à ce projet, surtout à cause de la résistance de sainte Radegonde, qui disait : Il ne convient pas qu'une fille vouée au Christ retourne aux voluptés du siècle. »

de son fils ne savait-il rien ; mais il reconnut bien que il avait aucunes fois reçu de leurs breuvages, et de divers charmes pour acquérir la grâce du roi et de la reine. Lors le fit le roi dépendre et jeter en prison ; puis lui manda Mummole quand il fut en prison que de tout ce que lui avait fait de tourments, il ne sentait ni mal ni douleur. Moult s'en émerveilla le roi, et dit que ce était un enchanteur ; en telle haine le cueillit pour cette parole, que il commanda que il fût occis ; toutefois la reine pria que sa vie lui fût respectée, mais ce ne fut pas moult longuement ; car assez tôt mourut après pour la douleur des tourments que il avait soufferts. La reine fit prendre les robes et les trésors de son enfant ; les vêtements fit ardoir, et l'or et l'argent fit fondre en fournaise, et jeter en terre bien parfont, pour ce que elle ne voulait rien voir qui son fils lui ramenât en mémoire pour son deuil renouveler. Ne demeura pas après longuement que elle eut un moult beau fils ; Clotaire fut appelé. Le roi en eut si grande joie, que il commanda que les prisons et les geôles fussent ouvertes par tout son royaume, et que tous les prisonniers, pour quelque cas que ce fût, s'en allassent tous quittes et délivrés. A Paris vint le roi, et y entra aussi comme par force contre les convenances que il avait aux [1] citoyens, c'est à savoir que il ne devait jamais entrer en la ville à armes par raison de seigneurie ; pour ce [2] devait-il perdre par droit telle portion et telle seigneurie qu'il avait en la ville.

1. Pour, avec.
2. Dans le cas où il n'observerait pas cette condition.

§ 29. — DÉPART DE RIGONTHE, FILLE DE CHILPÉRIC, POUR L'ESPAGNE (584).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 18.)

Le roi Chilpéric, qui redoutait que son frère le roi Gontran et son neveu le roi Childebert ne fissent conspiration contre lui, fit ses trésors porter en la cité de Cambrai ; tout son pouvoir et sa défense fit et établit en cette ville; souvent faisait assembler hommes d'armes et gésir ès champs ès pavillons, aussi comme s'il dût ostoyer. Ès kalendes [1] de septembre envoya sa fille en Espagne pour épouser en telle manière comme nous vous dirons. Quand il fut à Paris repairé, il déseura les fils des pères qui étaient en ses domaines, et les contraignit par force d'aller en Espagne avec sa fille, desquelles aucuns se pendirent, pour ce que ils ne voulaient pas laisser leur contrée ni leurs parens ; et aucuns de ceux qui furent contraints de aller là firent leur testament aussi comme si ils dussent mourir. Tels cris et tels pleurs y eut lors à Paris, comme il y eut jadis en Égypte, quand les Égyptiens virent morts les aînés de leurs fils. Lors manda le roi Childebert au roi Chilpéric par ses propres messagers que il ne donnât à sa fille nul de ses trésors ni des richesses que il avait ravies ès cités que il lui avait tollues, ni des captifs que il avait emprisonnés. L'un de ces messagers fut occis : le roi même fut soupçonné du fait. Par les deux autres messagers manda à son neveu que il ne ferait nulle prescription contre la défense que il lui avait faite, et que il avait assez à donner à sa fille d'autres choses de ses propres trésors. La

1. Les kalendes sont dans l'almanach romain le premier jour du mois.

reine Frédégonde lui donna tant en or et en argent et en joyaux, que il semblait au roi que il demeurait pauvre. Elle s'aperçut bien que elle ne plaisait pas bien à son seigneur, quand elle lui donnait tant; pour ce dit une heure aux Francs qui entour lui étaient si apertement et si haut, que le roi l'entendit bien. « Seigneurs, dit-elle, vous ne devez pas cuider que ces joyaux que nous avons donnés à notre fille soient des trésors du roi; le roi même m'en donna une partie en douaire; l'autre partie, je ai acquise par mon propre labeur; et vous-mêmes, seigneurs francs, m'en avez donné une partie. » Par telle satisfaction apaisa le cœur du roi. Les plus nobles des barons de France firent à la demoiselle présens de diverses manières de joyaux. La reine et les barons lui donnèrent si largement que six chars furent tout chargés de ses trésors et de ses joyaux. De Paris issit à grans pleurs et à grans soupirs : droitement, ainsi que elle issait de la porte de la cité, une des roues de son char brisa ainsi qu'elle cheït à terre; plusieurs furent qui cette chose notèrent en male signification, et dit le peuple que ce était signe de mauvaise fortune. Quand ceux qui la demoiselle conduisaient l'eurent convoyée près de huit lieues, ils tendirent leurs tentes pour eux reposer. Tandis comme ils faisaient ce, cinquante hommes ravirent six de leurs chevaux tout sellés et tout enfrénés de lorains dorés, et s'enfuirent au roi Childebert. Quand le roi Chilpéric ouït ce, il redouta moult que son neveu ou son frère n'eussent bâti agais pour sa fille dérober : quatre mille hommes fit armer pour la conduire; livrés furent à deux chevetains, qui avaient nom Bobon et Waddon ; si manda le roi que leurs despens fussent pris sur le peuple et sur les pauvres gens, tant comme ils la conduiraient, pour ce

que ses trésors n'apetissassent. A telle procession et à telle planté de mesnie d'hommes et de femmes s'en allaient en Espagne. Ceux qui la conduisaient gâtaient tout le pays avant eux. A tel boban partit de France, comme vous avez ouï ; mais sa prospérité fut puis muée en adversité, ainsi que elle fut hors du royaume, si comme vous oirez assez tôt après.

§ 30. — FRÉDÉGONDE FAIT TUER LE ROI CHILPÉRIC (584).
(*Chron. de Saint-Denis*, III, 19.)

Moult était belle femme la reine Frédégonde ; en conseil sage et cavilleuse, en tricherie ni en malice n'avait sa pareille fors que Brunehaut tant seulement. Le roi Chilpéric avait si déçu et si aveuglé, si comme telles femmes savent faire à ceux qui à elles s'abandonnent trop, que lui-même la servait aussi comme fait un garçon. Un jour s'appareilla pour aller chasser en bois ; il commanda que les selles fussent mises ; du palais descendit en la cour. La reine, qui cuida qu'il dût monter sans plus retourner amont, entra en une garde-robe pour son chef laver. Le roi retourna en la salle avant que il montât ; si entra là où elle était si coiement, qu'elle ne s'en aperçut mie, en ce que elle se fut étendue sur un banc sur oreillers et sur carreaux. Il la férit en jouant au-dessous des reins d'un bastoncel que il tenait ; elle ne se retourna pas pour le regarder ; car elle cuida certainement que ce fut un autre. Lors dit : « Landri, Landri, comment oses-tu ce faire ? » Ce Landri était comte du palais, et le graindre de la maison du roi. Quand le roi eût ouï cette parole, il chaït en un soupçon de jalousie, et devint aussi comme tout foursené ; il saillit de la salle, et deçà et de là allait, angoisseux,

comme celui qui ne savait que il pût faire ni dire ; toutefois alla au bois pour oublier et pour assouvager la tristesse de son cœur. Frédégonde s'aperçut bien que ce avait été le roi; et que il ne portait pas de bon cœur la parole que elle avait dite; aussi pensa bien que elle était en péril, si elle attendait sa revenue ; pour ce jeta sus toute peur, et prit toute hardiesse de femme; Landri manda que il eût à lui parler. Lors lui dit : « Landri, ton chef est en cause à présent; penses plus de ta sépulture que de ton lit, si tu ne t'avertis comment tu te pourras garantir. » Lors lui conta comment la parole avait été dite. Moult fut Landri esbahi, quand il ouït ce ; lors commença à recorder ses méfaits à lui-même en grande douleur de cœur. L'aiguillon de sa conscience le poignait moult aigrement ; il ne voyait lieu où il pût fuir, ni comment il pût échapper ; il lui semblait que il fût pris et retenu ainsi comme les poissons dans les rêts; fortement se prit à gémir et à soupirer et à dire : « Hélas! malheureux, pourquoi est venu le jour auquel je sui chu en si grande amertume de cœur ? Las ! chétif, je suis tourmenté en ma conscience ; je ne sais que je puisse faire, ni où je me puisse tourner. » Lors lui dit Frédégonde : « Écoute, Landri, viens ouïr ce que je veux que tu fasses, qui profitable nous sera. Quand il viendra tout tard, si comme il a de coutume que il vient par nuit aucunes fois, gardes que tu aies aposté homicides, et que tu fasses tant vers eux par dons que ils veuillent mettre leur roi en péril, afin que tantôt que il sera descendu, il soit occis de coutiaux. Quand ce sera fait, nous serons assurés de la mort et régnerons entre nous et notre fils Clotaire. » Landri loua moult ce conseil, il pourvut tout à son affaire. Tout tard vint le roi du bois ; ceux qui avec lui furent venus ne

restèrent pas avec lui ; ains allèrent les uns çà, les autres là, si comme coutume est de chasseurs. Les meurtriers qui entour lui furent tout prêts le férirent de coutiaux parmi le corps, et l'occirent en telle manière. Lors commencèrent ceux mêmes qui occis l'avaient [1] à crier : « Hai ! hai ! mort est le roi Chilpéric. Son neveu Childebert l'a fait occire par ses espies, qui maintenant tournent en fuite après l'avoir occis. » Tous retournèrent en la place où le roi gisait mort, quand ils ouïrent cris ; aucuns montèrent sur leurs chevaux et commencèrent à chasser ceux qu'ils ne voyaient pas : quand ils eurent une grande pièce chassé ceux que pas n'eussent trouvé légèrement, ils retournèrent arrière. Madulf, l'évêque de Senlis, qui trois jours avait jà demeuré à la cour, ni au roi ne pouvait parler, pour le grand orgueil dont il était plein, vint avant quand il sut qu'il fut occis ; le corps fit atourner, puis le fit mettre en une nef et le fit mener à Paris. Ce cas advint à une villa qui siet sur Seine, qui est appelée Chelles. Si fut mis en sépulture en l'église Saint-Vincent, à qui il avait donné moult de possessions et de franchises.

1. Voici ce que dit Grégoire de Tours, VI, 46 : « Chilpéric, le Néron, l'Hérode de notre temps, se rendit à sa villa de Chelles, pour s'y livrer à l'exercice de la chasse. Un jour qu'il en revenait, à l'entrée de la nuit, comme il descendait de cheval, s'appuyant d'une main sur l'épaule d'un de ses serviteurs, un homme s'approcha, le frappa d'un couteau sous l'aisselle, puis d'un second coup lui perça le ventre ; aussitôt, vomissant un torrent de sang tant par la bouche que par ses blessures, il rendit son âme inique. » Les détails que la Chronique de Saint-Denis donne sur cet événement et qui sont tirés des *Gesta regum Francorum* écrits entre 720 et 726 doivent être tenus pour suspects.

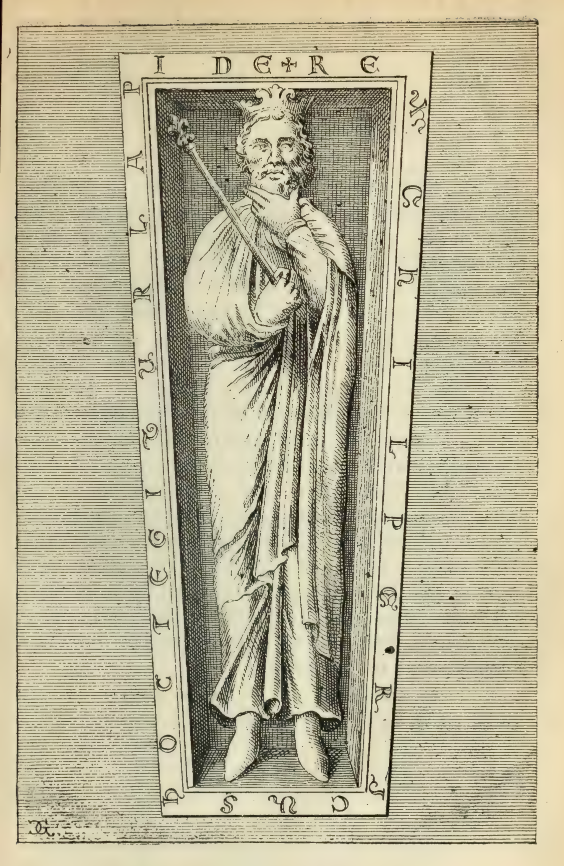


Fig. 5. — Tombeau de Chilpéric Ier.

§ 31. — APPRÉCIATION DU MOINE DE SAINT-DENIS SUR CHILPÉRIC.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 19.)

En son temps furent mis peu de clercs en évêchés ; homme fut plein de si grand présomption, que il cuidait être plus sage que tous ceux qui avaient été de son temps. Il écrivit deux livres ; par vers étaient ces livres baillés, les syllabes brèves étaient mises pour longues, et longues pour brèves ; autres traités fit assez comme hymnes et aucuns qui ne pouvaient être reçus par nulle raison, ni ne devaient ; pour ce furent ôtés et effacés de toute mémoire d'homme après sa mort. Les querelles des pauvres gens ne laissait pas légèrement venir devant lui ; les églises et les abbayes avait en trop grand dépit, dont il disait aucunes fois devant tous, quand il séait en son palais : « Toutes nos richesses descendent aux églises ; clercs et prélats règnent et sont honorés sur toutes autres gens. » Des prêtres et des ministres de sainte Église se gabait, et les avait tournés en proverbe et en dérision. Pourquoi raconterions-nous plus de ses mœurs? L'on peut dire qu'il n'aima onques personne, ni de personne ne fut aimé [1].

1. Cf. Grég. de Tours, VI, 46.

III

LES ROIS FRANCS, LES GUERRES CIVILES, DE LA MORT DE CHILPÉRIC A LA MORT DE GONTRAN
584-593.

---

§ 1. — FRÉDÉGONDE SE MET, ELLE ET SON FILS, EN LA GARDE DU ROI GONTRAN (584).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 20.)

Quand la reine Frédégonde vit que son mari fut mort, elle mit à garant elle et ses trésors en l'église Notre-Dame de Paris, et l'évêque Ragnemode la reçut elle et les siens liéement. Ceux qui gardaient le trésor de Chilpéric prirent tout ce que ils trouvèrent à Chelles, la villa où il était mort, et un vaissel d'or moult riche et moult bel que il avait fait faire, puis s'enfuirent au roi Childebert. Frédégonde manda au roi Gontran que volontiers se mettrait en sa garde elle et son enfant, qui son neveu était. Le roi Gontran vint à Paris au plus tôt que il put, quand il fut certain de la mort de son frère. Frédégonde alla à l'encontre de lui et le reçut en la cité. Depuis après revint le roi Childebert; mais les citoyens lui dévehèrent l'entrée e lui fermèrent les portes.

§ 2. — CHILDEBERT RÉCLAME UNE PART DU ROYAUME DE CHILPÉRIC (584).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 20; *Grég. de Tours*, VII, 6.)

Il manda à son oncle, qui en la cité était, que les alliances que ils avaient jà formées ensemble fussent tenues. Quand les messagers furent devant le roi Gontran, il les blâma et les reprit de tricherie et de déloyauté, pour ce que par eux et par leur mauvais conseil étaient routes les amitiés et les alliances. A leur seigneur rapportèrent ces paroles, et il les remanda, pour exiger que il lui délivrât le royaume qui avait été à son oncle, qui par droit lui était échu. Le roi Gontran lui remanda que lui le devait mieux tenir, qui frère au mort était, et que jamais l'héritage qui de son frère était descendu, à autrui ne laisserait.

Voici comment Grégoire de Tours rapporte les négociations entre l'oncle et le neveu :

Comme les Parisiens ne voulaient pas recevoir Childebert, celui-ci dirigea des députés vers le roi Gontran, disant : « Je sais, père très pieux, que ta piété n'ignore pas combien jusqu'à présent l'inimitié et la guerre ont fait tort à tous les partis, en sorte que nul ne peut obtenir justice en ce qui lui est dû ; je te supplie donc humblement de vouloir bien observer les accords qui ont été passés entre nous après la mort de mon père. » Alors Gontran répondit aux députés : « Misérables et perfides, qui n'avez rien de sincère en vous et qui n'observez pas vos promesses, vous ne tenez aucun compte de tout ce que vous m'avez promis ; vous aviez conclu avec le roi Chilpéric un traité, et les deux rois devaient se partager entre eux mes cités, après m'avoir chassé du trône.

Tenez, voilà vos traités mêmes, voilà les signatures dont vous avez scellé votre perfidie ; et de quel front maintenant osez-vous me demander que je reçoive mon neveu Childebert, dont vous avez voulu faire mon ennemi par votre perversité ? » Les envoyés lui répliquèrent : « Si la colère s'est tellement emparée de ton esprit que tu ne veuilles rien accorder à ton neveu de tout ce que tu lui as promis, cesse au moins de lui enlever ce qui doit lui revenir du royaume de Caribert. » Gontran leur dit : « Voilà les traités que nous avons faits entre nous : ils disent que celui qui, sans le consentement de son frère, entrera dans Paris, perdra sa part et aura pour juges et pour justiciers le martyr Polyeucte, ainsi que les confesseurs saint Hilaire et saint Martin. Néanmoins, mon frère Sigebert est venu à Paris ; et, mort par le jugement de Dieu, il a perdu sa part. Chilpéric en a fait de même. C'est à cause de ces transgressions qu'ils ont perdu leur part. Comme ils sont morts selon le jugement de Dieu, comme ils n'ont pas tenu compte des imprécations contenues dans le traité, je veux m'emparer, ainsi qu'il est juste, de tout le royaume et des trésors de Caribert, et je n'accorderai rien à personne que de ma propre volonté. Retirez-vous donc, hommes menteurs et perfides, et rapportez ceci à votre roi. »

Après remanda le roi Childebert par le tiers message que il lui livrât Frédégonde pour tourmenter et pour faire justice, qui lui avait son père et son oncle occis. Le roi Gontran lui remanda que volontiers aurait avec lui parlement pour traiter de cette chose et d'autre ; mais il tenait répentement la partie de Frédégonde, et souvent la semonçait pour manger avec lui.

§ 3. — GONTRAN PRIE LE PEUPLE D'ÉPARGNER SES JOURS.
(*Chron. de Saint-Denis*, III, 20.)

Ansoald et aucuns des autres principaux du roi Chilpéric prirent Clotaire l'enfant, qui leur sire était, et hoir du royaume; par toutes les cités le menèrent, et prirent les serments et reçurent les hommages des chevaliers et des nobles hommes du royaume en son nom et au nom du roi Gontran. Tous ceux que le roi Chilpéric avait abaissés et grevés à tort, le roi Gontran relevait et recevait; aux églises rendait les testaments qu'il avait tolus; moult redoutait la malice de ceux qui entour lui repairaient; pour ce n'allait nulle part sans bonne garde de gens à armes. Un jour dit au peuple en pleine église, quand il eut fait crier que chacun se tût : « Seigneurs, dit-il, qui ci êtes assemblés, je vous prie que vous soyez plus loyaux vers moi que vous n'avez été vers mes frères, afin que je puisse mes neveux nourrir en paix, et vous garder selon droit et selon justice; que il n'advienne, ce dont Dieu vous garde, que ils demeurent sans nourrisseur et vous sans gouverneur. » Quand le peuple eut ouï le roi parler en telle manière, ils s'émerveillèrent tous de sa bonne volonté et de ses douces paroles; ainsi prièrent tous Notre-Seigneur que il le gardât de mal et lui donnât bonne santé et bonne vie.

§ 4. — RIGONTHE, FILLE DE CHILPÉRIC, REPOUSSÉE PAR LE COMTE DE POITIERS.
(*Chron. de Saint-Denis*, III, 20.)

Tandis comme ces choses advinrent en France, Rigonthe fille du roi Chilpéric, qui en Espagne s'en allait à telle noblesse comme vous avez ouï, de-

meura à Toulouse pour aucunes nécessités [1]; mais quand Didier, le comte de la cité, sut certainement que le roi Chilpéric était trépassé, il saisit tous ses trésors, en une seule maison les mit, scellés de son scel, en la commande de bonne gent qui en garde les reçurent. La demoiselle, qui ainsi fut de tous ses biens dépouillée, s'enfuit en l'église Notre-Dame; là lui fit le comte payer ses dépens assez étroitement.

§ 5. — USURPATION DE L'AVENTURIER GONDOALD EN AQUITAINE (584).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 21.)

Nouveaux plais et nouvelle cause fut mue derechef contre Théodore, l'évêque de Marseille, pour ce que il avait reçu en la cité Gondoald, qui se vantait qu'il était frère du roi Gontran. De ce Gondoald voulons ci brièvement narrer comment il fut nourri et comment il vint avant : car nous deviserons ci-après plusieurs choses de lui et de ses faits. En France naquit, sa mère le nourrit selon la coutume que l'on soulait nourrir les rois de France anciennement ; les cheveux avait épars par les épaules, selon l'ancienne coutume;

1. Voici, d'après Grégoire de Tours, VII, 9, quelles furent ces nécessités : « Se voyant près des frontières des Goths, elle suspendit sa marche, d'autant plus que les siens lui disaient qu'il fallait qu'elle s'arrêtât dans cet endroit, parce qu'ils étaient las du voyage, que leurs habits étaient malpropres, leurs chaussures usées, et que les harnais de leurs chevaux, les traits des voitures et des chariots dans lesquels ils étaient montés, en mauvais état. Ils prétendaient qu'il fallait d'abord remettre en ordre toutes ces choses, pour continuer leur voyage et paraître avec élégance devant son futur époux, de peur que, s'ils arrivaient mal équipés chez les Goths, on ne les méprisât. »

sa mère le présenta au vieux roi Childebert, et le fit entendant que il était fils de Clotaire son frère, si l'amenait à lui pour ce que son père l'avait cueilli en haine. Le roi Childebert le reçut pour ce que il n'avait nul hoir, puis l'envoya au roi Clotaire, qui voir le voulait. Quand il le vit, il lui fit rogner les cheveux, et dit que son fils n'était-il pas. Mort fut le roi Clotaire ; son fils le roi Caribert le prit et le nourrit comme son frère ; mais le roi Sigebert le rappela puis et lui fit rogner les cheveux et le fit garder en prison, en la cité de Cologne. De cette prison échappa, à Narsès s'enfuit, qui lors gardait Italie de par l'empereur de Constantinople ; d'illec alla à l'empereur Justin, de qui il fut moult familier. Lors advint que Gontran-Boson le trouva là ; moult lui esnorta et conseilla que il retournât en France. Gondoald crut son conseil. Quand à Marseille fut arrivé, l'évêque Théodore le reçut, chevaux lui pourchassa et autres harnais ; d'illec s'en alla en la cité d'Avignon, au duc Mummole, qui s'était mal parti du roi Gontran[1]. Quand Gontran-Boson sut que l'évêque eut ce fait, il le mit en prison, pour ce que il avait reçu en la cité l'espion et l'ennemi du royaume ; l'évêque, qui en trop forte prison était, pria Notre-Seigneur que il le confortât ; tout maintenant une si grande clarté resplendit en la prison où il était, que le duc Gontran en fut tout épouvanté, et de cette prison fut ôté et mené au roi Gontran, entre lui et un autre évêque qui avait nom Épiphane, qui d'une

1. Ne pas confondre ce Mummole avec celui dont il est question à la page 72. Celui dont il va être parlé était un général remarquable ; il battit plusieurs fois les Lombards avant de se lancer dans les aventures qui suivent.

cité de Lombardie était venu à Marseillle à l'évêque Théodore. Le roi les refit tous deux remettre en prison. Cet évêque Épiphane mourut; mais Théodore, qui en nul cas ne fut trouvé coupable, s'en revint à Marseille, quitte et délivré. La raison pourquoi il fut délivré si légèrement fut pour ce que il montra une lettre que la gent et le roi Childebert lui avait envoyée, qui disait que il reçût Gondoald honorablement.

Le duc Gontran et un autre duc du roi Gontran prirent le trésor de Gondoald et le départirent; d'or et d'argent grande masse en firent porter en la cité de Clermont en Auvergne. Ce trésor avait mis Gondoald en une île de mer jusques à tant que il vît à quoi sa besogne tournerait. Après cette chose s'en alla Gontran-Boson au roi Childebert. Quand avec lui eut demeuré ne sais combien de temps et il se fut mis en retour, lui et un sien fils furent pris et menés au roi Gontran. Fortement le menaça le roi et lui dit que lui ferait peine souffrir, pour ce qu'il avait reçu en la cité Gondoald. Il lui répondit et dit ainsi : « Je prouverai bien que je n'ai coulpé en ce que tu me mets sus; si je te laisse mon fils en ôtage jusques à tant que je t'aie livré Mummole, qui est coupable de ce fait. » A cette chose s'accorda le roi, son fils retint, et le laissa aller. A tant s'en alla Gontran-Boson et assit la cité d'Avignon à grant multitude de gent; moult avait grand talent de parler à Mummole; sur la rive du fleuve qui près de la cité court se mit Mummole, qui en l'autre rive fut, lui cria que il passât outre hardiment, que il n'avait garde de lui. Celui-ci saillit en l'eau entre lui et un sien compagnon qui fut noyé. Gontran-Boson alla tant de çà en là, si comme les ondes le boutaient, que il vint d'autre part à rive; hors issit par une lance que un cheva-

lier lui tendit. Mummole lui dit assez d'outrages et de vilenies. Adonc vint là le duc Gondolf, que le roi Childebert avait là envoyé pour lever le siège de la cité ; avec lui emmena Mummole en la cité de Clermont. Quand il eut là demeuré une pièce, il s'en retourna, pour ce que si longue demeure lui tournait à l'ennui ; il s'accompagna au duc Didier, qui à lui était venu de Toulouse; Gondoald mandèrent et le firent roi sur eux, sur un écu le levèrent, voyant tout le peuple, et commencèrent à crier : *Vive le roi, vive le roi!* selon la coutume que l'on soulait faire anciennement aux rois de France ; par trois le portèrent sous l'écu tout entour l'ost ; mais l'écu leur chaït soudainement atout leur roi, si qu'à peine put-il être relevé.

§ 6. — LES OFFICIERS DE GONTRAN ET DE SIGEBERT SE DISPUTENT LE CENTRE DE LA FRANCE. — INCENDIE DU TERRITOIRE DE TOURS, ET MIRACLE DE SAINT MARTIN. — POITIERS PASSE AU PARTI DE GONTRAN.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 22.)

Le roi Gontran envoya ses ducs et ses baillis pour prendre et saisir les cités que le roi Sigebert, son frère, avait déjà tenues, qui étaient du royaume de Caribert, son autre frère, et ceux aussi que le roi Chilpéric avait tolus au roi Childebert, son neveu ; mais le comte Gararic, qui les parties du roi Childebert défendait, tant comme il sut la mort de Chilpéric, prit les fois et les serments des Limousins au nom de son seigneur , puis s'en revint à Poitiers ; là le reçurent les Poitevins, et ils firent même serment que ceux de Limoges lui avaient fait. Lors ouït dire que ceux de Bourges, qui étaient de la partie du roi Gontran,

avaient envahi ceux de Tours, qui se tenaient au roi Childebert, tout leur pays avaient détruit et gâté et une ville arse qui avait nom Mareuil. En cette ville était dédiée une église en l'honneur de saint Martin, qui toute fut arse et brûlée. Là apparut apertement la vertu du glorieux confesseur; car la nappe qui sur l'autel était demeura saine et entière sans nulle tache d'arsure ni de corruption, et l'herbe verte qui entour l'autel était poudrée ne fut arse ni blémie par la chaleur du feu. Grande merveille fut donc, quand le grand tref et toute la couverture fut arse et brûlée et la tendreur de la verte herbe et la mollesse de la nappe ne furent corrompues ni violées.

Le comte Gararic, qui entendit comment les choses étaient allées, manda à ceux de Tours que en nulle manière ils ne se tinssent de la partie du roi Gontran. Le saint archevêque Grégoire, de la cité, répondit ainsi aux messages : « Nous savons bien, dit-il, que tout le royaume de France doit revenir au roi Gontran, puisque tous ses frères sont morts, et par la même raison, comme le roi Clotaire régna par-dessus tous ses fils tant comme il vécut, ainsi doit le roi Gontran régner par-dessus tous ses neveux toute sa vie, ni jamais contre lui ne serons. Ainsi fait le roi Childebert grande folie, quand il cuide contester à si grand prince. » Quand le comte Gararic sut que ceux de Touraine n'obéiraient pas au commandement de son seigneur, il laissa Obéron, le chambellan du roi Childebert, en la cité de Poitiers ; puis vint et mena son ost en la terre d'Orléanais, le pays commença fortement à gâter par rapines et par feu. Les Orléanais lui mandèrent que volontiers feraient une paix avec lui, et que il cessât les maux que il leur faisait jusques au parlement, qui était pris entre les deux rois; lors

obéiraient volontiers à celui qui leur sire serait. Le duc leur répondit que les commandements de son seigneur devaient aller devant leur requête, et que il ne les trépasserait mie pour faire leur volonté. Tandis comme le comte était en Orléanais, se tournèrent les Poitevins, et furent sermentés et féables au roi Gontran; toute la gent du roi Childebert jetèrent hors la cité; mais le serment qu'ils avaient fait au roi Gontran ne demeura après ce moult longuement que ils ne le brisassent selon la manière du pays.

§ 7. — AMBASSADE DU ROI CHILDEBERT A GONTRAN. — SCÈNES DE VIOLENCE (584).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 22.)

Le jour du parlement approcha. Le roi Childebert envoya ses messagers au roi Gontran avant que le jour chaït. Ægidius, l'archevêque de Reims, fut l'un d'eux. Quand devant le roi furent venus, ce Ægidius commença le premier à parler en telle manière : « O très noble roi, nous rendons grâces à Dieu le tout-puissant pour ce que il ne t'a pas donné seulement paix et tranquillité, mais bonnes aventures et accroissement de seigneurie. » Le roi lui répondit : « A Celui doit-on rendre grâces et merci qui est souverain de tous les rois, non mie à toi, qui es le plus déloyal de tous les hommes qui vivent, par le conseil de qui mes villes et mes cités sont arses et gâtées, qui sous l'habit de religion ne portes pas l'ordre de prêtre de Notre Seigneur, mais de félon et de pesme traître. » En ce point, l'archevêque se tut, pour le maltalent et pour la grande indignation que il avait des paroles que le roi lui avait dites. Un des autres messagers

parla en telle manière : « Ton neveu le glorieux Childebert demande que tu le rétablisses entièrement dans le royaume que son père tint. » Le roi répondit : « Je cuidais que j'avais suffisamment répondu à cette cause ; car j'en répondis à l'autre parlement cela même que j'en répondrai maintenant. Car je dis que je le tiens par les convenances qui jà coururent entre nous, et toujours le tiendrai, si ce n'est par grâce ou par amitié. » Après ces paroles, le tiers messager dit ainsi : « Bon roi, s'il est ainsi que nous ne puissions impétrer nulle des besognes que nous requérons, une chose veuilles faire que notre sire te requiert : que tu lui envoies Frédégonde à prendre vengeance de la mort de son père, et de son oncle que elle fit occire. A ce répondit le roi : « Frédégonde ne vous doit-on pas ni peut-on livrer. Car elle a fils roi et engendré de roi et surtout je ne cuide mie que elle ait coulpé tout ce que on lui met sus. »

Après ces paroles, Gontran-Boson, qui au roi Childebert s'était tourné, et fut venu avec les messagers, se tint vers le roi tout bellement, aussi comme si il voulait dire aucune chose privément. Le roi, qui vers lui le vit venir, lui commanda que il se tût, et avant que il pût parler il lui dit telles paroles aussi comme par ironie : « Et vous, sire, prudhomme, que direz-vous, dit-il, vous qui allâtes par tout le règne d'Orient pour ramener un bâtard (ainsi appelait-il Gondoald) qui nous a nos cités prises et gâtées ? Toujours as été traître, ni onques ne tins foi ni loyauté, ni chose que tu ayes promise. » Lors lui répondit Boson : « Roi, quand tu sieds en ton trône royal, nul n'ose à toi parler, ni contredire chose que tu dis ; mais si un autre qui mon pair fût me dit telle vilenie et tel blâme, comme tu me dis, je le contredirai par

mon corps et par mes armes et l'en rendrais connaissant de cette fausseté en ta présence. » Tous les autres se turent, mais le roi, qui courroucé était par là encore, dit : « Tous ceux qui bien veulent se devraient efforcer que ce tyran fût mis à perdition, qui de rien est sorti : car son père fut meunier premièrement, et après fut tisserand, et de ces deux métiers se soutint toute sa vie. » Et jaçoit que un homme puisse bien savoir l'art de deux métiers, l'un des messagers dit au roi : « Roi, ne dis pas telles paroles, car elles ne sont pas belles en bouche de roi. En quelle manière peut-ce être que un seul homme puisse avoir deux pères ? » De cette parole, qui fut simplement dite, commencèrent à rire tous ceux qui étaient là. Au congé prendre parla un des messagers et dit : « Roi, nous te recommandons à Dieu, et pour ce que tu ne veux recevoir la paix de ton neveu, sache que la coignée qui tes frères a tués est tout apareillée pour ton chef couper. » Après ces paroles, commanda le roi que on les boutât hors du palais et que l'on concueillît boue et ordure parmi les rues pour jeter à leur visage. Pour ces vilenies qui aux messagers furent faites monta grande haine entre les deux rois.

§ 8. — FRÉDÉGONDE APPREND LA NOUVELLE DES MAUVAIS TRAITEMENTS SUBIS PAR SA FILLE.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 22 [1].)

Léonard, qui avait été l'un des principaux du roi Chilpéric de son vivant, vint lors à la reine Frédégonde, des parties de Toulouse ; encore était-elle en

1. Cf. Grég. de Tours, VII, 15.

l'église Notre-Dame de Paris. Il lui dit que il s'en était échappé par fuite et que sa fille était étroitement gardée et en grande pauvreté de robes et de viandes. Frédégonde, qui de telles nouvelles fut courroucée, conçut si grande haine contre lui, que elle lui déchira son baudrier, et lui tollit toute la dignité que le roi Chilpéric lui avait donnée. Tous ceux qui du service de sa fille étaient partis, ôta de leur honneur, ou elle les tourmenta de diverses peines ; ni pas ne craignait de faire ces maux pour la peur de Dieu, ni de sa douce mère, en cette église où elle était tournée à garant et à refuge. Un pervers compagnon avait à faire ces maux que elle faisait; Audon[1] avait nom; pour sa déloyauté et pour sa malice l'eût un jour le peuple occis, si il ne se fût féru au moustier.

§ 9. — PRÉTEXTAT RAPPELÉ D'EXIL.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 23.)

Le roi commanda que Prétextat, l'archevêque de Rouen, que le roi Chilpéric avait envoyé en exil, fût rappelé ; mais pour ce faire fit avant rassembler le concile des prélats. Quand Ragnemode, l'évêque de Paris, lui dit qu'il n'était pas mestier pour ce que il n'avait pas été condamné par concile, lors fut rappelé et rétabli en son siège.

1. Il avait été juge, du vivant de Chilpéric, et son complice dans une multitude de crimes.

§ 10. — FRÉDÉGONDE RELÉGUÉE A RUEIL. — CLOTAIRE II RECONNU ROI PAR UNE PARTIE DES LEUDES DE SON PÈRE (584).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 23.)

Gontran envoya Frédégonde en une ville qui est du domaine de Rouen [1] pour accomplir le remanent de sa vie. Aucuns des barons de France, qui plus avaient été amis au roi Chilpéric son seigneur, allèrent à elle et lui dirent qu'ils étaient appareillés d'obéir à son enfant Clotaire comme à leur droit seigneur. Là demeura Frédégonde; fut avec elle Mélanius, qui avait été ôté de l'archevêché de Rouen, quand Prétextat fut rappelé.

§ 11. — FRÉDÉGONDE ESSAYE DE FAIRE ASSASSINER BRUNEHAUT EN TRAHISON (584).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 23.)

Frédégonde avait moult grand deuil en son cœur de ce que elle était ainsi déjetée et abaissée de la hautesse et de l'honneur en quoi elle soulait être. Ce qui lui semblait pis, c'est que elle savait bien que Brunehaut était plus puissante et plus honorée qu'elle ; pour ce appela un clerc de ses familiers qui moult était malicieux et déloyal ; si lui dit que il se pourpensât en toutes les manières comment il pourrait occire Brunehaut. Celui-là, qui de sa dame voulut accomplir la male volonté, lui dit que il y penserait bien : à Brunehaut vint, et dit que tant était Frédégonde pleine de cruauté, que nul ne pouvait entour elle

1. C'est, suivant Grégoire de Tours, la villa de Rueil.

durer; et pour ce que il avait ouï parler de la débonnaireté et de la grande courtoisie que elle avait à toutes gens, était-il à elle venu. Tant fit par ces belles paroles que il acquit sa grâce. Ainsi advenait aucunes fois quand elle allait coucher que il la menait jusques à l'huis de sa chambre. Tous ceux de son hôtel blandissait de paroles; l'amour et la bonne volonté avait de ceux qui ses pareils étaient : aux grands était soumis et obédient; longuement ne se put pas celer que l'on eût de lui soupçon. Il fut contraint de reconnaître qui il était, et pourquoi il était là venu : à la parfin regéhit tout le secret de sa première dame; battu fut et tourmenté, et puis renvoyé à Frédégonde ; tout lui raconta quanques il lui était advenu ; et ce pour quoi il n'avait pas accompli son commandement, elle lui fit couper les pieds et les mains en guerredon de son service [1].

1. Cf. Grégoire de Tours, VIII, 20.

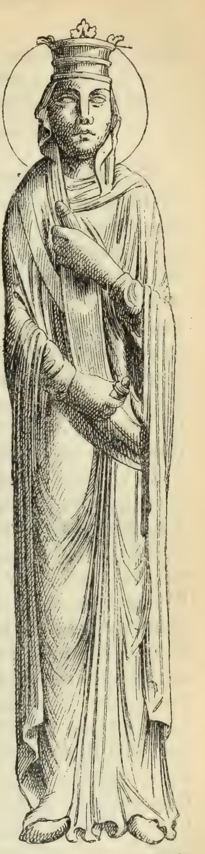


Fig. 6. — Frédégonde.

§ 12. — SUITE DES AVENTURES DE L'USURPATEUR GONDOALD. — IL ENTRE A ANGOULÊME. — MAUVAIS TRAITEMENTS SUBIS PAR L'ÉVÊQUE (585).

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 25.)

En l'an trente-troisième du règne de Gontran et dixième du règne de Childebert, le roi Gontran assembla son ost de toutes les cités de son royaume et vint contre Gondoald. Ceux d'Orléans et ceux de Bourges allèrent sur ceux de Poitiers qui jà s'étaient soustraits de la féauté du roi : tant les contraignirent que par force les firent venir à son obédience aussi comme ils étaient devant. Moult étaient émus contre l'évêque de la cité et entalentis de lui faire vilenie : mais il leur donna un calice d'or qui était en l'église, et par ce délivra soi-même d'exil et le peuple de chétivoison.

En ce point venait Gondoald à Poitiers ; mais, quand il sut que les oz du roi Gontran étaient là, il retourna à Angoulême ; là le reçurent honorablement l'évêque et les barons. Quand il les eut merciés, il s'en retourna vers la cité de Périgueux, et pour ce que l'évêque ne le reçut pas en grâce et en faveur ainsi comme il lui sembla, fit assez de persécutions. De là mut à aller à Toulouse ; mais avant envoya aucuns de ses chevaliers et manda à l'évêque qu'il lui vînt à l'encontre. L'évêque, qui Magnulf avait nom, assembla le peuple de la cité et les admonesta tant comme il put, que ils se tinrent vigoureusement contre lui, que ils ne rechaïssent pas aventure en telle sujétion comme ils souffrirent jà dessous Sigulf. Puis leur dit que bien leur devait souvenir du duc Didier de la cité, que tant de mal souffrirent sous lui. Par telles paroles les

exhortait à contrester; mais la peur de l'ost, qui sur eux venait, les admonesta des portes ouvrir; ainsi reçurent donc Gondoald en la cité. L'évêque, qui avec lui mangea, commença à parler avec lui en telle manière : « Jaçoit que tu affirmes que tu soyes fils du roi Clotaire, et que tu dises que tu dois avoir le royaume, trop nous semble forte chose à parfaire ce que tu as commencé. » Gondoald lui répondit : « Je dis que je suis fils de Clotaire, et que je ai jà une partie du royaume conquis, si comme il appert; quand je aurai la cité de Paris prise, je établirai là le siège de mon royaume. — Jà jamais, dit l'évêque, si à Dieu plaît, ce n'accompliras, ni à ce que tu dis n'adviendras tant comme il y aura hoirs de la royale lignée. » Quand l'évêque eut ce dit, Mummole le férit de la paume parmi la face, et puis lui dit : « Mauvais évêque, n'as-tu pas honte de parler si outrageusement à notre seigneur le roi Gondoald? » Quand le duc Didier sut que il avait admonesté le peuple contre lui, il le fit battre de bâtons et de poings, les choses de l'église ravit et saisit, une corde lui attacha au col, puis l'envoya en exil [1].

§ 13. — GONDOALD ENVOIE DES ÉMISSAIRES POUR SOULEVER LE NORD DE LA FRANCE.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 25.)

Les Francs, qui devant étaient esmus contre Gondoald, vinrent jusque à un fleuve qui est appellé Dordogne; là attendirent pour savoir si ils auraient de lui nulle nouvelle. A lui s'était accompagné Waddon, le

1. Cf. Grégoire de Tours, VIII, 27.

chambellan de Rigonthe, la fille du roi Chilpéric, le duc Didier, Mummole et Badastes et Sagittaire à qui il avait promis l'évêché de Toulouse. Tous ceux-là étaient les plus privés ; tout était ordonné et fait par leur conseil. Lors envoya Gondoald à ses amis qui demeuraient dans les parties qui sont de la cité de Reims jusque à la cité de Metz; deux épîtres leur envoya par deux clercs, desquels l'un, qui était né de la cité de Cahors, prit les lettres que il portait; il les mit au fond d'une table de fust creusée, puis la couvrit de cire par-dessus pour ce qu'elles ne fussent trouvées, qui chercher les voulût; mais cette cautèle lui valut petit; car les gens du roi Gontran prirent lui et son compagnon; toute la cause de leur voie reconnurent, puis furent mis en prison.

§ 14. — GONDOALD A BORDEAUX. — L'ARCHEVÊQUE BERTRAND ET LES RELIQUES DE SAINT SERGE.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 25.)

A la cité de Bordeaux vint Gondoald ; l'archevêque Bertrand le reçut moult volontiers ; là demeura ne sais combien de jours. A l'archevêque Bertrand demanda une heure par quelle chose il serait ségur que il ne pût être surmonté de ses ennemis. Un de ses familiers lui répondit que un roi d'Orient avait eu plusieurs fois victoire de ses ennemis, tant comme il portait les reliques de saint Serge le martyr liées sur son bras. Lors demanda qui avait les reliques de ce saint martyr ; l'archevêque Bertrand lui répondit que un marchand d'Orient demeurait en la ville, qui avait nom Euphronius, qui avait de là ces reliques apportées; une église avait faite en sa maison, en quoi il les gar-

dait en grande révérence, et, entre les autres miracles que notre Sire fit pour le martyr, en fit-il un qui bien fait à remembrer; car la cité ardit, et cette chapelle n'eut garde. L'archevêque et le duc Mummole furent là envoyés pour les reliques querre ; au marchand dirent que ils étaient là envoyés de par le roi Gondoald pour les reliques querre de saint Serge le martyr, que il avait en garde. Euphronius le marchand leur répondit : « Seigneur, je vous prie que vous ne me travailliez pas, moi qui suis vieux et brisé, et que vous ne fassiez au saint force ni vilenie; je vous donnerai cent bezans d'or, si vous renoncez à cette chose. » Ils lui répondirent que, s'il leur en donnait deux cents, ils n'y renonceraient pas. L'archevêque regarda amont, si vit une filathière qui pendait aux parois; maintenant fit dresser une échelle amont et commanda à son diacre que il montât amont pour atteindre les reliques. Quand il fut monté amont, une si grande peur le prit que ceux qui à terre étaient cuidèrent que il ne chaït. Toutefois prit la filathière, la tendit à Mummole, qui la reçut, le vaissel ouvrit avec son coutel, et départit les reliques en trois parties. Le saint martyr montra lors un petit de ses vertus; car une peur prit à ceux qui là étaient si très grande, que ils furent merveilleusement épouvantés. Les reliques saillirent loin d'eux et se perdirent, si que nul ne les pût voir. Tous se couchèrent en oraisons et commencèrent à pleurer, mêmement Euphronius, le vieillard qui moult se doulait de son dommage et de ce qu'il était dépouillé de si précieux trésor. Soudainement apparurent les reliques delez eux ; Mummole en prit une partie ; ainsi s'en tournèrent tous. Le martyr montra bien que ce qu'ils avaient fait ne lui plaisait pas ; car il ne voulut on-

ques secourre ni aider celui par le commandement de qui ses reliques avaient été ôtées [1].

§ 15. — LES ENVOYÉS DE GONDOALD A GONTRAN, BATTUS ET EMPRISONNÉS.

(*Chron. de Saint-Denis*, III, 25.)

Ses messagers nommés Zotan et Zalhulf envoya Gondoald au roi Gontran ; il leur commanda que ils portassent rameaux d'olive, selon l'ancienne coutume de France, pour ce que tous sussent que messagers fussent et que on ne leur fît nulle vilenie ; mais ils ne se contraignirent pas si sagement que mestier leur fût. Car ils racontèrent au peuple la cause de leur voie avant que ils fussent au roi présentés. Quand devant lui furent venus, il leur demanda qui ils étaient et qui les avait envoyés à lui ; leur besogne racontèrent : que messagers étaient de leur seigneur Gondoald le fils du roi Clotaire, et ils disaient qu'il lui mandait qu'il lui délivrât sa partie de la terre de son père, et, si ce ne voulait faire hâtivement, bien sût-il que il entrerait en sa terre à grande force, gâterait le pays et saisirait les cités et les châteaux. Car en brief temps aurait grands oz assemblées, et sans le peuple d'Aquitaine, qui à lui se tenait, attendait-il grand secours du règne d'Ostrasie et des plus puissans barons du royaume de Childebert. Ainsi répondirent les messagers à la première demande que le roi leur fit. Lors commanda que ils fussent étendus sur chevaux de fust et battus longuement. Ce commandement bien fut fait contre raison et contre la franchise de

1. Cf. Grég. de Tours, VII, 31.

légation, car messagers ne doivent avoir mal, ni mal ouïr ; puis reconnurent que Rigonthe, la fille du roi Chilpéric, et Magnulf, l'évêque de Toulouse, étaient envoyés en exil. Lors commanda le roi que ils fussent mis en prison et gardés jusque à l'autre audience.

§ 16. — ACCORD ENTRE GONTRAN ET CHILDEBERT.

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 1.)

Après ces choses le roi Gontran manda au roi Childebert son neveu que il vînt au parlement qui avait été pris par commun accord. Le roi Childebert vint à tout grand planté de ses barons, et le roi Gontran d'autre part. Quand le parlement fut assemblé, le roi Gontran commanda que les messagers du roi Gondoald fussent amenés avant en la présence de tous ; lors leur fut commandé que ils racontassent leur message, aussi comme ils avaient fait devant. Quand tous l'eurent par ordre récapitulé, puis y ajoutèrent que Gondoald avait saisi tous les trésors que le roi Chilpéric avait donnés à Rigònthe sa fille, en mariage, quand il la dut envoyer au roi d'Espagne, et que il avait dit aucunes fois que il était retourné en France des parties d'Orient par l'enhortement de Gontran-Boson, et quand ils reconnurent que les barons du royaume de Childebert savaient bien toutes ces choses, les deux rois chaïrent maintenant en soupçon, et ce pensèrent que pour ce n'étaient pas venus à ce parlement aucuns des barons du règne de Childebert.

Le roi Gontran tendit à son neveu une haste qu'il tenait et lui dit ainsi : « Beau très doux neveu, par ce signe peux-tu savoir que tu régneras après moi en mon

royaume ; je te baille mon pouvoir et la seigneurie de toutes les cités de ma terre, et veux que tu en ordonnes et fasses toute à la volonté comme les tiennes choses ; si te souvienne bien qu'il n'y a demeuré que toi et Clotaire, mon autre neveu, de notre lignée. » Quand il eut ce dit devant tout le peuple, il traït à une part son neveu pour conseiller d'aucunes choses : moult le pria qu'il ne révélât à personne ce que il lui dirait. Lors l'instruisit et enseigna à qui il se devait conseiller de ses besognes et de son royaume gouverner, lesquels il ôterait de son conseil et esquels il se fierait pour garde de son corps et de sa santé ; puis lui dit que il se gardât des agais et de la malice de Brunehaut, sa mère, et de Ægidius, l'archevêque de Reims, qui était parjure et déloyal. Quand le parlement fut fini, et qu'ils eurent traité et ordonné des besognes, ils s'assirent au manger. Tandis comme le barnage séait aux tables, ce noble roi Gontran commença à parler aux barons et aux chevaliers, et leur dit en telle manière : « Seigneurs, nobles princes du royaume de France, je vous prie et requiers que vous portiez foi et honneur à mon neveu, qui jà est hoir de France, et appert bien à son affaire que il doit venir à grande chose, si Dieu lui donne la vie ! ne l'ayez en despit pour ce qu'il est enfant, mais honnorez-le comme seigneur. » Lors lui rendit toutes les cités que son père avait jadis tenues. Congé prirent l'un de l'autre, et retourna chacun en son règne[1].

1. Cf. Grégoire de Tours, VII, 33.

§ 17. — GONDOALD S'EMPARE DE COMMINGES PAR TRAHISON ET S'Y ENFERME.

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 1.)

Tandis comme ces choses advinrent, fut la fortune de Gondoald muée en un autre point : car le duc Didier, Mummole, Badastes, Waddon et Sagittaire, qui à lui s'étaient alliés, le guerpirent puis, si comme vous ouïrez ci après. En une cité se mit qui est outre l'eau de Gironde, sur le sommet d'une montagne haute et loin de toutes autres [1]. Au pied du mont sourd une fontaine ; par-dessus est une haute tour fermée, qui défend les citoyens de leurs ennemis, quand ils descendent par une voie pour querre l'eau ou pour leurs bêtes abreuver. Le peuple de la ville déçut par tel barat, que il leur dit et conseilla que ils portassent leurs biens amont et en leur forteresse, à cause de leurs ennemis qui là devaient venir : ainsi le firent comme il leur loa. Puis leur fit entendant que leurs adversaires venaient, et étaient jà près, et que bonne chose serait que on issît contre eux pour que ils ne fussent laïens soudainement assis. Quand tous furent issis, il bouta hors l'évêque de la cité et ferma moult bien les portes ; après s'appareilla de défendre lui et ses sergents, qui laïens s'étaient mis en garnison. Comme est aveuglée la pensée humaine et ignorante des choses qui sont à venir ! Car il fut puis telle heure que il fut aussi jeté de la cité et que il voulut que il eût ceux retenus dedans que il avait hors boutés et ceux dejetés que il avoit laïens reçus, lesquels il cuidait que ils lui fussent loyaux amis.

1. Comminges.

§ 18. — GONDOALD ESSAYE D'ATTIRER A LUI CEUX QUI L'ASSIÈGENT DANS COMMINGES (585).

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 3.)

Ci commence la manière comment Gondoald fut assis en la cité. Le roi Gontran lui envoya une lettre au nom de Brunehaut, qui lui mandait, si comme les lettres feignaient, que il départit toutes les gens que il avait assemblées pour ostoier, et que il allât à Bordeaux pour hiverner; ainsi le fit, comme les lettres le devisèrent. Quand les chevetains de l'ost du roi Gontran, qui s'étaient logés sur l'eau de Dordogne, surent que Gondoald eut passé le fleuve de Gironde, ils prirent des meilleurs chevaliers et des plus hardis que ils eussent, puis ordonnèrent comment ils passeraient amont l'eau de Gironde. Là furent aucuns noyés, pour ce que l'eau était forte et rude, et nouvellement montée. Mais quand ils furent de l'autre part arrivés, ils trouvèrent grand planté de mules et de chameaux chargés d'or et d'argent et d'autres richesses que leurs ennemis, qui devant eux s'enfuyaient, avaient laissés ; à l'autre partie de l'ost qui demeurée était, les envoyèrent. Puis chevauchèrent après Gondoald au plus isnelement que ils purent : au terroir d'Agen vinrent, au moustier Saint-Vincent cuidèrent entrer : mais ceux du pays qui leurs meubles y avaient mis pour garantir, leur fermèrent les portes. Maintenant boutèrent ens le feu, et les ardirent, puis emportèrent quanques ils en purent porter, si comme croix et calices et ornements d'autel : mais tantôt furent punis de la vengeance de Notre-Seigneur ; car les uns eurent les mains arses du feu d'enfer; les autres devinrent hors du sens, les autres s'occirent de leurs

propres mains. Ceux qui pas ne furent punis, pour ce par aventure que ils n'avaient rien méfait au martyr, vinrent devant la cité où Gondoald était avec les siens; aux champs tendirent leurs tentes ; le faubourg et la contrée d'entour ardirent et gâtèrent premièrement. Mais aucuns qui furent ardents et convoiteux de courir à la proie s'éloignèrent plus des autres que mestier ne leur fut, car aucuns furent pris et occis par ceux qui gardaient les villes voisines. Quand la cité fut assise, aucuns qui plus étaient hardis que les autres montèrent sur une montagne qui près de la cité était; lors commencèrent à laidengier Gondoald par telles paroles : « O toi, dont telle est la présomption que tu te fais roi appeler : pour tes bobans et pour tes outrages te firent les rois de France tondre, et te condamnèrent pour envoyer en exil. Chétis mauvais, réponds-nous, et nous nommes ceux qui sont en ton aide, et qui te font telle chose faire. Il ne peut être que tu ne soyes pris prochainement; tu seras puni et tourmenté à cause de ton orgueil. » Pour telles vilenies ne s'émouvait de rien Gondoald ; mais il disait engigneusement que bien lui souvenait des vilenies que son père lui avait faites, et que ses prochains l'avaient exilé de son pays, mais que des étrangers avaient reçu en amour et en miséricorde, ses amis le haïssaient comme leur mortel ennemi ; quand il était en étranges terres, les princes et les rois lui donnaient gros dons et grandes choses, dont il était aimé et chéri de l'empereur de Constantinople, quand Gontran-Boson le déçut par ses fallaces.

« Il me trouva, dit-il, en Constantinople ; moi qui étais curieux de mon père et de mon pays, lui demandai de lui et de mes frères, et de l'état du royaume. Lors me répondit ainsi : « Tu demandes de

« ton père; je te dis que lui et tes frères sont morts, « à peine en y a-t-il un tout seul demeuré en vie; « Gontran tout seul est demeuré, mais tous ses enfants « sont morts, et n'y a demeuré que un sien petit neveu « qui fut fils du roi Sigebert. » Et lors lui dis : « Biau « doux ami, que me dis-tu que je fasse? » Adonc me loa que je retournasse en France, et me dit que les Francs me desiraient moult et que volontiers me bailleraient le royaume, et mêmement ceux du royaume de mon neveu Childebert, pour ce qu'il n'avait pas sens ni âge du royaume gouverner. Vous donques, beaux seigneurs, pouvez bien savoir que je suis votre sire. Otez donque le siège dont vous m'avez enclos en cette cité, et faites tant que je puisse avoir la paix et la concorde du roi Gontran mon frère. » Quand Gondoald eut ainsi parlé à ceux qui sur la montagne étaient, ils commencèrent à maudire et à menacer, et lançaient dards et javelots dedans la cité [1].

§ 19. — GONDOALD TRAHI PAR LES SIENS.

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 3.)

Cinq jours y avait jà que ils avaient la cité assise: Leudégésile, prévôt et connétable, que le roi Gontran avait fait maître et chevetain de tout l'ost, commanda que l'on approchât les torments et les engins pour les murs cravanter. Ces engins étaient faits en la manière de chars couverts de gros establements de grands fûts et de claies par-dessus. Dedans étaient ces soldats qui minaient les murs; mais ces instruments leur valurent petit; car ceux de dedans,

1. Cf. Grég. de Tours, VII, 36.

qui fortement se défendaient, leur lâchaient grands merrains aigus et grandes pierres pesantes dont ils refrénaient leurs efforts ; ni les moutons n'étaient moult convenables, pource que on les pouvait légèrement ardoir ; car ils leur lançaient mêmement soufre et pois bouillante et bûches sèches tout ardents, si que ceux de dehors n'osaient près approcher. Tout un jour dura le paleteis et l'assaut en telle manière ; lendemain se pourpensèrent ceux de fors comment ils pourraient ceux de dedans grever. Un moult grant assemblement firent de verges et rameaux d'arbres pour emplir la vallée [1], qui moult était profonde : mais en vain se travaillèrent pour la vallée, qui trop était grande, et pour ce que ceux de la forteresse leur lançaient pierres et feu ardent si durement que ils n'osaient près approcher.

Leudégésile vit bien que leurs efforts étaient vains, et que pour néant se travaillaient ; lors se pourpensa comment il les pourrait décevoir par trahison. Mummole fit appeler pour parler à lui privément ; lors le commença à blâmer et à reprendre de ce que il avait laissé le roi Gontran, qui tout était miséricors et débonnaire, et s'était allié à un félon tyran. « Que demeures-tu tant ? dit-il ; attends-tu tant que la cité soit prise, et tu périsses pour désertion ? retrais-toi de lui, et repaires à ton droit seigneur ; car il sera pris en brief temps, et puni selon ce que il a desservi. » Mummole lui répondit que moult volontiers s'en conseillerait, arrière retourna, et appela Sagittaire et Waddon. Car Bladastes, qui redoutait que la cité ne fût prise, bouta le feu au moustier, et tandis que les autres entendaient au feu éteindre, il s'en fut

1. Le fossé.

repostement; avec ces deux appela un citoyen de la ville qui avait non Kariolph; de ses biens vivait qui étaient grands; car il était moult riche homme. Puis leur montra comment leurs choses étaient établies en félon lieu, et comment ils étaient en haine à toute gent, pource que ils avaient fait roi un homme, et s'étaient à lui soumis, de la nation de qui ils n'étaient pas certains. A la parfin les admonesta que si fortune leur était contraire, et que si ceux-là leur voulaient donner sûreté que ils ne perdraient vie, ni membre, ils leur rendraient la cité qui jà était au prendre et le faux roi à qui ils s'étaient alliés; à ce s'accordèrent tous. Mummole fit savoir à Leudégésile que il eût parler à lui; lors lui raconta ce que il avait trouvé en son conseil, et que bien plaisait cette chose à lui et à ses compagnons. Leudégésile loua moult leur sens et leur prévoyance de ce que ils avaient tels conseils eu : le serment leur fit que il impétrerait leur paix vers le roi Gontran, et si il advenait par aventure que la volonté du roi durât longuement en haine envers eux, il les enclorait en un moustier jusques à tant que le maltalent du roi fût refroidi. Mummole, qui par cette malice fut déçu, s'en alla à Gondoald et lui dit ainsi : « Tu as bien éprouvé que je ai toujours été loyal envers toi, et que je t'ai servi de bon cœur et de pensée. Si le peux savoir parce que je t'ai toujours donné bons conseils et loyaux, et me suis combattu contre les ennemis ; et tant comme tu as usé de mon conseil, tes choses sont venues en prospérité ; aussi grant talent ai-je encore de toi conseiller loyalement comme je ai toujours fait. Si je te dis ore cette chose pource que je ai parlé à nos adversaires qui là hors sont, pour sentir et pour essayer quel courage ils ont vers nous; mais de tout comme je puis apercevoir,

ils n'ont pas male volonté vers toi, ains disent que ils s'émerveillent moult pourquoi tu fuis et esquives ton frère le roi, et disent encore que ils cuident que ce soit pour ce que tu ne veux pas disputer à ceux qui savent la généalogie de ton lignage, pour ce que tu n'en es pas certain; pour ce ne veux venir en la présence de ton frère qui volontiers te verrait. Si tu me veux donques ouïr de ce que je te dirai, je te loe que tu ailles au roi Gontran ton frère avec eux et avec moi; ainsi te mettras hors du soupçon; car je crois que ce sera cause de ta paix et de ta santé [1]. »

§ 20. — MORT DE GONDOALD ET DE CEUX QUI L'AVAIENT TRAHI.

(*Chron. de Saint-Denis,* IV, 4.)

Gondoald, qui bien s'aperçut qu'ils ne lui disaient telles paroles que pour le décevoir, lui répondit en telle manière : « Je déguerpis jadis ces parties contre ma volonté, et m'en allai en Europe par vous et par vos admonestances. Mais toutefois ai-je toujours vos parties soutenues en bonne volonté et en bonne foi. Et jaçoit que la déloyauté soit aperte de celui qui en ces parties me fit retourner, en ce qu'il s'en est fui, et m'a laissé en tel péril, et par-dessus tout ce emporta une partie de mes trésors; je vous ai toujours aimés comme mes frères, et comme ceux à qui je avais bonne opinion que vous fussiez gardes de mon corps et de ma santé. Si il est donque ainsi que vous autrement le veuilliez faire, et que vous me veuilliez décevoir ou trahir, comme je ai mis en vos mains mon corps, ma vie, mes richesses, Celui qui sait et connaît les secrets des cœurs des hommes, vous aver-

1. Cf. Grég. de Tours, VII, 38.

tisse et vous donne empêchement que vous ce ne puissiez faire. » Quand il lui eut ce dit, il lui octroya que il irait aux tentes de leurs ennemis avec eux. Mummole lui dit qu'il n'y allât pas si orgueilleusement, ni en si noble habit, et que il lui baillât le baudrier d'or que il avait ceint, que il lui avait jadis donné, et ceignît le sien, qui pas n'était si riche ni si resplendissant. « En ce, dit Gondoald, appert bien ta déloyauté, que tu demandes orendroit ce que tu m'as pieça donné, et que je ai eu jusques orendroit. » Le traître lui répondit que pas ne craignît; car en nulle manière il ne fausserait. A la porte vinrent aussi parlant; là les attendaient leurs ennemis, Boson et Bellon, le comte de Bourges, à grande compagnie de chevaliers et de sergens bien armés et bien appareillés. Mummole fit les portes ouvrir, Gondoald leur livra; puis retourna en la cité, et fit les portes refermer.

Quand Gondoald vit que les siens l'avaient ainsi trahi et livré ès mains de ses ennemis mortels et les portes de la cité fermées, et se vit sans espérance de retour, il leva ses mains vers le ciel en grand gémissement et en grande douleur de cœur, et pria Notre-Seigneur par telles paroles : « Dieu qui es juge éternel et vengeur des innocents, à qui tous secrets sont révélés, à qui la tricherie de nului ne plaît, sois vengeur de mes injures, et retourne les lacs[1] de déception en ceux qui m'ont trahi et livré ès mains de mes ennemis. » Quand il eut ce dit, il garnit son front et son col du signe de la sainte croix. A tant le menèrent aux herberges, aussi comme un autre prisonnier; mais ils n'avaient pas encore passé un haut tertre

1. Leurs filets.

qui apert par-dessus la cité, quand Boson le bouta si rudement, que il chut tout adès et roula de ce même coup en la vallée qui moult était profonde. Quand il fut redressé et qu'il eut levé le chef pour regarder, Boson lui lança une pierre si roidement qu'il le férit parmi le chef, que il l'escervela tout. Attaché fut parmi les pieds à cordes; le haubert que il avait vêtu le dépouillèrent, et jà fût-ce que il fût mort, le transpercèrent en plusieurs lieux d'épées; puis le firent traîner par tout l'ost, aussi comme un meurtrier. Mummole le traître, qui en la cité fut retourné, prit tous les trésors de Gondoald, et les cacha en divers lieux. Lendemain ouvrit les portes de la cité à ceux qui dehors étaient; lors firent si grande occision, que ils n'épargnaient ni homme ni femme, ni petit ni grand; ils étaient si enragés et si acharnés en l'occision, qu'ils occiaient les prêtres qui célébraient aux autels. A la parfin boutèrent le feu partout, et ardirent la ville et le remanent du peuple, qui par aucune aventure étaient échappés à la mortalité. Le duc Leudégésile, qui de l'ost était chevetain, manda au roi Gontran quelle sentence il donnerait des traîtres qui leur seigneur et la cité avaient trahi : et il lui remanda que ils fussent occis, afin que cette coutume fût ôtée du royaume de France, que un tyran n'aidât l'autre contre son seigneur. Waddon et Kariolph, qui ce surent, s'enfuirent. Quand Mummole vit que aucuns couraient aux armes parmi l'ost, il s'aperçut bien que ce était pour lui et que on lui voulait courre sus; droit en la tente de Leudégésile s'enfuit, et commença à crier que il gardât bien son serment que l avait envers lui. Leudégésile lui répondit qu'il issît hors et qu'il les ferait tous tenir en paix. Lors mit l'un des pieds hors de son tref et fit signe

aux siens que ils occissent Mummole et l'évêque Sagittaire. Quands ils eurent ce signe entendu, ils s'appareillèrent de faire son commandement; mais Mummole commanda à ses sergents dont il avait aucuns avec lui, que ils défendissent l'entrée du pavillon jusques à tant que il eût son corps armé : mais toutes fois défendirent-ils tant l'entrée que il fut armé. A l'huis du pavillon vint, et se mit contre ses ennemis ; si vertueusement se défendit que il les fit traire en sus et les enchassa arrière. Mais il s'abandonna trop, car il issit du pavillon et s'éloigna de sa forteresse, environné fut si de toutes parts que il ne put retourner, quand il voulut; tant reçut de coups d'épée et de glaive, que il mourut en la place. L'évêque Sagittaire, qui moult grant paour avait, se tenait tout esbahi, tant que on lui dit : « Évêque, que fais-tu ici? aussi comme homme fors du sens, pourquoi ne couvres-tu ton chef et t'enfuis en bois isnelement. « Sagittaire, ainsi averti, couvrit sa tête et se mit à la fuite. Mais un autre qui l'aperçut courut après et le férit d'une épée, si que il lui fit la tête voler avec toute la couverture. Leudégésile retourna en France, après ce que il eut exploité ainsi; mais pour ce que il ne défendit pas à sa gent que ils se tinssent de tollir et de voler, ils gâtèrent tout le pays par où ils passèrent[1].

§ 21. — LE CHAMBELLAN CUPPA RAMÈNE RIGONTHE A FRÉDÉGONDE.

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 5.)

Frédégonde, qui moult était à malaise de sa fille, envoya un sien chamberlan, qui avait nom Cuppa,

1. Cf. Grég. de Tours, VII, 39.

pour enquerre en quel point elle était; et lui commanda que il l'emmenât, si il pouvait en nulle manière. Lui, qui moult se privait de son commandement accomplir, vint à Toulouse, où la damoiselle demeurait en exil. En pauvre point et en grande humilité la trouva, au plus coiement et au plus sagement que il put la ramena [1].

§ 22. — GONTRAN ET CHILDEBERT SE PARTAGENT LES TRÉSORS DE MUMMOLE.

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 5.)

Le roi Gontran commanda que on lui apportât le trésor de Mummole, qui ainsi avait été occis, comme vous avez ouï; à sa femme en laissa une partie par grâce pource que elle était noble et extraite de haute gent. La somme de ces trésors fut prisée à trente mille besants d'or, et deux cent et cinquante mille d'argent. Le roi Gontran et le roi Childebert les départirent également, et en prirent chacun leur part; mais ils n'en laissèrent rien à l'enfant Clotaire, le fils de Chilpéric. Le roi Gontran n'en voulut onques rien retenir, ains départit toute sa part aux églises et en autres aumônes. Lors lui fut présenté un homme de la mesnie de Mummole, qui était trois pieds plus grand que un autre homme [2].

§ 23. — LE ROI GONTRAN A ORLÉANS (585).

(*Grég. de Tours*, VIII, 1.)

Le roi Gontran, dans la vingt-quatrième année de son règne, partit de Châlons et arriva dans la ville de

1. Cf. Grég. de Tours, VII, 39.
2. *Id.*, VII, 40.

Nevers. Il était invité à venir à Paris pour tenir sur les fonts sacrés de la régénération le fils de Chilpéric, qu'on appelait déjà Clotaire. De Nevers, il se rendit à Orléans, où il se mit en grande faveur auprès des citoyens, car il allait dans leurs maisons lorsqu'on l'invitait, et il acceptait les repas qui lui étaient offerts. Il en reçut beaucoup de présents, et sa libéralité pleine de bonté les leur rendit avec abondance. Lorsqu'il arriva à la ville d'Orléans, c'était le jour de la fête de saint Martin, c'est-à-dire le quatrième jour du cinquième mois; une foule immense alla à sa rencontre avec des enseignes et des bannières, en chantant ses louanges. Elles retentissaient de toutes parts, en langue syriaque, en langue latine et même en langue juive. Tous disaient : « Vive le roi ! Que durant des années innombrables son règne s'étende sur les peuples divers! »

§ 24. — GONTRAN PARDONNE AUX ÉVÊQUES BERTRAND ET PALLADE.

(*Grég. de Tours*, VIII, 2.)

En ce temps, Bertrand, évêque de Bordeaux, et Pallade, évêque de Saintes, étaient grandement odieux au roi, pour avoir reçu Gondoald, dont nous avons parlé plus haut; l'évêque Pallade avait encouru tout particulièrement la colère du roi, parce qu'il l'avait souvent trompé par ses fourberies. Les deux évêques avaient, peu de temps auparavant, été interrogés par les autres évêques et par les grands de la cour du roi sur l'accueil fait à Gondoald et sur le sacre conféré imprudemment, sur son ordre, à Faustien, évêque de Dax. L'évêque Pallade fit retomber sur lui-

même la faute de cette ordination et en déchargea son métropolitain, en disant : « Mon métropolitain souffrait d'une cruelle douleur aux yeux, et moi, dépouillé et bafoué, je fus malgré moi emmené à sa place. Je ne pouvais faire autrement que d'accomplir ce que commandait celui qui se prétendait le prince légitime de toutes les Gaules. » Le roi, instruit de ces faits, se montra irrité au point qu'on put avec peine obtenir qu'il invitât à sa table ces évêques. Bertrand étant entré, le roi demanda : « Quel est celui-ci? » car il y avait longtemps qu'il ne l'avait vu. On lui dit : « C'est Bertrand, évêque de la ville de Bordeaux. — Nous te rendons grâces, lui dit-il, de la manière dont as gardé fidélité à ta famille. Ne devais-tu pas savoir, très cher père, que tu étais notre parent par notre mère, et ainsi tu n'aurais pas dû attirer sur ta race un fléau étranger. » Bertrand dut entendre alors plusieurs choses de cette sorte; le roi se tourna vers Pallade et lui dit : « Je n'ai pas non plus, ô évêque Pallade, beaucoup de grâces à te rendre; car, ce qui est triste à dire d'un évêque, tu m'as trompé trois fois, m'envoyant des avis remplis de mensonges. Tu t'excusais auprès de moi par tes lettres, et par d'autres écrits tu provoquais mon frère contre moi. Dieu a jugé ma cause; je me suis toujours appliqué à vous traiter comme des Pères de l'Église, et vous m'avez toujours entouré de pièges. » Le roi s'étant lavé les mains, et ayant reçu la bénédiction des évêques, s'assit à table avec un visage gai et une contenance joyeuse, comme s'il n'avait rien dit des torts qui lui avaient été faits.

§ 25. — GONTRAN IMPLORE LA PROTECTION DES ÉVÊQUES EN FAVEUR DE SON NEVEU CHILDEBERT.

(*Grég. de Tours,* VIII, 4.)

Au milieu du repas, Gontran prit la parole et dit : « Je vous demande, ô prêtres du Seigneur, d'implorer pour mon fils Childebert la miséricorde de Dieu. C'est un homme sage et de mérite ; il y a de longues années qu'on n'en a trouvé un aussi prudent et aussi courageux. Si Dieu daigne l'accorder aux Gaules, on peut espérer que notre race, presque entièrement détruite, pourra se relever grâce à lui. Je ne doute pas que nous ne l'obtenions de la miséricorde de Dieu ; car la naissance de cet enfant nous en a donné le présage. Dans le saint jour de Pâques, mon frère Sigebert étant à l'église, comme le diacre s'avançait avec le livre des saints Évangiles, il arriva au roi un messager ; le lecteur de l'Évangile et le messager prononcèrent en même temps la même parole : Il t'est né un fils. D'où il arriva que tout le peuple célébra à la fois cette double annonciation par ces paroles : Gloire à Dieu tout-puissant ! Il reçut le baptême le saint jour de la Pentecôte et fut élevé au trône le saint jour de la Nativité du Seigneur, de sorte que, s'il est accompagné de vos prières, il peut, avec la permission du Seigneur, régner dans ce pays. » A ces paroles du roi, tous adressèrent au Seigneur une prière pour lui demander dans sa miséricorde de préserver les deux rois. Le roi ajouta : « Il est vrai que sa mère Brunehaut menace de me tuer, mais je n'en ai aucune crainte. Le Seigneur, qui m'a délivré des mains de mes ennemis, me délivrera de ses pièges. »

§ 26. — GONTRAN A PARIS. IL DEMANDE QU'ON LUI PRÉSENTE LE FILS DE CHILPÉRIC.

(*Grég. de Tours*, VIII, 9.)

Ensuite le roi vint à Paris et commença à s'exprimer ainsi en présence de tous : « On dit que mon frère Chilpéric en mourant a laissé un fils, dont les gouverneurs, à la prière de sa mère, m'ont demandé de le présenter au saint baptême le jour des fêtes de Noël, et ils ne sont pas venus. Ils ont désiré ensuite qu'il fût baptisé le saint jour de Pâques, et ce jour-là l'enfant ne m'a pas été non plus apporté. Pour la troisième fois, ils ont prié qu'il fût présenté au baptême à la fête de saint Jean, et l'enfant n'est pas encore venu. Ils m'ont fait quitter par un temps de stérilité le lieu que j'habitais; je suis venu, et voilà qu'on cache cet enfant et qu'on ne me le montre pas. D'après cela, autant que je puis croire, ce n'est pas ce qu'on m'a annoncé; mais c'est, à ce que je crois, le fils de quelqu'un de nos leudes; car, s'il était de notre race, on me l'aurait apporté. Vous saurez donc que je ne veux pas le recevoir, jusqu'à ce qu'on m'ait donné sur lui des témoignages certains. » La reine Frédégonde, instruite de ces paroles, assembla les principaux de son royaume, savoir trois évêques et trois cents notables, qui firent serment que cet enfant était né du roi Chilpéric, et ainsi furent levés les soupçons du roi.

§ 27. — GONTRAN DONNE LA SÉPULTURE A SES NEVEUX, MÉROVÉE ET CLOVIS.

(*Grég. de Tours*, VIII, 10.)

Ensuite comme il avait souvent déploré la mort de Mérovée et celle de Clovis, et ne savait pas où ceux qui

les avaient tués les avaient ensuite jetés, un homme vint le trouver et lui dit : « Si cela ne doit pas m'être nuisible par la suite, je t'indiquerai en quel lieu est le cadavre de Clovis. » Le roi jura qu'on ne lui ferait aucun mal, et que plutôt on le comblerait de présents. Alors cet homme dit : « O roi, le fait prouvera la vérité de mes paroles; car, lorsque Clovis eut été tué et enterré sous l'auvent d'un oratoire, la reine, craignant que quelqu'un ne le trouvât et ne l'ensevelît avec honneur, ordonna de le jeter dans le lit de la Marne. Je le trouvai ainsi dans des filets que j'avais préparés pour prendre des poissons. Je ne savais d'abord qui c'était, mais bientôt je reconnus Clovis à la longueur de ses cheveux, et, le prenant sur mes épaules, je le portai au rivage, où je l'enterrai et couvris de gazon; voilà comment j'ai recueilli sa dépouille; fais à présent ce que tu voudras. » Le roi, à la suite du renseignement donné par cet homme, fit semblant d'aller à la chasse, et, ayant fait creuser le tombeau, il y trouva le corps bien conservé. Une partie seulement des cheveux qui se trouvaient en dessous étaient déjà tombés; mais le reste était encore intact et conservait ses longues boucles. Le roi reconnut que c'était le cadavre qu'il cherchait avec tant de soin; il convoqua donc l'évêque de la ville, le clergé et le peuple, fit allumer un nombre infini de cierges, et conduisit le corps, pour y être enterré, à la basilique de Saint-Vincent, pleurant son neveu mort avec la même douleur qu'il avait montrée lorsqu'il vit ensevelir ses propres enfants. Après quoi il envoya Pappole, évêque de Chartres, réclamer le cadavre de Mérovée, et l'ensevelit auprès du tombeau de Clovis.

§ 28. — MALHEURS D'INGONDE, FILLE DE BRUNEHAUT (580).

(*Grég. de Tours*, V, 39.)

Le roi des Visigoths, Leuvigild, avait épousé, après la mort du roi Athanagild, la femme de ce dernier, Gonsuinthe, mère de Brunehaut. Le roi Leuvigild avait déjà d'une autre femme deux fils, dont l'aîné avait été fiancé à la fille du roi Sigebert, le plus jeune à celle du roi Chilpéric, Rigonthe, dont on connaît les tristes aventures. Ingonde, fille de Sigebert, avait été conduite en Espagne avec un grand appareil et reçue très joyeusement par son aïeule Gonsuinthe, alors frappée de cécité par la vengeance divine pour avoir excité une grande persécution contre les chrétiens. Gonsuinthe ne souffrit pas longtemps qu'Ingonde demeurât dans la foi catholique, et commença, par de douces paroles, à vouloir lui persuader de se faire baptiser de nouveau dans l'Église arienne. Ingonde s'y refusant avec un mâle courage, Gonsuinthe, enflammée de fureur, prit la jeune fille par les cheveux et, l'ayant jetée à terre, la foula longtemps sous ses pieds et ordonna que, toute couverte de sang, elle fût dépouillée et plongée dans la piscine; mais beaucoup assurent que son esprit ne s'est jamais détaché de notre foi. Leuvigild donna à son fils et à sa belle-fille une de ses cités pour y régner et y résider. Lorsqu'ils y furent, Ingonde commença à prêcher son mari pour le détacher des erreurs de l'hérésie; touché de ses prédications, Erménégild se convertit et reçut à la confirmation le nom de Jean. Quand Leuvigild en fut instruit, il commença à chercher des moyens de le perdre; mais le prince, informé

de ses desseins, se joignit au parti de l'empereur [1] et se lia d'amitié avec le préfet impérial qui attaquait alors l'Espagne. Le roi donna alors au préfet de l'empereur trente mille sous d'or pour qu'il retirât ses secours à son fils, et marcha contre celui-ci avec une armée. Erménégild, ayant réclamé l'aide des Grecs, marcha contre son père, laissant sa femme dans la ville. A la vue de Leuvigild s'avançant contre lui, ses auxiliaires l'abandonnèrent, et, voyant qu'il ne pouvait espérer de vaincre, il se réfugia dans une église voisine. Mais Erménégild demanda que son père vînt le chercher; et, quand celui-ci fut venu, il se prosterna à ses pieds. Le roi le prit et l'embrassa, et, le flattant par de douces paroles, l'emmena dans son camp. Puis, il fit un signe aux siens, qui le prirent, le dépouillèrent de ses vêtements et le couvrirent d'habits ignominieux. De retour à Tolède, le roi lui ôta ses serviteurs et l'envoya en exil, sans autre personne qu'un enfant pour le servir.

§ 29. — GONTRAN ENVOIE UNE ARMÉE CONTRE LES VISIGOTHS POUR VENGER SA NIÈCE INGONDE (585).

(*Grég. de Tours*, VIII, 28.)

Ingonde, que son mari avait laissée avec l'armée de l'empereur, fut envoyée à ce prince avec son fils encore enfant. Mais, pendant son voyage, elle mourut en Afrique et y fut ensevelie. Leuvigild mit à mort son fils Erménégild, dont elle avait été la femme. Le roi Gontran, irrité, fit marcher une armée contre l'Espagne, avec l'intention de soumettre d'abord à sa

1. Justinien.

domination la Septimanie, située sur le territoire des Gaules. L'armée se mit immédiatement en campagne. Tandis qu'elle avançait, des paysans saisirent un billet qu'ils envoyèrent au roi Gontran, et dans lequel Leuvigild écrivait à Frédégonde pour l'engager à trouver quelque moyen pour empêcher la marche de l'armée : « Faites promptement périr nos ennemis, Childebert et sa mère, et faites la paix avec le roi Gontran, en l'achetant par beaucoup de présents. Si vous manquez d'argent, nous vous en enverrons en secret ; faites seulement ce que nous vous demandons. »

§ 30. — NOUVELLE TENTATIVE D'ASSASSINAT DE FRÉDÉGONDE CONTRE BRUNEHAUT ET CHILDEBERT.

(*Grég. de Tours*, VIII, 29.)

Malgré cet avis donné à Gontran, et bien que celui-ci l'eût transmis à son neveu, Frédégonde n'en fit pas moins fabriquer deux couteaux de fer dans lesquels elle ordonna de creuser des rainures assez profondes pour recevoir du poison, afin que, si le coup n'atteignait pas les organes vitaux, l'action du poison arrachât promptement la vie. Elle remit ces couteaux à deux clercs, et les instructions suivantes : « Prenez ces glaives, et rendez-vous au plus vite près du roi Childebert, sous l'apparence de mendiants ; puis vous jetant à ses pieds, comme pour lui demander l'aumône, percez-lui les flancs de chaque côté, afin que Brunehaut, qui le gouverne avec arrogance, se trouve par sa chute soumise à mon pouvoir. Si le jeune homme est si bien gardé que vous ne puissiez arriver jusqu'à lui, tuez mon ennemie elle-même. La récompense qui vous attend pour cette action, c'est que, si

vous y trouvez la mort, je donnerai des biens à vos parents, et je les enrichirai de présents et les ferai les premiers de mon royaume. Bannissez donc toute crainte, et que les terreurs de la mort ne fassent pas trembler vos cœurs; car vous savez que tous les hommes sont sujets à la mort. Armez vos âmes de virilité, et considérez tout ce que vous voyez d'hommes vaillants se précipiter dans les combats, d'où il résulte que leurs parents sont anoblis, surpassent tous les autres par leurs immenses richesses et sont élevés au-dessus de tous. » Tandis que cette femme parlait ainsi, les clercs commencèrent à trembler, regardant comme très difficile d'accomplir ce qu'elle ordonnait. Voyant leur hésitation, elle leur fit prendre un breuvage, puis leur ordonna d'aller où elle les envoyait. Aussitôt leur courage grandit, et ils promirent d'accomplir tout ce qu'elle leur avait commandé. Néanmoins elle leur ordonna d'emporter un vase plein de ce breuvage, disant : « Lorsque vous voudrez faire ce que je vous ordonne, le matin avant de vous mettre à l'œuvre, prenez cette boisson; elle vous donnera la résolution nécessaire à votre entreprise. » Après les avoir instruits de cette manière, elle les congédia. Ils se mirent en route; mais en arrivant à Soissons, ils furent pris par le duc Rauchingue; interrogés, ils firent des aveux complets et furent jetés en prison chargés de liens. Peu de jours après, Frédégonde, inquiète de savoir si ses ordres avaient été exécutés, envoya un serviteur pour s'informer de ce qui se disait dans le public et tâcher de mettre la main sur quelque porteur de la nouvelle que Childebert avait été tué. Le serviteur partit et vint à la ville de Soissons; là, ayant entendu dire que les clercs étaient retenus en prison, il s'approcha de la porte; mais,

comme il commençait à s'entretenir avec les gardiens, il fut pris lui-même et enfermé. Alors tous ensemble furent envoyés au roi Childebert. Interrogés, ils révélèrent la vérité, déclarant que Frédégonde les avait envoyés pour assassiner le roi. « La reine, dirent-ils, nous avait ordonné de nous présenter comme des mendiants, et nous voulions te percer d'un poignard au moment où nous aurions embrassé tes pieds pour te demander quelque aumône, et, si le coup n'avait pas été porté d'une main assez sûre, le poison dont il était imprégné devait plus rapidement pénétrer jusqu'à ton âme. » Lorsqu'ils eurent ainsi parlé, on les appliqua à divers tourments, on leur coupa les mains, les oreilles et les narines, et ils moururent chacun d'une mort différente.

§ 31. — MAUVAIS SUCCÈS DE L'EXPÉDITION ENTREPRISE PAR GONTRAN CONTRE LES VISIGOTHS.

(*Grég. de Tours*, VIII, 30.)

Le roi Gontran ordonna donc à son armée de marcher en Espagne, disant : « Soumettez d'abord à notre domination la province de Septimanie, qui est voisine des Gaules ; car il est honteux que les frontières de ces horribles Goths s'étendent jusque dans les Gaules. » Les troupes de son royaume se mirent en marche vers ce lieu. Les peuples qui habitaient au delà de la Saône, du Rhône et de la Seine, unis avec les Bourguignons, dévastèrent les bords de la Saône et du Rhône, enlevant les récoltes et les troupeaux. Ils commirent dans leur propre pays beaucoup de meurtres, d'incendies, de pillages ; et, dépouillant les églises, tuant les clercs, les prêtres et beaucoup d'au-

tres, jusque sur les saints autels de Dieu, ils parvinrent jusqu'à la ville de Nîmes. Les gens de Bourges, de Saintes, de Périgueux, d'Angoulême et des autres cités soumises à la puissance du roi Gontran, arrivèrent de leur côté à Carcassonne, en commettant les mêmes ravages. Mais les Goths, au moyen d'embûches, dépouillèrent et tuèrent beaucoup d'entre eux. De là ces malheureux tombèrent entre les mains des Toulousains, eurent à en souffrir beaucoup de maux, et purent à grand'peine, dépouillés, maltraités, retourner dans leur pays; ils périssaient par les chemins; plusieurs se noyèrent dans les rivières; d'autres furent tués par le peuple soulevé. On rapporte qu'il en périt de ces diverses manières plus de cinq mille. Ce retour causa au roi Gontran une tristesse profonde.

§ 32. — ASSASSINAT DE L'ÉVÊQUE PRÉTEXTAT (586).
(*Grég. de Tours*, VIII, 31.)

Frédégonde, qui habitait la ville de Rouen, eut avec l'évêque Prétextat des paroles amères et lui dit qu'un temps viendrait où il irait revoir le lieu de son exil. Prétextat lui répondit : « En exil et hors de l'exil, j'ai toujours été, je suis et je serai évêque; mais tu ne jouiras pas toujours de la puissance royale. De l'exil nous passons, avec la grâce de Dieu, dans le royaume céleste ; de ton royaume, toi, tu tomberas dans l'abîme. Il aurait mieux valu pour toi laisser là tes méchancetés et tes folies, te convertir à une vie meilleure et rejeter cet orgueil qui brûle toujours en toi, afin que tu pusses obtenir la vie éternelle et amener à l'âge d'homme cet enfant que tu as mis au

monde. » Lorsqu'il eut ainsi parlé, Frédégonde le quitta, pleine d'indignation et de fureur. Le jour de la résurrection du Seigneur étant arrivé, comme l'évêque s'était rendu de bonne heure à la cathédrale pour y accomplir les offices de l'Église et commençait à entonner les antiennes selon l'ordre accoutumé, dans un moment où, entre les psaumes, il était appuyé sur son prie-Dieu, un meurtrier s'approcha de lui et, tirant un couteau de sa ceinture, le frappa, appuyé comme il était, au-dessous de l'aisselle. Il se mit à crier pour que les clercs présents lui portassent secours; mais aucun ne vint à son aide. Rempli de sang, il étendit ses mains au-dessus de l'autel, offrit à Dieu son oraison, lui rendit grâces, puis, emporté chez lui dans les bras des fidèles, il fut placé sur son lit. Aussitôt Frédégonde vint le voir avec le duc Beppolène et Ansovald, et lui dit : « Nous n'aurions pas voulu, ô saint évêque, non plus que le reste du peuple, que, pendant l'exercice de ton sacerdoce, il t'arrivât une telle chose. Mais plût à Dieu qu'on pût nous faire connaître celui qui a osé la commettre, afin qu'il subît le supplice que mérite un semblable crime ! » Le prêtre, connaissant la fourberie de ces paroles, lui dit : « Et qui l'a commise, si ce n'est celle qui a fait périr des rois, qui a si souvent répandu le sang innocent, qui s'est couverte de tant de crimes en ce royaume ? » Elle lui répondit : « Nous avons près de nous d'habiles médecins qui pourraient guérir cette blessure ; permets qu'ils approchent. » Mais il lui dit : « La volonté de Dieu m'a rappelé de ce monde. Toi que chacun connaît pour être la cause de tous les crimes, tu seras maudite dans les siècles, et Dieu sera le vengeur de mon sang sur ta tête. » Lorsqu'elle fut partie, le pontife mit

ordre aux affaires de sa maison, puis rendit l'esprit. Romachaire, évêque de la ville de Coutances, vint l'ensevelir.

Cet événement plongea dans la stupeur les citoyens de Rouen et surtout les seigneurs francs qui habitaient cette ville. Un d'entre eux vint à Frédégonde et lui dit : « Tu as commis bien des crimes dans ta vie ; mais tu n'as pas encore commis un forfait pareil à celui d'ordonner le meurtre d'un prêtre de Dieu. Que Dieu venge promptement le sang innocent ! Nous poursuivrons le châtiment de ce crime, pour qu'il ne soit pas permis plus longtemps d'exercer de pareilles cruautés. » Comme il quittait la reine après avoir dit ces paroles, elle l'envoya inviter à dîner, et, comme il refusait d'y venir, elle le pria, s'il ne voulait pas s'asseoir à sa table, de vider au moins une coupe, pour ne pas quitter à jeun la demeure royale. Il y consentit et reçut, après avoir attendu un moment, le breuvage composé, à la manière des barbares, d'absinthe, de vin et de miel ; du poison y était mêlé. A peine l'eut-il bu qu'il sentit en sa poitrine une violente douleur, comme si quelque chose le déchirait intérieurement ; il s'écria, s'adressant aux siens : « Fuyez, malheureux, fuyez le mal qui m'arrive, de peur que vous ne périssiez avec moi et de la même mort. » Ceux-ci s'abstinrent donc de boire et se hâtèrent de s'en aller. Lui sentit sa vue se troubler, et, montant sur son cheval, à trois stades de ce lieu il tomba et mourut.

L'évêque Leudovald [1] envoya des lettres à tous les prêtres, ferma les églises de Rouen, afin que le peuple n'assistât point aux cérémonies du culte jusqu'à la dé-

1. Évêque de Bayeux.

couverte des auteurs du crime. Il en fit saisir quelques-uns, qui, livrés aux tourments, se laissèrent arracher la vérité et déclarèrent que le crime s'était commis à l'instigation de Frédégonde ; mais elle s'en défendit, et le meurtre resta impuni.

§ 33. — SUPPLICE D'UN ASSASSIN DE PRÉTEXTAT.

(*Grég. de Tours*, VIII, 41.)

Le bruit s'étant répandu partout que l'évêque Prétextat avait été tué par l'ordre de Frédégonde, pour se laver de ce crime elle fit sortir un de ses serviteurs et le fit battre violemment, disant : « C'est toi qui as fait tomber sur moi ce reproche, en frappant de ton épée Prétextat, évêque de la ville de Rouen ; » et elle le livra au neveu du prélat, qui le fit appliquer à la torture. Cet homme dévoila tout le crime : « J'ai, dit-il, reçu de la reine Frédégonde cent sous d'or pour faire ce que j'ai fait. J'en ai eu cinquante de l'évêque Mélantius et cinquante autres de l'archidiacre de la cité. De plus, on m'a promis que je serais libre, ainsi que ma femme. » A ces mots, le neveu de l'évêque, tirant son épée, mit le coupable en pièces. Frédégonde institua évêque Mélantius, qu'elle avait, dès le premier moment, nommé à ce siège.

§ 34. — GONTRAN-BOSON DEVANT CHILDEBERT.

(*Grég. de Tours*, IX, 7.)

Gontran-Boson était l'objet de la haine de Brunehaut ; il commença à circonvenir les évêques et les

grands, et il implorait pour un malheureux le pardon de ceux qu'il avait jusqu'alors méprisés ; car, disait-il, pendant que Childebert était mineur, il avait souvent poursuivi la reine Brunehaut d'injures et de paroles outrageantes, et il avait été le fauteur de toutes les insultes qu'elle avait endurées de la part de ses ennemis. Le roi, pour venger les injures de sa mère, ordonna qu'on poursuivît Gontran et qu'on le mît à mort. Se voyant en danger, il se rendit à la cathédrale de Verdun, espérant obtenir son pardon par l'intermédiaire d'Agéric, évêque de cette ville, qui avait tenu le roi sur les fonts de baptême. L'évêque alla vers Childebert et intercéda en faveur de Gontran. Le roi, ne pouvant refuser, lui dit : « Qu'il vienne devant nous, et qu'après avoir donné caution il comparaisse par-devant mon oncle ; tout ce qu'aura décidé son jugement, nous l'exécuterons. » Gontran fut donc amené à la demeure royale, dépouillé de ses armes et lié par les mains, puis il fut présenté par l'évêque. Se jetant aux pieds du roi, il dit : « J'ai péché envers toi et envers ta mère, en n'obéissant point à vos ordres et en agissant contre vous et contre le bien public. Je vous prie maintenant d'être indulgent et de me pardonner les offenses que j'ai commises. » Le roi lui ordonna de se relever et le remit entre les mains de l'évêque, en disant : « Qu'il demeure en ta puissance, saint évêque, jusqu'à ce qu'il comparaisse devant le roi Gontran. » Il lui ordonna ensuite de se retirer.

§ 35. — COALITION DES LEUDES DES DEUX ROYAUMES D'OSTRASIE ET DE NEUSTRIE CONTRE CHILDEBERT, GONTRAN ET BRUNEHAUT.

(*Grég. de Tours*, IX, 9.)

Rauchingue s'unit avec les principaux du royaume de Clotaire, fils de Chilpéric, et, feignant de traiter de la paix et d'empêcher qu'il ne s'élevât des différends, ou qu'il ne se commît des ravages sur les confins des deux royaumes, ils tinrent conseil et décidèrent de tuer le roi Childebert. Puis Rauchingue devait régner en Champagne avec Théodebert, fils aîné du roi; Ursion et Bertfried devaient prendre avec eux le plus jeune fils de Childebert, récemment venu au monde et nommé Thierry, exclure le roi Gontran, et s'emparer du reste du royaume. Proférant une foule de menaces contre la reine Brunehaut, ils formaient le projet de la réduire au même état d'humiliation qu'au commencement de son veuvage. Rauchingue, enorgueilli de son pouvoir, et croyant déjà tenir dans ses mains le sceptre royal, se prépara à se rendre vers le roi Childebert, pour accomplir ses projets. Mais la bonté de Dieu en fit parvenir la connaissance à l'oreille du roi Gontran, qui, ayant secrètement envoyé des messagers à Childebert, lui apprit ce qui se préparait contre lui, et lui fit dire : « Hâte-toi pour que nous ayons une entrevue; car il est urgent d'agir. » Et Childebert s'étant enquis avec soin des faits dont on l'avait prévenu, et reconnaissant qu'ils étaient exacts, fit appeler Rauchingue. Lorsque celui-ci fut arrivé, le roi ordonna qu'on l'introduisît dans sa chambre à coucher et, après lui avoir parlé de diverses choses, le congédia. Comme il sortait, deux des gardes de la

porte le saisirent par les jambes, et il tomba sur les degrés, de telle sorte qu'une partie de son corps était en dedans et l'autre en dehors. Alors, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu, des hommes tombèrent sur lui à coups d'épée et lui hachèrent tellement la tête que les débris en semblaient de même matière que la cervelle. Il mourut sur-le-champ. Après quoi on le dépouilla, on le jeta par la fenêtre, et il fut porté en terre. On trouva sur lui beaucoup d'or. Dès qu'il fut tué, un de ses serviteurs courut en toute hâte annoncer à sa femme ce qui s'était passé. Il la trouva sur la place de la ville de Soissons, montée sur un cheval, couverte de joyaux et de pierres précieuses, brillante de l'éclat de l'or, précédée et suivie de serviteurs. Elle se rendait à la basilique de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, pour y assister à la messe, car c'était le jour de la passion de ces bienheureux martyrs. Après avoir entendu ce messager, elle retourna sur ses pas par une autre rue, jeta ses bijoux à terre et se réfugia dans la basilique de l'évêque saint Médard, pensant se mettre en sûreté sous la protection du bienheureux confesseur. Des serviteurs, envoyés par le roi pour se saisir des biens de Rauchingue, tirèrent de ses trésors plus de richesses qu'on n'en aurait pu trouver dans les coffres publics et les apportèrent au roi.

§ 36. — MORT DE GONTRAN-BOSON.

(*Grég. de Tours*, IX, 10.)

Cependant Childebert et Gontran s'étant réunis dans une entrevue, Gontran-Boson comparut devant eux. Il fut jugé coupable de diverses trahisons et condamné à mort. A cette nouvelle, il courut à la

demeure de l'évêque Magneric, ferma les portes, et, rassemblant autour de lui les clercs et les serviteurs, il leur dit : « Je sais, ô saint évêque, que le fils du roi t'a pour père spirituel, et je n'ignore pas que tu peux obtenir ce que tu lui demanderas; il ne refusera à ta sainteté rien de ce que tu solliciteras de lui; obtiens donc mon pardon, ou nous allons mourir ensemble. » Et, en disant ces paroles, il montrait une épée nue, qu'il tenait à la main. L'évêque, effrayé, répondit : « Que puis-je faire, si tu me retiens ici? Laisse-moi sortir pour que j'aille implorer la miséricorde des rois, et peut-être auront-ils pitié de toi. – Non vraiment, reprit Gontran, envoie tes abbés ou tes familiers, pour qu'ils rendent compte de ce que je t'ai dit. » L'évêque envoya des messagers au roi, et, lorsqu'ils lui eurent raconté ce qui se passait, le roi Gontran dit : « Mettez le feu à la maison, et, si l'évêque ne veut pas sortir, qu'ils brûlent ensemble. » Alors les clercs brisèrent la porte et entraînèrent l'évêque dehors. Quant à l'infortuné Gontran-Boson, se voyant de toutes parts entouré de flammes, il ceignit son épée et sortit. Mais, au moment où il mettait le pied sur le seuil, un trait qui lui fut lancé par un des hommes de la foule le frappa au milieu du front. Étourdi de ce coup et presque privé de sentiment, comme il tâchait de faire sortir son épée hors du fourreau, il fut frappé de tant de lances que, les pointes étant fichées dans ses flancs et le bois des lances le soutenant, il ne put tomber à terre. On tua aussi le petit nombre de ceux qui l'avaient accompagné, et leurs corps furent exposés dans les champs avec le sien; à grand'peine put-on obtenir des princes la permission de les recouvrir de terre. On trouva dans ses coffres une immense quantité d'or, d'ar-

gent, de joyaux divers, et ceux qu'il avait cachés en terre, poussé par le sentiment de ses iniquités, ne demeurèrent pas ignorés.

§ 37. — TRAITÉ D'ANDELOT (587).
(*Grég. de Tours*, IX, 11.)

Le roi Gontran confirma son alliance avec son neveu et avec la reine. Ils se firent mutuellement des présents, et, après avoir réglé les affaires publiques, se donnèrent aussi des festins. Le roi Gontran louait Dieu en disant : « Je te rends des grâces infinies, Dieu puissant, qui as permis que je visse les fils de mon fils Childebert ! Je ne me crois pas abandonné de ta céleste majesté, puisque tu m'as accordé de voir les fils de mon fils. » Le roi Gontran remit Cahors à la reine Brunehaut ; puis les deux rois, rentrés en paix et en joie, ne cessant d'offrir leurs grâces à Dieu, après avoir signé les traités, s'être fait des présents et s'être embrassés, retournèrent chacun dans leur cité.

TEXTE DU TRAITÉ.

« Au nom du Christ, les très excellents seigneurs rois Gontran et Childebert, et la très glorieuse dame la reine Brunehaut, réunis à Andelot, afin de terminer, par une mûre délibération, tout ce qui pourrait engendrer des différends entre eux, ont arrêté ce qui suit ; aussi longtemps que le Dieu tout-puissant les voudra maintenir dans la vie de ce monde, ils se conserveront une foi et une amitié pure et sincère.

« La partie que le seigneur Sigebert, par un traité, avait obtenue du royaume de Caribert, savoir le tiers

de la cité de Paris, avec son territoire et le peuple qu'elle contient, ainsi que les châteaux de Châteaudun, de Vendôme et tout ce que ledit roi avait possédé dans les pays d'Étampes et de Chartres, leurs territoires et le peuple qu'ils contiennent, demeurera à perpétuité sous la puissance et domination du seigneur Gontran. De son côté, le seigneur roi Childebert retient, à compter de ce jour, en sa puissance, les cités de Meaux, deux portions de celles de Senlis, Tours, Poitiers, Avranches, Aire, Conserans, Bayonne, Albi, avec leurs territoires.

« Il est établi que celui de ces rois qui, par la volonté de Dieu, survivra à l'autre, héritera du royaume de celui qui sortira de la lumière du monde sans laisser de fils, en jouira en entier à perpétuité, et le transmettra, avec l'aide de Dieu, à ses enfants.

« Le seigneur roi Gontran promet que, si par un effet de l'instabilité des choses humaines, ce que veuille ne pas permettre la miséricorde divine et ce qu'il ne désire pas, il arrivait que le roi Childebert quittât la lumière de ce monde, lui encore vivant, il prendrait comme un bon père sous sa tutelle et défense ses fils les rois Théodebert et Thierry, ainsi que les autres que Dieu voudra lui accorder ; en sorte qu'ils pussent posséder en toute sûreté le royaume de leur père ; il prendra de même sous sa défense et protection la mère du seigneur Childebert, la dame reine Brunehaut, sa fille Clodosinde, sœur du roi Childebert, aussi longtemps qu'elles demeureront dans le pays des Francs, et la reine Faileube, les maintenant en honneur et dignité, avec tous leurs biens. Quant aux cités de Bordeaux, Limoges, Cahors, Béarn et Bigorre, que Galsuinthe, sœur de la dame Brunehaut, a acquises en venant en France,

tant en qualité de dot que de *morgengabe*, et que, par un jugement du très glorieux seigneur roi Gontran et des Francs, les rois Chilpéric et Sigebert encore vivants, la dame Brunehaut est reconnue avoir acquises, il est convenu, que, à compter de ce jour, la dame Brunehaut recevra en propriété la cité de Cahors avec son territoire et le peuple qu'elle renferme. Les autres cités comprises dans le nombre de celles qui ont été énumérées ci-dessus seront possédées par le seigneur Gontran de son vivant, et après sa mort retourneront sous la domination de la dame Brunehaut et de ses héritiers, pour être possédées par eux dans leur intégrité. Il est également convenu que le seigneur Childebert possédera dans son entier la cité de Senlis, et que le tiers qui en revient au seigneur Gontran sera compensé à son égard par le tiers appartenant au seigneur Childebert dans le pays de Resson.

« Il est également convenu que, conformément au traité qui a été conclu entre le seigneur Gontran et le seigneur Sigebert de glorieuse mémoire, ceux des leudes qui, après la mort du seigneur Clotaire, ont prêté d'abord serment au roi Gontran, et qui seront convaincus d'avoir passé dans un autre parti, seront renvoyés des lieux qu'ils sont venus habiter; et ceux qui, après la mort du roi Clotaire, ont prêté d'abord serment au seigneur Sigebert et se sont ensuite transportés dans un autre parti, seront renvoyés de la même manière. Il est également convenu de maintenir les dons faits par lesdits rois à l'Église ou à leurs fidèles, ou ce que, avec l'aide de Dieu, ils voudraient encore leur conférer légitimement. Il est également convenu qu'aucun des deux rois ne cherchera à attirer à soi les leudes de l'autre

et ne les recevra, quand ils viendront le trouver, que si l'un de ces leudes, pour quelque tort, croit devoir se réfugier dans l'autre royaume, il sera rendu à son roi en obtenant des garanties de sûreté proportionnées à la nature de la faute. Ces choses ainsi arrêtées, les parties jurent, au nom du Dieu tout-puissant, de la Trinité indivisible et de toutes les choses divines, ainsi que du redoutable jour du jugement, d'observer inviolablement tout ce qui a été écrit ci-dessus, sans aucune méchante tromperie ou artifice frauduleux. Convenu le quatrième jour des calendes de décembre, l'an 26e du règne du seigneur roi Gontran, et le 12e de celui du roi Childebert [1]. »

§ 38. — VENGEANCE DE CHILDEBERT CONTRE URSION ET BERTFRIED.

(*Grég. de Tours*, IX, 12.)

Childebert dirigea son armée vers le lieu où étaient enfermés Ursion et Bertfried. C'était une ville du pays de Vœvre [2], dominée par une montagne escarpée ; sur la cime de cette montagne, on avait construit une basilique en l'honneur du bienheureu Martin. On disait qu'il y avait eu aussi là, autrefois un château ; mais les fortifications des homme avaient fait place à celles de la nature seulement. Ursion et Bertfried se renfermèrent dans cette basilique avec leurs effets, leurs femmes et leurs serviteurs. L'armée du roi Childebert se dirigea de ce côté, et, en arrivant au lieu de leur retraite, elle

1. 28 novembre 587.
2. Saint-Vulfroy.

gravit la montagne et entoura la basilique les armes à la main. Son chef était Godégésile. Ne pouvant tirer de la basilique ceux qui y étaient enfermés, ils s'efforcèrent d'y mettre le feu. Alors Ursion ceignit son épée et sortit, faisant un tel carnage des assiégeants qu'il ne resta en vie aucun de ceux qui se présentèrent à sa vue. Mais, tandis qu'Ursion accablait ainsi ses ennemis, frappé soudainement à la cuisse, il tomba à terre ; tous se précipitèrent sur lui, et il fut tué. A cette vue, Godégésile s'écria : « Que maintenant la paix soit faite; voilà que le plus grand ennemi de notre maître est tombé ; laissez la vie à Bertfried. » Comme il disait ces paroles, et que ses gens s'occupaient surtout de piller les trésors de la basilique, Bertfried monta à cheval et s'enfuit du côté de la ville de Verdun. Là, il se réfugia dans une chapelle de la maison épiscopale, s'y croyant en sûreté, d'autant plus que c'était l'évêque Agéric qui habitait cette maison. Mais lorsqu'on eut annoncé au roi Childebert que Bertfried s'était enfui, plein de colère, il s'écria : « Si ce misérable a échappé à la mort, ma main ne manquera pas Godégésile. » Le roi ne savait pas que Bertfried se fût réfugié dans la maison épiscopale et croyait qu'il s'était enfui dans un autre pays. Godégésile, épouvanté, fit de nouveau marcher son armée et cerna la maison de l'évêque. Le pontife refusa de rendre Bertfried et s'efforça de le défendre. Alors les gens de Godégésile montèrent sur le toit, et, en arrachant les tuiles et les matériaux, tuèrent Bertfried avec trois de ses serviteurs.

§ 30. — LE ROI DES VISIGOTHS RECCARED NÉGOCIE LA PAIX AVEC CHILDEBERT (587).

(*Grég. de Tours*, IX, 16.)

Reccared, s'étant converti au catholicisme, envoya à Gontran et à Childebert une ambassade pour faire la paix avec eux, offrant, comme il affirmait s'être réuni avec eux dans une même foi, de s'unir également à eux par l'affection ; mais le roi Gontran repoussa les ambassadeurs, disant : « Comment pourrais-je les croire, quand ils ont réduit en captivité ma nièce Ingonde et quand, par leurs pièges, son mari a été mis à mort et qu'elle-même a péri dans son voyage ? Je ne recevrai point d'ambassade de Reccared jusqu'à ce que Dieu permette que j'aie tiré vengeance de ces ennemis. » Les envoyés, après avoir reçu cette réponse, se rendirent auprès du roi Childebert, qui les reçut avec des sentiments de paix ; ils lui dirent : « Ton frère Reccared, notre maître, veut se disculper du crime qu'on lui impute, d'avoir été complice de la mort de votre sœur ; il prouvera son innocence, si tu veux, par serment ou de quelque autre manière qu'il te plaira ; puis il donnera à Ta Grâce dix mille sous d'or, et il désire obtenir ainsi ton amitié. Lorsqu'ils eurent ainsi parlé, le roi Childebert et sa mère promirent de garder avec Reccared une paix et une amitié constantes. Après avoir reçu et fait des présents, les envoyés ajoutèrent : « Notre maître nous a aussi ordonné de glisser à vos oreilles quelques paroles sur votre fille et sœur Clodosinde, afin qu'elle lui soit donnée en mariage, ce qui rendra plus solide la paix promise entre vous. » Le roi et la reine répondirent : « Nous vous donnerons, sur ce

point, la réponse qui conviendra ; mais nous n'osons faire la chose sans le consentement de notre oncle, le roi Gontran ; car nous lui avons promis de ne traiter aucune grande affaire sans prendre son avis. » Les députés s'en allèrent avec cette réponse.

§ 40. — CHILDEBERT CONSULTE GONTRAN SUR LE PROJET DE MARIAGE DE CLODOSINDE ET DE RECCARED (588).

(*Grég. de Tours*, IX, 20.)

Grégoire de Tours est envoyé en ambassade par Childebert pour obtenir le consentement de son oncle au mariage de Clodosinde. Gontran ne s'y montre point favorable.

« Il n'est pas convenable, dit-il, que ma nièce aille dans le pays où l'on a fait périr sa sœur, et nous ne saurions souffrir que la mort de ma nièce Ingonde demeure sans vengeance. » Les envoyés reprirent : Ils désirent s'en justifier par des serments ou de toute autre façon qu'on voudra leur imposer. Donnez seulement votre consentement à ce que Clodosinde soit fiancée à Reccared, ainsi que celui-ci vous en sollicite. » Le roi dit : « Si mon neveu accomplit toutes les conditions du traité qu'il a signé, je ferai là-dessus ce qui lui plaira. » Il nous invita ensuite à un banquet qui ne fut pas moins abondamment servi que joyeux. Le roi ramenait toujours l'entretien sur Dieu, la construction des églises, la défense des pauvres. Il riait aussi, car il aimait la gaieté et le bon mot; sur la fin du repas, il nous dit : « Pourvu que mon neveu garde toutes les promesses qu'il m'a faites, ce que je possède est à lui; qu'il ne se scanda-

lise pas de ce que je reçois les envoyés de mon neveu Clotaire, car, si je cherche à me ménager entre eux, c'est pour qu'il ne s'engendre pas de discorde. Je sais qu'il vaut mieux y couper court que les laisser traîner en longueur. Je donnerai à Clotaire, si je le reconnais pour mon neveu, deux ou trois cités dans quelque partie de mon royaume, afin qu'il ne paraisse pas déshérité, pour ne point préparer d'embarras à ceux qui m'auront succédé. » Après avoir dit ces choses, il nous renvoya avec d'affectueuses caresses et chargés de présents.

§ 41. — EXPÉDITIONS ENTREPRISES PAR CHILDEBERT CONTRE LES LOMBARDS (588-590).

(*Grég. de Tours*, IX, 15, 19 ; X, 3.)

Le roi Childebert avait promis, sur la demande des Lombards, dont il avait reçu des présents, de donner sa sœur pour femme à leur roi ; mais les envoyés des Goths, étant venus ensuite, reçurent à leur tour la même promesse. Childebert adressa alors une ambassade à l'empereur pour convenir qu'il enverrait des troupes contre les Lombards, et que de concert avec lui il les chasserait d'Italie. Il fit donc partir son armée, et les chefs, s'étant mis en marche, livrèrent combat ; mais les nôtres furent battus, et il y en eut beaucoup de tués, plusieurs de pris ; d'autres, échappés par la fuite, revinrent à grand'peine dans leur pays. Il se fit dans cette occasion un tel carnage de l'armée des Francs, que de mémoire d'homme il n'y en avait pas eu de semblable. Pour venger ce désastre, le roi Childebert leva une armée et se prépara à passer avec elle en Italie. Les Lom-

bards, instruits de ses préparatifs, envoyèrent des ambassadeurs avec des présents, lui disant : « Qu'il y ait amitié entre nous, pour que nous ne périssions pas; nous te payerons fidèlement un tribut, et nous ne manquerons pas de te donner secours contre tes ennemis toutes les fois que tu en auras besoin. » Le roi Childebert, après avoir entendu ces paroles, adressa des envoyés au roi Gontran pour lui donner connaissance de ces offres. Celui-ci ne s'opposa point à cet accord et conseilla de ratifier la paix. Le roi Childebert donna ordre à son armée de s'arrêter et fit partir des envoyés pour aller trouver les Lombards, avec ordre de ramener l'armée s'ils confirmaient ce qui avait été promis; mais cela n'eut point de suite.

En effet, en l'année 590, Childebert ayant contracté une alliance avec l'empereur d'Orient Maurice, il ordonna de faire marcher une armée en Italie, et envoya vingt ducs faire la guerre à la nation des Lombards. Ils parcoururent l'Italie pendant plus de trois mois sans y rien gagner et sans pouvoir nuire à leurs ennemis, qui se renfermaient dans des lieux très forts. Ils ne purent non plus prendre le roi, qui s'était mis en sûreté dans les murs de Pavie [1], et n'eurent aucun moyen d'en tirer vengeance. En s'en retournant, les Francs furent tellement tourmentés par la faim que, avant de revenir aux lieux de leur naissance, ils vendirent leurs armes et leurs vêtements, pour acheter des vivres.

1. Autharis, qui régna de 584 à 591. Les Lombards, peuple d'origine scandinave, après avoir campé dans diverses parties de la Germanie, avaient envahi et conquis l'Italie du nord et quelques pays du centre et du sud sous le roi Alboin en 568.

§ 42. — MÉSINTELLIGENCE ENTRE GONTRAN ET CHILDEBERT. — THÉODEBERT COURONNÉ ROI DE SOISSONS (589).

(*Grég. de Tours*, IX, 32, 36.)

L'entente entre Childebert et Gontran ne fut pas de longue durée. Le roi d'Orléans voyait d'un mauvais œil le mariage projeté entre le roi d'Espagne et sa nièce Clodosinde.

A ceci s'ajoutait encore une autre cause d'aigreur : Childebert songeait à envoyer à Soissons son fils aîné, Théodebert; ce qui donnait des soupçons au roi Gontran, car il disait : « Mon neveu envoie son fils à Soissons pour le faire entrer dans Paris, parce qu'il veut m'enlever mon royaume. » Gontran parlait aussi en termes outrageants de la reine Brunehaut, disant que son fils agissait par son conseil, et ajoutant qu'elle avait invité le fils de Gondoald à venir s'unir à elle en mariage.

Or bientôt, Childebert étant avec sa femme et sa mère dans le territoire de la ville de Strasbourg, les principaux de Soissons et de Melun vinrent le trouver et lui dirent : « Donne-nous un de tes fils, afin que nous le servions et que, ayant à notre tête quelqu'un de ta race, nous puissions mieux résister à tes ennemis et défendre ta ville. » Joyeux de cette demande, il résolut de leur envoyer Théodebert, son fils aîné, et le fit partir avec des comtes, des domestiques, des intendants, des gouverneurs et tous ceux qui étaient nécessaires au service royal, se conformant ainsi au désir de ceux qui lui avaient demandé de le leur envoyer. Le peuple accueillit ce jeune prince avec allégresse demandant à la miséricorde

divine de lui accorder, ainsi qu'à son père, une vie plus longue que celle de son aïeul.

§ 43. — NOUVELLES FUREURS DE FRÉDÉGONDE. — TENTATIVE DE MEURTRE SUR SA FILLE RIGONTHE (589).

(*Grég. de Tours*, IX, 34.)

Rigonthe, fille de Chilpéric, maltraitait souvent en paroles sa mère Frédégonde, disant qu'elle était la maîtresse et que sa mère devait la servir, en sorte qu'elles en venaient souvent aux coups de poing et aux soufflets. Sa mère lui dit un jour : « Pourquoi es-tu si mauvaise pour moi, ma fille? Voilà les biens de ton père que je garde; prends-les, et fais-en ce qu'il te plaira. » Et, étant entrée dans la chambre du trésor, elle ouvrit un coffre rempli de colliers et de joyaux précieux, et, après en avoir tiré pendant longtemps des objets qu'elle tendait à sa fille, elle lui dit : « Je suis lasse ; mets la main dans le coffre, et tire-en ce que tu trouveras. » Celle-ci ayant plongé son bras dans le coffre pour en tirer des objets précieux, sa mère prit le couvercle et lui appuya sur la tête ; puis, le pressant de toutes ses forces, elle lui serrait la gorge contre la paroi inférieure, de telle sorte que les yeux lui sortaient de la tête. Une servante, qui était dans le cabinet, se mit à crier en disant : « Au secours, je vous prie, au secours ; voilà ma maîtresse que sa mère étrangle. » Aussitôt ceux qui étaient restés devant la porte à les attendre se précipitèrent et, sauvant Rigonthe d'un péril imminent, la conduisirent dehors. De tout cela, il s'engendra entre elles de violentes inimitiés, et il y avait sans cesse entre elles des querelles et des coups.

§ 44. — JUSTICE EXPÉDITIVE DE FRÉDÉGONDE. — GONTRAN PARRAIN DE CLOTAIRE (591).

(*Grég. de Tours*, X, 27, 28.)

Il s'éleva une grande discorde parmi les Francs de Tournai, parce que le fils de l'un d'entre eux reprenait souvent avec colère le fils d'un autre, qui avait reçu sa sœur en mariage et qu'il avait délaissée. Ils en vinrent à ce point que le jeune homme se jeta sur son beau-frère et le tua, avec l'aide des siens; lui-même fut tué par les gens avec lesquels était venu son adversaire, et des deux troupes il ne resta qu'un seul homme, parce qu'il n'y avait pas eu de main pour le frapper. Les parents des deux côtés s'élevèrent alors les uns contre les autres. Frédégonde, ne pouvant les apaiser par des paroles de douceur, réprima ces désordres avec la hache. Ayant invité un grand nombre de gens à un festin, elle plaça les trois adversaires sur un même banc. Le repas se prolongea longtemps, et, comme la nuit obscurcissait la terre, les tables emportées selon la coutume des Francs, les convives demeurèrent sur le banc où ils avaient été placés. On avait bu tant de vin et tout le monde s'était tellement enivré, que les serviteurs eux-mêmes étaient tombés et s'étaient endormis dans tous les coins de la maison; alors Frédégonde ordonna à trois hommes de venir avec des haches derrière les trois convives, et, pendant que ceux-ci parlaient entre eux, ils les frappèrent en un même moment et, pour ainsi dire, d'un seul coup. Tous trois furent tués, et le festin finit. Ils s'appelaient Charivald, Leudovald et Waldin. Leurs parents, instruits de ce qui s'était passé, gardèrent étroitement Frédégonde et envoyèrent des

messagers au roi Childebert pour qu'on se saisit d'elle et qu'on la mît à mort. Pendant ces démarches, elle souleva le peuple de Champagne et se fit enlever par ses partisans.

Alors elle envoya dire au roi Gontran par le messager : « Que le roi, mon seigneur, vienne jusqu'à Paris; qu'il y mande mon fils, son neveu, pour le faire consacrer par la grâce du baptême, et qu'il daigne, après l'avoir tenu sur les fonts sacrés, le traiter comme son propre fils. » Le roi, sur ce message, fit partir Æthérius, évêque de Lyon; Syagrius, évêque d'Autun; Flavius, évêque de Châlon, d'autres encore, et leur ordonna de se rendre à Paris, leur faisant savoir qu'il était prêt à les suivre. Il vint également à cette assemblée beaucoup de gens de son royaume, tant domestiques que comtes, pour faire les préparatifs nécessaires à la dépense de la maison royale. Le roi, au moment de partir, conformément à sa décision, en fut empêché par un mal au pied. Quand il fut guéri, il se rendit à Paris, et de là à la villa de Rueil, où il fit venir l'enfant et ordonna de préparer le baptistère dans le bourg de Nanterre. Pendant qu'on exécutait ses ordres, des envoyés du roi Childebert vinrent le trouver et lui dirent : « Ce n'est pas ce que tu avais récemment promis au roi Childebert, ton neveu, de te lier d'amitié avec ses ennemis. Nous voyons bien que tu ne gardes pas ta parole ; au contraire, tu transgresses tes promesses, en plaçant cet enfant sur le siège royal de la ville de Paris. Dieu te jugera, parce que tu oublies ce que tu as promis librement. » Lorsqu'ils eurent ainsi parlé, le roi répondit : « Je ne viole point la promesse que j'ai faite à mon neveu, le roi Childebert; il ne doit point se scandaliser si je tiens sur les fonts sacrés son cousin, fils de mon frère, car

c'est une demande qu'aucun chrétien ne doit repousser. Je désire donc le faire, comme Dieu le sait très certainement, sans aucune fraude et dans la simplicité d'un cœur pur, parce que je crains d'encourir la colère de la divinité. Ce n'est point humilier notre race que de tenir cet enfant sur les fonts sacrés; et, si les maîtres y présentent même leurs serviteurs, comment ne me serait-il pas permis de tenir un proche parent et d'en faire mon fils spirituel par la grâce du baptême? Allez donc, et rapportez mes paroles à votre maître : « Lorsqu'il eut ainsi parlé, les envoyés se retirèrent, et le roi, s'étant rendu aux fonts sacrés, présenta l'enfant au baptême; il voulut le nommer Clotaire, et dit : « Que cet enfant croisse, qu'il soit digne de ce nom, et qu'il parvienne à la même puissance que celui qui l'a autrefois porté. » Le mystère célébré, il invita l'enfant à un festin et le combla de présents. Invité à son tour par son neveu, le roi le quitta, après en avoir reçu aussi de nombreux présents.

§ 45. — MORT DE GONTRAN (28 mars 593).

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 8.)

Après que le roi Gontran eut régné trente-trois ans et son royaume noblement gouverné, il laissa le règne transitoire et trépassa (si comme on cuide) au règne perpétuel : car il fut homme bien morigéné, de bonne conscience, et bon aumônier. En sépulture fut mis en l'abbaye S. Marcel delèz Chalons, qu'il avait fondée au bourg de la cité : larges aumônes fit vers les prélats et vers les ministres de sainte Église; humble et doux fut vers ses propres gens de bonne vo-

lonté et aux étrangers paisible. Pour ce que il resplendit de telles vertus, maintes étranges nations magnifièrent son nom et sa louange. Son royaume laissa au roi Childebert son neveu, ainsi comme il lui avait promis.

IV

LES ROIS FRANCS. LES GUERRES CIVILES, DE LA MORT DE GONTRAN AU SUPPLICE DE BRUNEHAUT.

593-612.

---

§ 1. — PRISE D'ARMES DE CHILDEBERT CONTRE CLOTAIRE. — STRATAGÈME DE LANDRI. — VICTOIRE DES TROUPES DE FRÉDÉGONDE A DROISSY (593).

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 8.)

Moult fut le roi Childebert puissant, quand il fut en possession des deux royaumes. Lors se pourpensa comment il pourrait venger la mort de son père et de son oncle, qui avaient été occis par Frédégonde. Les oz de ses deux royaumes rassembla, Witrice et Gondoald fit chevetains, et leur commanda que ils entrassent au royaume que Frédégonde tenait pour la raison de son fils Clotaire ; que ils ardissent villes et prissent proie, et le peuple menassent en chétivoison. A tant se partirent de Champagne la Raincienne ; en la contrée de Soissons s'enfuirent pour tout le pays gâter et détruire. Mais Frédégonde, qui tant eut de malice, se pourchassa d'autre part ; elle manda tous les barons du royaume de son fils, et Landri, que le roi Gontran avait fait devant tuteur de son

fils, pour ce que il était encore en enfance. Quand tous furent assemblés, elle les araisonna par telles paroles, l'enfant entre ses bras : « Seigneurs nobles princes du royaume de France, vous ne devez pas avoir en dépit votre seigneur et votre roi pour ce qu'il est petit ; si ne devez pas souffrir le noble royaume de France dégâter à ses ennemis ni aux vôtres. Si vous souvienne que vous me promîtes jà que vous ne le despiriez mie comme enfant, ains lui porteriez honneur comme roi. Si devez nourrir l'amour que vous lui devez en enfance jusques à tant que il soit en droit âge. Sachez bien que je serai en si haut lieu, que je surveillerai la bataille, témoin de ce que chacun fera pour mon fils en prouesse ou mauvestié ; et ainsi guerre donnerai à chacun pour mon fils ce que il fera. » Quand Frédégonde eut ainsi les barons admonesté, et rendu plus fervents et plus courageux à la bataille, elle leur dit en dernier lieu : « Seigneurs, ne vous épouvantez pas de la multitude de vos ennemis, si vous combattez eux front à front ; car je ai pourpensé un barat par quoi vous aurez victoire et eux honte et confusion. Je m'en irai devant, et vous me suivrez et ferez ce que vous verrez ce que Landri fera. »

La sentence de la reine plut à tous : elle chevaucha devant, le petit enfant entre ses bras ; les batailles des chevaliers armés allaient après tout ordonnées. Quand la nuit fut venue, Landri le connétable les mena en une forêt qui d'eux n'était pas loin ; il coupa un arbre, un rainsel long et feuillu, au col de son cheval pendit un clarain, comme l'on en attache au cou de ces bêtes qui vont en pâture des bocages ; à ses compagnons commanda que ils fissent tout comme il faisait. Ils descendirent communément, et firent tout aussi comme il avait fait ; puis remontèrent sur

les chevaux, et chevauchèrent tout en telle manière jusques auprès des herberges de leurs ennemis. La reine Frédégonde allait tout devant, le petit roi entre ses bras jusques au lieu de la bataille. Pitié contraignait les barons à ce qu'ils eussent compassion de l'enfant, qui d'état de roi descendrait prisonnier s'ils étaient vaincus. Ceux qui dans l'ost de leurs ennemis devaient eschargueter virent ceux-là venir ainsi atournés; bien matin était encore, signe petit paraissait encore de clarté du jour; celui qui le guet conduisait demanda à l'un de ses compagnons ce que ce pouvait être. « Hier soir, dit-il, à la vesprée, ne paraissaient là où je vois cette forêt, ni haies, ni buissons, ni branches. » Lors répondit un de ses compagnons : « Encore routes-tu la viande que tu mangeas hier soir; si n'es pas bien encore désenivré du vin que tu bus : tu as tout oublié ce que tu fis hier. Dont ne vois-tu pas que ce est un bois où nous avons trouvé pâture cette nuit à nos chevaux? dont n'ouïs-tu les clairains et tympanes des bêtes qui vont paissant parmi cette forêt? » Car coutume était aux Francs au temps de lors et mêmement à ceux du pays dont ils étaient, que ils pendaient volontiers tels clairains au col de leurs chevaux, quand ils les chassaient en pâture des forêts, pour ce que ils ne se perdissent par le bois, et que on les trouvât par le son des tympanes. Tandis comme ceux-ci parlaient entre eux en telle manière, les autres jetèrent les rainceaux que ils portaient, et ce qui premier semblait bois à leurs ennemis lors apparut bataille de chevaliers armée de claires armes et resplendissantes. Moult furent esbahis, quand ils virent leurs ennemis tout appareillés de combattre; mais ceux-là ne furent mie esbahis qui sur eux venaient. Les oz de leurs ennemis étaient en tel

point, que tous dormaient ou gisaient en leurs lits, las et travaillés de la journée que ils avaient faite le jour devant, ni pas ne cuidaient que leurs ennemis les osassent assaillir en telle manière, et les autres se férirent ès herberges de plein eslc, assez en occirent et prirent; plusieurs en échappèrent par fuite. Les ducs et les grands seigneurs de l'ost montèrent sur leurs chevaux et échappèrent à quelque peine. Landri, qui chevetain était de l'ost de Frédégonde, enchauça Wintrio, mais prendre ne le put; car il était sur un isnel cheval et tout désarmé. Ainsi eurent victoire de leurs ennemis par la malice et par le sens de la reine, et gagnèrent les tentes et les dépouilles de leurs ennemis. Pas ne se tinrent à tant, ains entrèrent en la Champagne Raincienne, les gens occirent, le pays robèrent, par nuit ardaient; tous ceux qui étaient convenables à bataille étaient occis; les autres étaient menés en servitude. Quand tout le pays eurent mis en tel point, Frédégonde et son ost retournèrent à Soissons. Ces choses furent faites en Soissonnais en un lieu qui est appelé Truec (Droissy).

§ 2. — MORT DE CHILDEBERT, PARTAGE DE SES ÉTATS ENTRE SES FILS. — L'OSTRASIE. — LETTRE DU PAPE SAINT GRÉGOIRE (596).

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 10.)

Le roi Childebert trépassa de son règne au vingt et cinquième an de son âge, au 23e de son règne ; car il n'avait que deux ans quand le règne lui fut livré ; et au quart an du règne de Bourgogne. Lui et sa femme moururent tout ensemble : si cuidèrent aucuns qu'ils fussent empoisonnés. Ce roi Childebert fut fils du roi Sigebert et fut appelé le jeune Childebert, pour ce que il y en eut un autre devant lui ; deux

fils eut, qui encore étaient jeunes et petits ; ils demeurèrent en la garde de Brunehaut leur aïeule. L'un eut nom Théodebert, et le second né Théoderic ou Thierry. Le règne partirent en telle manière que Théodebert l'aîné eut le règne d'Ostrasie, que leur père tenait par son droit héritage, et Théoderic le moins né eut le règne de Bourgogne, que le roi Gontran avait donné à leur père. Mais pour ce que tous ne savent pas en quelle partie siet le règne d'Ostrasie, nous disons, selon ce que on en peut savoir par l'histoire, que ce règne commence dès Champagne la Raincienne jusques outre la Lorraine, et d'autre part jusques bien avant en Allemagne ; le siège en était dès lors en la cité de Metz. Ainsi fut appelé pour le nom d'un prince qui au pays régna jadis, qui avait nom Austrases, selon l'opinion d'aucuns, ou pour le nom d'un vent qui de ces parties vient, qui a nom Auster, si comme aucuns le veulent dire [1].

A ces deux frères et à Brunehaut leur aïeule envoya saint Grégoire[2] une épître pour recommander saint Augustin que il envoyait en Angleterre pour le peuple convertir. En cette lettre fait mention comment il envoye à cette reine Brunehaut des reliques de saint Pierre et de saint Paul, que elle lui avait requise. En ce temps issirent les Huns de Pannonie, et firent moult de grièves batailles contre Francs en Lorraine. Mais à la parfin les fit retourner en leur pays la reine Bru-

1. On sait que le mot Austrasie ou plutôt Ostrasie n'a pas d'autre sens que celui de pays de l'Est.

2. Un des plus grands papes du moyen âge, 590-604, fondateur de l'unité catholique en Occident par la conversion des Lombards, des Anglo-Saxons, des Visigoths ariens.



Fig. 7. — Tombe de Frédégonde.

nehaut et ses petits-fils par avoir que ils leur donnèrent. Cette manière de gent qui lors étaient appelés Huns habitait en la terre de Pannonie qui orendroit est nommée Esclavonie, et les peuples Esclavons.

§ 3. — BATAILLE DE LAFAU OU LATOFAO (596). MORT DE FRÉDÉGONDE (597).

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 10.)

En cette année que le roi Childebert mourut, la reine Frédégonde, qui moult s'était enorgueillie de la victoire qu'elle avait eue contre lui en la manière que nous avons dite, assembla ses oz et ce que elle put avoir de gent d'armes de Paris et des autres cités du royaume de Clotaire son fils : sur les deux frères Théodebert et Théoderic coururent, qui d'autre part avaient leurs oz assemblées. Griève bataille y eut et longue, les gens de Frédégonde firent grande occision de leurs ennemis; ceux qui de l'occision s'échappèrent s'enfuirent.

Au second an du règne de Théodebert et Théoderic, mourut la reine Frédégonde, ancienne et pleine de jours; ensépulturée fut en l'abbaye Saint-Vincent [1] delèz Paris, en laquelle le roi Chilpéric son sire gît.

§ 4. — BRUNEHAUT, CHASSÉE DU ROYAUME DE THÉODEBERT, TROUVE UN ASILE AUPRÈS DE THÉODERIC (599).

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 10.)

Le roi Théodebert et les barons du royaume boutèrent hors de la terre Brunehaut pour les homicides que elle faisait et pour ses déloyautés. Un pauvre

1. Saint-Germain-des Prés.

homme la trouva toute seule et tout égarée; elle le pria que il la conduisît jusques chez son autre petit fils le roi Théoderic. Quand à lui fut venue, il la reçut comme son aïeule, car il lui semblait que il était tenu à l'honorer. Avec lui demeura tant qu'il vécut; au pauvre homme qui l'avait amenée, fit donner l'évêché d'Auxerre en guerredon de son service.

§ 5. — NOUVELLE BATAILLE ENTRE THÉODEBERT, THÉODERIC ET CLOTAIRE A DORMEILLE, PRÈS D'ÉTAMPES. — TRAITÉ DE PAIX.

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 11.)

Les deux frères le roi Théodebert et le roi Théoderic découvrirent à la parfin la haine que ils avaient conçue encontre le roi Clotaire : sur lui vinrent à grans oz par l'enhortement de Brunehaut; et ils se combattirent sur une eau qui a nom Araune [1]. Là y eut si grande occision que l'eau ne put courre contreval son chenal, pour la grande occision dont elle était si pleine des charognes, et surtout des gens du roi Clotaire. En cette bataille fut vu un ange qui tenait un glaive tout sanglant. Mais quand le roi Clotaire vit l'occision de sa gent, qui si grande était, il se mit à la fuite; à Melun s'en vint fuyant, et de là à Paris. Les deux rois le chassèrent adès ; grande partie de son règne gâtèrent, et soumirent les citoyens en leur subjection. Par force convint que le roi Clotaire pacifiât à eux tout à leur volonté. La manière de la paix fut telle, que le roi Théodebert tiendrait toute la terre qui siet entre Loire et Seine, si comme elle se comporte, jusque à la mer de la petite Bretagne, et

1. Arrou, Arro, est un vieux mot d'origine gauloise qui a le sens de cours d'eau.

le roi Théoderic celle qui siet entre la Seine et l'Oise jusque au rivage de la mer, et diverses contrées qui sont près de l'Oise demeureraient au roi Clotaire.

§ 6. — LE MAIRE DU PALAIS PROTHADIUS.

(*Chron. de Saint-Denis*, V, 12.)

En ce temps était Berthoald comte du palais de Théoderic, sage homme et cauteleux, fort en bataille, et loyal envers son seigneur en ce que il lui livrait en garde; bien se conformait aux mœurs et à la manière du roi. Un autre était en la cour, Prothadies avait nom, Romain était de nation; moult était familier et accointé à Brunehaut; pour ce fit tant qu'il fut d'une duchée duc, que le duc Dalmore avait devant tenue. En si grande présomption et en si grande hardiesse monta Brunehaut, que elle pria Théoderic, son petit-fils, que il commandât que Berthoald fût occis, et que Prothadies fût maître du palais; Berthoald ayant été occis près d'Orléans en une bataille contre Landri, maire du palais de Clotaire, au dizième an du règne du roi Théoderic, ce Prothadies fut maire du palais par le commandement du roi, selon la volonté de Brunehaut : sage homme était et de grand conseil; mais était convoiteux sur toutes choses; pour les trésors du roi emplir, et pour soi-même enrichir, grevait le peuple et les riches hommes, mêmement tous les plus nobles hommes et les plus hauts de Bourgogne grevait, toutes leurs choses prenait et ravissait à force et sans raison : tous les voulait mettre si bas, que nul ne le pût grever ni ôter de l'état où il était. Pour ce ne pouvait nul puissant homme trouver, qui à lui voulût parler débonnairement,

ni avoir amour à lui, ni familiarité. Mais la déloyale Brunehaut, qui pas n'avait encore oublié que son autre petit-fils le roi Théodebert l'avait chassée d'entour lui et bannie de son royaume, se pourpensa en quelle manière elle se pourrait venger. Elle conseilla au roi Théoderic que il demandât au roi Théodebert son frère les trésors de son père que il avait gardés; Prothadies lui conseillait d'autre part que il ouvrât au conseil de Brunehaut son aïeule. Le roi Théoderic, qui à la parfin se consentit à leur malice, émut ses oz contre son frère; à une ville qui est appelée Kiersy, fit tendre ses herberges. Lendemain proposa à combattre le roi Théodebert, qui pas n'était loin, atout grant compagnie de bons chevaliers de son règne. Les barons et les hauts hommes de son ost lui conseillèrent que il pacifiât à son frère, et que il ne brisât pas la beauté de l'honneur fraternel pour la convoitise mauvaise. Mais Prothadies était contraire à la sentence de tous ceux qui la paix pourchassaient. Tous les barons virent bien que il était tout seul contraire à leurs conseils et au profit du royaume; lors commencèrent à dire entre eux que moindre chose serait que il mourût tout seul, que tout l'ost fût mis en péril. Le roi, qui issit hors de sa tente pour visiter son ost, entendit par aucunes nouvelles que les barons voulaient occire Prothadies. En ce que il se voulut mettre avant pour réfréner leur maltalent et pour défendre que on ne lui fît nulle vilenie, ses gens le retinrent aussi comme à force. Lors appela un chevalier et lui dit qu'il allât aux barons et leur commandât et défendît que ils ne missent main à Prothadies pour lui mal faire. Ce chevalier à qui il avait commandé ce message, qui Uncelin avait nom, alla aux barons

et tourna la parole en autre sentence. Tous étaient là pour le fait faire entour la tente du roi, où Prothadies séait et jouait aux tables avec un physicien qui avait nom Pierre. Lors leur dit Uncelin : « Ce commande le roi que Prothadies soit occis, qui est contraire à toute paix. » Après ces paroles, ils saillirent tous au pavillon et occirent l'ennemi de paix et de concorde. Après allèrent au roi et lui apaisèrent son cœur, et le menèrent à ce que il s'accorda à paix; puis départirent leur ost, et retourna chacun en sa contrée.

Après Prothadies, fut maire du palais un autre qui Romain était de nation aussi, comme son devancier; Claudies avait nom, sage homme et loyal et de belles paroles était, joyeux et aimable à tous, mais moult gras et pesant; sa paix gardait envers chacun. Au douzième an du règne de Théoderic (607), Uncelin, qui avait été cause de la mort de Prothadies, se garda mal des agais de Brunehaut : car elle fit tant que il eut un des pieds coupé et lui tollit-on tout ce que il avait, si que il fut en grande pauvreté. Volsus, un autre riche homme, fut occis par le commandement du roi par l'incitement de Brunehaut, pour ce que il s'était assenti à la mort de Prothadies.

§ 7. — THÉODERIC ÉPOUSE ET RÉPUDIE LA FILLE DU ROI D'ESPAGNE WITTERICH. — COALITION CONTRE THÉODERIC (607).

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 14.)

En ce temps envoya le roi Théoderic ses messagers à Witterich, le roi d'Espagne; par eux il manda que il lui envoyât sa fille et bien prît, s'il voulait, le serment des messagers que elle serait reine clamée (reconnue) tous les jours de sa vie. Le roi Witterich

fut moult liès de cette chose, sa fille livra aux messagers; d'avoir et de joyaux les chargea assez. Le roi Théoderic la reçut moult volontiers, et moult en fut liès ; une pièce de temps l'aima moult. Mais la déloyale Brunehaut fit tant par ses sorcelleries, que il la repoussa bientôt, puis fit tant le diable que elle le mena à ce que il lui tollit tout son trésor et ses joyaux, et la renvoya en Espagne. La dame avait nom Ermemberge. Moult fut le roi Witterich courroucé de ce que il avait refusé sa fille. Pour ce manda au roi Clotaire que, si il avait talent de venger les vilenies que le roi Théoderic lui avait faites, volontiers s'allierait à lui pour prendre vengeance de la honte que il avait faite à sa fille. Le roi Clotaire s'accorda volontiers à cette chose ; puis envoya ses mêmes messagers au roi Théodebert pour savoir si il s'accompagnerait à eux en cette besogne. Il répondit aux messagers que volontiers il le ferait.

§ 8. — BRUNEHAUT ET SAINT COLOMBAN (609).

(*Chron. de Saint-Denis,* IV, 15.)

En l'an quatorzième du règne de Théoderic et de Théodebert issit d'une île de mer, qui est appelée Irlande, saint Colomban ; au règne de Théodebert arriva, qui moult volontiers le reçut. Mais quand la vie et la bonté du saint homme furent connues au pays, tant vint à lui de peuple de toutes parts, qu'il ne voulut plus là demeurer : car il désirait sur toutes choses mener solitaire vie. Pour ce partit de ce pays et s'en vint au règne de Théoderic et habita en un lieu qui est appelé *Leu berbis*, *Luxeuil*, *Luxovium*, par la volonté du roi. Le roi même descendait souvent à lui pour le

visiter; souvent le blâmait le saint homme de ce que il avait guerpi sa femme épousée; oïait le roi volontiers ses chastoiements et ses saintes paroles. Brunehaut, qui fut moult emflambée des admonestements du diable qui en elle était, conçut grande envie et indignation contre lui. Saint Colomban vint un jour à elle pour son ire reprendre en une villa qui est appelée Bourcheresse [1]; mais toutefois alla-t-elle encontre lui, quand elle le vit venir, ses deux neveux devant elle. Ainsi le pria que il leur donnât sa bénédiction; car il était de royale lignée. Et il lui répondit que ils ne tiendraient jà le sceptre royal, pour ce qu'ils étaient bâtards. Moult durement fut enflée de cette parole que il avait dite; elle commanda aux enfants que ils s'en allassent; elle-même s'en alla aussitôt après eux. Saint Colomban s'en retourna à tant; en ce que il issait de la salle, un estroiz chaït soudainement si grand que il sembla que tout le palais croulait; mais onques pour ce le serpentin cœur de la reine n'en fut épouvanté, ains en fut éprise de grande ire et de plus grande indignation vers le saint homme. Elle ne pouvait souffrir que le roi se mariât; car s'il prenait une haute dame, fille de roi, elle avait peur que elle ne fût abaissée de tout honneur et jetée hors du royaume. Elle défendit à saint Colomban et à ses disciples qui avec lui demeuraient que ils issisent hors de leur moustier. Après commanda aux chevaliers et aux gens qui près d'eux demeuraient que ils ne les reçussent en leur ostex. Saint Colomban alla un jour à elle derechef pour la prier qu'elle rappelât son commandement que elle avait fait pour le grever. En ce jour que il vint là à une ville qui a nom Époisse, il advint

1. Brucaricia villa, entre Châlons et Autun

d'aventure que le roi était avec elle; il lui fut dit que le saint homme était dehors des portes et que il ne voulait dedans entrer. Lors eut le roi grande peur du courroux de Notre Seigneur, et commanda que on lui appareillât à manger, et que on lui administrât quanques mestier lui serait; tôt fut fait quand il l'eut commandé. Les sergents du palais lui apportèrent assez de viandes pour lui et pour ses compagnons; mais quand le saint homme les vit, il leur répondit et dit : « Si comme l'Écriture témoigne que les dons des félons ne sont pas agréables à Dieu, pour ce ne doivent ses sergents recevoir les dons de ceux que ils savent que il hait. » Quand il eut ce dit, le vessel, en quoi les sergents avaient viande apporté, chaït en pièces, et le vessel aussi en quoi le vin était fut frait et brisé, et le vin par terre espandu. Les sergents furent fortement épouvantés, au roi retournèrent et lui racontèrent ce que ils avaient vu. Le roi, qui moult eut grand peur, vint au saint homme parler, avec lui son aïeule Brunehaut; il lui requit pardon de ses péchés, c'est-à-dire, que il priât à Notre Seigneur que il lui pardonnât, et il lui promit que il amenderait sa vie désormais. Le saint homme apaisa son courage par les promesses que le roi lui fit d'amender sa vie. A tant retourna arrière en son moustier, mais la promesse que le roi fit ne fit nul fruit; ni le cœur de la déloyale Brunehaut, nourri et endurci de malice, ne se refréna onques pour la sainte correction : car elle fit tant que il fut envoyé en exil en un chastel, bien loin de son pays, puis le fit rappeler pour pis avoir et convoyer en la Grande Bretagne, pour ce que quand il aurait la mer passé il ne retournât plus en France. Le saint homme, qui avait proposé que jamais en son pays ne rentrerait, pour ce ne voulut pas aller en An-

gleterre, ains s'en alla par le royaume de Théodebert en Lombardie. Là fonda une abbaye qui est appelée Bobbio, et peu de temps après trépassa de cette mortelle vie en la céleste joie, vieux et plein de jours [1].

§ 9. — PAIX BOITEUSE ENTRE THÉODEBERT ET THIERRY (610).
(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 16.)

Le roi Théodebert, qui cuida aucune chose acquerre et conquester sur le roi Théoderic son frère, émut ses oz contre lui au quinzième an de son règne; mais, par le conseil d'aucuns prudhommes qui de la paix pourchasser entre les frères se peinèrent, fut pris un jour de paix en un lieu qui est appelé Saloise : là fut ordonné que ils viendraient au jour à peu de compagnie, et amèneraient de leurs plus grands barons et des plus sages pour plus tôt corder ensemble. Le roi Théoderic amena dix mille tant seulement; mais le roi Théodebert amena trop plus grande compagnie de barons et d'autres gens en propos de troubler la paix, si son frère ne lui octroyait sa volonté. Le roi Théoderic eut grant peur, quand il vit que il avait amené si grant planté de gens; pour ce s'accorda à la paix telle comme il la voulut tailler. Mais ce ne fut pas de

1. Le continuateur de Grégoire de Tours, Frédégaire, dit : « Ainsi chassé du royaume de Thierry, le saint se disposa à retourner en Irlande. Mais, comme nul prêtre ne doit prendre une route ou une autre qu'avec la permission du Seigneur, saint Colomban alla en Italie. » Ceci fait allusion à une tempête qui repoussa vers les côtes de Bretagne le vaisseau sur lequel saint Colomban s'était embarqué pour retourner en Irlande, tempête qui fut regardée comme un signe de la volonté de Dieu.

bonne volonté. L'accord fut en telle manière ordonné que le roi Théodebert aurait la comtée de Touraine et de Champagne et les tiendrait toujours. A tant s'en départirent et s'entrecommandèrent à Dieu en grâce et en amour par semblant; mais le cœur ni les volontés ne s'y accordaient pas.

§ 10. — THÉODEBERT FAIT PÉRIR SA FEMME.

(*Chron. de Saint-Denis,* IV, 16.)

En cette année occit le roi Théodebert sa femme, qui avait nom Blichilde. Celle qui la lui avait fait épouser était Brunehaut, qui l'avait achetée de marchands, pource que elle était trop belle. Une autre en épousa après, qui avait nom Teutéchilde.

§ 11. — THIERRY TRAITE AVEC CLOTAIRE POUR SE VENGER DE SON FRÈRE THÉODEBERT. — DÉFAITE DE THÉODEBERT A TOLBIAC (612).

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 16.)

Moult fut le roi Théoderic désireux de prendre vengeance de son frère, qui sa terre lui avait ainsi tolue : pour ce se conseilla avec sa gent comment il le pourrait grever. Par le conseil donque de ses barons manda au roi Clotaire telles paroles : « Je bée à prendre vengeance de mon frère des injures et des torts que il m'a faits, si je étais sûr que tu ne lui dusses aider; pour laquelle chose je te prie que tu te tiennes en paix, et que tu me promettes que tu ne lui feras nul secours contre moi : et si je puis avoir victoire, et que je lui puisse tollir la vie et le royaume, je te promets loyalement que je te rendrai la duchée

de Dentelin que il t'a tolue à force. » Le roi Clotaire s'accorda volontiers à cette chose par la condition devant dite. Lors assembla ses oz le roi Théoderic à une ville qui est appelée Langres; tous les meilleurs chevaliers que il put avoir et toute la fleur de son royaume, puis mut en Osthanie contre son frère. Par la cité de Verdun passa, de là s'en alla droit à la cité de Toul. Là vint d'autre part le roi Théodebert à moult grant ost et à tout l'effort du royaume d'Ostrasie. Lors assemblèrent à bataille; fort estour et pesant yeut, et grande occision d'une part et d'autre. Mais, à la parfin, fut l'ost du roi Théodebert déconfite; quand il vit le meschief, il se mit à la fuite, la cité de Metz trespassa et les landes des Vosges; si vint à refuge en la cité de Cologne. Le roi Théoderic se hâta tant comme il put de l'ensuivre. En ce que il chassait ainsi son frère, il encontra saint Éleusin, évêque de Mâcon : le saint homme le prêcha tant que il se retira et retourna, parmi Ardennes passa, puis vint à une ville qui est appelée Tolbiac.

En ces entrefaites, le roi Théodebert, qui à Cologne s'en fut fui, rappareilla sa force de tout ce qu'il put; les Sennes et les autres nations d'Allemagne la supérieure appela à son aide, puis vint à bataille contre son frère au devant dit chastel de Tolbiac; aigrement et longuement se combattirent. Le roi Théodebert se tint tant comme il put; la bataille soutenait à grand meschief, jaçoit que ses ennemis tronçonnassent ses gens comme brebis. Mais quand il vit que fortune lui fut contraire, et que le dommage engrégeait si durement sur lui, et vit bien que il ne pourrait longuement souffrir le faix de la bataille qui sur lui descendait, il fuit et donna lieu à fortune et à ses ennemis; tous les siens se mirent à la fuite après lui, car gent concueillie de diverses nations est tôt dé-

confite et mêmement quand ils n'ont point de chef.

La plus grande partie en fut occise en fuyant; le remanent s'enfuit à Cologne avec le roi. Ès premières venues de cette bataille, fut l'estour si âpre et si fort d'une part et d'autre, et si hardiment s'entrenvahirent, que les occis demeuraient sur les chevaux aussi comme tout vifs, ni choir ne pouvaient pour les vivants qui se pressaient autour d'eux; ainsi étaient boutés de çà et de là, ainsi comme la bataille les démenait. Mais quand la partie de Théodebert se prit à déconfire, et la presse à se relâcher, les morts chaïrent à terre à si grand planté que les voies, les champs et les bois étaient couverts de morts [1].

§ 12. — MORT TRAGIQUE DE THÉODEBERT ET DE SON FILS MÉROVÉE.

(*Chron. de St-Denis*, IV, 17.)

Quand le roi Théoderic sut que son frère fut échappé, il proposa que il le suivrait, pour ce que il pensait bien que il aurait la guerre et les batailles finies si un aussi grand prince était occis; il se prit donc lui et les siens à l'enchaucier, en la contrée de Ripuairie entra, tout ardit, gâta devant lui. Ceux de cette terre lui vinrent au devant et le prièrent qu'il épargnât le pays et que il ne le détruisît mie pour la coulpe d'un seul homme; car eux et la terre étaient toute sienne et à son commandement, comme à celui qui l'avait conquise par droit de bataille. Le roi répondit et dit ainsi : « Vous ne veux-je pas occire, mais Théodebert mon frère, et si vous voulez avoir ma grâce, et que je épargne le pays, il convient que

1. Cf. Frédégaire. 38.

vous m'apportiez son chief, ou que vous me le rendiez pris. » Ceux-ci vinrent à Cologne et entrèrent au palais, au roi Théodebert parlèrent en telle manière : « Ce te mande le roi Théoderic ton frère que, si tu lui veux rendre la partie des trésors de son père que tu as saisie, il retournera à tout en son pays et déguerpira cette contrée. Pour ce, nous te prions que tu lui rendes telle part comme il en doit avoir, et que tu ne souffres pas que ce pays soit détruit par ochoison de cette chose. » Le roi s'assentit à eux certainement et cuida que ils lui dirent vérité, au trésor où les grandes richesses étaient les mena. Tandis que il pensait quel don il leur donnerait en manière que il n'en fût trop adommagé, l'un de ceux qui entour lui étaient sacha l'épée et lui coupa le chief, après le jeta hors par-dessus les murs de la cité. Le roi Théoderic, qui bien aperçut cette chose, entra maintenant en la ville et prit toutes les richesses qui ès trésors étaient de longtemps amassées, après fit venir devant lui tous les hauts hommes de la cité en l'église Saint-Gérion pour les hommages recevoir ; à ce les contraignit que ils lui firent tous hommage. Quand il eut les choses ordonnées ainsi comme il lui plut, il s'en partit à tout chargé de grandes dépouilles, ses neveux les fils de son frère emmena, et une leur serour, qui moult était belle ; à Metz vint ; là trouva Brunehaut son aïeule, qui lui était à l'encontre venue. Elle prit ses neveux les enfants du roi Théodebert et les occit tout maintenant ; Mérovée, le plus jeune de tous, qui encore était en aubes [1], férit si rudement à un pilier, que elle lui fit la cervelle voler.

1. *In albis*, dans les vêtements blancs de celui qui vient de recevoir le baptême.

§ 13. — THIERRY RÉCLAME A CLOTAIRE LE DUCHÉ QU'IL LUI A CÉDÉ.

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 18.)

Le roi Théoderic rendit au roi Clotaire la duchée devant dite [1], selon ce que il avait été convenu, pour que il ne fît nul secours à son frère contre lui. Mais après ce quand il vit qu'il était sire de deux royaumes, et que tous les barons du royaume qui à son frère avait été obéissaient à lui volontiers, il lui remanda que il lui rendît la duchée que il lui avait donnée; et si ce ne voulait faire, bien sût-il que il le grèverait prochainement en toutes les manières qu'il pourrait.

§ 14. — THIERRY EMPOISONNÉ PAR BRUNEHAUT.

(*Chron. de Saint-Denis,* IV, 18.)

Tandis comme le roi Théoderic demeurait en la cité de Metz, il fut surpris de l'amour de sa nièce que il avait amenée de Cologne; épouser la voulut; mais Brunehaut le lui défendit; et, quand il lui demanda quelle offense et quel mal ce serait si il la prenait par mariage, elle répondit que il ne devait pas épouser sa nièce, fille de son frère. Quand le roi entendit cette parole, il fut merveilleusement courroucé et dit ainsi : « O toi déloyale, haïe de Dieu et du monde, et contraire à tout bien, ne m'avais-tu donques fait entendre qu'il n'était pas mon frère et qu'il était fils d'un courtilier? Pourquoi m'as-tu mis en tel péché que je

1. Le duché de Dentelin.

l'ai occis et suis par toi homicide de mon frère? » Quand il eut ce dit, il sacha l'épée et il courut sus pour l'occire; mais ceux qui entour elle étaient se mirent au devant et l'emmenèrent en dehors de la salle. Ainsi échappa du péril de mort.

D'illec en avant se pourpensa la déloyale Brunehaut comment elle pourrait venger cette honte et comment elle le pourrait faire mourir. Elle résolut de ce faire, une heure que le roi se baignait; aux ministres d'entour lui, que elle avait déçus par promesses et par dons, bailla poisons et leur commanda que ils les tendissent au roi pour boire, quand il devrait issir du bain. Le roi but le venin que ceux-ci lui tendirent; tantôt fut mort sans confession et sans repentance des grands péchés qu'il avait faits tout le temps de sa vie.

§ 15. — BRUNEHAUT VEUT FAIRE RÉGNER SON ARRIÈRE-PETIT-FILS SIGEBERT. — ELLE CHERCHE A SE DÉBARRASSER DU MAIRE WARNACHAIRE.

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 19.)

Quand tous les rois qui de la lignée du fort roi Clovis furent descendus, furent ainsi morts et occis, tous les quatre royaumes revinrent en la main du roi Clotaire, qui fut le fils du roi Chilpéric et père du bon roi Dagobert, qui puis fonda l'église de Saint-Denis en France. Plus n'y avait demeuré de droits hoirs qui dussent estre héritiers; pour ce convenait par droit que toute la monarchie revînt à lui. Mais Brunehaut pensait moult comment Sigebert le fils de Théoderic, qui bâtard était, pourrait avoir le règne d'Ostrasie, dont le siège est à Metz; car ce Théoderic

eut quatre fils de femmes qui pas n'étaient ses épouses, Sigebert, Corbe, Childebert et Mérovée, et pour ce que ils n'étaient pas nobles n'étaient-ils pas dignes de royaume gouverner. Autre raison y avait pour quoi il ne pouvait régner : car on pensait bien que Brunehaut en avait un élu, pour que il portât seulement le nom de roi sans nul autre pouvoir, et que elle fût par-dessus pour le royaume gouverner, et les besognes ordonner, et que elle eût la cure par-dessus tous. Ni les barons du pays ne voulaient pas être si longuement au gouvernement d'une telle femme, et pour telles raisons ne pouvait pas parvenir Brunehaut à ce que elle tendait.

En ces entrefaites Arnoul et Pépin, qui étaient les deux plus puissants barons ostrasiens, firent savoir au roi Clotaire que il vînt à l'encontre d'eux au chastel de Cathoniac. Quand Brunehaut, qui était en un autre chastel qui avait nom Guermat, sut que le roi Clotaire venait en ces parties, elle lui manda et conjura que il issît du royaume du roi Théoderic que il avait laissé à ses fils. Le roi Clotaire lui remanda que elle devait assembler le parlement des barons et se devait avec eux conseiller comment elle devrait ouvrer des choses communes du royaume, et que il était tenu d'obéir à leur commandement et à leur ordonnance. Brunehaut s'aperçut bien que elle était déçue par parole et que elle avait sa cause perdue; aussi elle s'attendait à ce. Pour ce envoya en Thuringe outre le Rhin Sigebert, l'aîné fils du roi Théoderic, et Garnier[1] le maire du palais, et Alboin l'un des plus grands maîtres des Ostrasiens, pour allier à lui les gens du pays contre le roi Clotaire. Elle eut en

1. Warnachaire.

soupçon Garnier, le maire du palais, qu'il n'eût trahison pourpensée contre elle et qu'il ne se tournât devers le roi Clotaire. Pour ce manda par ses lettres à Alboin que il fît tantôt occire Garnier. Quand il eut les lettres lues, il les déchira et jeta les morceaux à terre. L'un des amis de Garnier les recueillit et les assembla, et écrivit le sens en ses tables, puis lui dit privément le mandement de Brunehaut. Garnier pensa bien que sa vie était en péril.

§ 16. — WARNACHAIRE SOULÈVE LA THURINGE ET L'OSTRASIE CONTRE BRUNEHAUT.

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 19.)

Quand il eut cette chose ouï, lors se commença à pourpenser comment le fils de Théoderic serait occis et comment il se rendrait sûrement au roi Clotaire. Quand ils furent venus à cette gent où ils étaient envoyés pour avoir secours et aide, il fit tout le contraire de la besogne : car il leur tollit les cœurs et les volontés par ses paroles que ils ne s'alliassent à Brunehaut ni à ses neveux. Quand il fut de là retourné, il vint en Bourgogne avec Brunehaut et avec son neveu Sigebert, là tourna à son accord tous les barons et les prélats privément par telles paroles que il avait les Thuringiens convertis. Et pour ce mêmement que il avait Brunehaut en haine pour sa cruauté et pour son orgueil, lui promirent-ils plus volontiers que ils étaient tout prêts à faire sa volonté.

Quand Garnier eut ainsi sa besogne arée, il manda au roi Clotaire que si il le voulait assurer loyalement que il ne perdrait ni honneur ni vie, vint hardiment, et il lui rendrait les deux royaumes. Lors vinrent

Sigebert et les Bourguignons en Champagne, près de la cité de Châlons, sur une rivière qui est appelée Marne. Le roi Clotaire vint d'autre part à tous ses Nestrasiens : si eut jà grande partie des barons du règne d'Ostrasie en sa compagnie, qui à lui s'étaient tournés, qui ainsi étaient nommés Arethées, Ruques, Sigoals et Eulones. Tous étaient ducs et les plus grands seigneurs de leur pays ; furent les batailles ordonnées d'une part et d'autre. En ce point que ils durent assembler, Garnier montra un signe à ceux qui de son accord étaient, si comme il les en avait devant avertis. A tant se départit du champ avant que la bataille fût commencée ; tout aussi firent ceux qui pas n'avaient plus grant talent de combattre que il avait. Le roi Clotaire alla après tout bellement, qui nul mal ne leur béait à faire, pour ce qu'il pensait bien que ils seraient encore siens. Ainsi allèrent avant et lui après jusques à une rivière qui est appelée Saône. Là furent pris trois des fils de Théoderic, Sigebert, Corbe, Merovée. Mais Childebert le quart s'enfuit et échappa par l'inesleté du cheval; ains puis ne sut-on ce que il devint. Au roi Clotaire fut à eux présentée Brunehaut et Théodeline, qui avait été sœur du roi Théoderic, que Garnier et ceux qui de son accord étaient avaient prises. Lors fit le roi occire en sa présence Sigebert et Corbe, les neveux de Brunehaut.

§ 17. — SUPPLICE DE BRUNEHAUT (612).

(*Chron. de Saint-Denis*, IV, 20.)

Le roi commanda que Brunehaut fût devant lui amenée en la présence de toute la baronnie qui là était assemblée de France, de Bourgogne et d'Os-

trasie. Lors eut-il raison et ochoison de découvrir la grande haine que il avait de pieça contre elle conçue. Par quatre fois la fit battre et tourmenter; après la fit mettre sur un chamel et la fit ainsi fustiger parmi toute l'ost. Avant que elle fût détruite, lui reprocha, voyant toute la baronnie, les cruautés et les très grandes déloyautés que elle avait faites, et parla en telle maniere : « O toi, femme, mal coite entre toutes autres femmes, subtile et engigneuse à controuver art et enging pour le monde décevoir; comment purent onques entrer en ton cœur si grandes cruautés, ni si démesurées déloyautés, que tu n'as pas eu honte ni doutance d'occire, ni d'empoisonner, ni de murdrir si grands et si nobles générations des rois de France? Dix rois a fait mourir, dont les uns sont morts par ton conseil, et les autres par tes propres mains, les autres par poison que tu leur faisais donner, tous les autres comtes et ducs qui sont morts par ta malice. Tu dois périr pour donner exemple au monde, toi qui es coupable de si grandes félonies. Nous savons bien que le roi Sigebert, qui fut ton sire et mon oncle, se

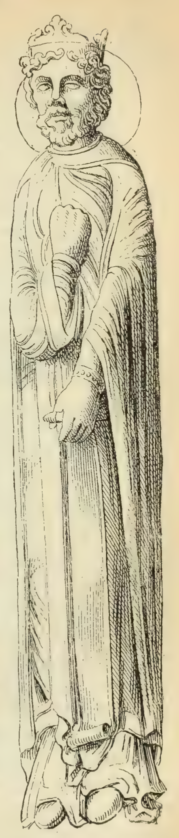


Fig. 8. — Clotaire II.

releva par ton conseil contre son frère, pour laquelle chose il reçut mort. Mérovée, qui mon frère fut, eut la haine de son père par toi, dont il mourut de cruelle mort ; le roi Chilpéric mon père fis tu occire en trahison par tes murdries. Je ne puis raconter la mort de mon cher père sans douleur et sans larmes, du confort et de l'aide de qui je demeurai veuf et orphelin. Je ai honte de raconter les luttes de frères, les batailles des prochains amis, et les mortelles haines que tu as semées ès cœurs des princes et des barons, comme tourments et tempêtes du palais et de tout le royaume ; ne mis-tu pas la guerre entre tes neveux, si que l'un en fut occis? car Théoderic, qui tes paroles croyait, occit le roi Théodebert son frère pour ce que tu lui fis entendre que il était fils d'un courtilier et que il ne lui appartenait de rien. Son propre fils Mérovée occit-il aussi de ses propres mains par toi. Bien sait-on que l'aîné fils de Théodebert ton neveu fut par toi occis ; le mainné, qui nouvellement était né et baptisé, heurtas-tu si durement à un pilier que tu lui fis les yeux de la tête voler ; plus tard le roi Théoderic ton neveu, par qui tu étais à honneur, empoisonnas-tu nouvellement ; les fils qui bâtards sont nés, et pas ne doivent être héritiers, as-tu émus contre moi à bataille, desquels les trois premiers sont jà péris par toi. Des autres occisions des ducs et des barons qui par toi sont avenues ne parlerai-je ore mie. »

Quand le roi eut toutes ces choses récité devant le peuple, il se tourna vers les barons et leur dit : « Seigneurs nobles princes de France, mes compagnons et mes chevaliers, jugez par quelle mort et par quels tourmens doit mourir femme qui tant de douleurs a faites ! » Ils s'écrièrent tous que elle devait

périr par la plus cruelle mort que l'on pourrait pourpenser. Lors commanda le roi que elle fût liée parmi les bras et par les cheveux à la queue d'un jeune cheval qui onques n'eut été dompté, et traînée par toute l'ost. Ainsi comme le commanda le roi fut fait. Au premier coup que celui qui était sur le cheval férit des éperons, il lança si rudement que il lui fit la cervelle voler des deux pieds de derrière au premier coup. Le corps fut trainé parmi les buissons, par épines, par monts, par vallées, tant que elle fut toute déroutée par membres. Lors fut accomplie la prophétie de Sibylle, qui grand temps devant avait été dite, que Brunehaut viendrait d'Espagne, par qui moururent grande partie des rois de France, et serait déroutée des pieds de chevaux.

Ainsi finit la reine Brunehaut, femme exercitée et usée en la mort de ses prochains. Tantôt comme ils étaient occis, elle saisissait leurs trésors et leurs possessions. Le pouvoir et la prospérité des choses temporelles, dont elle usait à sa volonté, la mettaient en orgueil; par quoi elle était élevée sur toutes autres femmes. Mais toutefois ne fut-elle pas si défrenée de tout en tout, que elle n'eût en grande révérence les églises des saints et des saintes, que les rois et les prud'hommes avaient fondées. Elle-même fit fonder en son temps maintes abbayes et maintes églises; elle fonda l'abbaye de Saint-Vincent au dehors des murs de Laon, une autre en la cité d'Ostoum en l'honneur de saint Martin : car toujours se fiait plus en lui et plus le réclamait que nul des autres saints. Tant fonda d'églises et d'autres édifices qui encore sont au royaume de France, et en Bourgogne, que l'on ne croyait pas légèrement que une seule femme en eût tant édifié en son temps.

CONCLUSION

On vient de lire le récit du drame sanglant dans lequel périt Brunehaut. Si l'on prenait à la lettre les détails donnés par les écrivains ecclésiastiques, on se ferait une idée très fausse du rôle joué par cette femme si célèbre. Les chroniques du temps demandent ici un commentaire et même un redressement.

Brunehaut, femme de génie, esprit clairvoyant, intelligence cultivée, voit le danger qui menace la royauté dans l'ambition désordonnée des leudes. Elle passe sa vie à lutter contre eux avec un courage héroïque, les frappe avec énergie, réussit souvent à les dompter; mais attire sur elle les plus implacables inimitiés. Après avoir rendu à la société de son temps par son goût pour les choses de la civilisation, d'éclatants services, abandonnée, trahie, exilée, se redressant cependant avec vigueur, elle finit par succomber dans ce duel inégal et meurt victime de la plus atroce vengeance. Il faut reconnaître cependant qu'elle fut animée des passions violentes de la société de son temps, peu réglée dans les mœurs, insatiable de pouvoir et qu'il ne faudrait point exagérer à son égard l'injustice de l'histoire traditionnelle.

FIN

NOTICES

SUR LES AUTEURS ET LES OUVRAGES DONT LES EXTRAITS SONT TIRÉS

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE GRÉGOIRE DE TOURS

De tous les monuments relatifs à l'histoire des Francs au commencement du moyen âge, le plus important est à coup sûr l'*Histoire ecclésiastique des Francs* de Grégoire de Tours, né en Auvergne, le 30 novembre 539. — L'origine de Grégoire de Tours semblait le vouer à l'Église ; la famille de sa grand'mère Léocadie, l'une des plus considérables du Berry, avait donné au christianisme Vettius Epagatus, l'un des premiers et des plus illustres martyrs des Gaules ; son père Florentius et sa mère Armentaria descendaient l'un et l'autre de saint Grégoire, évêque de Langres ; il avait pour grand-oncle saint Nicet, évêque de Lyon, et pour oncle saint Gall, évêque de Clermont. En 573, pendant un voyage qu'il fit à la cour de Sigebert, roi d'Ostrasie, auquel appartenait l'Auvergne, Euphronius, évêque de Tours, vint à mourir ; et, d'une voix unanime, le clergé et le peuple élurent à sa place Grégoire, absent et âgé seulement de trente-quatre ans. Des députés partirent aussitôt pour aller solliciter du roi Sigebert la confirmation de ce choix. Grégoire hésita, mais Sigebert et la reine Brunehaut joignirent leurs sollicitations à celles des députés ; il accepta, fut sacré par Ægidius (Gilles), évêque de Reims, le 22 août 573, et partit aussitôt pour son évêché. Il obtint constamment, dans le cours de son épiscopat, l'affection du peuple de Tours et la considération des rois barbares. Il fut vénéré comme un des plus savants évêques et admiré comme une des lumières de l'Église ; le 17 novembre 593, l'évêque de Tours mou-

rut, à cinquante-quatre ans, après vingt ans et quelques mois d'épiscopat, et fut élevé au nombre des saints. Il laissait, en mourant, de nombreux ouvrages dont il avâit pris soin de dresser lui-même la liste et qui, à l'exception de quatre, sont parvenus jusqu'à nous ; en voici la liste et le sujet :

1° L'*Histoire ecclésiastique des Francs;* — 2° Un traité *de la Gloire des martyrs*, recueil de légendes en cent sept chapitres, consacré au récit des miracles des martyrs; — 3° Un traité *des Miracles de saint Julien*, martyr à Brioude en Auvergne, en cinquante chapitres; — 4° Un traité *de la Gloire des confesseurs*, en cent douze chapitres; — 5° Un traité *des Miracles de saint Martin de Tours*, en quatre livres; — 6° Un recueil intitulé *Vies des Pères*, en vingt chapitres, et qui contient l'histoire de vingt-deux saints ou saintes de l'Église des Gaules; — 7° Un traité *des Miracles de saint André*, sur l'authenticité duquel on a élevé quelques doutes.

Les ouvrages perdus sont :

1° Un *Commentaire sur les Psaumes;* — 2° Un traité *sur les Offices de l'Église;* — 3° Une préface que Grégoire de Tours avait mise en tête d'un *Traité des messes* de Sidoine Apollinaire ; — 4° Une traduction latine du martyre des sept Dormants.

De tous ces ouvrages, l'*Histoire ecclésiastique des Francs* est le seul qui ait pour nous une importance ; ce fut le dernier travail de l'auteur ; son récit s'étend jusqu'en 591, époque voisine de sa mort. Elle est divisée en dix livres. Le premier est un résumé absurde et confus de l'histoire ancienne et universelle du monde; ce livre finit à la mort de saint Martin de Tours, en 307. Le second livre s'étend de la mort de saint Martin à celle de Clovis Ier, c'est-à-dire de l'an 397 à l'an 511 ; le troisième, de la mort de Clovis Ier à celle de Théodebert Ier, roi d'Ostrasie, de l'an 511 à l'an 547 ; le quatrième, de la mort de Théodebert Ier à celle de Sigebert Ier, roi d'Ostrasie, de l'an 547 à l'an 575 ; le cinquième comprend les cinq premières années du règne de Childe-

bert II, roi d'Ostrasie, de l'an 575 à l'an 580. Le sixième finit à la mort de Chilpéric, en 584. Le septième est consacré à l'année 585. Le huitième commence au voyage que fit le roi Gontran à Orléans, au mois de juillet 585, et finit à la mort de Leuvigild, roi d'Espagne, en 586. Le neuvième s'étend de l'an 586 à 589. Le dixième enfin s'arrête à la mort de saint Yrieix, abbé en Limousin, c'est-à-dire au mois d'août 591. L'ouvrage entier comprend ainsi, à partir de la mort de saint Martin, un espace de soixante-quatorze ans; les cinquante-deux dernières années sont celles auxquelles saint Grégoire avait assisté.

CHRONIQUES DE SAINT-DENIS.

De bonne heure, l'histoire a été écrite dans les couvents. La célèbre abbaye de Saint-Denis notamment a été un grand centre de recherches et de travaux relatifs aux anciennes annales de la France. On attribue au ministre du roi Louis VII, Suger, l'idée de réunir en un seul corps tous les récits et documents historiques antérieurs. De là la rédaction des Grandes Chroniques de Saint-Denis, qui ne sont à vrai dire jusqu'au XII[e] siècle qu'une vaste et indigeste compilation d'ouvrages antérieurs. Les chapitres qu'on vient de lire ne sont autre chose que la traduction des commencements de l'histoire de France écrite en latin par le moine Aimoin, qui vivait à la fin du X[e] siècle. Aimoin lui-même n'a fait que reproduire et fondre ensemble les ouvrages des historiens ses devanciers, tels que les premiers livres de Grégoire de Tours, la Chronique de Frédégaire, les Gestes des rois des Francs, ouvrages qui sont à peu près contemporains des évènements qu'ils racontent. En donnant ici des lectures tirées des Chroniques de Saint-Denis, nous avons dû faire certaines modifications d'orthographe et même des changements de mots, indispensables pour rendre plus facile l'intelligence de cet ancien texte; mais nous avons tenu à n'en point altérer le caractère général.

CHRONIQUE DE FRÉDÉGAIRE

Frédégaire, le continuateur de Grégoire de Tours, vivait vers le milieu du septième siècle. Sa Chronique s'arrête à l'an 641; cependant quelques passages indiquent qu'il a vécu jusqu'en 658.

Frédégaire était sans doute Bourguignon. Adrien de Valois s'est même flatté de découvrir la patrie de Frédégaire et l'a fait natif d'Avenches; la complaisance avec laquelle le chroniqueur parle de cette ville et donne, sur son histoire, quelques détails qu'on ne trouve point ailleurs, est le seul fondement de cette conjecture.

Il entreprit de recueillir et d'extraire toutes les chroniques, à lui connues, depuis l'origine du monde jusqu'au VIIe siècle. Jules l'Africain, Eusèbe, saint Jérôme, Idace, saint Isidore de Séville et Grégoire de Tours lui fournirent les matériaux du grand ouvrage historique et chronologique qu'il termina par le récit des événements de son temps. Cet ouvrage est divisé en cinq livres, et le cinquième est la chronique qui sert de continuation à Grégoire de Tours. Les quatre premiers ne contiennent rien qui ne se trouve dans les prédécesseurs de Frédégaire, si ce n'est des fables absurdes que plus tard les moines Aimoin et Roricon ont transportées dans leurs écrits et qui ont passé de là dans les chroniques de Saint-Denis.

Frédégaire est à peu près le seul historien contemporain que nous ait légué le VIIe siècle; quelque précieuse qu'elle soit, sa Chronique, comparée à l'Histoire ecclésiastique des Francs, prouve les rapides progrès de la barbarie. Dans Grégoire de Tours, malgré sa crédulité et son style parfois inculte, se rencontrent des souvenirs d'un temps meilleur; il a lu Salluste et Virgile; il s'émeut en racontant les calamités du pays. Dans Frédégaire, la crédulité, la confusion, l'ignorance sont beaucoup plus frappantes que chez son prédécesseur; aucun regret ne lui échappe; aucune dévastation, aucun désastre ne semble le toucher : on est en pleine barbarie.

EXPLICATION DES FIGURES

Fig. 1. — Gontran. Statue qui est située sous le portail de droite de la façade de Notre-Dame, à Paris. Elle a été restituée d'après la représentation donnée dans Montfaucon, *Les monuments de la monarchie française.* Le savant bénédictin établit que la figure originale provenait d'une église antérieure à a construction de Notre-Dame.

Fig. 2. — Sigebert. Statue de Saint-Médard de Soissons.

Fig. 3. — Sigebert. Figure gravée sur son tombeau à Saint-Médard de Soissons. Ces deux figures qui existaient du temps de Montfaucon ont été refaites d'après les fragments des monuments primitifs.

Fig. 4. — Chilpéric. Statue du portail de droite à Notre-Dame. Le violon que tient le prince paraît être une allusion à son goût pour la musique d'église.

Fig. 5. — Chilpéric, d'après son tombeau à Saint-Germain-des-Prés. Ce monument, qui est du XIe siècle, semble avoir été lui-même une reproduction du sarcophage primitif violé et mutilé par les Northmans ; il a été reproduit dans la basilique de Saint-Denis.

Fig. 6. — Frédégonde. Statue du portail de droite de Notre-Dame, conforme à la reproduction de Montfaucon.

Fig. 7. — La tombe de Frédégonde est formée d'une sorte de mosaïque, composée de matières vitreuses colorées de divers tons et réunies par un ciment très

dur. Des filets de cuivre formant des dessins variés enveloppent des morceaux de la même matière vitreuse qui simulent des pierreries. Ce travail est analogue aux émaux cloisonnés. Des fils de métal tracent un dessin dentelé autour du cadre de la tombe et sur la robe de la reine. Toute cette mosaïque est établie sur une pierre dure d'un grain très fin. Cet ouvrage date probablement du XIIe siècle.

Fig. 8. — Clotaire II, d'après une statue du portail de droite à Notre-Dame, conforme à la reproduction de Montfaucon [1].

1. Toutes nos figures sont extraites de l'ouvrage du célèbre bénédictin : *Les monuments de la monarchie française.* Les figures 1, 4, 6, 8, ont reçu de l'abbé Lebœuf et après lui de M. Viollet-Leduc une identification différente de celle que nous adoptons. D'après eux, il faudrait voir dans la figure 1, le roi Salomon ; dans la figure 4, David ; dans la figure 6, la Reine de Saba ; dans la figure 7, Bethsabée. Ce qui est certain, c'est que ces statues antérieures au XIe siècle ont été conçues et exécutées d'après le costume et la physionomie que l'on attribuait aux rois et aux reines de France.

LEXIQUE

DES MOTS DE LA VIEILLE LANGUE FRANÇAISE USITÉS DANS LE PRÉSENT VOLUME

A

Adoser, attaquer, latin *adoriri*.
Agais, acquit, condition d'un marché, piège.
Ainçois, ains, mais.
Aisément, facilité.
Alever, établir un impôt.
Apertement, ouvertement.
Ardoir, brûler.
Aresner, arraisonner, tenir un discours à quelqu'un.
Arse, brûlé.
Assentir, donner son assentiment.
Assouager, soulager.
Atout, avec tout.

B

Bailli, magistrat qui représente le roi dans une circonscription nommé bailliage.
Ban, signifie toute espèce de proclamation.
Barat, tromperie.
Barnage, réunion des barons.
Barreterre, trompeur.
Baude, hautain, fier, latin *validus*.
Béer, désirer.
Benoit, bénit, latin *benedictus*.
Besant, monnaie d'or, ainsi nommée de ce qu'elle commença à avoir cours à Byzance.
Blandir, flatter, latin *blandire*.
Boban, orgueil, faste.
Bouter, jeter.
Buisines, trompettes, latin *buccina*.
Buleter, blûter, séparer le son d'avec la farine.

C

Cachieux, chassieux.
Cautèle, ruse.
Cavilleux, rusé, chicaneur, latin *cavillosus*.
Celer, cacher.
Chamberlan, chambellan.
Chastoyement, action de réprimander, de châtier.
Chastoyer, gourmander.
Cheoir, chaïr, tomber.
Chétis, malheureux, latin *captivus*.
Chétivoison, captivité, malheur.
Chevetain, capitaine.
Chief, tête.
Clairain, sonnette.
Coi, tranquille.

Coiement, tranquillement, latin *quiete*.
Compain, compagnon, copain.
Concier, mettre en mauvais état, italien *conciare*.
Contenir (Se), avoir la contenance.
Contrester, résister, latin *contra resistere*.
Coulpe, faute, latin *culpa*.
Craventer, éventrer.
Cuer, cœur.
Cuider, penser.
Cure, soin, latin *cura*.

D

Dégabement, dégoût.
Déguerpir, abandonner.
Delès, **delez**, près.
Derechef, de nouveau.
Déroute, rompu, brisé, latin *deruptus*.
Dérué, hors de son sens.
Descroître, diminuer.
Déseurer, séparer.
Desnorter, déconseiller.
Despendre, dépenser.
Despens, dépenses, frais.
Despire, mépriser.
Destrier, cheval de guerre.
Desvé, fâché.
Déveher, éloigner de.
Donnaour, qui donne, bienfaiteur.
Douler (se), se plaindre.

E

Embatir (S'), fondre sur, latin *immittere*.
Embler, prendre, dérober.
Embuchement, embuscade.
Enchaucier, poursuivre, chasser.
Endementres, pendant que.
Engieng, génie, latin *ingenium*.
Engréger, rendre plus coupable, latin *aggravare*.
Engrestie, méchanceté, malice, injustice.
Ens, dedans.
Entalenti, disposé à.
Erre, route, latin *iter*.
Es, dans.
Eschargueter, observer, épier.
Eschever, fuir, craindre, esquiver.
Esle, élan, bond.
Esmouvoir, **esmu**, mettre en branle, mettre en mauvaise disposition, état d'un homme irrité.
Espandre, répandre.
Estache, poteau, estacade.
Estorer, élever, édifier.
Estour, combat, joute, latin *exturbatio*
Estroiz, fracas, vacarme, par extension, l'objet qui produit ce bruit.

F

Féauté, fidélité.
Félonie, perfidie, trahison, latin *fallacia*.
Férir, frapper.
Fermer, conclure, signer, latin *firmare*.
Féru, frappé.
Filathière, reliquaire en forme de croix, latin *philacterium*.
Forligner, s'écarter de la ligne droite.
Fors, dehors, latin *foris*.
Foursenerie, état d'un forcené.
Frait, cassé, latin *fractus*.
Fraite, brêche.
Fust, bois, latin *fustis*.

G

Géhenne, torture.
Génie, habileté, latin *ingenium*.
Gésir, être couché.
Glouz, goulu.
Graindre, plus grand, plus âgé, bas latin *grandior*.
Gravelle, rivage, plaine.
Griés, **griefs**, mauvais traitements, violence, mal.
Guerredon, récompense; **guerredonner**, récompenser.
Guerpir, quitter.

H

Haste, lance, latin *hasta*.
Herberge, herbergier, lieu de repos, reposer.
Hoer, creuser, travailler avec la houe.
Hoir, héritier.
Huis, porte, latin *ostium*.

I

Illuec, là.
Impétrer, demander.
Ire, colère, latin *ira*.
Isnelement, vite, allemand *schnell*.
Issidu, sortir.

J

Jaçoit, quoique.

L

Lai, laïque.
Laidengier, injurier, outrager, latin *lœdere*.
Laïens, en cet endroit.
Laisarte, lézard.
Leesche, gaieté, latin *lætitia*.
Légèrement, facilement.
Leu, lieu, endroit.
Liéement, gaiement.
Liès, latin *lœtus*, gai.
Lignage, lignée, race.
Loer, conseiller.
Lorain, rêne, frein, latin *lorum*.

M

Maint, beaucoup.
Male, mauvais.
Maltalent, mécontentement.
Méchonnier, messager.
Meindre, plus petit, latin *minor*.
Merrain, bois de charpente.
Meschief, malheur, accident.
Mesnie, habitation, latin *mansio*.
Mesnié, huissier, crieur public, domestique à la tête d'une maison.
Mesproison, accident, revers.
Mestier, besoin.
Mie, quantité imperceptible; par suite, mie est adverve négatif et signifie point.
Moult, beaucoup.
Moustier, monastère.
Muablece, mobilité.
Muer, changer.
Murtrir, de l'allemand *mördern*, assassiner.

N

Navrer, blesser, faire périr.
Nef, bateau, latin *navis*.
Neveu, se prend dans le sens de petit-fils, latin *nepos*.
Noise, bruit, clameur.
Nului, personne.

O

Occire, tuer.
Ochoison, occasion, prétexte.
Oncques, jamais.
Orcel, vase.
Ore, à cette heure.
Orendroit, dorénavant.
Ostex, hôtel, logis.
Ouvrer, travailler.
Oz, ost, armée, latin *hostis*, ennemi.

P

Paleteis, combat, escarmouche, principalement celle qui se fait aux palissades d'une ville ou d'un château, du grec πάλλειν.
Pesme, le plus mauvais, latin *pessimus, a, um*.
Paour, peur, latin *pavor*.
Pieça, longtemps, de pièce, espace de temps.
Pis, doux, miséricordieux, latin *pius*.
Plai, querelle, discussion juridique.

Planté, quantité.
Poigner, piquer, latin *pungere*.
Preudome, prudhomme, homme sage, latin *prudens homo*.

Q

Quérir, querre, chercher ; **quis**, cherché.

R

Raincienne, des environs de Rheims.
Rainsel, rameau.
Recorder, rappeler.
Regéhir, avouer.
Règne, royaume.
Releschier, réjouir, latin *lœtitia*.
Remembrer, remémorer.
Repairer, avoir sa demeure.
Repentement, repentir, regret.
Repostement, en cachette.
Rescourre, secourir.
Robe, meubles.
Robeneur, qui dérobe.
Rober, voler, dérober.
Rout, route, rompu, latin *ruptus*.

S

Sacher, faire sortir, latin *excutere*.
Ségur, sûr, assuré, latin *securus*.
Semondre, convoquer.
Seoir, être assis.
Serjant, serviteur, valet, latin *serviens*.
Serour, sœur.
Serourge, beau-frère.
Solier, salle.
Soudoyer, hommes stipendiés, soldats.
Souler, avoir coutume, latin *solere*.

T

Tençon, contestation.
Tollir, enlever.
Torment, machine de guerre, latin *tormentum*.
Traire, tirer.
Tref, tente.
Trespasser, mourir, transgresser, enfreindre.
Treu, tribut.
Tronçonner, mettre en pièces.
Tympane, cloche, latin *tympana*.

V

Vertir, tourner, latin *vertere*.
Vessel, vase.
Voie, voyage.
Voir, vrai.
Vout, visage, latin *vultus*.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Les rois francs, leurs mariages, leurs guerres, de la mort de Clotaire Ier a l'assassinat de Sigebert (561-575).

III. — Les rois francs, les guerres civiles, de la mort de Chilpéric a la mort de Gontran.

IV. — Les rois francs, les guerres civiles, de la mort de Gontran au supplice de Brunehaut (593-612).

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Coulommiers. — Typog. PAUL BRODARD.

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

A LA LIBRAIRIE HACHETTE.

LA GAULE ROMAINE. 1 vol. petit in-16, avec 31 grav. » 50

LA GAULE CHRÉTIENNE. 1 vol. petit in-16, avec 38 grav. » 50

LES INVASIONS BARBARES. 1 vol. petit in-16, avec 11 gr. » 50

CLOVIS ET SES FILS. 1 vol. petit in-16, avec 14 grav. » 50

LES FILS DE CLOTAIRE. 1 vol. petit in-16, avec 9 grav. » 50

Ouvrages portés au catalogue officiel des bibliothèques de quartier et des livres de prix pour les lycées.

VIE DE RICHELIEU. 1 vol. in-12. 1 fr.

RICHELIEU ET LES MINISTRES DE LOUIS XIII. (Ouvrage couronné par l'Académie française, Second prix Gobert 1881.) 6 fr.

A LA LIBRAIRIE DIDIER ET Cie.

HENRI IV ET MARIE DE MÉDICIS (ouvrage couronné par l'Académie française). 1 vol. in-8°. 6 fr.

LE CONNÉTABLE DE LUYNES, MONTAUBAN ET LA VALTELINE. 1 vol. in-8°. (Ouvrage couronné par l'Académie française, Second prix Gobert 1881.) 6 fr.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

ROIS FAINÉANTS
ET
MAIRES DU PALAIS

EXTRAITS DE FRÉDÉGAIRE, DES GESTES DE DAGOBERT
DES CHRONIQUES DE SAINT-DENIS, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER

Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris.

Ouvrage contenant 14 gravures



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1881

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS

Notre histoire a été présentée sous bien des formes. Mais c'est dans les écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs, qu'elle se montre plus vivante et plus vraie. A une époque où le goût public s'est épris des recherches exactes et tend à remonter dans toutes les sciences aux sources mêmes de la vérité, une histoire de France dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent, doit être bien accueillie.

L'Histoire de France racontée par les contemporains se compose déjà de six volumes : 1° *La Gaule et les Gaulois;* 2° *La Gaule romaine;* 3° *La Gaule chrétienne;* 4° *Les Invasions barbares en Gaule;* 5° *Les Francs; Clovis et ses fils;* 6° *Les fils de Clotaire.* Sous une forme commode et économique, elle présente un tableau suivi, quoique emprunté à des auteurs différents, des événements, des mœurs, des institutions. De courtes notes explicatives, des analyses aussi succinctes que possible font connaître les auteurs cités et rattachent les uns aux autres les morceaux qui leur sont empruntés. Cette petite collection vulgarisera la connaissance de nos historiens nationaux; elle en donne la substance et les rend accessibles à tous.

Le choix des gravures qui accompagnent le texte est inspiré du même esprit. On s'est attaché à ne donner que des images authentiques tirées aussi, autant que possible, des documents contemporains.

Chaque année verra paraître trois ou quatre nouveaux volumes.

ROIS FAINÉANTS

ET

MAIRES DU PALAIS

I

CLOTAIRE II, LA CONSTITUTION DE 615.

Clotaire II, le fils de Frédégonde, réunit une troisième fois toute la race franque et toute la Gaule sous le sceptre d'un même roi; le triomphe de Clotaire fut celui des Ostrasiens et de l'aristocratie, dont la trahison avait livré entre ses mains la tête de son ennemie Brunehaut.

La mairie du palais est désormais viagère; de plus, elle est élective. Jusque-là, les maires avaient été d'abord les domestiques, ensuite les ministres du roi; à l'avenir, ils seront plutôt ses tuteurs, ses surveillants, que ses conseillers. Déjà désignés par la volonté des grands. ils seront un peu plus tard élus par eux.

Clotaire II dut en outre accepter un compromis qui, bien plus encore que le traité d'Andelot, consacrait les progrès faits par l'aristocratie territoriale aux dépens de la royauté. L'assemblée célèbre de 614, *composée d'hommes de guerre et d'hommes d'Église, imposa au roi une convention qui est un véritable renversement*

du système monarchique imité de l'empire romain, que les Mérovingiens avaient voulu établir.

Voici les principaux articles de l'édit de 615 ;

Pour les évêques, élection par le clergé et le peuple et par conséquent annulation de l'autorité royale, qui ne conserve plus que le droit de confirmation.

Défense aux clercs de se recommander au roi, aux juges laïcs de traîner un clerc devant leurs tribunaux.

Défense au fisc de mettre la main sur les successions ab intestat, d'augmenter les impôts, les péages, d'employer les juifs pour les percevoir.

Responsabilité des juges et autres officiers du roi.

Restitution des bénéfices enlevés aux leudes.

Toute la période qui s'ouvre avec le traité de 615, *pour ne finir qu'avec la dynastie, appartient presque exclusivement à l'influence de l'aristocratie des leudes. En effet, les Mérovingiens, malgré de courageuses tentatives, ne purent jamais s'affranchir du joug que le traité de* 615 *leur imposa. Ils étaient condamnés à périr et leur chute ne fut que la conséquence de cette défaite. Quel que soit l'avenir de la dynastie mérovingienne, Clotaire est encore le premier roi de son temps. Il domine dans toute la Gaule chrétienne et contient en partie la Germanie païenne. Saxons, Thuringiens, Alamans au delà du Rhin lui payent tribut. Il garde sur le territoire des Lombards, les villes de Suse et d'Aoste.*

§ 2. — ENFANCE DE DAGOBERT. — LA CHASSE MIRACULEUSE.

(*Gestes de Dagobert. — Chron. de Saint-Denis*, V, 2.)

Le roi Clotaire eut un fils de la reine Bertrude, qui eut nom Dagobert. Cet enfant était moult beau et moult gracieux et digne en sens et en force de gouverner le royaume de France après son père. Tandis qu'il était encore en France[1] et en discipline[2], le bailla le roi Clotaire à saint Arnoul[3], qui en ce temps

1. C'est-à-dire dans la Neustrie, ou France de l'ouest, par opposition à l'Ostrasie, restée plus germaine et que Dagobert sera bientôt appelé à gouverner.

2. C'est-à-dire qu'il achevait son éducation.

3. Arnoul ou Arnulf fut un des personnages les plus importants de cette époque. Évêque de Metz, possesseur de domaines considérables en Ostrasie, il unit son fils Anségise à la fille de Pépin de Landen, chef de la maison d'où sortira un jour Charlemagne. Des deux branches d'où sortit la famille carolingienne, la première, celle à laquelle appartenait Pépin de Landen, exerçait de temps immémorial une influence héréditaire sur les tribus comprises entre la Meuse, la forêt Carbonaire et la frontière de Frise. Carloman, père de Pépin, possédait dans le Hasbain d'immenses domaines qui furent sans doute la première source de la fortune de sa maison. L'autre, celle qui reconnaissait pour chef saint Arnoul, semble avoir été en possession de la principauté sur une des tribus qui s'étaient établies dans le voisinage de la ville de Metz, dont il était évêque. Il exerçait dans ces contrées un immense patronage, à la fois religieux et politique, dont le siège épiscopal de Metz était le centre. Leur alliance remontait à l'époque fameuse où toute la puissance de Brunehaut succomba sous leurs efforts; un mariage la cimenta. Cette union fit leur grandeur. (Voy. Huguenin, *Hist. du royaume d'Ostrasie.*)

était évêque de Metz, pour le garder et nourrir et enseigner et introduire en bonnes mœurs et en la doctrine de la foi de sainte Eglise. Après ce advint que l'enfant alla chasser dans les bois selon la coutume des Francs, qui volontiers se déportaient en tel déduit. Un cerf esmut qui assez légèrement fut trouvé ; les tourbes des chiens suivirent après comme par estrif, aboyant, glatissant ; et le cerf, qui était de telle force et de telle légèreté comme telles bêtes sont, s'efforçait en toutes manières comment les chiens le perdissent, et que il leur échappât. Tant courut comme il put par montagnes, par vallées, par bois et par landes, et traversa rivières et fleuves qui lui furent au-devant : tant eut ja couru que il fut si las, que il n'en put plus. Lors se traîne à un hameau appelé Catulliac, et cinq milles y avait de là jusques à la cité de Paris, qui longtemps devant était siège et chef du royaume, et en laquelle les rois de France avait toujours accoutumé à demeurer et à porter couronne [1].

§ 3. — LÉGENDE DES MARTYRS SAINT DENIS, RUSTIQUE, ÉLEUTHÈRE.

Grand temps avant que ces choses advinssent, qui advinrent en l'an de l'incarnation 629, avaient ja été martyrisés saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère au pied d'une montagne qui a nom Montmartre,

1. Paris ne devint véritablement la capitale de la France que sous les premiers rois de la première race, c'est-à-dire à partir de Hugues Capet.

auprès de la cité de Paris, desquels les uns étaient prêtres et l'autre diacre. Martyre souffrirent sous l'empereur Domitien, qui second après Néron fit tant de persécutions aux chrétiens. Une bonne dame qui avait nom Catulle, qui manait en cette rue au temps que ce advint (si était appelée la rue Catullienne par la raison de son nom), prit premièrement le corps de saint Denis, et puis le corps de ses deux compagnons en la manière que nous vous conterons. Vérité est que quand le glorieux saint Denis et ses deux compagnons furent décollés, il porta entre ses mains son propre chef tranché parmi le col d'une cognée mal tranchante, selon le commandement du prince, par le conduit des angles jusques en la rue Catullienne dont vous avez ouï. Les païens furent prendre les corps de ses deux compagnons et mettre en sac et commandèrent qu'ils fussent jetés en Seine au plus profond que on y pourrait trouver. Ceux à qui il fut commandé les prirent, et si comme ils les portaient ainsi pour ruer en Seine, pour ce que il ne fût jamais d'eux nulle mémoire, et que les chrétiens qui ja croyaient en la foi ne les eussent en révérence, ils tournèrent, si comme Dieu voulut, en la maison de cette matrone Catulle. La bonne dame, qui ja croyait fermement en la foi, non mie apertement pour la peur des païens, s'aperçut et sut certainement que ce étaient les corps des martyrs saint Rustique et saint Eleuthère; tant donna à boire à ceux qui porter les devaient, qu'ils furent si ivres qu'ils s'endormirent. Lors ôta les saints corps du sac et fit mettre deux pourceaux dedans, et ils s'en retournèrent ainsi, qui

oncques ne s'en aperçurent; et la dame prit tous les trois corps saints et les mit en sépulture au plus honorablement qu'elle put, et plus celement pour la peur des mécréants. Dessous le lieu où les très précieux trésors étaient, mit enseigne, pour ce que ceux qui après viendraient y sussent assigner en aucun temps[1]. En telle manière furent en terre quatre cent trente ans, et les lieux n'avaient nulle noblesse ni nul ornement, fors la renommée tant seulement. Et jaçoit que les anciens rois de France eussent donné aucunes choses pour le lieu maintenir honnêtement pour les miracles que notre sire y faisait assidument n'étaient nuls qui les administrassent si comme il dût[2]. La raison en était pour ce que les lieux étaient au temps de lors en la juridiction de l'évêque de Paris, qui donnait le bénéfice à telle personne comme il lui plaisait; et ceux à qui il était donné entendaient plus au prix temporel, que ils ne faisaient à servir les martyrs, ni à tenir le lieu honnêtement : et pour ce était tenu en telle négligence. Une pauvre chapelette et petite couvrait les martyrs, que madame sainte Geneviève[3] avait jadis faite en grande dévotion, si comme l'on disait. Mais comme nous dirons ci-après, les noms et la mémoire des glorieux martyrs furent sus et révélés pour ce que elle profitât au monde, et pour ce notre

1. C'est-à-dire reconnaître l'identité des martyrs. — Voir, dans le volume de notre collection intitulé *La Gaule chrétienne*, p. 26 et sqq., les faits historiques que la légende a transformés comme on vient de le voir.

2. Comme il aurait convenu.

3. Cf. *La Gaule chrétienne*, p. 119.

sire même procura que le lieu, qui si grand patron avait en telle vilté fût après tenu en souverain honneur et en souveraine révérence.

§ 4. — LE CERF RÉVÈLE A DAGOBERT LA SÉPULTURE DES MARTYRS.

Mais, pour ce que je repaire en mon propos, le cerf, qui longuement était allé parmi la rue deçà et delà, entra en la fin dedans la chapelette des martyrs, droit sur les tombes se coucha, comme celui qui moult était lassé. Les chiens, qui suivi l'avaient par traces, accoururent là tout droit, glatissant et aboyant, et trouvèrent l'entrée aussi ouverte comme le cerf l'avait trouvée : et jaçoit que nulle chose, que l'on pût choisir par yeux, leur deveât l'entrée, ne purent dedans entrer ; car les glorieux martyrs défendaient leur habitacle, que il ne fût brisé, ni ordé par bêtes qui n'étaient pas nettes. Lors eussiez vu le cerf reposer sûrement, car il sentait bien que il était arrivé à sûr refuge et que il avait bons défenseurs. D'autre part, les chiens de courir et recourir tout autour en glatissant, qui enseignaient aux veneurs la présence du cerf par leurs cris et par leurs aboiements ni en la maison ne pouvaient entrer. En ce point vint Dagobert et se commença à esbahir de la merveille qu'il voyait. Cette chose fut répandue par tout le pays, et, quand la vérité fut certainement sue, le peuple en fut tout ému et les lieux tenus en plus grande révérence ; et Dagobert même l'honora sur tous autres. Car ce peut on savoir par ce qu'il fit après, oncques lieu

ne lui fut si doux ni si délectable comme celui-ci fut.

§ 5. — DAGOBERT COUPE LA BARBE DE SON MAÎTRE.

(*Gestes de Dagobert*, 5, 6. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 3.)

Au trente-sixième an du règne du roi Clotaire mourut la reine Bertrude, la mère de l'enfant Dagobert. Moult fut le roi courroucé de sa mort, car il l'aimait de grand amour. Tous les princes et les barons l'avaient moult aimée et plaignaient fortement sa bonté et sa courtoisie. Une autre épousa qui avait nom Sichilde : d'elle en eut un fils qui eut nom Haribert. Dagobert le noble damoiseau amendait et croissait de jour en jour en bonté et en bonnes mœurs, aussi comme il faisait en âge, et donnait bonne opinion au monde par ses bonnes enfances, que il serait profitable à gouverner le royaume de France après le décès de son père. Le père lui bailla un maître qui avait nom Sadragésiles pour le garder et lui enseigner selon la coutume de hauts princes, pour ce que il le cuidait bon et loyal ; il l'avait mis en tel honneur qu'il lui avait donné le duché d'Aquitaine. Et celui-ci qui de bas en haut fut monté, devint orgueilleux pour la hauteur de si grande dignité et conçut en son cœur une envie et un orgueil contre l'enfant Dagobert son droit seigneur, et monta en si grande folie et très grande présomption, que il tendait à avoir le royaume par le pouvoir que le roi Clotaire lui avait donné, et tout feignait-il par semblant d'amour le faux courage qu'il avait vers l'enfant. Il ne put pas longuement celer

ce qu'il avait empensé ; si n'osait découvrir son propos parfait pour la peur du roi Clotaire ; mais toutefois montrait-il à la fois la haine qu'il avait vers l'enfant, par le dépit qu'il lui faisait. Et pour ce qu'il voyait bien que l'on s'en apercevait, mettait-il cette excusation avant, et disait que cet enfant était encore trop jeune et que il le convenait viltoier et tenir sous pied pour ce que son cœur qui était encore trop rude et trop enfantin, ne s'enorgueillît de la sujétion des princes et que la trop hâtive seigneurerie ne rappelât son cœur de l'école et de l'étude de sens et de doctrine. Tout ce fut conté à l'enfant Dagobert par ceux que bien s'en apercevaient. Et tout l'aperçut-il bien de soi-même, toutes voies en eut-il plus grande entente par la sentence d'autrui. Et pour ce que il en fût encore plus certain, il se pensa qu'il l'éprouverait, et que il querrait temps et lieu d'essayer quel cœur il avait vers lui. Si advint un jour que le roi Clotaire alla chasser ès forêts bien lointaines et que l'enfant et ses maîtres demeurèrent au palais ; et quand l'enfant vit que il fut temps d'accomplir son propos, il appela son maître et lui dit que il mangeât avec lui privément : et celui-ci, qui béait à avoir le royaume qui à l'enfant devait venir, s'assit droit encontre lui, et ne lui porta pas tel honneur comme il devait. L'enfant lui tendit la coupe pour boire par trois fois, et celui-ci, qui jà était digne de vengeance, la prit de sa main, non mie en la manière que on la doit prendre de son seigneur mais aussi comme on la prend de son compagnon. Quand l'enfant vit ce, et il fut bien certain de la vérité, il commenca à découvrir son courage et

à dire que il était déloyal vers son père et vers lui, envieux et haineux à ses compagnons, et que il ne souffrirait plus les molestes et les dépits que le serf élevé par richesses faisait vers son seigneur, et que il se vengerait de lui avant qu'il montât en plus grand orgueil. Lors commanda que il fut fortement battu, et il prit un coutel, et lui coupa la barbe. En ce temps était le plus grand dépit et la plus grande honte que l'on pût faire à homme comme de la barbe couper. Lors put Sadragésiles savoir, combien il était loin de la dignité à quoi il tendait, qui un peu devant béait à avoir le royaume par la grande peur en quoi il était monté soudainement.

§ 6. — FUREUR DE CLOTAIRE CONTRE SON FILS.

Au soir retourna le roi Clotaire de chasser. Celui-ci s'en devint devant lui si déhonnêtement comme il était; au roi fit sa complainte en pleurant de ce que on lui avait fait et de celui qui ce lui avait fait. Moult fut le roi courroucé de la honte de son prince; son fils prit à menacer comme tout forcené, commanda que on le amenât. L'enfant qui ja savait le mautalent de son père envers lui, ne sut que il pût faire ; car il ne pouvait, ni devait contrester à son père. Lors se pourpensa que si il pouvait tant faire que il fût dedans la maisonnette des Martyrs, que il n'aurait garde, et que ainsi pourrait achever le mautalent de son père. Par là s'en vint à garant, et mit dedans la chapelle, si montra bien par ce fait que il avait espérance que ceux-ci le pussent garantir qui avaient leur

maison défendu que les chiens n'y entrassent. Si ne fut pas déçu de son espérance; car il advint tout ainsi comme il le pensa.

§ 7. — DAGOBERT PROTÉGÉ PAR LES MARTYRS.

(*Gestes de Dagobert*, 9. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 3, 4.)

Quand son père sut que il s'en était là fui, si fut plus courroucé que devant. Sergents à pied il envoya et leur commanda que ils le amenassent tout maintenant. Ceux-ci se hâtèrent d'accomplir son commandement; mais quand ils furent à demi-lieue près ils ne purent avant aller. Au roi retournèrent, et lui contèrent ce qui était advenu, et ce qu'ils avaient souffert, et ce qui les avait empêché par la divine puissance. Il ne les crut pas, ains cuida que ils eussent trépassé son commandement pour épargner son fils; les seconds y envoya et leur commanda que ils fissent sagement ce que les autres avaient laissé à faire par leur négligence. Mais tout aussi comme il advint aux premiers advint aux seconds : au roi retournèrent et lui contèrent ce même que les premiers avaient fait. Mais le roi fut de si grande fierté, que oncque ne restreignit l'ire de son cœur, pour cette chose; ains essaya de faire par lui-même ce qu'il ne put faire par ses ministres. Tandis comme ces choses advinrent, l'enfant Dagobert, qui était en humble prière vers les corps saints s'endormit dessus leurs tombes; ainsi comme il dormait incliné le visage devers terre, il lui fut avis en dormant que trois hommes étaient devant lui qui moult étaient de noble stature, et

vêtus de robes resplendissantes, desquels l'un avait blancs les cheveux et semblait être de plus grande autorité que nul des autres. Celui-ci l'aresna et lui dit en telle manière : O toi jouvenceau qui çi git, sache que nous sommes ceux de qui tu as oui parler, Denis, Rut, Eleuthére, qui souffrîmes martyre pour l'amour de Notre Seigneur en prêchant la foi chrétienne ; ci gisent ci-dessous toi nos corps en sépulture. Mais pour ce que la vilté de nos sépultures que tu vois et la pauvreté de cette maisonnette a abaissé et atteint notre mémoire, si tu voulais promettre que tu aurais et tiendrais nos sépultures en plus grand honneur, nous te délivrerions de la mésaise que tu souffres pour la peur de ton père et si t'aiderions en tout besoin par la volonté de Notre Seigneur ; et pour ce que tu cuides que ce soient illusions et fantaisies qui souvent adviennent, en dormant, nous te donnerons signes certains de la vérité. Car si tu fais cet endroit fouir en terre, tu trouveras nos serqueux et les lettres écrites dessus chacun qui devisent qui cenx-ci sont qui ci gisent.

A temps s'éveilla l'enfant Dagobert ; les noms qu'il avait ouï nommer retint bien en son cœur ; moult fut liez et esbaudi de la parole et du confort que il eut en cette avision ; il fit maintenant vœu aux saints et aux martyrs que il accomplit puis moult noblement.

Le roi Clotaire, qui voulait chasser son fils hors de la maisonnette aux martyrs par soi-même, s'approcha du lieu atout grand plenté de sa gent. Mais la divine puissance, qui aussi bien fait sa volonté des rois comme des autres hommes le châtia aussi comme elle

avait fait des sergents devant ; et lui, qui les autres reprenait de mauvaisetié, fut fait mauvais aussi comme ils furent; si put entendre par ce fait que jaçoit ce que il fût puissant, il devait obéir à plus puissant que lui. Car les martyrs défendaient leur hôte, qui à eux s'en était fié à garant, et chassaient de loin ses ennemis que ils n'approchassent de lui. Moult fut le roi Clotaire ébahi de cette merveille, son cœur apaisa, et mit jus sa grande ire, à son fils repaira en amour de père, lui pardonna entièrement la corpe et son mautalent. L'enfant issit hors et revint au palais et en l'amour et la grâce de son père aussi comme devant. L'enfant Dagobert, qui bien eut aperçu la vertu des martyrs, fut en grandes prières et en grandes dévotions vers les martyrs, moult donna d'or et d'argent pour leur maison orner, grandes possessions et grandes rentes pour le lieu exhausser si comme nous dirons ci-après plus pleinement.

§ 8. — MARIAGE DE DAGOBERT. — CLOTAIRE LUI DONNE UNE PART DU ROYAUME (623).

(*Frédégaire.* — *Gestes de Dagobert*, 13. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 4, 5.)

Le roi Clotaire appela son fils Dagobert en peu de temps après et le fit compagnon de son royaume. Au trente-sixième an que il eut commencé à régner, tout le royaume d'Ostrasie lui bailla à gouverner. Mais en retint le pays situé en deçà de la forêt des Vosges et des Ardennes vers Neustrie et Bourgogne. Le roi Dagobert vint en France du royaume d'Os-

trasie à grande compagnie de ses barons, atourné de toutes manières comme roi, par la volonté de son père. A Clichy dessous Paris, épousa Gomantruz [1], la cousine de la reine Sichilde sa marâtre. Entour trois jours après les noces sourdit contention entre lui et son père Clotaire. Car le roi Dagobert le requérait que il le laissât jouir de toutes les appartenances du royaume d'Ostrasie; mais son père ne voulait à ce accorder. A la parfin firent compromission et furent élus douze Francs prud'hommes et loyaux par qui la contention du père et du fils devait être finie. Les uns en furent Arnoul l'évêque de Metz et un autre prélat avec lui, pour ce que ils missent paix entre le père et le fils si comme il appartenait à sa sainteté. Tant firent les évêques et les prud'hommes qui à ce avaient été élus, que ils apaisèrent l'un et l'autre, et que il lui rendit ce qui appartenait au royaume d'Ostrasie.

§ 9. — LE MARCHAND SAMO DEVIENT ROI DES ESCLAVONS.

(*Frédégaire*. — *Chron. d'Aimoin*, IV, 9. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 5.)

Au quarantième an du règne du roi Clotaire, un marchand, qui avait nom Samon, franc était et né de la contrée de Sens, alla en Esclavonie [2] en marchandise

1. Ou Gomatrude. Frédégaire, que copie ici le moine de Saint-Denis, dit que Gomatrude était sœur et non pas cousine de Sichilde.

2. L'Esclavonie, pays situé entre le Danube, la Drave et la Save, deux de ses grands affluents de droite.

en compagnie d'autres marchands; là vint en ce point droit que les Esclavons s'efforçaient et s'appareillaient moult durement à ce que ils fussent hors de la sujétion et de la servitude des Huns, qui par autre nom sont appelés Avares. Car ils étaient sous eux en si grande vilté tenus, que quand ils allaient encontre leurs ennemis, ils se tenaient devant leurs herberges, et les Esclavons se combattaient, et les Huns leur faisaient aide, quand mestier leur était; et tant leur était cruel, que tu ne cuidasses pas que ce fussent hommes qui commandassent à autres hommes, mais bêtes sauvages qui commandassent à vils juments. Entre les autres cruautés que ils leur faisaient, qui sont horribles à ouïr, leur faisaient-ils une honte et un dépit trop grand, dont nul n'avait oncques ouï parler. Car ils allaient en leur maison même aussi comme pour y hyverner et prenaient leurs femmes à force; tels griez et telles déconvenues leur faisaient. En ce point vint au pays ce Samon et ses compagnons dont nous avons là-dessus parlé, et fut de la partie aux Esclavons contre les Huns; déconfits furent les Huns. En cette bataille fut ce Samon et ses compagnons si preux et si hardi, que ils donnèrent aux autres grand exemple de prouesse et de chevalerie : car ils s'abandonnèrent aux plus grands périls de la bataille et faisaient merveilleuse occision de leurs ennemis. Pour sa prouesse le prirent à roi [1] les Esclavons. En telle manière devint roi celui qui devant était marchand ; 36 ans régna puis et gouverna son

1. Comme roi.

royaume noblement et vainquit maint estour; et, pour ce que il usa toujours de sages conseils, fut-il adès vainqueur en toutes ses batailles; douze femmes eut à son temps nées du pays et du lignage des Esclavons; et en eut 22 fils et 15 filles.

§ 10. — JUSTICE SOMMAIRE DE DAGOBERT.

(*Chron. d'Aimoin. — Chron. de Saint-Denis*, V, 5.)

Au quarante unième an du règne du roi Clotaire son fils le roi Dagobert gouverna noblement le royaume d'Ostrasie : en son palais était un chevalier qui était du plus grand lignage de la terre; Rodoalz avait nom. Le roi lui donna assez de richesses et le mit en grand état par le conseil de saint Arnoul, évêque de Metz, et de Pépin, le maire de son palais. Mais celui-ci, qui pas n'usa sagement de l'honneur que le roi lui avait fait, émut son mautalent contre lui par son outrage. Car il prenait et tollait les autrui choses à force et sans raison; si fol et si orgueilleux était devenu, que il donnait loyale matière de détraction à ceux qui le haïssaient et qui envie lui portaient. Pour telles choses et pour semblables eut le roi en propos que il le ferait occire : mais Rodoalz, qui moult eut grande peur, s'enfuit au roi Clotaire et le requit que il priât le roi Dagobert son fils que il lui pardonnât son mautalent et lui épargnât sa vie. Le roi Clotaire l'en pria quand il le vit, et promit à celui-ci espérance de vie, si il amendait ses méfaits. Ne

1. Ou Chrodoald.

sais combien de temps après vint avec le roi Dagobert jusques en la cité de Trèves : un jour Rodoalz s'approcha de la chambre du roi (si il avait rien depuis méfait, ce ne savons nous pas : car l'histoire n'en fait pas mention); mais quand le roi le vit, il commanda à un sien chevalier qui avait nom Berthaire que il lui coupât la tête sans demeure [1].

§ 11. — DAGOBERT EN OSTRASIE.

(*Gestes de Dagobert*, 14. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 6.)

Le roi Dagobert, qui était beau jouvenceau, noble et preux, et courageux en toutes forces et en toutes légèretés de cœur, avenable et amaniéré et prince metable en toutes choses, gouvernait le royaume d'Ostrasie, où son père l'avait envoyé, sagement, et venait à bout de tous ses faits et de toutes ses entreprises. Du conseil de saint Arnoul usait et d'un noble prince qui était maire de son palais que son père le roi Clotaire lui avait baillé; ci avait nom Pépin. Et les Francs Ostrasiens qui habitent vers le Rhin, ès souveraines parties des Gaules, le reçurent moult volontiers et le couronnèrent à moult grande solennité et à grande joie de ce royaume d'Ostrasie, dont le siège soulait être à Metz.

1. Sans tarder.

§ 12. — CAMPAGNE CONTRE LES SAXONS [1]. — DANGER QUE COURT DAGOBERT (626).

(*Gestes de Dagobert*, 15. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 7.)

Les Sennes [2], qui toujours sont rebelles ni en paix ne peuvent être, assemblèrent et concueillirent mainte nation et mainte manière de gent, et vinrent à merveilleux ost contre le roi Dagobert; un chevetain avaient qui avait nom le duc Berthoald, et le roi Dagobert, qui pas ne s'appareilla moins vigoureusement, trépassa le Rhin et vint en bataille contre eux. Ses ennemis qui fortement se combattirent, lui rendirent pesant estour; car il y avait trop grand plenté de gent. En cette bataille fut si féru d'une épée parmi le haume, que nulle armure ne pouvait le coup retenir, que elle ne lui tranchât une pièce de la tête atout les cheveux, si que elle chut à terre. Mais Achila, son écuyer, descendit et la prit. Quand il sentit que il fut ainsi blessé et vit que ses gens étaient maumis et affolés, il appela cet Achila l'écuyer et lui dit : « Va tôt à mon père et lui porte la pièce de mon chef atout les cheveux et lui dis que il se hâte de me secourir avant que tous mes osts soient occis. Celui-ci trépassa le Rhin et chevauça au plus tôt que il put jusques à la forêt d'Ardennes à un lieu qui a nom Longulaires,

1. Une vaste ligue avait été conclue entre les tribus païennes réunies sous le commandement de Bertoald, duc des Saxons. Les envoyés de ce chef étaient venus insulter Clotaire au milieu même de sa cour à Meaux.

2. Saxons.

où le roi Clotaire était lors. Quand il lui eut conté comment les choses étaient advenues et qu'il lui eut montré la pièce de la tête de son fils atout les cheveux, il fut angoisseux et troublé de la grande douleur que il eut à son cœur. Tantôt fit sonner trompes et buisines, et vint par nuit atout l'ost de France, le Rhin passa à grande hâte, et vint à son fils. Quand le père et le fils et les deux osts furent ensemble, ils firent moult grande fête et moult grande lesche, les traits et les tentes tendirent sur une eau qui est appelée Wisar [1]. Berthoald, le duc des Sennes, qui était de l'autre part du fleuve tout appareillé de recommencer la bataille, demanda à sa gent ce que était, quand il ouït la noise et le tumulte que l'on faisait en l'ost de France; ils lui répondirent que le roi Clotaire était venu son fils aider, et pour ce faisaient les Francs telle joie. Lors commença à rire fortement et leur répondit : « Vous mentez, dit-il, ce n'est-il pas; mais vous le cuidez pour la grande peur que vous en avez ; car nous avons ouï dire que il est mort. Le roi Clotaire, qui bien entendit ces paroles, qui était de l'autre part de l'eau, son heaume ôta de son chef, si apparut sa chevelure qui était oncques blanche et entremêlée. Quand le chef fut du tout dénué, si connut Berthoald le roi et le commença à hucier par grand dépit : « Es-tu là, es-tu là, vieille jument chauve? » Le roi, qui bien ouït le reproche que celui-ci lui criait, fut moult courroucé, et le porta grief en son cœur, son destrier heurta des éperons et se férit en l'eau par moult grand

1. Weser.

mautalent, et passa tout outre à noé du cheval. Quand Berthoald le vit outrepassé, il s'enfuit et le roi après si comme il était fier et courageux. Le roi Dagobert et les osts de France passèrent outre après le roi Clotaire, qui tant chassa le duc Berthoald que il l'atteignit et se combattit à lui par grande vertu ; et quand celui-ci vit que il le détraignait si durement, et qu'il ne pourrait à lui durer longuement, il lui commença à dire : « O toi roi, retourne à ta gent, que je ne t'occise par aventure : car, si advient chose que tu m'occises, l'on dira que le fort roi Clotaire a occis un sien homme et un sien sergent : et, si je t'occis, l'on dira que le roi Clotaire a été occis par un sien sergent. » Oncques pour si faites paroles ne le voulut le roi Clotaire laisser, ains se combattaient toujours plus aigrement et plus fortement. Les Français qui après chevauchaient lui criaient de loin : « Roi, roi, conforte-toi et reprends ton cœur encontre ton ennemi. » Le bras du roi était moult pesant, car il était haubergié, et l'eau du fleuve que il avait tresnoé, lui avait le sein rempli et appesanti toutes ses armes. Longuement et fortement se combattirent tant que le roi le férit, si qu'il l'occit ; le chef lui trancha et puis retourna aux Francs atout la tête de son ennemi ; outre passa jusques en Saisoigne, toute la terre gâta par feu et par occision, et n'y laissa nul hoir mâle vivant qui fût plus long que son épée. Ce signe de sa mémoire laissa en cette région, pour ce que tous ceux qui après lui viendraient sussent par ce fait que la tricherie et la déloyauté des Sennes avait été si grande ça en arrière, et la hardiesse des Francs

noble et la puissance de leur roi fière contre leurs ennemis.

§ 13. — FIN TRAGIQUE DE GODIN, MAIRE DU PALAI DE BOURGOGNE.

(*Frédégaire.* — *Chron. d'Aimoin* IV, 14. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 7.)

En l'an 43e du règne le roi Clotaire, mourut Garnier[1], le maire du palais du royaume de Bourgogne ; un fils avait qui avait nom Godin, qui par la légèreté de son cœur épousa sa marâtre, quand son père fut mort, contre le droit des saints canons et la loi de sainte Église et de mariage. Le roi Clotaire, qui moult fut courroucé de cette chose, commanda à Annobert, qui de par lui gardait le pays, que il l'occît, pour ce que il avait ce fait contre la loi de sainte Église. Godin eut moult grande peur quand il sut que tel commandement fut fait; Bourgogne guerpit, et s'enfuit à garant en Ostrasie au roi Dagobert, et le pria que il réfraignît et ammoliât la male volonté de son père, que il avait vers lui, et que il voulût rappeler le commandement que il avait fait. Le roi Dagobert pria son père que il rappelât la sentence que il avait donnée, pour l'amour du prévôt Garnier son père, qui si longuement et si loyalement l'avait servi. Le roi Clotaire reçut toutefois les prières de son fils, mais ce fut envis et par telle manière que Godin laissât sa marâtre que il avait épousée contre

1. Ou Warnachaire.

les droits des canons. Sa femme guerpit si comme le roi avait commandé ; puis retourna en Bourgogne, quand il eut la sureté du roi. Mais la chose arriva moult autrement que il ne cuida ; car sa marâtre, qui moult fut dolente de la honte que il lui eut faite, si comme il lui sembla, en ce que il l'avait guerpie, prit hardiesse et déloyauté de femme ; au roi Clotaire s'en alla et lui dit tout apertement que, si Godin pouvait tant faire que il vienne devant lui, il l'occirait. Le roi fut en soupçon par ces paroles ; si voulut et commanda par serment que Godin se purgeât que il n'avait oncques ce pensé. Crannulphes et Gaudebert [1], deux des familiers du roi, le firent jurer, en l'église Saint-Marc de Soissons et Saint-Vincent de Paris, que il n'avait oncques eu male volonté envers le roi, ni propos de lui mal faire ; mais pour ce n'en fut-il pas à tant quitte ; ains voulurent que il fît ce même serment en l'église Saint-Aignan d'Orléans et à Saint-Martin de Tours. Ainsi comme il allait à Tours pour faire le serment, et il était assis au manger en la cité de Chartres entre lui et ceux avec lui étaient, ces Crannulphes et Gaudebert, que nous avons ja nommés, appareillèrent gens pour l'occire par le consentement le roi, si comme l'on cuida ; sur lui et sur les siens s'abattirent soudainement ; défendre se voulurent, mais ils ne purent. En telle manière fut Godin occis.

1. Ou Waldebert.

§ 14. — LES ASSEMBLÉES DE TROYES ET DE CLICHY. MORT DE CLOTAIRE II.

(*Frédégaire.* — *Chron. d'Aimoin*, IV, 15. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 8.)

En cette année assembla le roi Clotaire tous les plus hauts barons du royaume de Bourgogne en la cité de Troyes. Quand ils furent tous assemblés, il leur demanda quel prince du palais ils voulaient avoir pour le pays gouverner, et ils répondirent tous que ils ne voulaient avoir autrui que lui : car il ne leur plaisait pas que ils fussent en nulle seigneurerie fors que la sienne. De ce fut le roi moult liez, et moult lui plut leur réponse.

Après rassembla un concile de prélats, et si y furent les barons appelés en une villa qui a nom Clichy, pour établir statuts et commandements qui fussent profitables à sainte Église et à la paix du royaume.

Mort fut le bon roi Clotaire en l'an de l'incarnation Notre-Seigneur 628. Ce Clotaire fut appelé Clotaire le second pour le grand Clotaire son aïeul, et l'autre duquel nous dirons ci-après. De ce Clotaire peut l'on dire assez de bien; homme fut de grande patience, bien lettré, plein de la peur Notre-Seigneur; aux pauvres donnait leur nécessité, et aux prêtres donnait conseil et confort : mis fut en sépulture en l'abbaye Saint-Vincent[1], au dehors de Paris.

1. Saint-Germain-des-Prés.

§ 15. — TRAIT DE PROBITÉ DE SAINT ÉLOI.

(*Chron. de Saint-Denis*, V, 8.)

Messire saint Éloi, qui était évêque de Noyon et

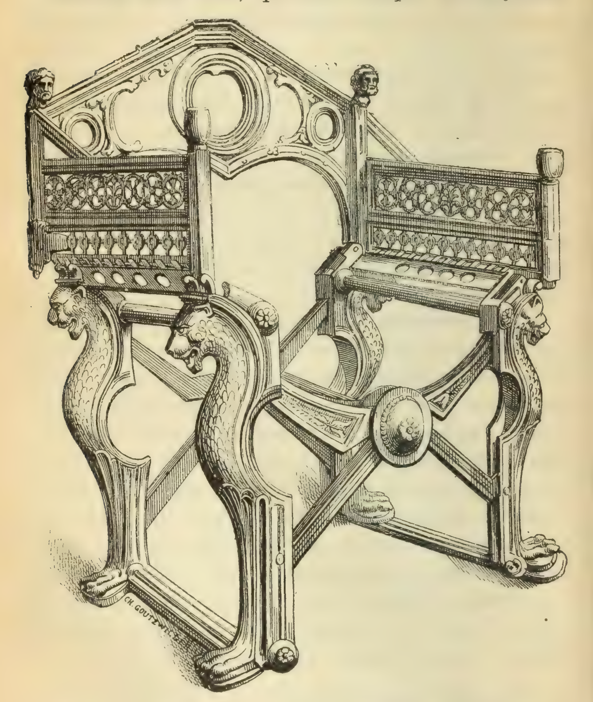


Fig. 1. — Siège royal attribué à Clotaire II et à Dagobert.

orfèvre le mieudre et le plus éprouvé que l'on sût en

nulle terre, fut aussi en son temps. Limoges et le pays où il fut né laissa, et s'en vint en France au roi Clotaire. Un jour lui commanda le roi que il lui forgeât une selle [1] d'or telle qui fût convenable à tel homme comme il était : livrer lui fit l'or et les despens tel comme il lui convenait ; et le saint homme, qui avait cœur et mains sans nulle tache de convoitise, fit deux parties de l'or qu'il avait reçu pour faire une seule selle ; de l'une des parties en fit une du poids et de la grandeur que on lui avait commandé ; de l'autre partie et de ce qui était demeuré en fraitain en refit une autre de moindre grandeur et de moindre poids pour ce que le remanant ne fût perdu et gâté par négligence et que il ne pût avoir nulle ochoison de convoitise. Moult le loua le roi et tous ceux qui ce virent, et lui commanda lors que il demeurât au palais.

1. Siège.

II

LE ROI DAGOBERT (628-638).

---

§ 1. — COMMENCEMENT DU RÈGNE DE DAGOBERT. — IL CEDE UNE PARTIE DE SES ÉTATS A SON FRÈRE CARIBERT (628).

(*Frédégaire. — Gestes de Dagobert,* 15-16. — *Chron. de Saint-Denis,* V, 9.)

Le roi Dagobert était au royaume d'Ostrasie quand le roi Clotaire son père trépassa ; mais, quand il fut certain de sa mort, il envoya aucuns de ses barons à grand ost au royaume de France et de Bourgogne, pour ce que ils lui appareillassent l'entrée et la saisie du royaume sans nul empêchement; il ne demeura pas longuement à mouvoir après eux. Quand il fut en la cité de Reims, tous les prélats et les princes de Bourgogne, qui ja avaient ouï son commandement par ceux que il avait devant envoyés, vinrent là, le reçurent à seigneur de bonne volonté et firent vers lui ce que ils durent. D'autre part revinrent les évêques et les grands seigneurs de France et de Normandie qui adonc était appelée Neustrie, et lui firent de même que ceux de Bourgogne avaient fait.

Un frère avait le roi Dagobert qui avait nom Haribert, duquel nous avons ja parlé, que son père avait ja couronné en une des parties de son royaume : ce frère était de père tant seulement, car il était fils de la reine Sichilde, sa marâtre. Moult se peinait comment il pût avoir son royaume qui avait à son père été ; simple homme était et pour ce pouvait moins avenir à ce que il pensait. Un oncle avait qui avait à nom Brunulphe ; frère était de sa mère Sichilde. Son neveu voulait mettre en la possession du royaume par force contre Dagobert ; mais la chose advint moult autrement que il ne cuida, comme la fin le prouva. Quand le roi Dagobert fut en possession de tous les royaumes que son père avait tenus de France, de Bourgogne et d'Ostrasie, il fut toutefois mû de pitié et de miséricorde pour son frère, si comme il était naturellement loyal et franc de cœur. Par le conseil des prud'hommes lui donna une partie du royaume ; et pour ce mêmement que il était issu de loyal mariage lui assigna terre dont il pût vivre suffisamment et honorablement, tout Toulousain, Caoursin, Agénois, Périgord et Saintonge, et ce pays tout contre, si comme il se comporte, jusques aux monts des Pyrénées : toutes ces contrées lui donna, cités, châteaux, bourgs, villes, par telle convention que jamais ne puisse rien réclamer au royaume son père, ni lui ni ses héritiers. Et le roi Haribert établit le siège de son règne en la cité de Toulouse. Quatre ans après ce que il eut commencé à régner, émut son ost pour ostoier en Gascogne : la terre conquit et la soumit à sa seigneurerie, et élargit de tant son royaume en

ces parties par delà. Et le roi Dagobert tint toute France et Neustrie qui ores est appelée Normandie, toute Bourgogne et toute Ostrasie qui contient toute la première Allemagne jusques au Rhin.

§ 2. — CHEVAUCHÉE ROYALE DE DAGOBERT EN BOURGOGNE. — IL FAIT METTRE A MORT L'ONCLE DE SON FRÈRE CARIBERT (629).

(*Frédégaire*. — *Gestes de Dagobert*, 21. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 10.)

Ja avait le roi Dagobert régné sept ans puis la mort de son père, quand il alla visiter le royaume de Bourgogne à grande compagnie de princes et de barons. Tant avaient grande peur en son avènement les prélats et les riches hommes du pays et des autres terres d'entour, que il était à merveille à toutes gens. Aux pauvres qui à lui se complaignaient en requérant leur droiture, était liés et haitiés ; et se départaient de lui en grande joie. Quand il fut en la cité de Langres, il faisait si apertement droit [1] et si vivement à tous ceux qui là venaient, fussent pauvres, fussent riches, que tous croyaient certainement que ce fût homme de Dieu. Car il ne prenait don de service de nul. Egalement acceptait toutes personnes et régnait en la justice qui plait au souverain Juge. Tandis comme il demeurait en une ville qui est appelée Lathone [2], il avait si grande attention au peuple de son royaume, qui à lui venait, que par le désir et par

1. Justice.
2. Saint-Jean-de-Losne.

la cure que il avait de cette chose, ne se put-il oncques refaire de dormir parfaitement, ni saouler de viande. Toujours tendait à ce que tous ceux qui venaient en sa présence se départissent de lui librement et que ils eussent leur droit et leur justice. En cette même journée que il se départit de la devant dite ville, qui a nom Lathone, pour aller à Châlons, entra en un bain avant que il fût jour; à deux ducs commanda Almagaire et Anerbert et à un patrice qui a nom Guillebert que ils occissent en ce même lieu Brunulphe, l'oncle du roi Caribert son frère, pour sa déloyauté ; et ceux-ci accomplirent son commandement.

§ 3. — DAGOBERT RÉPUDIE GOMATRUDE ET ÉPOUSE NANTHILDE.

(*Gestes de Dagobert*, 22. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 10.)

De là s'en alla le roi à Châlons pour faire droit et justice au peuple et pour savoir comment le pays était maintenu et gouverné ; de là chevaucha droit en la cité d'Autun pour telle besogne même, d'Autun à Auxerre, d'Auxerre à Sens; de Sens retourna à Paris. Lors laissa et guerpit la reine Gomatrude en une villa qui a nom Reuilly, par le conseil des Francs, pour ce que elle était brehaigne ; serour était de la reine Sichilde, sa marâtre ; une autre en épousa qui avait nom Nanthilde, pucelle de grande beauté et de grande noblesse ; elle avait été ravie en un moustier, comme aucunes chroniques disent. Dès le commencement de son règne, Dagobert avait toujours usé du conseil de saint Arnoul l'évêque de Metz et de Pépin le

maire du palais d'Ostrasie, noblement et en si grande prospérité que il était aimé et honoré de toutes manières de gens. Le nom et la force de sa droiturière justice était à si grande peur à toutes gens et à toutes nations que ils accouraient à lui et se mettaient en sa justice par grand désir et par grande dévotion. Les peuples qui marchaient aux Huns et aux Esclavons et les Huns même et les Esclavons venaient à lui et se mettaient en sa seigneurerie et lui promettaient que, si il voulait aller après eux en leur pays, ils se rendraient à lui et le recevraient à seigneur. Et, quand saint Arnoul fut trépassé à la joie de Paradis, il usa adès du conseil du devant dit Pépin et de Cunibert, l'archevêque de Cologne ; par le conseil de ces prud'hommes étaient ses royaumes gouvernés en si grande prospérité et en si droiturière justice que, en tous les lieux où il allait, tous les peuples l'avaient en souverain amour et en souverain honneur; plus était aimé et honoré par sa loyauté et par ses loyaux jugements que nul roi qui devant lui eût régné.

En l'église Saint-Denis alla, quand il fut retourné du royaume d'Ostrasie, pour honorer ses patrons et ses défenseurs ; et pria à Notre-Seigneur que il fît en lui le bon propos et la bonne volonté et comme l'avait commencé par la prière du glorieux martyr saint Denis ; et, pour ce que il les réconciliât plus pleinement à son amour, il leur donna à cette même heure une ville du Vexin qui a nom Estrepigni, et confirma le don par chartre de son sceau.

§ 4. — PORTRAIT DE DAGOBERT.

(*Ibidem.*)

Le très noble prince le roi Dagobert était bien morigéné et plein de bonnes grâces, car il était sage et de subtil sens, envers ses familiers et les hommes de bonne volonté doux et débonnaire, aux mauvais et à ceux qui lui étaient rebelles horrible et épouvantable, aussi fièrement comme un lion met ses pieds sur son ennemi. Si eut maintes fois mainte noble victoire des étrangères nations. Aux églises et aux pauvres était très large donneur, en chasses de bois se déportait assiduement, en apertise et en légèreté de cœur était moult osé, comme celui qui en telle chose n'avait point de pareil. Et si il eut en lui aucuns vices aucunes fois qui fussent à reprendre, pour ce que il greva les églises pour son royaume gouverner, et pour aucunes noncités, et que il fit aucunes fois moins sagement que il ne dût par la légèreté de son parcœur, si comme tel âge le donne (car nul n'est parfait en toutes choses), l'on peut croire que il put trouver légèrement miséricorde envers Notre-Seigneur par les larges aumônes que il donnait, selon l'Écriture, qui dit que aussi comme l'eau éteint le feu, ainsi éteint l'aumône le péché ; et par les prières mêmement des saints et des saintes auxquels églises il fonda et enrichit tous les jours de sa vie par tout son royaume : et plus s'étudiait en si faites œuvres de miséricorde que nul roi qui devant lui eut régné.



Fig. 2. — Dagobert Ier (statue de Saint-Denis).

§ 5. — TROISIÈME MARIAGE DE DAGOBERT.

(*Ibidem.*)

Au huitième an de son règne alla visiter le royaume d'Ostrasie le roi Dagobert à telle compagnie et à tel atour comme il avait, et comme tel roi devait chevaucher; mais moult était dolent de ce que il ne pouvait avoir nul héritier de son cœur, qui après lui gouvernât le royaume de France. Pour cette raison prit pour épouse Ranetrude en espérance d'avoir héritier, pour ce que il n'en pouvait avoir nul de ses femmes auparavant épousées. La dame conçut et eut un enfant mâle en cette année même, qui fut requis à Dieu par maintes prières et par maintes aumônes [1].

En ce point vint son frère le roi Caribert en la cité d'Orléans : cet enfant, qui son neveu était, leva des fonts et lui mit nom Sigebert. Lors advint là un miracle de nouvelle manière; car quand messire saint Amaz [2] baptisait l'enfant, et il eut dit une des oraisons que l'on dit à tel sacrement, nul ne fut ni clerc ni aïc de la troupe de si grande compagnie qui répondit *Amen*, et notre sire ouvrit la bouche de l'enfant qui n'avait pas plus de quarante jours et répondit *Amen*, à la vue de tous ceux qui là étaient. Quand les deux

1. Jusqu'à cet endroit, le texte des *Chroniques de Saint-Denis* est conforme à celui de *Frédégaire*. Le miracle dont il va être question ne fait son apparition que dans le récit du biographe des *Gestes*, et le moine de Saint-Denis s'empresse de le reproduire.

2. Amandus, évêque d'Utrecht.

rois qui là étaient présents et tout le peuple ouirent ce et virent tout apertement le miracle, ils en furent pleins de joie et d'admiration et donnèrent grâces à Notre-Seigneur, qui parfait la louange des bouches des enfants selon l'Écriture. Le roi livra l'enfant à un noble homme de France qui avait nom Ega pour le nourrir et garder ; et celui-ci le garda par grande cure et par grande diligence, comme il lui fut commandé.

§ 6. — CHANGEMENTS FACHEUX DANS LA CONDUITE ET LES MOEURS DE DAGOBERT.

(*Ibidem.*)

Le roi Dagobert, qui si bon était et si droiturier, comme vous avez ouï, changea ses grâces et ses vertus en vices, tandis comme il visitait son royaume. Car il prenait et tollait aussi comme à force, non mie tant seulement des églises ni des abbayes, mais des bourgeois et des riches hommes qui sous lui habitaient [1]. Entre les autres choses que il prenait et

1. L'accusation qui fait peser sur Dagobert le reproche d'avoir injustement dépouillé les Leudes et les églises, mérite quelque examen. Sous lui, épuisée par les dons faits à de nombreux fidèles, dont on ne s'assurait pas toujours ainsi la fidélité, et par les donations faites au clergé, pour conserver sa faveur, la dynastie mérovingienne était presque à bout de ressources. Donnant toujours et ne recouvrant jamais, les Mérovingiens perdaient, avec leurs possessions territoriales, leurs moyens de gouverner les plus réels ; ils voyaient arriver le moment où la possibilité de gouverner et d'administrer,

tollait aux églises de France pour occasion de l'église Saint-Denis noblement orner et enrichir (car ce fut toujours son étude et son attention), il prit une porte de cuivre en l'église Saint-Hilaire de Poitiers moult belle et moult riche, la fit mettre en mer et amener par le fleuve de Seine jusques à Saint-Denis. Mais tandis comme il les amenait par mer, l'une coula dedans, ni oncques puis ne fut vue. La raison pourquoi il dépouilla ainsi l'église de monseigneur saint Hilaire fut pour ce que le comte et les citoyens de la ville se rebellèrent contre lui : et le roi vint contre eux à grande ost et détruisit toute la contrée par feu et par occision ; car ceux qui se défendaient occiait, et les autres mettait-on en prison, la ville détruisit toute, et craventa les murs et les forteresses jusques en terre ; et si, comme aucuns veulent dire, il la fit arer à charrue et semer de sel, pour signifier qu'elle fût gâtée à tous jours més, et que jamais n'y eût édifices et encore appert que ce fût vérité ! Car la cité ne sied pas là où elle sist premièrement, si comme l'on peut voir par les anciennes

leur serait enlevée avec leurs biens. Dagobert, imbu des idées et des traditions romaines, ayant quelques guerres sur les bras, paraît avoir essayé de recouvrer une partie des terres du fisc, dont l'aliénation avait été consacrée par la convention de 614, et principalement les biens du clergé et des moines, moins bien armés que les Leudes pour lui tenir tête. Mais souvent, il recule, comme ses prédécesseurs, devant les résistances cléricales, assez vives aussi ; et, prince débonnaire, quand on lui montre son tort, il ne se fait pas faute de retourner à l'observation du droit acquis.

ruines; ci appelle-t-on encore jusques aujourd'hui ce lieu le vieux Poitiers. Quand le roi eut ce fait, il alla en l'église Saint-Hilaire, le corps saint prit par grande dévotion, un fonts de marbre en porphyre, un aigle de cuivre de l'œuvre Saint Eloi; et fit tout apporter en l'Eglise Saint Denis, en laquelle le corps saint repose encore honorablement et glorieusement en la louange de Celui qui règne et règnera sans fin.

Tant paraissait le roi Dagobert mué de tel comme il soulait être; tant était abandonné à la volonté du corps et à démesurée luxure, que il menait avecques lui grande tourbe de femmes qui n'étaient pas ses épouses, sans autres trois qu'il en avait d'autre part, qui avaient et noms et ornements de reines; son cœur était si déchu et si étranger de Dieu de tout en tout, que il n'était celui que devant soulait être: si était l'âme de lui en trop grand péril, si notre sire ne l'eut visité, qui lui donna cœur et volonté de raembre ses péchés par aumônes. Moult était son privé et son conseiller Pépin, l'un des plus puissants du royaume d'Ostrasie qui étant maire de son palais, prud'homme et loyal, haïssait les mauvais et eschevait les pervers et leur compagnie. Mais aucuns des fils au diable se peinèrent moult de lui mêler au



Fig. 3. Sceptre de Dagobert

roi [1]; mais Celui duquel commandements il suivait, et faisait droit et justice, le garda de la malice de ses ennemis et de ses agais. Car il aima toujours loyauté et donna adès au roi profitables conseils et loyaux. Un autre compagnon avait comme il était, Ega [2] était nommé, ami et privé était du roi et moult puissant homme du royaume de France.

En ce temps trépassa à la joie de Paradis saint Arnoul, qui premièrement fut graindre au palais d'Ostrasie, après fut élu à l'évêché de Metz, à la parfin guerpit le siècle, et fut solitaire en ermitage ; là vécut saintement jusques à la fin de ses jours.

§ 7. — EXACTIONS ET PUNITION DE CENTULF.

(*Actes des Bénédictins*, siècle I, p. 376.)

Le roi Dagobert, étant pressé par les événements multipliés de diverses guerres, enleva aux monastères des saints beaucoup de choses qu'il partagea entre ses hommes de guerre. Il se laissa persuader d'oser pareille chose par le conseil de Centulf, qui était un des leudes de son palais, très rusé. Le roi lui ayant ordonné de mettre lui-même son conseil à exécution, Centulf se mit à prendre note des possessions des lieux saints et en inscrivit la moitié sur les tables du fisc royal. Il vint, pour faire la même opération, à Vertou (sur la Sèvre-Nantaise), monastère qui possédait des biens magnifiques; il en prend la moité

1. C'est-à-dire de le mettre mal avec le roi.
2. Ega était maire du palais pour la Bourgogne.

pour le fisc, et laisse l'autre moitié aux frères; ils en gémirent, mais crurent devoir se taire, parce qu'ils étaient les seuls auxquels cette mesure ne se fût pas encore étendue. Centulf, de retour vers le roi, lui déclara mensongèrement que les biens qui restaient à ce monastère surpassaient à eux seuls tous ceux des autres saints mis ensemble ; et il conseilla au roi d'en faire un nouveau partage, assurant que le tiers de leurs terres suffirait largement aux frères qu'il avait vus à Vertou. « Eh! quoi, s'écriait-il, il leur est ordonné de vivre dans l'abstinence et la pauvreté, et ils seront possesseurs de biens immenses! Vivent les moines! Mais qu'ils nous laissent quelque bien à nous qui combattons et qui servons le roi notre maître! » Mais quand il revint chez les moines exécuter son nouveau projet, le patron du lieu, saint Martin de Vertou, lui appliqua pendant son sommeil une si vigoureuse bastonnade que le coupable éveillé, les tripes sortant de son corps, descendit plus vite qu'il n'aurait voulu jusqu'aux portes du Tartare.

§ 8. — EXACTIONS A BOURGES.

(*Vie de Saint Sulpicius*, *D. Bouquet*, t. 3, p. 509).

Voilà que cet exécrable ennemi de toute vertu, l'éternel trompeur du genre humain, se servit de quelques méchants hommes pour troubler par une guerre intérieure la paix dont jouissait l'Église et le peuple entier. Il embrase des feux de la cupidité certain prince qui régnait sur les provinces de la Gaule et, par de secrètes insinuations, le pousse à inscrire sur

les registres du cens, ô sacrilège! le peuple de Bourges et les prêtres de son Église; et comme une bête à double gueule, aux sifflements sinistres, aux langues fourchues qui dardent de diaboliques venins, voilà qu'un de ses émissaires vient agiter ce pauvre peuple. L'évêque de la ville, Sulpicius, ordonne donc un jeûne général et tente en vain de fléchir le délégué du roi; il s'adresse alors au roi lui-même, lui fait prédire par des envoyés sa mort dans l'année même, s'il ne respecte les privilèges de l'Église de Bourges [1]. Aussitôt le roi, frappé de terreur, reconnaît sa faute, la déplore, verse des larmes, dépouille les insignes de la royauté pour faire pénitence et se soumet aux intimations du saint évêque. Bref, on abolit cet impôt insolite; l'officier est mis à mort; on déchire du registre les pages où avaient été faites ces inscriptions impies; le peuple est sauvé. On eût dit qu'après une affreuse tempête la splendeur du soleil lui avait été rendue. L'Église retrouve la paix; et la joie des prêtres est portée à son comble [2].

1. Les prières de ce saint homme avaient, paraît-il, obtenu dans une grave maladie, la guérison de Clotaire II; il avait sauvé le père; ne pouvait-il pas faire périr le fils?

2. Voilà bien Dagobert; il suffit qu'on lui dise qu'il fait fausse route pour qu'il revienne au droit chemin. Avec son frère, il a commencé par la conciliation, et il finit sans doute par l'assassinat. Roi germain des Ostrasiens dans les commencements, il préfère ensuite jouer le rôle d'un pseudo-roi romain de Neustrie. Il entreprend de restaurer l'autorité royale en reconstituant le domaine dont elle se dépouillait, et recule devant les difficultés

§ 9. — MORT DE CARIBERT. — DAGOBERT MET LA MAIN SUR SES TRÉSORS (630).

(*Gestes de Dagobert. — Chron. de Saint Denis*, V, 1.)

Au neuvième an du règne du roi Dagobert mourut Caribert, son frère, roi d'Aquitaine. Un petit-fils laissa hoir de son royaume, qui avait nom Chilpéric; après lui ne vécut pas moult longuement. Le roi Dagobert envoya en ces parties le duc Baronte, quand il en sut nouvelle, pour le royaume saisir et pour amener les trésors. Si fut dit d'aucunes gens que ce duc Baronte, fit moult grande dépense de ces trésors, et ne les garda pas si loyalement comme il dût avoir fait.

§ 10. — LA GUERRE CONTRE LES VENÈDES.

(*Gestes de Dagobert. — Chron. d'Aimoin*, IV, 23. — *Chron. de Saint Denis*, V, 13.)

En ce temps allèrent marchands du royaume de France en Esclavonie; robés furent et dépouillés de leur avoir, et ceux qui se mirent à défense occis. Pour cette chose amender, envoya le roi Dagobert un sien messager, qui avait nom Siccaire, à Samon, le roi d'Esclavonie; et celui-ci requit de par son seigneur qu'il lui fît droit et justice de ceux qui avaient ses

de la tâche, par pusillanimité ou impuissance. Il avait voulu faire plier l'Église sous sa loi, il se met bientôt à ses pieds; après avoir voulu reprendre des terres trop libéralement accordées, il comble l'Église des plus larges donations que jamais prince ait faites.

marchands occis et dérobés. Quand Siccaire le messager fut là venu, et il sut que le roi Samon avait défendu que il vînt devant lui, il prit tel habit comme ceux du pays révêtaient, pour ce que il ne fût connu, et fit tant que il vint devant le roi. Lors commença à raconter son message et dit ainsi au roi Samon que il ne devait pas avoir les Francs en dépit, pour ce mêmement que il en était né, et que lui et tous les peuples de son royaume étaient tributaires au roi de France Dagobert. Le roi Samon, qui pour telles paroles se courrouça, répondit que lui et les peuples de sa terre feraient volontiers alliance au roi Dagobert, et obéiraient, si il voulait les alliances tenir. A ce répondit Siccaire le messager : « Ce ne peut, dit-il, être que le servant de notre seigneur forme alliances avec chiens. » Et le roi Samon répondit : « Puisqu'il est ainsi, comme vous dites, que vous êtes servant Dieu, et nous sommes si chiens, il nous est octroyé que nous nous vengions en vous par mort, ce que vous faites outre sa volonté comme mauvais serments et dignes de vengeance. » Après ces paroles le fit bouter hors et ôter de sa présence. Celui-ci retourna en France au roi Dagobert, et lui conta la réponse du roi Samon et de la vilenie que il lui avait faite. Le roi Dagobert, qui moult fut courroucé de cette honte, assembla ses osts au royaume d'Ostrasie et les envoya contre les Esclavons ; si furent en leur aide les Lombards, et Robert un duc d'Allemagne avec tous ses Allemands. En cette partie où ils se combattirent eurent victoire ; retournèrent à grandes dépouilles et à grande plenté de prisonniers. Mais

les Francs Ostrasiens assiégèrent cinq mille Esclavons en un chastel qui est appelé Vogastes, quand ils surent que ils furent là traits à garant. Et, pour ce qu'ils gardèrent et administrèrent le siège mauvaisement et paresseusement, issirent hors soudainement, et leur firent assaillie, et tant les endommagèrent que ils tournèrent en fuite et guerpirent tentes et pavillons et quanques il y avait dedans. Et les Esclavons, qui reprirent leur cœur pour cette victoire, s'épandirent par toute Thuringe, et ès terres voisines qui aux Francs marchissaient [1]. Le duc Dervan, qui était maître et garde des cités aux Esclavons, qui aux Francs marchissaient, et qui jusques à ce temps avaient été obéissants à eux, s'enfuit jusques en Esclavonie pour la désespérance des choses qui ainsi étaient advenues. Les Esclavons n'eurent pas cette victoire tant par leur prouesse comme ils eurent par la paresse des Francs Ostrasiens [2].

§ 11. — DAGOBERT SE DÉBARRASSE PAR TRAHISON DES BULGARES SES HÔTES (630).

(*Chron. d'Aimoin*, IV, 23. — *Chron. de Saint Denis*, V, 13.)

En ce temps sourdit contention entre les Avares qui sont ores appelés Huns et les Bulgares; ces deux peuples habitaient dessous un même roi à ce temps. Si mit pour cela dissention, à savoir que chacune partie

1. Qui étaient frontières, du vieux mot marche, pris dans le sens de frontière militaire.

2. Ces détails, qui ne sont pas dans les *Gestes de Dagobert*, se trouvent dans *Frédégaire* et la *Chron. d'Aimoin.*

voulait que le roi fût pris de leur gent : tant monta la discorde que ils se combattirent ensemble, si eurent les Huns victoire, et Bulgares furent déconfits et chassés de leurs terres. Adonc s'en allèrent au roi de France Dagobert, et lui requirent sous lui terre pour habiter; et il leur répondit que ils allassent en Bavière pour demeurer cet hiver jusques à temps que il fut conseillé que il ferait d'eux. Tandis comme ils demeuraient axec les Baiviers [1] en leurs ostieux mêmes, le roi se conseilla à ses familiers, et, pour ce que il se douta que ils ne lui fissent dommage ni grief en aucune manière, il appela à soi même les Baiviers privément, et leur commanda que chacun occit celui qui avec lui demeurait, et femmes et enfants, tout en une même nuit. Ainsi fut fait comme il le commanda, et furent tous occis en la nuit qui fut assignée pour faire si grande cruauté.

§ 12. — INTERVENTION DE DAGOBERT EN ESPAGNE.

(*Frédégaire*, 73. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 13.)

En ce temps mourut en Espagne le très débonnaire roi Sisibodes [2]. Après lui régna sur les Gociens [3] un autre qui eut nom Swintila, qui fut moult d'autre manière que ses devanciers n'avaient été. Car il était divers à sa gent même, et moult faisait grande cruauté à ses barons. Pour ce vint au roi Dagobert un noble

1. Bavarois.
2. Ou Sisebod.
3. Ou Wisigoths.

homme d'Espagne, qui avait nom Sisenand, et le pria que il lui fît aide le roi Swintila, par quoi il pût chasser hors d'Espagne. Le roi lui octroya secours et commanda à toute la chevalerie de Bourgogne qu'elle fût assemblée pour aller avec lui pour lui aider. Si furent chevetains de cet ost Abondance et Vénérand; l'ost fut assemblé et cueilli de gens d'entour la cité de Toulouse. Quand la nouvelle fut répandue parmi Espagne que Sisenand amenait l'ost de France en s'aide, tantôt laissèrent le roi Swintila; car ils le haïssaient devant ce, et vinrent à Sisenand, qui sans bataille fut fait plus fort en peu de temps; et puis le couronnèrent et le firent roi d'Espagne. Abondance et Vénérand, qui l'ost de France gouvernaient, la convoyèrent jusques en la cité de Saragosse.

De là les fit retourner et donna dons et soudées à eux et aux Français; à lui vinrent les plus nobles des Gociens et lui firent fête comme à leur seigneur. Après ces choses faites, le roi Dagobert lui envoya deux messages, celui de Vénérand, qui devant y avait été, et un autre qui avait nom Amalgaire, pour requérir sa promesse. Car il lui avait promis que, quand il lui requerrait secours, il lui donnerait un vessel de fin or qui était très riche et très beau, que Ethice, un patrice des Romains, avait jadis donné à un roi des Gociens qui avait nom Torsimodes; si était ce joyau gardé ès trésors des Gociens. Le roi Sisenand reçut les messagers moult aimablement, et leur fit livrer ce vessel moult volontiers que ils requéraient; mais aucuns des Gociens, qui ne voulaient pas que si riche joyau fût ôté des communs trésors, épiè-

rent les messagers entre voies et leur tollirent ce jouel que ils emportaient : et le roi Sisenand donna et envoya au roi Dagobert deux cent mille livres d'argent pour sa promesse, et le roi Dagobert les donna tantôt à l'abbaye de Saint-Denis.

§ 13. — FONDATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS.

(*Gestes de Dagobert*, 29. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 14.)

En la manière que vous avez ouï, tint le roi Dagobert le royaume de son père par la volonté Notre-Seigneur. Entre les autres choses que il fit qui sont dignes de grandes louanges, en fit-il une qui bien doit être de grande mémoire à tous les jours du monde. Il n'oublia pas le vœu ni la promesse que il avait faite au glorieux martyr saint Denis et à ses compagnons, ainsi vint aux lieux où les corps saints gisaient, la terre fit ouvrir et hoer par fond, tant que il trouva les cercueils et les lettres dessus écrites qui disaient les noms de ceux qui dedans étaient. En grande dévotion les fit hors traire et les translata en un autre lieu de celle même rue où ils gisaient encore en l'an de l'incarnation 630. Riches châsses lors fit faire ornées d'or fin et de fines pierres précieuses; l'église fit fonder si noblement comme il put plus ; et jàcoit que il l'eut par dedans ornée de merveilleuse beauté, ce ne lui suffit pas encore; ains couvrit l'église par dehors de très fin argent sur cette partie droitement qui couvrait les tabernacles des corps saints. Après établit cent livres de rente pour faire luminaire et

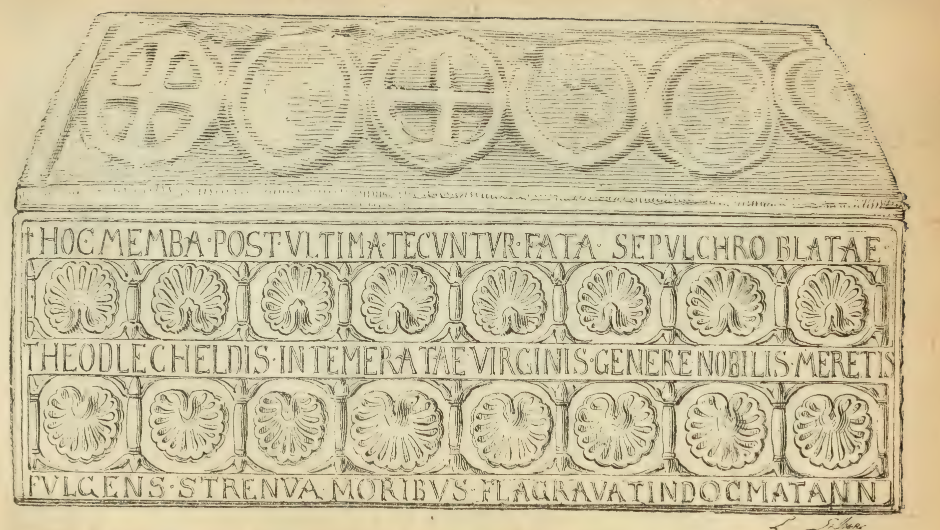


Fig. 4. — Tombeau de sainte Theotlechilde, première abbesse du monastère de Jouarre, fondé en 634.

des aumônes que les bonnes gens y feraient voulut que les pauvres et les pèlerins récréés et soutenus à tous jours més.

Après commanda à monseigneur saint Eloi, qui en ce temps était le plus subtil orfèvre qui nul soit au royaume de France, que il forgeât une grande croix d'or pour mettre derrière le maître autel, la plus riche et la plus belle que il pourrait pourpenser. Et le saint homme la fit telle à l'aide de Dieu, et de sa sainteté, et de pur or et de pierres précieuses, que l'œuvre fait émerveiller ceux qui la voient pour l'engin et pour la soustilleté du saint homme qui la forgea. En outre ordonna que le royal ministre qui était établi en la cité de Marseille pour les rentes du palais recevoir achetât l'huile bonne et belle, telle comme il faisait pour son propre usage, et puis la livrassent aux ministres ou aux messagers de l'Eglise. Et pour ce que il voulait que cette chose fût faite par grande franchise, il fit un précepte qui scellé fut de son anneau, que les chariots chargés qui ce devaient mener fussent quittes et francs de tel lieu et de toutes autres coutumes à Marseille, à Lyon, à Valence et en tous autres passages, jusques à tant que ils vinssent en l'église. Après fit faire un vaissel d'argent qui est appelé gazophile, et le fit asseoir en côté le maître autel de l'église pour mettre dedans les offrandes qui laiens seraient offertes. Et ordonna que elles fussent données aux pauvres par la main d'un des ministres de laiens, qui prêtre fut, si que celle aumône fut faite en repos selon l'Évangile, et que notre Sire qui tout voit, rendît à chacun le prix de son bienfait en vie perdurable. Et

pour ce que l'on peut plus largement départir aux pauvres, il envoya toujours puis en accroissement des aumônes cent livres chacun an, au commencement de septembre, et commanda que ces derniers fussent mis au gazophile avec les offrandes, en espérance que notre Sire lui en rendît guerredon après sa mort, et établit que ses fils et tous ceux qui après viendront ne laissassent mie que ils n'envoyassent à droit jour nommé, en ce gazophile, cette somme d'argent devant dite, et que nul ne fût assez hardi qui rien en ôtât, mais tout fût départi aux pauvres. Lors voulut et établit que l'église fût ornée et parée par dedans de très riches draps de soie à marguerites et autres pierres précieuses et que ils fussent attachés ès parois en colonnes et en arcs aux fêtes annuelles et en autres solennités. Tant avait grand amour et grande dévotion vers ses patrons et défenseurs, que il voulait que leur église surmontât sans comparaison toutes autres églises en richesses et en ornements, et que elle resplendît de toutes beautés et de toutes noblesses. Si n'est mie légère chose à raconter les grandes rentes et les grandes possessions que il donna à l'église, comme en châteaux et en bois et en villes pour ce que il voulait que le nom et les louanges de Notre-Seigneur fussent toujours mès célébrés par ceux qui en l'église serviraient.

En ce temps faisait notre Sire si grands miracles et si apertement pour les martyrs, que quiconque venait là en dévotion de vrai cœur, pour quelque infirmité que ce fût, il s'en repairait à grande joie saine et hétiez. Car notre Sire, qui pas ne ment, accomplissait la promesse que il lui avait faite devant son mar-

tyre, que l'amour que il avait en lui et sa débonnaireté impétreraient pardon à tous ceux pour qui il voudrait prier. Quand le roi Dagobert vit le grand nombre et la quantité de miracles, il orna l'église des plus précieux joyaux que il put trouver en ses trésors. Un hospice et un hôpital fit bâtir auprès de l'église en cette intention que les pauvres et hommes et femmes en fussent soutenus, et les malades qui par la prière des martyrs auraient été guéris pour que ils voulussent demeurer au service de l'Église.

§ 14. — DAGOBERT REMET AUX SAXONS LE TRIBUT IMPOSÉ PAR SON PÈRE (631).

(*Gestes de Dagobert*, c. 29. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 14.)

Lors ouït le roi nouvelle en cet an, qui fut le Xe de son règne, que les Esclavons étaient entrés en Thuringe à grand ost; aussitôt assembla les osts du royaume d'Ostrasie pour aller encontre eux. De la cité de Metz mut, toute Ardenne trépassa et vint à la cité de Mayence; si avait eu son ost de la meilleure gent de toute France et de toute Bourgogne et des plus élus chevaliers. Ainsi que il ordonnait ses osts pour passer outre le Rhin, les barons de Saisoigne [1] envoyèrent à lui messager par lequel ils requéraient que il leur quittât le treu que ils avaient payé au temps de lui et de son père jusques au jour de lors. Ce treu était de cent vaches, que ils lui envoyaient chacun an : par telle condition requéraient cette grâce

1. Saxe.

que ils iraient au profit du roi contre les Esclavons e que ils défendraient le royaume de France à leur conz par devers ses parties. Le roi leur octroya leur requête selon la devant dite condition par le conseil des Francs Ostrasiens ; et le messager jura sur son armure, selon la coutume de leur pays, pour lui et pour tout le peuple de sa terre, que ils tiendraient sans fausser les convenances dites : mais la promesse que il jura eut après petit de fruit. Toutefois comment que les choses coussent, puis furent-ils quittes du treu que ils avaient devant payé et furent quittes par le roi Dagobert de ce dont son père le roi Clotaire les avait jadis chargés.

§ 15. — DAGOBERT ÉTABLIT SON FILS SIGEBERT EN OSTRASIE (633).

En l'an qui après vint, les devant dits Esclavons recommencèrent fortement à guerroyer par le commandement du roi Samon : les bornes de leur propre royaume trépassèrent plusieurs fois, et entrèrent en Thuringe et ès autres contrées, pour dévaster le royaume de France. En ce temps alla le roi Dagobert au royaume d'Ostrasie, son fils Sigebert couronna en la cité de Metz et lui donna tout ce royaume par le conseil des barons et des prélats et par l'assentiment de tous les nobles hommes de son royaume, Cunibert, l'archevêque de Cologne, et Adalgis, établi gouverneur et maire du palais ; trésors suffisants lui laissa, et si lui fit chartre de son sceau du don que il lui eut donné. En France retourna quand il l'eut couronné et élevé en tel honneur que il afférait. Oncques puis ne fut que les Francs Ostrasiens

ne défendissent le royaume en ces parties par de là contre les Guimes et contre les autres nations.

§ 16. — DAGOBERT FAIT UNE PART A SON NOUVEAU FILS CLOVIS.
(*Gestes de Dagobert*, 32. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 14.)

En ce temps eut le roi un autre fils de la reine Nantheut, qui eut nom Clovis, au 12e an de son règne. Quand les enfants furent parcrus, le roi voulut départir son règne à ses deux fils par l'admonestement des Francs Neustriens pour ce que contens n'en fût après sa mort. Son fils Sigebert appela, tous les prélats et les barons de son royaume ; sur saints les fit jurer que ils tiendraient fermement ce que il voudrait ordonner; c'est à savoir que tous les royaumes de Neustrie et de Bourgogne descendraient entièrement à son petit-fils Clovis après son décès, et que par cette même convenance toute Ostrasie serait à la seigneurerie du roi Sigebert et toutes les appartenances, pour ce que elle était bien aussi grande et d'espace et de peuple, fors tant seulement le duché Dentelin, qui au roi Clovis reviendrait, pour ce que les Francs Ostrasiens l'avaient jadis tollue [1]; ces devant dites

1. Voir dans le volume de notre collection *Les fils de Clotaire*, la page 154 où il est question d'acquisitions faites par Théodéric, roi de Bourgogne, aux dépens de Clotaire, et p. 166 négociations relatives à la rétrocession du duché de Dentelin. On ne peut fixer exactement les limites de cette grande circonscription territoriale ; mais on sait qu'elle était comprise entre la Bresle, le Thérain, l'Oise, la Seine, l'Andelle. Ce nom dérive probablement d'*Indella*, nom latin de la rivière d'Andelle.

ordonnances jurèrent les Ostrasiens, voulussent ou non, pour la 'peur du roi Dagobert, et les gardè-

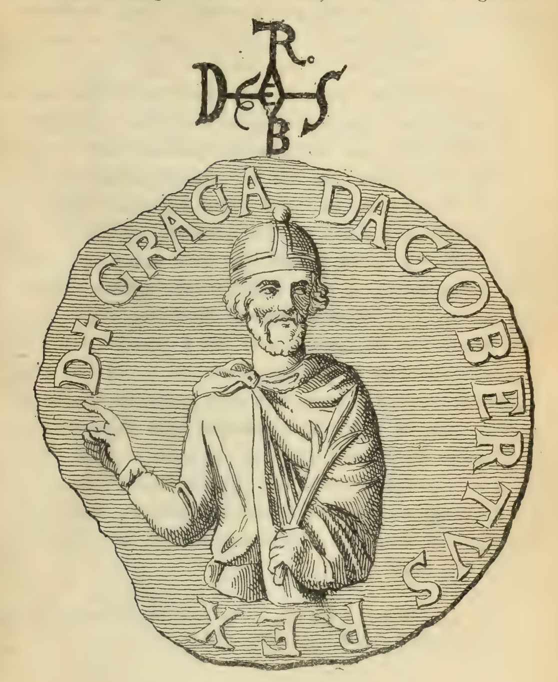


Fig. 5. — Sceau de Dagobert Ier.

rent loyalement tout le temps Sigebert et Clovis.

Quand le roi fut repairé en France, il vint en l'Église du glorieux martyr monseigneur saint Denis ;

chacun jour croissait l'amour et la dévotion que il avait à lui et à ses compagnons pour les très grandes vertus que ils faisaient assidûment à leur sépulture. Pour ce leur fit don en ce point d'une place qui est dedans Paris et par dehors delez la porte qui sied à Chartre Glaucine, que un sien marchand, qui avait nom Salemons, gouvernait pour lui en ce temps. Toutes les coutumes et tous les tonlieux leur donna tout en la manière que ils revenaient devant en son trésor; et pour ce que ces dons fussent à toujours mès fermes et stables, en fit-il chartre scellée de son sceau. En ce point donna-t-il une foire qui sied chacun an après la fête Saint-Denis entour l'église aux moines qui laiens servent Notre-Seigneur [1], et tout le tonlieu et quanques le roi y pouvait avoir de coutumes dedans la cité de Paris et ès autres villes d'entour, en telle franchise que ceux de Paris ne purent vendre nulle marchandise que l'on vende à la foire tant que elle dure, ni ès autres villes d'entour, en quelque justice que ce fût. Tout ce donna-t-il entièrement sans nulle exception pour le remède de son âme, et confirma le don par chartre bien parlant scellée de son sceau.

1. C'est la célèbre foire du Landit, qui s'est tenue pendant longtemps entre Paris et Saint-Denis.

§ 17. — DAGOBERT FAIT SAINT DENIS HÉRITIER D'UNE PARTIE DES TERRES DE SADRAGESILES, DUC D'AQUITAINE (634).

(*Gestes de Dagobert*, 35. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 15.)

Au XIIIe an du règne du roi Dagobert mourut Sadragésiles, le duc d'Aquitaine ; ce fut celui-ci qui fut son maître en son enfance, à qui il coupa la barbe, si comme l'histoire l'a dessus raconté. Deux fils avait ce duc qui au palais avaient été nourris ; et pour ce que ils savaient bien qui avait occis leur père, et pouvaient bien venger sa mort, ni plus n'en faisaient, les barons jugèrent selon les lois que ils n'avaient rien en l'héritage de leur père, pour ce que ils étaient mauvais fils et fourlignables[1]. Quand la terre fut revenue en la main du roi, il la donna à l'église Saint-Denis : 29 villes y eut par nombre; c'est-à-dire Nogent en Anjou, Parcay, Moulins, Paschellez et Anglas, qui sont en Poitou, et maintes autres villes qui cy ne sont pas nommées; et si donna avec tout ce les salines qui sont sur la mer, la moitié de ces villes donna aux frères de laiens qui servent l'église, et ordonna que ils chantassent et fissent le service en la manière que l'on le fait à Saint-Maurice de Chablis et à Saint-Martin de Tours. L'autre moitié de ces villes donna aux marregliers et aux autres ministres de l'église, tout franchement sans

1. Voilà un trait de mœurs bien caractéristique. C'est à la famille qu'appartient au moyen-âge la poursuite et la répression d'un crime commis sur un de ses membres.

rien retenir. Ce don confirma par bonne chartre scellée de son sceau, qui encore est gardée ès écrins de l'église [1].

§ 18. — GUERRE CONTRE LES GASCONS (635).

(*Gestes de Dagobert*, 37. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 15.)

En l'an après commencèrent les Gascons à guerroyer contre lui; au royaume qui avait été à son frère le roi Caribert, cueillirent maintes proies et firent maint dommage. Ses osts fit assembler au royaume de Bourgogne ; si les conduisit Chadoinde, un des grands maîtres du palais ; pour ce le fit principal chevetain, parce que il était bon chevalier et sûr, et avait été éprouvé en maintes batailles au temps du roi Théodoric. Dix autres ducs mit avec lui pour les osts conduire et guider. Haubert, Amalgaire, Léodebert, Gandalmaire, Galdricz, Hermanric, Baronte, Hairbert qui étaient droit Francs de nation, Ramelene qui était Romain, le patrice Guillebaut qui était Bourguignon, et Agine qui était né de Saisoigne. Tous ceux-ci furent envoyés en cet ost contre les Gascons; par toutes les terres s'épandirent. Et les Gascons issirent des vallées et descendirent des montagnes et vinrent contre eux à batailles ordenées ; petit soutin-

1. Frédégaire ne fait aucune mention de ces donations. Les *Gestes de Dagobert* paraissent avoir été composés pour suppléer au recueil des Chartes perdu dans un incendie; et il est probable que le nombre et l'étendue des donations furent singulièrement amplifiés par l'écrivain religieux.

rent la bataille, les dos tournèrent et s'enfuirent : car ils virent bien qu'ils ne pourraient longuement durer, et Francs les enchaucèrent et en occirent une partie ès montagnes, et les autres fuirent ès vallées et se couatirent ès forteresses des lieux. Mais les osts les suivirent si de près, que ils en occirent une partie, leurs villes et leurs maisons furent robées et puis arses. Et quand les Gascons virent que ils furent ainsi déconfits et mis en dessous, si demandèrent paix aux chevetains de l'ost et promirent que ils se présenteraient devant le roi Dagobert et se mettraient en sa justice pour faire sa volonté. Ces convenances plurent à Chadoinde et aux autres chevetains. Si s'en furent les osts retournés sans nul grief et sans nul dommage, si le duc Hairbert et aucuns des plus anciens de ceux que il avait à conduire n'eussent été occis par leur négligence. Car les Gascons les assaillirent et les occirent ès détroits de la vallée de la Soule ; et tous les autres retournèrent en France sains et saufs à victoire et à grande dépouille de leurs ennemis.

§ 19. — NOUVELLES DONATIONS A SAINT-DENIS.

(*Gestes de Dagobert*, 37. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 15.)

Le roi Dagobert, qui à Dieu et à tous ses saints était dévot, fit Saint-Denis héritier de plusieurs villes et confirma le don par l'autorité de son sceau à savoir d'une villa de Champagne qui a nom Ceraliacense que une bonne dame lui avait laissée, de Tivernon en Orléanais ; celle ville lui avait échangé saint Ferréol,

l'évêque d'Autun, et de quatre autres villes qui sont au terroir de Paris, Clichy, Ideina, Sceaux et Aiguepainte [1], et de Lagny-sur-Marne, qui est au terroir de Meaux, que le roi avait échangée au duc Bobon. Et par-dessus tout ce donna-t-il cent vaches que il recevait chaque an de rente du duché du Mans. De si très larges dons et de si nobles enrichit-il l'église de Saint-Denis en espérance que les martyrs le défendissent des ennemis du corps et de l'âme, si comme ils lui avaient promis quand il s'endormit sur leurs tombeaux.

§ 20. — SOUMISSION DU DUC DES BRETONS JUDICAIL.

(*Gestes de Dagobert*, 38. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 15.)

En ce point séjournait le roi en son palais à Clichy ; ses messagers envoya au roi de Bretagne qui avait nom Judicail. et lui manda que les Bretons vinssent à lui à merci, et que ils lui amendassent ce que ils lui avaient méfait et vers ses Francs et si ce il ne voulait faire, bien sut-il que il enverrait sur lui l'ost des Bourguignons, qui un peu devant ce avaient déconfit les Gascons. Le roi Judicail eut moult grande peur quand il eut ouï les messagers : tantôt mut de son pays et vint à Clichy, où le roi était ; dons et présents lui fit et le requit que il lui pardonnât son mautalent, et il lui amenderait tout à sa volonté quanques ses gens avaient vers

1. Puteaux.

lui mépris. Lors devint son homme et reçut son royaume de lui par telle condition que tous ceux qui après lui viendraient le tiendraient toujours més des rois de France. Le Roi le semont à manger avec lui ; mais le roi Judicail, qui était religieux et plein de la peur de Notre-Seigneur, n'y voulut pas demeurer, ains s'en issit du palais quand le roi fut assis au manger; et s'en alla à l'hôtel de Dadon, le maître du palais, qui par autre nom fut appelé Ouen et fut archevêque de Rouen. Pour ce s'en alla avec le roi Judicail manger que il avait entendu que il était saint homme et de religieuse vie. Lendemain revint à cour prendre congé, et le roi l'honora moult, dons et présents lui fit et puis lui donna congé.

§ 21. — LE ROI DAGOBERT FAIT SON TESTAMENT DEVANT TOUS LES PRÉLATS ET LES BARONS DU ROYAUME.

(*Gestes de Dagobert*, 39. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 16).

Quand eut le roi Dagobert peiné par son sens et par armes, que il eut à l'aide Notre-Seigneur et du glorieux martyr saint Denis tout son royaume mis en paix, et toutes les étrangères nations qui à lui marchissaient, mis sous pieds, et il eut ses deux fils couronnés ès deux parties de son royaume, il semont un général parlement de ces deux fils et de tous les princes et les prélats de son royaume en une villa qui lors était appelée Bigaurge [1]. Quand tous furent rassemblés, le roi s'assit en un trône d'or, une

1. Garches.

couronne d'or en son chef, si comme coutume était lors aux rois de France; si commença à parler ce que le Saint Esprit lui enseignait et dit en telle manière :

« O seigneurs rois mes deux fils, prélats et barons et les très forts princes du royaume de France, entendez-moi. Avant que l'heure de la mort nous surprenne, nous convient veiller et entendre au salut de nos âmes, qu'elle ne nous trouve par aventure en tel point, que elle nous occie dépourvus, et nous rende aux tourments de mort perdurables. Si devons acheter la joie des cieux des transitoires substances de ce monde, tandis comme nous vivons, si que le souverain Juge qui rendra à chacun selon son mérite nous rende après la mort du corps les biens que nous avons faits à ses pauvres en celle mortelle vie, et que nous soyons recréés et saoulés de ses biens spirituels en la perdurable joie de Paradis; et soyons abreuvés de celle vive fontaine qui dure sans apetisement, qui signifie la grâce du Saint-Esprit selon les Ecritures, de laquelle nul n'est éconduit, qui en parfaite foi la requiert. Et pour ce que je reverche mon cœur et ma conscience et regarde l'examination et l'épreuve du grand jour du jugement, et la droiturière justice du souverain roi, ai-je grande peur que je ne sois damné et féru de cette cruelle sentence par mes péchés que l'on jettera sur les mauvais : « Allez vous maloit en enfer qui êtes appareillés au « diable et à ses anges. » Et d'autre part je ai souverain désir d'être écrit au livre de vie perdurable, et que je sois mis en la compagnie des saints qui seront mis en la joie de paradis qui durera sans défi-

niment. Pour ce me semonce et admoneste la dévotion de mon cœur d'ordonner et de confirmer mon testament de saine pensée et de sain conseil, que le dernier jour de ma vie me trouvasse dépourvu, ni paresseux. Auquel testament nous avons ou fondé ou enrichi presque toutes les églises de notre royaume en notre temps, et les avons douées et faites hoirs de nos propres dons en l'honneur de Dieu, des saints et des saintes pour le remède de notre âme. Et pour ce, seigneurs rois et barons et prélats, que ces dons soient fermes et stables, nous avons écrit quatre chartres d'une sentence et d'une lettre par nos consentements, ès quels tous les dons que nous avons faits aux églises de notre royaume sont contenus et nommés par propres noms; si seront envoyées par quatre parties du royaume. L'une sera portée à Lyon sur le Rhône, l'autre sera mise ès écrins de la ville de Paris, la tierce sera gardée à Metz en Lorraine et sera livrée au duc Auboim; et la quarte que je tiens ci en ma main sera gardée en notre propre trésor. Nous savons bien que celui-ci aura certaine fiance au jour de nécessité, qui aura donné aux églises et aux pauvres les biens, par quoi ils seront soutenus et repus; si l'en rendera le guerredon le roi des cieux; et qui despit les pauvres, il sera despit de Dieu, selon l'Ecriture, qui dit que celui qui n'a pitié des pauvres fait tort à Notre-Seigneur. Pour laquelle chose nous admoneste notre dévotion, si comme nous avons jà dit, d'établir notre testament en telle manière que, quand la volonté de Notre-Seigneur sera que nous trépassions de ce siècle,

les prêtres et les ministres qui en possession à ce temps seront ès offices des églises à qui nous avons nos dons donnés, quand ils seront certains de notre mort, entreront ès possessions des bénéfices que nous leur avons donnés sans attendre que autre les y mette, si comme il es contenu ès chartres, et recevront entièrement et en toute franchise les appartenances des lieux que nous avons donnés, et serviront toujours mès Notre-Seigneur pour le remède de nos âmes. Si voulons que chacun, puisque il aura reçu les rentes des bénéfices, écrive notre nom au livre de vie et nous ramentoive principallement et sans défaut nul ès oraisons de sainte Eglise chacun dimanche et en toutes les fêtes des saints. Une autre chose commandons où nous avons moult grande fiance, que nous conjurons par la vertu du ciel tous les prêtres qui à ce temps ès lieux devant dits et aura reçu les biens que nous avons donnés, que chacun célèbre une messe pour notre âme tous les jours des trois premiers ans et offre sacrifice à Notre-Seigneur, que il me décharge du faix de mes péchés. Si établissons Notre-Seigneur juge et témoin de cette chose en la présence de tous ceux qui cy sont assemblés, si livrons ce testament au roi Clovis et au roi Sigebert nos chers fils, que la largesse de Notre-Seigneur nous a donnés hoirs pour gouverner notre royaume, et ceux qui après seront si notre Sire nous en voulait plus donner; et lors commandons que ils tiennent et fassent tenir ce notre commun décret; et si les conjurons eux et tous ceux qui après viendront par la Trinité du nom tout-puissant, et par la vertu de la

Vierge Marie, des anges, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, et des vierges et de tous les saints du paradis, que ils fassent garder fermement et perpétuellement ce notre établissement selon la sentence de la chartre. Et, pour que ce précepte dure perpétuellement, nous le confirmons de l'autorité de notre sceau et commandons à tous ceux qui ci sont présents que ils le confirment aussi par leur sceau et par leur subscription. Et si vous admonestons derechef, seigneur roi mon hoir et mon cher fils, et tous ceux qui après vous seront, que vous ne brisiez pas nos faits ni nos établissements, si vous voulez que celui que vous ferez après ait fermeté. Car vous pouvez bien savoir que si vous ne tenez les estatuts de nous et de nos ancesseurs ceux qui après vous seront ne tiendront pas les vôtres [1]. »

Quand le roi eut ainsi parlé et tout le concile l'eut écouté attentivement, tous le commencèrent à louer de son bon propos et de sa bonne volonté et lui aouiaient tous paix et longue vie; si pendirent leurs sceaux liément pour confirmer le testament. Et tout eut-il devant donné maint riche don à son patron le martyr saint Denis, il ne le voulut pas oublier en ce testament, ains lui donna une ville qui lors était appelée Brunade, mais ores est appelée Braine, si comme l'on cuide. Quand il eut ce fait et

1. Nous n'avons pas besoin de prévenir le lecteur que ce discours inventé de toutes pièces par l'écrivain religieux nous met en présence de la faiblesse d'esprit, de ces terreurs superstitieuses qui contribuèrent si puissamment à l'enrichissement de l'Église au moyen-âge.

les choses ordonné au profit du royaume, le concile se départit et retourna chacun à joie en sa contrée. Mais la quarte chartre de son testament que il commanda à mettre en son trésor est gardée jusques aujourd'hui ès chartres et ès écrins de l'abbaye Saint-Denis.

§ 22. — DAGOBERT DONNE UNE GROSSE RENTE POUR COUVRIR L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS. — LES GASCONS SE SOUMETTENT A LUI.

(*Frédégaire*. — *Gestes de Dagobert*, 40, 41. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 17).

Pour ce que le bon roi Dagobert voulait que l'église de Saint-Denis fût noblement maintenue de couverture, lui donna-t-il huit mille livres de plomb de celui que on lui devait de rente en la cité de Marseille et ordonna que il fût chaque an amené par les ministres du roi même parmi les villes sans nulle coutume payer aussi, comme était parmi les villes que il avait données à l'église, et fut livré au trésorier de laiens. En telle manière s'étudia à confirmer ce don, que il loua tous ceux qui après furent à tenir cette constitution.

En l'an quinze de son règne (636) vinrent à lui à Clichy en son palais Amandus, le duc de Gascogne; avec lui emmena les plus hauts hommes et les plus anciens de sa terre pour tenir les convenances que il avait devant promises en l'an devant aux chevetains de l'ost que le Roi avait là envoyés. Lors eurent si grande peur de lui, que ils s'enfuirent à garant au moustier de Saint-Denis; et la débonnaireté et la fran-

chise du roi furent si grandes, que il leur donna la vie, et leur assura pour l'honneur et pour la révérence des martyrs auxquels refuge ils avaient fui ; serment ils firent que toujours mès seraient loyaux envers lui et à ses fils et au royaume de France. A tant s'en retournèrent en Gascogne ayant congé du roi : mais la fin prouva que ils furent parjures de cette chose, selon la coutume et la manière du pays.

§ 23. — MORT DE DAGOBERT.

(*Gestes de Dagobert*, c. 42, 43. — *Chr. de S.-Denis*, V, 17, 18.)

Longue chose serait de raconter les grâces et les vertus du bon roi Dagobert. Comme il fut sage en conseil, discret et pourvu en jugement, noble et fier en armes, large en aumônes, étudiant et curieux à confirmer paix entre les églises, dévot enrichisseur et fondateur d'abbayes ; il n'est pas mestier de raconter toutes ces choses par ordre, pour ce par aventure que il ne tournât à ennui au liseur et aux écoutants. Bien sait-on que ses œuvres et ses faits sont plus clairs que jour, et de si grande autorité que ils ne purent mès être effacés ni mis hors de mémoire d'homme, tant que ce siècle durera. Et pour ce que l'humaine nature est de si pauvre et de si frêle condition, que elle ne peut éviter que elle ne meure en la fin de ses jours, nous convient désormais entendre à décrire la manière de son trépassement et à raconter un miracle qui advint droitement en l'heure de sa mort, qui fut trouvé écrit en une ancienne chartre

que messire saint Ouen[1] écrivit de ses propres mains si comme l'on témoignait.

1. Saint Ouen et saint Éloi sont deux figures inséparables de celle de Dagobert. Unis d'une étroite amitié, ils vivaient sous le même toit. Le premier, né à Soissons, gardait l'anneau royal et en scellait les édits. « D'un sens profond et d'une élocution abondante, dit un chroniqueur, il était homme de bon conseil et de prévoyance, avait une belle stature, un beau visage, mais se faisait surtout remarquer par sa piété. Cher au roi, vénéré de tous les princes et grands, il voyait le palais tout entier obéir à un signe de sa tête. Les grands et le roi Dagobert lui-même écoutaient ses conseils comme des oracles divins. »

Si nous connaissons mieux encore saint Éloi, c'est grâce au même saint Ouen, qui nous a laissé une vie de son ami. Né à Limoges, après avoir été de bonne heure mis par son père en apprentissage chez un orfèvre du nom d'Abbon, qui surveillait en même temps la fabrication des monnaies publiques, Eligius ou Éloi fit la connaissance de Didier, trésorier du roi Clotaire II. C'est grâce à la position de ce dernier qu'il fut chargé par le roi de la fabrication d'un trône en or massif, et que, ayant trouvé moyen d'en faire deux avec la matière qui lui avait été donnée pour un seul, il gagna par l'honnêteté, le goût d'économie et l'adresse que révélait ce travail, la faveur de Clotaire. Celui-ci, à une époque où le travail des métaux précieux conduisait naturellement à la gestion des deniers de l'État, le préposa à ses finances; et sous Dagobert, après la retraite de Didier, il devint trésorier du roi.

Mais Éloi ne borna pas là ses fonctions. Ce fut auprès de Dagobert un vrai ministre des bienfaisances royales et des arts religieux, et il consacra au service de son maître, des pauvres et de l'Église même, sa fortune privée et son talent d'artiste. « Il était, dit son biographe, de forte et large stature, un peu rouge de visage ; il

§ 24. — MORT DE DAGOBERT.

(*Chron. de Frédég.* — *Chron. d'Aimoin*, IV, 33. — *Gestes de Dagobert*, 42. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 18.)

Quand le bon roi Dagobert eut glorieusement gouverné le royaume de France trente-six ans, une maladie le prit que physiciens appellent dyssenterie, en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur six cent trente-huit, en une ville qui a nom Epinay-sur-Seine, qui est assez près de la cité de Paris ; de là se fit porter en l'église de Saint-Denis ; peu de jours passèrent puis

avait une chevelure abondante et frisée, la main belle et les doigts longs; l'expression de sa physionomie était angélique; son regard franc et réfléchi. » Dans sa jeunesse, il aimait la parure de l'or et des joyaux, et portait des ceintures richement ornées, des bourses émaillées de pierres précieuses et brodées en or. Plus tard, il renonça à ces goûts, et le roi lui reprochait doucement son excès de simplicité, disant « qu'il n'était pas convenable de voir ceux qui ne vivaient que pour le siècle s'avancer avec de somptueux vêtements, et les serviteurs du Christ ne pas se faire assez remarquer et honorer. » Mais Éloi donnait tout aux pauvres et ne gardait rien pour lui; sa maison était le rendez-vous de toutes les misères; « les malheureux, dit son historien, y affluaient en aussi grand nombre que les abeilles à leurs ruches, » et il les soulageait de son propre bien et des secours qui lui venaient de tous côtés pour eux, comme au grand distributeur des aumônes. Quelquefois même le secours d'en haut ne lui était pas inutile : un jour, dépouillé de tout ce qu'il portait sur lui, il ne savait que répondre aux malheureux qui se pressaient autour de sa personne, quand, portant la main à son sein, il y trouva, suivant la légende, une somme d'argent venue là miraculeusement.

que il sentit sa maladie augmenter et le terme de ses jours approcher. Lors manda Ega son conseiller et maire de son palais moult hâtivement, et lui commanda par messager que il vînt à lui sans demeure. Quand venu fut, il mit en sa garde sa femme la reine Nantheut et son fils Clovis. Ce fit il parce que il sentait lui sage homme et loyal, et que ses fils pourraient bien gouverner son royaume par son sens et par son conseil : la reine Nantheut et son fils et les plus grands maîtres du palais et aucuns des barons qui là étaient présents manda, devant lui sur les saints les fit tous jurer, selon la coutume qui lors était, que ils garderaient la reine et le roi et conseilleraient le royaume en foi et en loyauté. Après refit sa femme et son fils jurer que ils porteraient loyauté aux barons et aux prélats du royaume.

Et jaçoit ce que il eut devant ce donné par plusieurs fois à l'église Saint-Denis si grands dons et si larges, comme l'histoire l'a devisé, encore ne lui suffisait pas ; ains lui donna en cette heure même six villes, c'est-à-dire Condun, Grandvillé, Grantvillé Moinsvillié, Gelles et Sarcelles, que il avait devant ce octroyées ; si en fit chartre scellée de son sceau.

Lors commença un deuil et des pleurs merveilleux parmi le palais : mais le roi, qui moult était jà agregié du mal, les réconforta tous au mieux qu'il put par grand amour et par très grande débonnaireté ; et entre les autres doux admonestements que il fit à eux (trop serait long à raconter), parla-t-il à eux, et leur dit ainsi : « Comme humaine nature est de chétive condition et de frêle, et chacun doit tou-

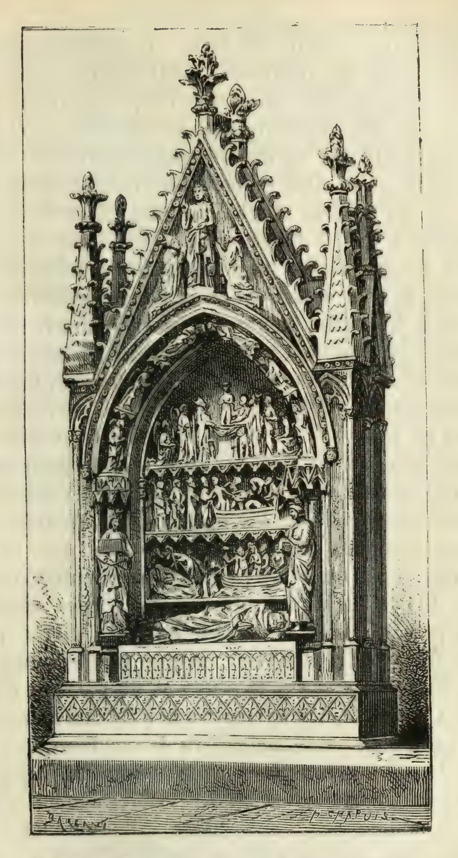


Fig. 6. — Tombeau de Dagobert à Saint-Denis.

jours avoir devant les yeux du cœur la peur du grand jour du jugement, tandis comme il est sain et hetiés en celle mortelle vie ; toutefois n'est-il nul tant soit pécheur, qui se soit désespéré de la miséricorde de Notre-Seigneur, quand il est en maladie ; ains doit veiller attentivement pour sa vie et de ses propres choses raembre soi-même par les aumônes que il donne aux pauvres pour ce que le très souverain Juge lui en rende les mérites après la mort. Et pour ce octroye-je et donne quittement les devant dites villes au glorieux martyr saint Denis mon patron et mon maître, pour soutenir les ministres de l'église, en laquelle il gîte corporellement, lui et ses compagnons : et je même y désire à être ensépulturé et veux que les frères de laiens qui pour nos âmes prieront les tiennent aussi franchement désormais, comme nous et nous devanciers les avons toujours tenues, et que les rentes soient en leur profit pour le salut de nos âmes, pour l'État et pour la prospérité de nos fils et du royaume. Et si ordonnons que nul de nos fils ni des rois qui après nous seront, ni évêques, ni abbés de l'Eglise ne soit si hardi que il les doive tollir ni aliéner, si il ne veut encourir l'ire de Notre-Seigneur et le courroux du glorieux martyr saint Denis. Et, si il advenait que il fût fait autrement, je en appelle celui que ce fera devant Dieu, que il en rende raison au glorieux martyr devant la majesté du souverain Juge. Et si ce don est fermement gardé, nous cuidons que il doit suffire à la soutenance des devant dix pauvres pour ce que ils et ceux qui après seraient aient délectation et dévotion à prier pour

nos âmes, quand ils seront pleinement repus et soulés de nos aumônes. Et pour ce que nous ne pouvons pas souscrire ni signer la présente chartre pour la peine qui tremble en notre main pour la maladie qui nous surprend, nous prions Louis (Clovis) notre doux fils que il la veuille confirmer par le sceau de son nom et que Dadon (saint Ouen) la lui offre, et que tous les barons de notre palais y mettent leur sceau. » A tant se tut le roi ; Louis son fils confirma la chartre que Dadon lui offrit, si comme le roi l'avait commandé, et tous les barons qui là étaient présents la confirmèrent de leur propre subscription. Après ces choses faites ne vécut pas le roi moult longuement : mort fut plein de foi en la IIIIe calende de février (28 janvier), au treizième an de son règne, en l'an de l'Incarnation devant dite qui lors était 638. Pour sa mort fut le palais soudainement rempli de pleurs et de cris et tout le royaume de douleur et de lamentation.

Le corps de lui fut ouvert et enbaumé à la manière des rois. A grande douleur et à grande tristesse du peuple, qui là courut, quand ils surent son trépassement ; mis fut le corps en l'église Saint-Denis, que il avait fondée, et fut mis en sépulture glorieusement et noblement, en la destre partie du maître autel, assez près les fiertres des martyrs. Tant donna de richesses à l'église et de villes, de bourgs, de châteaux en divers pays de son royaume que nous en laissons ci endroit à faire mention pour la confusion du nombre. Tant fut large et dévot aux pauvres, à sainte Eglise et à ses ministres, que chacun doit avoir en

grande merveille la bonne volonté et la dévotion de son cœur. En l'église établit la coutume et l'ordonnance de chanter et de lire en la manière que celle de Saint-Maurice d'Agaune et de Saint-Martin de Tours la tenaient. Mais elle fut auques relâchée au temps d'un abbé qui eut nom Aigulphes.

§ 25. — VISION QUI ARRIVA A L'HEURE DE SA MORT AU SOLITAIRE JEAN.

(*Gestes de Dagobert*, 44. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 19.)

Ci endroit voulons raconter un miracle qui advint à cette heure même que la benoite âme lui départit du corps ; par quoi nous cuidons être tous certains que elle trépassa à la joie de paradis. En ce temps était allé messager en Sicile Ansouald, évêque de Poitiers ; quand il eut la besogne faite pour quoi il y était allé, il se mit au retour par mer ; en une ville arriva en quoi un saint homme solitaire qui avait nom Jehan habitait. Ancien homme était, qui menait honnête vie ; à lui venaient plusieurs qui par la mer passaient pour lui requérir l'aide et le suffrage de ses oraisons, et pour le visiter. En cette île donc, qui était renommée et ornée des mérites de si grand homme, arriva cet évêque Ansouald par la volonté de Notre-Seigneur ; et le saint homme le reçut par grande charité et l'aida en ce qu'il put. Quand ils eurent longuement parlé de la joie de paradis et de ce qui appartient aux édifications des âmes, le saint vieillard lui demanda dont il était et pourquoi il était venu en ce pays; et quand il sut la cause de sa voie, et que

il était de France, il le requit que il le fît certain de la vie et des mœurs de Dagobert le roi de France, et l'évêque Ansouald lui décrivit sa vie et ses mœurs, comme celui qui bien le pouvait savoir. Quand le bon vieillard eut tout écouté, si lui commença à raconter la merveille que il avait vue en la mer. « Un jour, dit-il, m'étais couché pour un petit reposer, comme vieux d'âge et travaillé de vieillesse. En ce que je me reposais, un homme blanc de chevelure vint devant



Fig. 7. — Détails du tombeau de Dagobert.

moi et m'éveilla, puis me dit que je me levasse isnelement, et que je priasse la miséricorde de Notre-Seigneur pour l'âme de Dagobert le roi de France, qui en cette heure était trépassé. Tandis comme je m'appareillais d'accomplir son commandement, je vis en la mer près de moi une tourbe de diables, qui emmenaient aussi comme en une nacelle l'âme du roi Dagobert, fortement la battaient et tourmentaient, et traînaient droit à la chaudière de Vulcain. Mais il huchait et appelait sans cesser à son aide trois des saints

de paradis, saint Denis de France, le martyr saint Martin, saint Maurice. Ne demeura pas après longuement que je vis épartir merveilleusement foudres et tempête choir du ciel mêmement : et puis je vis descendre ces trois glorieux saints que il avait appelés à son aide, ornés et vêtus de robes blanches ; à moi s'apparurent, et je leur demandai en grande peur comme celui qui moult était espoenté qui ils étaient ; et ils répondirent que ils étaient ceux que Dagobert avait



Fig. 8. — Détails du tombeau de Dagobert.

appelés pour sa délivrance, Denis, Maurice et Martin, et que ils étaient descendus pour le délivrer des mains au diable et puis pour le porter au sein d'Abraham. A tant s'évanouirent de moi, et après les ennemis allèrent, et leur tollirent l'âme que ils tourmentaient de menaces et de battements ; et l'apportèrent en la perdurable joie de paradis en chantant ces vers du Psautier : *Beatus quem elegisti et assumpsisti, Domine, habitabit in atriis tuis, replebitur in bonis domûs tuæ : sanctum est templum tuum mirabile in*

æquitate. Si vaut autant à dire en français : « Sire, celui-ci est béni que tu as élu et pris : car il habitera toujours mes en tes herberges, c'est-à-dire en ton saint Paradis : il sera rempli des biens de ta maison. Car ton saint temple est merveilleux en justice et en droiture. » Quand cet évêque Ansouald fut en France retourné, il raconta ce que il eut ouï de la bouche du saint homme, l'heure et le jour, et le mois et la kalende furent notés ; et éprouva-t-on certainement que cette avision advint à ce saint homme en celle même heure que l'âme du roi Dagobert se départit du cœur. Entre les autres choses, trouvâmes ces choses écrites en la devant dite chartre que messire saint Ouen, qui puis fut archevêque de Rouen, écrivit de sa main. Si ce n'est pas avis par aventure à aucuns que elles soient si semblables à vérité, comme elles sont vraies. Car comme le bon roi Dagobert avait fondé et édifié toute sa vie diverses églises et abbayes par tout son royaume, il honora toujours ces trois saints sur tous les autres ; toujours les avait en honneur et en révérence, et enrichit leurs lieux de grandes rentes et de grandes possessions ; et pour ce requit-il et appela leur aide après la mort plus spécialement que nul des autres ; et les glorieux saints que il avait toujours spécialement servis et honorés ne l'oublièrent pas au temps de noncité et quand il en fut mestier.

III

ESSAI DE RESTAURATION DE LA MONARCHIE MÉROVINGIENNE. LE MAIRE DU PALAIS EBROIN

(638-681).

§ 1. — PARTAGE DES TRÉSORS DE DAGOBERT ENTRE LE ROI SIGEBERT II ET LE ROI CLOVIS II.

(*Chron. de Frédégaire. — Gestes de Dagobert*, 45. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 20.)

Après la mort du bon roi Dagobert, descendirent tous les royaumes à Clovis son fils, qui encore était enfant et d'assez petit âge. Les barons de France et de Bourgogne le reçurent à seigneur et lui firent hommage en une villa qui lors était appelée Massolaques [1]. Ega le maire du palais et la reine Nantheut gouvernèrent le royaume noblement les deux premiers ans du règne de Clovis. Cet Ega était l'un des plus nobles princes de Neustrie, le plus sage et le plus patient ; homme était plein et enluminé de toutes grâces. Car il était riche et extrait de haut lignage,

1, Malais, à 4 kilom. au sud-est de Sens sur la Vanne (Yonne).

droiturier en justice, sage en paroles, appareillé en réponses; une mauvaise tache avait en lui à reprendre tant seulement, car l'on disait que il était trop avare.

En cet endroit nous convient deviser comment les trésors du roi Dagobert furent départis entre ses fils après sa mort. Bien avez ouï devant comment Pépin le maire du palais d'Ostrasie et les autres princes du royaume qui avaient été sous la seigneurerie du roi Dagobert requirent Sigebert à seigneur d'un accord et d'une volonté. Ce Pépin et Cunibert l'archevêque de Cologne firent adoncques alliance ensemble derechef. Car aussi comme ils avaient été devant joints en paix et en amour, pour que ils fussent aussi toujours mes sans désirer, sagement attraiaient à leur amour les princes et les Ostrasiens, et les gouvernaient en humilité et en douceur, comme celui qui était prud'homme et loyal, et profitable au roi et au royaume. Lors furent messagers envoyés en France au roi Clovis et à la reine Nantheut de par le roi Sigebert, qui recevrait telle partie des trésors de son père que il lui afférait. Le roi Clovis et sa mère la reine s'accordèrent volontiers à ce que il en eût sa part; si assignèrent jour de partir au roi Sigebert ou à ceux que il y voudrait envoyer; et il y envoya pour lui l'archevêque Cunibert et Pépin le maire du palais et aucuns riches hommes de son royaume. A Compiègne vinrent : là furent les trésors assemblés et départis également par le commandement du roi Clovis et de la reine Nantheut; mais elle retint la tierce part de tous les acquêts que le roi Dagobert avait acquis, puis elle commença à régner en sa

compagnie : et Cunibert et Pépin emmenèrent leur partie à Metz; là [1] furent présentés au roi Sigebert.

§ 2. — MORT DE PÉPIN DE LANDEN (641).

(*Gestes de Dagobert*, 47, 48. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 20.)

Entour un an après mourut ce Pépin qui moult fut plaint et regretté de tous ceux du royaume d'Ostrasie : car il était aimé de tous et prisé pour sa bonté et pour sa loyauté. Aussi mourut en la ville de Clichy Ega le maire du palais du roi Clovis, au troisième an de son règne, qui moult fut sage homme et loyal. Après lui fut Erkinoald maire du palais; cousin avait été au roi Dagobert de par sa mère; moult avait en lui de bonnes grâces; car il était plein de bonté et de patience, sage et de bon engin, aux prêtres et aux ministres de Notre-Seigneur portait honneur en grande humilité, des richesses de ce siècle avait assez par raison. Tant était prisé et aimé de tous les princes que chacun lui portait honneur par grande affection.

§ 3. — ÉLECTION DE FLAOCHAT A LA MAIRIE DU PALAIS DE BOURGOGNE, ET MORT DE NANTHILDE.

(*Ibidem.*)

En ce temps alla la reine Nantheut en la cité d'Orléans; son fils le roi Clovis mena avec elle au quart an de son règne. Là fit assembler les prélats

1. Les trésors.

et les barons de Bourgogne : pour ce les fit là assembler que ce était au temps de lors le siège du royaume. Débonnairement attraiait et aparlait chacun par ses belles paroles ; Flaochat, qui Franc était de nation, était maire du palais de Bourgogne par la volonté et par l'élection des barons du pays ; et quand elle l'eut mis en tel honneur, si lui fit épouser Ramberge, une sienne nièce.

En ce temps même ordonna son testament des villes de son douaire par la volonté de son fils, et les départit aux églises des saints et des saintes, parmi lesquels elle n'oublia pas le martyr saint Denis : si fit faire trois exemplaires de la chartre de son testament d'une même sentence, desquels l'un est gardé jusques aujourd'hui ès chartriers du trésor Saint-Denis. Quand elle eut ainsi son testament devisé et les besognes du royaume ordonnées en prospérité, et son fils eut jà régné entour quatre ans au profit des deux royaumes, c'est à savoir de France et de Bourgogne, elle trépassa en ce siècle; en sépulture fut mise en l'abbaye de Saint-Denis avec son seigneur en un même cercueil (642).

Quand le bon roi Dagobert et la reine Nantheut furent trépassés en ce siècle, le roi Clovis gouverna tout seul le royaume de France et celui de Bourgogne : les dons et les legs que son père avait donnés à l'église Saint-Denis garda et tint fermement, et les renouvela et les reconfirma par son sceau et de la subscription de sa propre main. Au quatorzième an de son règne (651) fut en France merveilleuse famine; par le conseil d'aucuns com-

manda que l'église Saint-Denis fût découverte à l'endroit des voûtes que son noble père le roi Dagobert avait fait couvrir par dehors d'argent pur par grande dévotion et commanda que il fût departi aux pauvres et aux pèlerins. Ce commandement fit à l'abbé Agulf, qui en ce temps gouvernait l'abbaye, et lui en chargea que il fît selon Dieu le plus loyalement que il pourrait.

§ 4. — LE ROI CLOVIS II DEVIENT INSENSÉ, POUR AVOIR PRIS UN DES OS DU BRAS DE SAINT DENIS. — SA MORT.

(*Gestes de Dagobert*, 51. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 22.)

Le roi Clovis gouverna son royaume paisiblement; sans guerre et sans bataille fut tous les jours de sa vie. Une fois vint en l'église de Saint-Denis, ainsi comme mauvaise fortune le menait, pour déprier les saints martyrs. Et pour ce que il voulait avoir aucune alliance d'eux tout adès avec soi, il commanda que les châsses des martyrs fussent atteintes ; après les fit ouvrir et disjoindre par folle présomption le vessel en quoi le précieux corps saint repose, moins religieusement le regarda que il ne dut. Jaçoit ce que il fit par dévotion, si lui ne suffit pas le regarder tant seulement : ains brisa l'os de l'un des bras et le ravit. Et le martyr montra bien tantôt que il ne lui plaisait pas dont son corps était ainsi traité : car le roi fut tantôt si espoenté et si ébahi que il chaït en frénésie et perdit son sens et sa mémoire en cette heure même ; tantôt fut le moustier rempli de ténèbres et d'obscurité ; une peur si grande prit soudai-

nement à tous ceux qui là étaient que ils se mirent à la fuite. Le roi donna puis aucunes villes au martyr pour l'apaiser : et pour ce que il recouvrât son sens et sa mémoire, l'os que il avait follement deseuré du corps fit vêtir et orner d'or pur et de pierres précieuses, et le fit remettre en la châsse avec le corps. Pour cette raison peut-on prouver que le corps du glorieux martyr git laiens entièrement; quand il ne put oncques souffrir que un petit osselet fût ôté de son bras ni démembré de son corps. Le roi toutefois recouvra son sens en partie, mais non pas entièrement ni en tel point comme il l'eut devant eu; si ne vécut pas puis moult longuement; car il trépassa au chef de deux ans après ce que ce lui fut advenu (656).

Ce roi Clovis eut femme qui fut du lignage de Saisoigne. Bathilde avait nom, sainte dame et religieuse et pleine de la peur de Notre-Seigneur; et si était sage dame et de grande beauté si fut celle que l'on dit sainte Bathilde de Chelles.

§ 5. — TENTATIVE PRÉMATURÉE DE GRIMOALD, FILS DE PÉPIN DE LANDEN, POUR S'EMPARER DE LA COURONNE.

(*Gestes des rois de France*, 43. — *Chron. de S.-Denis*, V, 22.)

Après Pépin fils de Carloman et maire du palais de Sigebert le roi d'Ostrasie, fut en la dignité du palais son fils Grimoald; homme fut plein de mal et de déloyauté, si comme il apparut après. Car quand le roi Sigebert fut mort (656), ce Grimoald prit son fils Dagobert, qui roi devait être, et l'avait reçu en

garde; puis le tondit et l'envoya en Ecosse en exil par Dodon l'évêque de Poitiers, et mit son fils en la possession du royaume. Et quand les Francs Ostrasiens virent la déloyauté que il avait faite, ils en eurent moult grand dédain, le prîrent et le lièrent en fers, et puis l'envoyèrent à Clovis le roi de France, pour ce que il le jugeât et en fît justice selon son fait. Et le roi le mit en prison en la cité de Paris, et lié en buis de fer. Après le fit mourir de griez tourments selon sa desserte [1], comme celui qui telle déloyauté avait faite à son droit seigneur.

§ 6. — ÉBROÏN MAIRE DU PALAIS.

(*Gestes des rois de France. — Chron. de Saint-Denis*, V, 23.)

Au temps de ce roi Clovis advinrent moult de pestilences au royaume de France. De ce roi Clovis peut-on plus dire de mal que de bien; si comme l'histoire raconte fut-il assez dévot aux églises des saints et des saintes; cependant il eut en lui tant de vices que ils éteignirent les vertus si elles y furent; abandonné fut à toute ordure de péché, à fornication, à luxure, à ivresse. Trois fils eut de la reine sainte Bathilde, Clotaire et Childéric et Théodoric; ensépulturé fut en l'église de Saint-Denis avec son père. La reine sainte Bathilde sa femme fonda en son temps l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie et celle de Chelles, en laquelle elle git corporellement. En ce temps mourut Archinoald le maire du palais.

1. Selon ce qu'il avait servi.

Après la mort du roi Clovis, couronnèrent les Francs Clotaire [1] un sien fils, l'aîné de ses trois fils; il gouverna le royaume entre lui et sa mère la reine Bathilde. Lors furent les Francs en doute de qui ils feraient maire du palais. En la parfin en élurent un qui avait nom Ebroïn. Ce fut lui qui fit martyriser saint Léger, l'évêque d'Autun.

§ 7. — LES ROIS FAINÉANTS ET LES MAIRES DU PALAIS.

(*Chron. de Saint-Denis*, V, 23.)

Dès lors commença le royaume de France à baisser et à déchoir et les rois à fourligner du sens et de la puissance de leurs ancesseurs. Si était le royaume gouverné par chambellans et par connétables qui étaient appelés maires du palais; ni les rois n'avaient tant seulement que le nom ni de rien ne servaient fors de boire et de manger. En un chastel ou en un manoir demeuraient toute l'année jusques aux kalendes de mai. Lors issaient hors en un char pour saluer le peuple et pour être salué de lui, dons et présents prenaient et aucuns en rendaient , puis retournaient à l'ostel et étaient ainsi jusques aux autres kalendes de mai [2].

1. Clotaire III, mort en 670.

2. Chez les Francs, les rois étaient les propriétaires les plus riches en métairies et en fonds de terres; ils tiraient leurs revenus presque uniquement de ces domaines, qui fournissaient à la dépense de leur table et à l'entretien de leur maison. Il fallait que ces biens fussent administrés, et par conséquent soumis à la surveillance d'un surintendant; c'est ce surintendant qu'on appela maire

§ 8. — SAINT LÉGER, ÉVÊQUE D'AUTUN.

(*Vie de saint Léger.*)

Le glorieux Léger, évêque d'Autun, était issu d'une noble famille (616). Elevé avec soin par son oncle Didon, évêque de la ville de Poitiers, il s'appliqua chez lui à toutes les études auxquelles ont coutume de s'adonner les grands de la terre. Elevé à l'archidiaconat dans la ville de Poitiers, il se montra plein de zèle dans l'exercice de ses fonctions religieuses, habile dans les raisonnements, prudent au conseil et brillant dans les discours. La nécessité

du palais. Chargé du recouvrement comme de l'emploi des revenus royaux, il unissait à ces fonctions celles de conseiller de la couronne et assistait le prince dans ses affaires. La charge considérée en elle-même n'était pas une charge militaire; cependant les circonstances ou leurs aptitudes désignèrent souvent les maires comme chefs des armées. Élevé au-dessus des leudes, soumis au roi seul, le maire du palais servait d'intermédiaire entre eux et le prince; c'est par lui que les ordres émanés du trône étaient transmis aux leudes et que les rapports et les vœux des leudes étaient portés au pied du trône. Il était le tuteur naturel et le régent du royaume à chaque minorité.

Les maires du palais ont été au commencement, pour le compte de la royauté, les surveillants des leudes. Quand la puissance des leudes s'accrut au détriment de celle des rois, comme il était nécessaire que le maire du palais pût s'entendre avec ces puissants personnages et s'appuyer sur eux pour la bonne administration des affaires publiques, les rois durent recevoir de leurs mains le ministre qu'il nommait auparavant. La puissance des maires du palais date de cette époque.

força bientôt de l'ordonner évêque d'Autun. Peu auparavant, une rivalité s'était élevée entre deux hommes au sujet de ce siège ; le sang avait même coulé. Un des deux prétendants fut tué, et l'autre, à cause de ce crime, envoyé en exil. La reine Bathilde, qui gouvernait au nom de son fils Clotaire, inspirée sans doute par le conseil de Dieu, envoya à l'Eglise d'Autun cet homme admirable, pour rétablir l'ordre dans cette Eglise qui, pendant près de deux ans, était restée veuve au milieu des flots du siècle ; à son arrivée, Léger réprima les haines et fit cesser les homicides ; il nourrit les pauvres, fonda un hôpital à la porte de l'église, en orna l'enceinte de vases magnifiques et de meubles resplendissants d'or, et fit décorer le baptistère, dorer les planchers, reconstruire le portique, réparer les murs de la ville, les maisons et tout ce qui tombait en ruines ; assidu enfin à prêcher, il donna au peuple les célestes aliments et le combla d'aumônes.

§ 9. — COMMENCEMENT DE LA RIVALITÉ DE SAINT LÉGER ET D'ÉBROÏN.

(*Vie de saint Léger.*)

Dans ce temps, Ebroïn, maire du palais, gouvernait sous le roi Clotaire ; la reine Blichilde s'était retirée dans un monastère qu'elle s'était préparé ; des méchants et des impies allèrent trouver Ebroïn et excitèrent dans son âme une grande fureur contre le serviteur de Dieu et forgèrent, à défaut d'accusation véritable, une abominable calomnie, et le représen-

lèrent comme méprisant seul les ordres d'Ebroïn, alors que tout le monde s'y soumettait. Ebroïn conçut donc contre lui une haine particulière.

§ 10. — POLITIQUE D'ÉBROÏN.

(*Vie de saint Ragnebert.*)

Né dans les derniers rangs de la société, Ebroïn s'était donné la mission de tuer, de mettre en fuite ou d'emprisonner tous ceux d'entre les Francs qui, nés d'un sang illustre, parvenaient à faire leur chemin dans le monde. Puis il les remplaçait par des gens qui, enchaînés par la mollesse, ou retenus par leur incapacité, ou empêchés par quelque vice de leur naissance, n'osaient résister à ses ordres impies.

§ 11. — MORT DE CLOTAIRE III (670). — ÉBROÏN AU MONASTÈRE DE LUXEUIL.

(*Vie de saint Léger.*)

Bientôt le roi Clotaire, appelé par le Seigneur, sortit de cette vie. Ebroïn aurait dû convoquer solennellement tous les grands et élever au trône le frère du roi, Théodéric (Thierry III); mais son orgueil l'empêcha d'agir ainsi. Alors une multitude de nobles qui s'empressaient de se rendre auprès de Théodéric, ayant reçu d'Ebroïn l'ordre de rebrousser chemin, se réunirent en conseil, et tous offrirent à Childéric (II), frère cadet de Théodéric, lequel régnait en Ostrasie, le royaume de Neustrie, aussi bien que celui de Bourgogne. Le tyran, alors, voyant que cela

se passait à cause de ses crimes, se réfugia au pied d'un autel dans une église ; son trésor fut à l'instant même envahi, et ce que cet homme injuste avait amassé méchamment fut dissipé sur l'heure. Alors quelques évêques et particulièrement Léger intercédèrent en sa faveur et obtinrent qu'il ne serait pas mis à mort ; il fut envoyé en exil au monastère de Luxeuil pour y laver par la pénitence les crimes qu'il avait commis (671).

§ 12. — DÉPOSITION DE THIERRY III.

(*Vie de saint Léger.*)

Childéric fit venir son frère en sa présence pour s'entretenir avec lui ; mais quelques-uns des principaux de son royaume, croyant faire une chose agréable à Childéric, osèrent couper les cheveux de leur maître et le présentèrent en cet état à son frère. Childéric l'interrogea et lui demanda comment il désirait qu'on le traitât. Théodéric répondit qu'il avait été injustement chassé de son royaume, et ne désirait que le Dieu du ciel pour juge. Alors on lui ordonna de se rendre au monastère de Saint-Denis ; il y vécut en secret et y demeura jusqu'à ce que ses cheveux eussent repoussé.

§ 13. — SAINT LÉGER PERD LES BONNES GRACES DE CHILDÉRIC II.

(*Vie de saint Léger.*)

Cependant tous demandèrent au roi Childéric de publier pour les trois royaumes qu'il possédait des

décrets d'après lesquels chacun serait jugé suivant la loi et la coutume particulière du pays dont il venait [1]; nul gouverneur de province ne pourrait entrer dans la province voisine, personne enfin ne s'attribuerait un pouvoir aussi despotique qu'Ebroïn. Le roi consentit volontiers à tout ce qu'on réclamait de lui ; mais, comme il était jeune et mal conseillé, il rapporta bientôt les mesures qu'il avait prises, sur l'avis des gens sages. Il gardait cependant toujours auprès de lui l'évêque Léger, parce qu'il savait combien il brillait entre tous par les lumières de sa sagesse. Mais il arriva que la haine des méchants prit vigueur contre lui et qu'ils cherchèrent à le perdre dans l'esprit du roi. Léger, plein de cette fermeté sacerdotale qui ne sait pas craindre les menaces d'un roi, ne se fit pas faute de reprendre Childéric et de lui demander pourquoi il changeait si subitement les coutumes de sa patrie. Il lui reprocha son mariage avec la fille de son oncle [2], et bien d'autres choses illicites, et le menaça, s'il ne s'amendait point, de la vengeance divine. Childéric ne l'écouta pas long-

1. C'est ce qu'on appelle le système des lois personnelles; dans les pays conquis par les barbares, il n'y eut point de lois générales communes à tous les habitants du territoire. Chacun fut jugé suivant les lois de sa nation. Les rois tendirent cependant à généraliser l'application des lois romaines, plus favorables à leur pouvoir. De là de fréquentes réclamations, comme on le voit ici.

2. Blichilde, fille de Sigebert II, roi d'Ostrasie, qui était en effet frère de Clovis II et par conséquent oncle de Childéric.

temps volontiers et chercha bientôt l'occasion de le faire mourir.

§ 14. — SAINT LÉGER ENFERMÉ A LUXEUIL.

(*Vie de saint Léger.*)

C'était alors l'époque du saint jour de Pâques. Léger avait souvent prié Childéric de venir dans l'église de sa ville pour la solennité de Pâques (673). Les ennemis saisirent cette occasion pour faire produire son effet à la haine qu'ils avaient précédemment insinuée dans le cœur du roi. Ils réussirent à attirer dans leur parti le maire du palais Wulfoald et accusèrent l'évêque de vouloir renverser la domination royale et usurper la souveraine puissance. La nuit donc où l'on célébrait à Autun les vigiles du saint jour de Pâques, le roi, feignant de craindre un danger, ne voulut point aller à l'église cathédrale ; mais, déjà plein de mauvais desseins contre le serviteur de Dieu, il se rendit avec une petite suite auprès d'un religieux du monastère de Saint-Symphorien, nommé Marcolin, reclus de corps mais non de cœur, et que le roi regardait comme un prophète de Dieu, parce que Marcolin flattait sa volonté, en secondant les accusations portées contre le saint évêque. Là, Childéric reçut tout à coup la communion. Cela fait, et déjà honteusement pris de vin, tandis que le peuple à jeun attendait les saintes solennités dans la cathédrale, il entra dans l'église, appelant Léger par son nom, croyant l'épouvanter par le retentissement de son épée et ses menaces de mort. Vociférant ainsi,

le roi apprit que l'évêque était dans le baptistère; il y pénétra; mais l'éclat des lumières, l'odeur du chrême, les apprêts faits pour la sanctification des baptisés [1], le rendirent tout interdit. « Me voici, » lui dit l'évêque, pour répondre à son appel. Mais le roi, sans le reconnaître, passa outre et alla s'asseoir dans la maison épiscopale, qui lui avait été préparée. Lorsque les autres évêques, qui avaient célébré les vigiles avec l'homme de Dieu, furent retournés dans leur logis, Léger, ayant achevé l'office, alla au roi avec intrépidité et, sans craindre sa colère, lui demanda doucement pourquoi il n'était pas venu avant les vigiles et quelle cause le faisait persister à être tellement irrité pendant les solennités de cette sainte nuit. Childéric, troublé, ne sut répondre autre chose, si ce n'est qu'il avait des raisons de tenir l'évêque pour suspect. L'homme de Dieu vit bien que, poussé par ses satellites, le roi avait résolu de le faire mourir. Quoiqu'il ne tremblât point pour sa propre vie et voulût assurer le salut de ceux qui habitaient sous son toit, il aima mieux fuir et se cacher que de fournir l'occasion d'ensanglanter par son martyre les solennités de la résurrection du Seigneur. Cependant ayant été reconnu et détenu par quelqu'un qui espérait obtenir du roi de grandes faveurs, il fut, par le conseil des grands et des évêques, conduit et enfermé au monastère de Luxeuil.

1. Chez les peuples latins, le baptême ne s'administrait qu'aux vigiles de Pâques et de la Pentecôte.

§ 15. — MORT DE CHILDÉRIC (673).
(*Contin. de Frédégaire. — Chron. de Saint-Denis*, V, 23.)

Le roi Childéric était moult léger de courage ; ses faits faisait follement et sans conseil. Pour ce le commencèrent les Francs à haïr trop durement ; si n'était pas de merveille, car il leur faisait trop de griefs sans raison. Une fois en fit-il prendre un des plus grands et des plus nobles, qui Bodiles [1] avait nom ; étreindre et lier le fit à une estache et le fit battre moult cruellemeut sans loi et sans jugement. Quand les autres virent que il faisait telles cruautés sans raison, si en eurent trop grande ire et trop grand dédain ; ensemble firent conspiration et s'assemblèrent contre lui. De cette conspiration furent les principaux Ingobert et Amaubert et plusieurs autres des plus nobles du royaume. Ce Bodiles, que il avait fait lier et battre à l'estache, l'épia un jour que il chassait en bois entre lui et autres compagnons. Seul le trouvèrent, et lui coururent sus et l'occirent et sa femme Blichilde aussi, qui était grosse d'enfant. Vulfoald le maire du palais échappa avec quelque peine et s'enfuit en Ostrasie.

§ 16. — TROUBLES A LA MORT DE CHILDÉRIC.
(*Vie de saint Léger.*)

Dans ce temps, Ebroïn résidait en exil au monastère de Luxeuil, tonsuré et portant l'habit de moine,

1. Ou Bodilon.

et feignait de s'entendre avec Léger, disant que l'évêque et lui devaient bien vivre ensemble, puisque tous deux, quoique par des motifs bien divers, subissaient la même sentence d'exil. Lorsque arriva tout à coup la nouvelle de la mort de Childéric, les hommes qui, par son ordre, avaient été condamnés à l'exil, revinrent sans crainte, de même qu'après l'hiver et au retour du printemps les serpents venimeux quittent leurs cavernes. Leur fureur désordonnée produisit un tel trouble dans la patrie qu'on crut à la venue prochaine de l'Antechrist. Comme il n'y avait point de roi établi au faîte du pouvoir, chacun croyait légitime tout ce qui était sa volonté. On connut bientôt que la colère de Dieu était venue, car alors se montra dans le ciel l'étoile que les astrologues appellent comète, dont l'apparition annonce, assure-t-on, le fléau de la famine, le changement des rois, le bouleversement des nations, le règne de l'épée.

§ 17. — THIERRY III RÉTABLI. — SAINT LÉGER ET ÉBROÏN SORTENT DE LUXEUIL (673).

(*Chron. de Saint-Denis*, V, 23.)

Lors firent les Francs maire du palais Leudesie, le fils d'Erchinoald, par le conseil de saint Léger l'évêque d'Autun [1] et de son frère Garin ; ils rapelèrent à

1. L'évêque était sorti de Luxeuil. « La grâce d'en haut, dit son biographe, accorda à son serviteur une si imposante autorité, qu'autour de lui les ducs, leurs femmes, tous leurs compagnons, leurs familles et même tout le peuple se précipitaient, offrant de se dévouer à lui. »

roi Théoderic (Thierry III) qu'ils en avaient chassé. Ebroïn, qui avait été tondu en une abbaye de Bourgogne, s'en issit quand il eut tant attendu que ses cheveux fussent recrus.

§ 18. — ÉBROÏN SE DÉCLARE CONTRE SAINT LÉGER ET THÉODERIC.

(*Vie de saint Léger.*)

Comme autour d'Ebroïn s'était formé tout à coup un nombreux cortège d'amis et de serviteurs, les exilés dont nous avons parlé vinrent les trouver pleins d'empressement et d'obséquiosité et le mirent à leur tête. Ebroïn releva donc sa tête venimeuse et comme une vipère qui retrouve ses poisons, il feint d'abord le dévouement au roi Théoderic, et se met en marche pour aller le retrouver au plus tôt avec ses compagnons. L'homme de Dieu et les siens suivaient également en hâte la même route, et ils n'étaient pas à une journée de distance l'un de l'autre. Au moment où ils allaient arriver à Autun, Ebroïn, cédant aux instigations de son entourage, voulut s'emparer de Léger, oublieux des serments d'amitié qu'il lui avait faits si récemment. Il en fut empêché par l'influence de Genet, évêque de la métropole de Lyon, ou par la crainte que lui inspira la forte troupe qui accompagnait son adversaire. Il feignit de nouveau l'amitié avec lui, et les deux troupes, se mêlant, entrèrent ensemble dans la ville. La cité se remplit de joie, et l'église renaît à la vue de son pasteur; on décore les places; les diacres

allument les cierges, et les clercs chantent des antiennes. Toute la ville enfin se réjouit du retour de son pasteur après la tempête de la persécution. Le lendemain, tous se remirent en marche pour arriver ensemble auprès du roi des Francs Théoderic. Mais, au milieu même du chemin, le tyran Ebroïn quitta cette compagnie et retourna jusque chez lui, où, renonçant à l'état de clerc et rejetant le froc, il retourna à sa femme comme le chien à son vomissement. Puis, après avoir abandonné Dieu et la foi, il renonça aussi à son maître terrestre et se déclara ouvertement l'adversaire de Théoderic.

§ 19. — ÉBROÏN POURSUIT ET BAT LE ROI THIERRY III.

(*Contin. de Frédégaire. — Chron. de Saint-Denis*, V, 23.)

Tant fit Ebroïn que il assembla grand gent tant de ses compagnons que d'autres; et retourna en France à grand ost et à grande efforcement; à Saint-Ouen l'archevêque de Rouen envoya, et lui demanda ce qu'il devait faire; saint Ouen lui remanda en un écrit ces paroles tant seulement : « De Frédégonde te souvienne; » et celui-ci, qui était malicieux et subtil, entendit bien le conseil que il lui donna. Par nuit se leva et émut son ost, et vint à une eau qui avait nom Ysare [1]; ceux qui ce pas gardaient, occit, outre-passa le fleuve jusques à Sainte-Maxence; là remit à l'épée quanques il y trouva de ceux qui le passage lui dé-

1. Oise.

niaient. Le roi Théoderic qui là était en ce point, et Leudesie le maire du palais et plusieurs autres, s'enfuirent et échappèrent en telle manière. Et Ebroïn les chassa jusques en un lieu qui lors était nommé Bacivile [1] ; là prit les trésors du roi qui là étaient, outrepassa jusques à une ville qui a nom Crécy ; là s'accorda au roi Théoderic. A Leudesie, le maire du palais, manda que il vînt à lui parler et l'assura par sa foi que il n'aurait par lui garde. A lui vint, qui sa foi lui mentit ; car il l'occit tantôt comme il fut à lui venu. En telle manière se remit Ebroïn en la seigneurie du palais dont il avait devant été ôté.

Lors assembla le roi Théoderic un concile d'évêques par le conseil d'Ebroïn et par sa sentence en ôta aucuns de leurs évêchés et les autres damna par exil sans nul rappel.

§ 20. — CONSEILS DONNÉS A ÉBROÏN POUR SE VENGER DE SAINT LÉGER.

(*Vie de saint Léger.*)

Ebroïn et ceux de son parti prirent un certain enfant (Clovis III) qu'ils prétendirent fils de Clotaire III et le proclamèrent roi d'Ostrasie. Ils rassemblèrent ainsi autour d'eux, et pour faire la guerre, beaucoup de gens à qui cela paraissait très vraisemblable, et, quand par ces iniquités ils eurent soumis le pays, ils donnèrent des ordres aux juges, au nom du faux roi qu'ils avaient élevé. Quiconque ne voulait pas entrer

1. Villa mérovingienne de Baisieux (Somme).

dans leur parti perdait les droits de son rang ou, s'il ne se dérobait par la fuite, périssait par le glaive. Mais ce que les méchants se proposaient surtout, c'était de perdre l'homme qui, disaient-ils, avait conseillé le roi Childéric. Ebroïn, écoutant les conseils des plus pervers de ses partisans, chercha de quelle façon il pourrait détruire l'évêque. Deux de ses conseillers, Didon et Waïmer, se mettant à la tête de cet odieux projet, se firent fort de l'enlever de sa ville et d'exercer sur lui une telle vengeance que la haine d'Ebroïn pourrait s'en trouver rassasiée. — Ebroïn se réjouit de leur réponse et leur donna un corps de troupes nombreux. Ils se dirigèrent en toute hâte vers la cité d'Autun.

§ 21. — SAINT LÉGER DISTRIBUE SES BIENS AUX PAUVRES.

(*Vie de saint Léger.*)

Léger, l'homme de Dieu, résidait alors dans la cité, occupé à réparer les maux de son peuple. Lorsqu'il sut qu'une armée dirigée contre lui s'approchait, il refusa cette fois de s'enfuir, et il attendit sans trembler le jugement de Dieu. Les amis, les clercs et les fidèles le pressaient de s'en aller et d'emporter les trésors qu'il avait amassés, afin que cette nouvelle fît renoncer les ennemis à rendre la ville et à le persécuter lui-même. Mais il s'y refusa absolument. Il les conduisit à l'assaut à l'endroit où étaient ces trésors, et leur désignant tout ce qui était entassé là : « Mes frères, dit-il, tout ce que vous voyez, je l'ai amassé pour l'ornement et la gloire de l'Église, tant que Dieu

a permis que j'eusse les bonnes grâces des hommes du siècle; maintenant qu'ils sont irrités contre moi et que Dieu veut sans doute m'appeler aux faveurs du ciel, pourquoi emporterais-je avec moi tous ces biens qui ne m'y suivront pas? » Aussitôt il ordonna à ses serviteurs de jeter dehors les plats d'argent et les vases précieux, et fit venir des argentiers avec leurs marteaux et leur ordonna de briser tout en petits morceaux. Le tout fut distribué aux pauvres. Il attribua au service de l'église tout ce qui pouvait lui être utile et soulagea avec une partie de ce trésor l'indigence de plusieurs monastères, tant d'hommes que de filles, situés dans la ville ou sur son territoire.

§ 22. — SIÈGE D'AUTUN. — SAINT LÉGER SE REND AUX ENNEMIS.

(*Vie de saint Léger.*)

Saint Léger anima ensuite le peuple à la défense, prescrivit un jeûne de trois jours et fit le tour des murs avec le signe de la croix et les reliques des saints; il se prosternait à terre en arrivant à chaque porte et priait avec larmes le Seigneur que, s'il l'appelait à la grâce du martyre, il ne permît pas que le peuple qui lui était confié tombât en captivité. Il en arriva comme il avait désiré. Le peuple des campagnes environnantes, par crainte des ennemis, se retira dans la ville, et on ferma les portes avec de fortes serrures. Partout on établit des gardes. Peu de temps après, la ville fut cernée, et le jour même les deux armées combattirent vaillamment jusqu'au soir; mais, lorsque la ville fut complètement bloquée

et pressée par les ennemis qui rôdaient jour et nuit tout autour en hurlant comme des chiens, l'homme de Dieu vit que le péril était pressant, et il arrêta le combat. On fit descendre par le rempart l'abbé Méroald; arrivé auprès de Diddon, il le pria de cesser l'attaque et de recevoir telle rançon qu'il voudrait. Diddon lui répondit avec menaces qu'il ne quitterait pas le siège de la ville jusqu'à ce qu'il se fût saisi de l'évêque et eût assouvi sa fureur dans son sang, à moins qu'il ne jurât fidélité à ce Clovis qu'ils avaient fait faussement roi. L'homme de Dieu ayant appris ces paroles, répondit : « Je suis résolu à offrir mon corps au glaive plutôt que souiller mon âme par une honteuse infidélité. » Il dit alors adieu à tous ses frères, communia avec le pain et le vin et marcha intrépidement vers les portes. Il les fit ouvrir et se présenta tout à coup à ses ennemis pleins de joie. Ils reçurent leur proie comme le loup s'empare d'une innocente brebis. Ses adversaires lui arrachèrent les yeux de la tête; il ne poussa pas un gémissement, et, louant Dieu, il continua toujours de chanter les psaumes.

§ 23. — ÉBROÏN RETOURNE AU PARTI DE THIERRY III (674).

(*Vie de saint Léger.*)

Cependant le méchant Ebroïn ne tarda pas à abandonner le parti de son faux roi, afin de rentrer au palais de Théoderic. Il y fut reçu par une certaine faction et fut de nouveau créé maire du palais. Les uns avec joie, les autres par crainte, l'élevèrent ainsi au

faîte de la puissance. Il commença alors à poursuivre obstinément les grands; ceux qu'il pouvait prendre, tantôt il les faisait périr par l'épée, tantôt il leur enlevait leurs biens et les exilait. Il détruisit beaucoup de monastères de femmes nobles et bannit les principales d'entre elles.

§ 24. — MORT DE SAINT LÉGER.

(*Chron. de Saint-Denis*, V, 24.)

Anségise fut occis en ce point par un homme qui avait nom Gondomes. Cet Anségise était fils de saint Arnoul et fut le père de Pépin, le père de Charles-Martel. Ebroïn prit saint Léger et son frère Garin, et les fit tourmenter cruellement. A la parfin fut ce Garin lapidé et craventé de pierres, et saint Léger fut jeté en prison et affamé par long jeûne. Après, lui fit Ebroïn la langue et les lèvres trancher; mais notre Sire le rétablit puis et lui rendit la langue et la parole ; et en dernier lui fit le chef couper pour le martyre consommer. Tant le voulut puis notre Sire honorer que il montra les mérites et l'innocence de lui par les miracles que il fit à sa sépulture.

§ 25. — DÉFAITE DE PÉPIN ET MARTIN D'HERSTALL A LEUCOFAO (680).

(2e *Contin. de Frédégaire*. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 24.)

En ce temps gouvernaient le royaume d'Ostrasie deux ducs Martin et Pépin le second, qui était fils

d'Anségise le fils de saint Arnoul; appelé fut Pépin d'Herstall [1] et fut père de Charles Martel, si comme l'histoire le contera ci-après. Haine conçurent contre Ebroïn et contre le roi Théoderic; l'ost des Ostrasiens émut contre eux, et le roi et Ebroïn revinrent d'autre part à bataille en un lieu qui est nommé Luchophale [2]; estour y eut fier et merveilleux, du peuple y chaït sans nombre et d'une part et d'autre. Mais à la parfin furent les Ostrasiens desconfits et s'enfuirent du champ. Ebroïn les enchauça et fit d'eux en cet en-

1. « En novembre 798, Charlemagne fit bâtir par son armée un camp sur les bords du Weser, et il voulut que ce lieu fût appelé *Herstall*, c'est-à-dire *station* ou *campement de l'armée.* Déjà un siècle auparavant, à l'époque du second Pépin, un château fortifié, bâti sur la cime d'un rocher, au bord de la Meuse et à quelques milles seulement de la ville de Liège, du côté du nord, devint probablement le rendez-vous assigné de préférence aux guerriers de l'Ostrasie. La villa témoin de ces solennités guerrières aurait reçu le nom de Herstall. Parmi toutes les villas qui formaient le domaine du second Pépin, celle d'Herstall prend alors le premier rang. »

2. « Le théâtre de la victoire d'Ébroïn sur Martin et Pépin d'Herstall est appelé par le deuxième continuateur de Frédégaire *Locofao;* on suppose que c'était ou *Loixi*, dans le comté de Laon, ou *Lifou le Grand*, dans le territoire de Toul, non loin des rives de la Moselle. L'opinion suivant laquelle l'ancien Locofao serait le Lifou le Grand de nos jours a certainement pour elle toutes les chances de vérité. C'était à cette limite, qui bornait l'Ostrasie du côté du sud, que venaient presque toujours s'entrechoquer les peuples rivaux qui se partageaient la Gaule. Cependant il est bon de remarquer que c'est dans les murs de Laon que va se réfugier Martin. » (V. Huguenin, *Hist. du roy. d'Austrasie*).

chauz grande occision et détruisit grande partie de cette région. Martin, qui échappa à quelque peine, se mit en la cité de Laon ; et Pépin s'enfuit en Ostrasie. Ebroïn retourna en France après cette victoire, puis manda à Martin, qui encore était à Laon, que il vînt sûrement parler au roi Théoderic. Le messager qui là fut envoyé lui fit serment sur châsses toutes vides pour le décevoir. Celui-ci, qui cuida que il lui tînt vérité, vint au roi. Occis fut tout maintenant, lui et son compagnon que il avait avec lui amené.

§ 26. — MORT D'ÉBROÏN (681)[1].

(2e *Contin. de Frédégaire*. — *Chron. de Saint-Denis*, V, 24.)

Ebroïn, qui de rien ne se fût châtié pour nul grief que on lui eût devant fait, recommença à grever les Francs plus cruellement qu'il n'avait oncques devant fait ; mais notre Sire lui rendit les mérites de ses faits en peu de temps après en vengeance du saint monseigneur saint Léger et de son frère, que il avait

1. Ébroïn est le plus redoutable adversaire que l'aristocratie ait eu à combattre depuis la mort de Brunehaut. Il entreprit de délivrer la royauté, dont il était le tuteur, de l'oppression des intérêts des leudes ligués contre elle, sauf à retenir pour lui-même, au détriment du prince qu'il servait, tout ce qu'il pourrait arracher à leurs communs ennemis. C'est là ce qui ressort évidemment de sa conduite. Ce qui a fait la force d'Ebroïn, c'est qu'il s'est appuyé sur une classe que le développement de l'aristocratie tendait à ravaler de plus en plus, la classe des simples hommes libres, obligés de se *recommander* à de plus puissants qu'eux, c'est-à-dire de perdre la pos-

martyrisé, par un Franc qui avait nom Hermanfrois qui l'épia une nuit ; sur lui vint soudainement entre lui et ses aides et l'occit. Après ce fait s'enfuit en Ostrasie à Pépin d'Herstall.

session de leurs terres. — Dans le pays romain, où l'on jouissait, dans les derniers temps de l'empire, d'une certaine égalité dans la servitude, l'aristocratie n'avait pas pu s'établir si fortement que dans l'Ostrasie ; il fut donc bien plus facile de l'abattre que de l'autre côté des Ardennes, et c'est ce à quoi tentèrent les efforts d'Ebroïn. De là vient que cette lutte de la Neustrie et de l'Ostrasie n'est pas autre chose au fond que la lutte de la royauté appuyée par les simples hommes libres contre l'aristocratie fortement et militairement constituée en Ostrasie, d'après le souvenir des coutumes germaines. — V. Lehuerou, *Institutions carolingiennes*.

IV

LA MAIRIE DU PALAIS D'OSTRASIE, CHARLES MARTEL.
(681-741).

La mort d'Ebroïn ferme une période remarquable dans l'histoire de la royauté mérovingienne, période durant laquelle la dynastie essaya de se relever du fatal traité de 615 *et y réussit momentanément. Après Ebroïn, l'aristocratie ostrasienne, représentée par la maison des Pépins, reconquiert tout son ascendant. C'est à elle qu'appartient l'avenir.*

§ 1. — WARATTON MAIRE DU PALAIS EN NEUSTRIE. USURPATION DE SON FILS GISLEMAR.

(2e *Contin. de Frédégaire. — Chron. de Saint-Denis*, V, 24.)

Lors élurent les Francs un autre à la seigneurie du palais, qui avait nom Garaton[1]. Ce Garaton fit paix avec le duc Pépin d'Ostrasie, et reçut de lui otages en confirmation de la paix. Ce Garaton avait un fils qui avait nom Gillemer[2]; fier et courageux était, mais

1. Ou Waratton.
2. Ou Gislemar.

trop était cruel et de pesmes mœurs ; à son père pourchassa mal, et fit tant que il lui sousplanta la dignité du palais. De ce le reprit saint Ouen l'archevêque de Rouen et lui défendit que il fît telle cruauté ni telle félonie vers son père. Mais oncques rien n'en voulut laisser pour [1] le chastoiement du saint homme. Maintes discordes et maintes batailles fit contre Pépin le duc d'Ostrasie, avec qui Garaton son père avait formé alliance. Mais en prit notre Sire telle vengeance que il lui ôta l'âme de son corps soudainement, selon la parole de saint Ouen. Quand il fut mort, Garaton son père entra en l'honneur et en la dignité du palais, si comme il était devant élu. Une femme avait qui moult sage était, et extraite de haut lignage ; Enseflede avait nom ; mort fut quand il eut le palais gouverné une pièce de temps.

§ 2. — BERTHAIRE, GENDRE DE WARATTON, MAIRE DU PALAIS. BATAILLE DE TESTRY (687).

(2e *Contin. de Frédégaire. — Chron. de Saint-Denis*, V, 24.)

Les Francs, qui avaient diverses intentions, ne savaient qui ils pouvaient élire après lui ; si foloièrent à la parfin ; car ils élurent homme nullement profitable au royaume, qui Berthaire avait nom : petit était de stature ; il n'était de nul sens ni de nul conseil.

En ce point que les Francs étaient ainsi discordables et contraires à eux-mêmes, Pépin duc d'Ostrasie émut son ost contre le roi Théoderic et Berthaire le

1. Malgré.

maire du palais, et ceux-ci revinrent d'autre part ; en un lieu qui est appelé Textrices (Testry)[1], assemblèrent, forment et longuement se combattirent d'ambe part ; mais à la parfin furent Berthaire et le roi déconfits, et s'enfuirent du champ, et Pépin et les siens

1. « *Testry*, entre Vermand et Péronne, ou *Textricium*, nom qui semble indiquer que ce lieu était déjà depuis longtemps habité par de paisibles tisseurs de toiles, est le lieu de la bataille qui eut lieu entre Pépin d'Herstall d'un côté, Thierry III et Berthaire de l'autre. La petite rivière de Daumignon séparait les deux camps. Pépin remarqua à l'orient du camp ennemi une colline qui offrait un poste favorable pour une attaque. La difficulté était de s'en rendre maître ; Pépin résolut de tenter le mouvement à la faveur de la nuit. Avant le lever du jour, à la tête de son armée, il franchit la rivière dans le plus profond silence. Arrivé sur la colline, il distribue ses diverses colonnes sous le commandement de leurs chefs respectifs, en recommandant une immobilité absolue jusqu'à l'apparition du jour. Les Ostrasiens avaient le dos tourné aux rayons du soleil, qui devaient au contraire frapper en face les yeux des Neustriens. Pépin ayant tenté un accommodement avant la bataille, une orgueilleuse confiance régnait dans le camp opposé.

Aux premières lueurs du soleil levant, les sentinelles neustriennes, n'apercevant plus les pavillons ennemis, envoyèrent prévenir le roi que les Ostrasiens avaient abandonné leur camp et brûlé leurs tentes. Aussitôt Berthaire fait sonner de la trompette et ordonne de poursuivre les Ostrasiens. En ce moment, Pépin s'élance de sa colline et attaque de flanc les Neustriens, qui dirigent leur marche vers un autre point. Cependant le choc est violent, et les Neustriens, quoique forcés de déranger leur ordre de bataille, soutinrent avec ardeur l'effort du vaillant duc d'Ostrasie. Mais la victoire se déclara contre eux. » (Huguenin, *Hist. du royaume d'Ostrasie*, p. 479.)

eurent victoire. Peu de temps passa après que Berthaire fut occis d'aucuns traîtres de sa mesnie même par le conseil d'Enseffede, femme de Garaton, son devancier.

§ 3. — PÉPIN D'HERSTALL, MAÎTRE DES DEUX ROYAUMES DE NEUSTRIE ET D'OSTRASIE.

(*Ibidem.*)

A la parfin firent paix et concorde ensemble le roi Théoderic et le duc Pépin et fut élu à la dignité du palais. Quand il eut les trésors reçus et la cure du royaume, il repaira en Ostrasie et laissa pour lui un prince qui avait nom Nordebert [1]. Le prince Pépin avait femme noble de lignage et pleine de très grand sens, Plectrude était appelée, deux fils avaient d'elle; Drogues (Drogon) avait nom l'aîné, et le puîné Grimoarz (Grimoald); à Drogues l'aîné avait-on donné la contrée de Champagne. En cette manière comme vous avez ouï fut Pépin sire de toute Ostrasie et de toute France qui par autre nom est aucunes fois nommée Neustrie; elle dure d'un sens de la grande mer de la petite Bretagne jusques au fleuve de Meuse, et d'autre part du Rhin jusques à la Loire. Moult amenda [2] le pays de sa seigneurie; car il mit les choses en meilleur état que elles n'étaient devant. Saint Lambert, que le roi Théoderic avait envoyé en exil par la sentence d'Ebroïn, rappela et le remit arrières

1. Ou Norbert.
2. Améliora.

en son siège en la cité d'Utrecht; il fut maire du palais d'Ostrasie vingt-sept ans et demi au temps de divers rois,

§ 4. — MORTS SUCCESSIVES DANS LA FAMILLE MÉROVINGIENNE ET DANS CELLE DE PÉPIN D'HERSTALL.

(*Ibidem.*)

Adonc mourut le roi Théoderic fils du roi Clovis, qui était fils du roi Dagobert (691), au dixième an de son règne. Deux fils laissa de la reine Clotilde : Clodovées eut nom l'aîné et l'autre Childebert. Ce Clodovées (Clovis III) l'aîné des fils fut couronné après lui; trois ans régna et puis mourut (693). Après lui régna son frère Childebert (III); noble homme fut et droiturier; mais tout adès fut Pépin maire du palais. En ce temps vainquit en bataille Radbod le duc de Frise et envoya Guillebrode [1] en cette terre pour prêcher la foi de Jésus-Christ. Mort fut ici Norbert que Pépin le Bref avait mis pour lui au palais du roi Childebert; son fils Grimoart mit après en l'office. En ce temps mourut Begga la mère de Pépin; fille fut du premier Pépin et femme d'Ansegise le fils de saint Arnoul. Ce Drogues, qui était fils du prince Pépin et comte de Champagne, mourut en ce temps.



Fig. 9. — Clovis III, fils de Thierry III.

1. Willibrod, moine anglo-saxon, apôtre des Frisons.

§ 5. — MEURTRE DE SAINT LAMBERT, ÉVÊQUE D'UTRECHT. — L'ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL.

(*Ibidem.*)

Saint Lambert reprit le prince Pépin de ce que il maintenait Alpaïde, une dame qui pas n'était son épouse, par-dessus Plectrude, sa propre femme. Le frère de cette Alpaïde qui avait nom Dodon occit saint Lambert seulement pour ce que il avait repris Pépin de son péché. Porté fut le corps en la cité d'Utrecht. Mais comment il fut pris et rapporté en la cité de Liège, se tait l'histoire : après lui fut évêque Hubert.

En ce temps que le roi Chilbebert régnait, fonda l'évêque Aubert d'Avranches l'église Saint-Michel, que l'on dit au péril de mer [1].

1. Le rocher que l'on appelle aujourd'hui mont Saint-Michel fut toujours considéré comme un lieu sacré. Les anciens druides y célébraient leurs mystères; plus tard, les Romains changèrent son nom de *Mont-Tombe* en celui de *Mons-Jovis,* en l'honneur de Jupiter, à qui ils le consacrèrent. Lors du triomphe du christianisme, des moines y remplacèrent les prêtres des anciens dieux. Au VIe siècle, saint Pair y fonda un monastère. Enfin, au commencement du VIIIe siècle, saint Aubert, évêque d'Avranches, aimait à se retirer sur le Mont-Tombe. D'après la tradition légendaire, saint Michel, pendant un des séjours qu'il y faisait, lui apparut et lui ordonna d'élever un sanctuaire en son honneur sur la célèbre montagne, en lui laissant comme signe de sa puissance, sur la tête, la marque d'une empreinte profonde. C'est là l'origine de cet entassement merveilleux de constructions de tous les âges sur un rocher que la mer cerne deux fois par jour, et qui est un des sites les plus visités de la Bretagne.

En ce même temps Vulfoald le maire du palais du roi Childéric fonda l'abbaye de Saint-Michel, sur le fleuve de Meuse, en l'évêché de Verdun.

§ 6. — NAISSANCE DE CHARLES MARTEL.

(*Ibidem.*)

Le prince Pépin se combattit encontre mainte étrange nation, contre ceux de Souabe et de Frise, et eut victoire partout [1]. Pépin eut un fils de cette Alpaïde que il maintenait par-dessus Plectrude son épouse. Charles eut nom ; homme fut noble aux armes et de fière puissance, et profitable au royaume par sa fierté ; fut puis appelé Charles Martel, comme l'histoire le contera ci-après en ses faits.

§ 7. — MORT DE CHILDEBERT III, DE GRIMOALD, FILS DE PÉPIN D'HERSTALL.

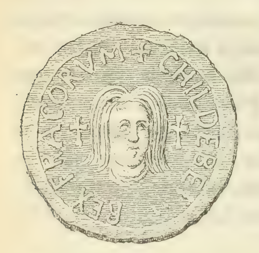
(*Ibidem.*)

En ce temps mourut le glorieux roi Childebert, homme juste et de pure mémoire : de ses faits ne savons rien, pour ce que l'histoire n'en parle pas.

1. Le continuateur de Frédégaire en dit plus. « Pépin, rapporte-t-il, fit la guerre à Radbod, duc de la nation des Frisons, et ils en vinrent aux mains à Darmstadt. Pépin fut vainqueur, et, ayant mis en fuite le duc Radbod avec les Frisons échappés au combat, il s'en retourna chargé de butin et de dépouilles. Ensuite Drogon, fils de Pépin, fut attaqué d'une violente fièvre dont il mourut ; il fut enseveli à Metz, dans la basilique du saint confesseur Arnoul. »

Mort fut en l'an de l'Incarnation 711, enséputuré fut en l'abbaye de Cauci[1] en l'église Saint-Etienne. Son fils Dagobert fut couronné après lui. Celui-ci fut appelé le second Dagobert, à cause du premier, qui fonda l'abbaye de Saint-Denis.

Grimoald, fils du prince Pépin qui maire était du palais, avait femme, qui avait nom Teudesinde; fille était d'un prince païen Radbod le duc de Frise. Ce Grimoald était bien morigéné et avait en lui de belles grâces : car il était doux et débonnaire, sage et atempré, loyal et droiturier. Un jour mut pour aller en Ostrasie visiter son père Pépin, qui malade était en la cité de Liège; entra pour aourer en l'église Saint-Lambert : en ce point que il était devant l'autel en oraisons, Rangaires, un sergent de Radbod le duc de Frise, dont il avait épousé la fille, l'occit. Un fils avait d'une autre femme qui avait nom Théodoald, qui, après lui, fut en la seigneurie du palais par le commandement du prince Pépin son aïeul.


Fig. 10. — Childebert III le Juste.

1. Choisy-au-Bac, au confluent de l'Aisne et de l'Oise (Seine-et-Oise).

§ 8. — MORT DE PÉPIN D'HERSTALL. — TROUBLES QUI SUIVENT.
(2e *Contin. de Frédégaire.* — *Chron. de Saint-Denis*, V, 25.)

En ce temps mourut le prince Pépin, en l'an de l'Incarnation 714 (10 décembre) ; la seigneurie du palais tint dix-sept ans et demi au temps de plusieurs rois. Plectrude sa femme gouvernait le royaume sagement entre lui et le roi Dagobert et Théodoald son neveu [1], le maire du palais. Elle haïssait trop durement Charles son fillâtre, qui puis fut dit Martel ; prendre le fit et mettre en prison en la cité de Cologne. Droit en ce point mut contentions et dissentions trop grandes entre les Francs par Théodoald le maire du palais ; car aucuns étaient contre lui et aucuns soutenaient sa partie. A ce monta la besogne que ils firent bataille forte et cruelle ; y en eut assez occis d'une part et d'autre [2]. Théodoald et les siens furent déconfits ; mais il se sauva par fuite. En ce point était France troublée et en grande persécution. Quand Théodoald s'en fut fui et sa gente mise en dessous, les Francs élurent Raganfroy et le firent maire du palais. Lors émut les osts de France entre lui et Dagobert le roi ; la forêt de la Charbonnière trépassèrent jusques au fleuve de Meuse en dégastant tout le pays par feu et par occision. Avec le prince païen Radbod, le duc de Frise firent alliance. Droit en ce point échappa Charles de la prison de Plectrude sa marâtre par l'aide de Notre-Seigneur.

1. Petit-fils.
2. Cette bataille eut lieu dans la forêt de Guise.

§ 9. — CHARLES MARTEL REMPORTE SUR LES NEUSTRIENS LES BATAILLES D'AMBLEF ET DE VINCI.

(*Ibidem.*)

En peu de temps après mourut le roi Dagobert, qui régna cinq ans tant seulement. Lors élurent un clerc les Francs, qui avait nom Daniel; mais aucunes histoires disent que il fut frère au roi Dagobert qui devant avaient régné. Ses cheveux lui laissèrent croître et puis le couronnèrent et lui changèrent son nom et l'appelèrent Chilpéric. Quand Charles fut échappé de prison, il se pourquist et pourchassa de quanques il put avoir pour conquérir la seigneurie du palais, que son père le prince avait tenue et comment il la pourrait tolir à Raganfroy. Mais le roi Chilpéric et Raganfroy ajoutèrent leur ost ensemble et murent à bataille contre lui jusqu'au fleuve de Meuse. Si revint d'autre part en leur aide Radbod le duc de Frise, auquel ils s'étaient alliés : et Charles revint encontre eux hardiment, ses batailles ordonna et se férit ès Frisons et encontre ses autres ennemis; là souffrit si fort estour et périlleux, que il perdit trop de ses gens; à la parfin fut-il déconfit et s'en échappa par fuite.

En peu de temps après, le roi Chilpéric et Raganfroy émurent les osts derechef contre lui, en la forêt d'Ardennes entrèrent, outrepassèrent jusques au Rhin et puis jusques à Cologne, en dégastant tout le pays. Mais Plectrude, qui matrone avait été au prince Pépin, les en fit retourner par grand avoir [1], que elle leur donna.

1. Au moyen d'une grande somme d'argent.

En ce point que ils retournaient, Charles leur vint à un pas au devant, qui a nom Amblave [1]; entre eux se férit; si leur fit moult grand dommage de leur gent. Après rappela sa force et mit son ost après eux; ils rassemblèrent leur ost d'autre part et vinrent contre lui à bataille; mais, avant qu'ils vinssent à bataille ensemble, Charles les requit de paix et de concorde ; à ce ne se voulurent accorder, ains issirent à bataille droit contre lui à un lieu de Cambrésis qui est appelé Vinci, le dimanche avant Pâques (21 mars), et il revint au devant d'autre part et les reçut hardiment. Forte bataille rendirent d'ambedeux parts, déconfits furent à la parfin Raganfroy et le roi Chilpéric et échappèrent par la fuite; et Charles eut victoire et demeura au champ comme noble vainqueur; toute cette région mit à gast et retourna en Ostrasie à grandes dépouilles de ses ennemis, et aucunes chroniques disent que il les chassa jusques à Paris. Avant que il retournât en Ostrasie, à la cité de Cologne, s'en alla et fit que elle fût de sa seigneurie. Encontre Plectrude sa marâtre estriva tant que elle lui rendit les trésors de son père. Il fit un roi sur soi, qui avait nom Clotaire.

§ 10. — NOUVELLE VICTOIRE DE CHARLES MARTEL A SOISSONS (719).

(*Ibidem.*)

Tandis comme le prince Charles se démenait ainsi au royaume d'Ostrasie, Chilpéric et Raganfroy appe-

1. Amblef.

lèrent en leur aide Heudes, le duc d'Aquitaine, et firent alliance. L'ost des Gascons assembla et puis murent à grande ost tous ensemble contre le prince Charles ; et celui-ci revint contre eux hardiment et sans nul doute. Ensemble se combattirent fortement ; et longuement, à la parfin (les Aquitains) furent déconfits, et s'enfuit le duc Heudes jusqu'à Paris [1], Seine trépassa et fuit tout outre jusques à Orléans. Là n'osa demeurer, ains prit le roi Chilpéric et tous ses trésors, et s'enfuit en sa terre tous liez quand il put échapper. Charles le suivit moult longuement, mais il ne le put trouver. Raganfroy le maire du palais chassa jusques en la cité d'Angers ; dedans l'assit, ni oncques ne s'en voulut partir jusques à tant que il l'eut pris et lui et la cité. Pitié et miséricorde l'émut, à ce que il la lui donnât pour habiter. Quand il fut venu de lui au-dessus [2], en France retourna et entra en la seigneurie du royaume sans contredit. En cette année mourut le roi Clotaire, que il avait couronné par-dessus lui. En l'an après envoya le prince Charles ses messagers au duc Heudes d'Aquitaine ; tant fit le duc Heudes vers lui, que il eut sa paix et sa concorde, et lui rendit le roi Chilpéric que il en avait mené, et grand planté de ses trésors et de ses joyaux. Le roi ne vécut pas puis moult longuement ; cinq ans et demi régna ; mort fut et ensépulturé en la cité de Noyon. Après lui élurent les Francs un autre, et le prince Charles le confirma, Théodoric avait nom [3] ; droit hoir était ; car il avait

1. La bataille avait eu lieu près de Soissons.
2. Quand il l'eut vaincu.
3. Thierry IV, fils de Dagobert III.

été fils du second Dagobert et nourri en l'abbaye de Chelles; si régna puis quinze ans. En cette manière fut Charles le noble prince maire du palais de France et prince du royaume d'Ostrasie.

§ 11. — EXPÉDITIONS DE CHARLES MARTEL AU DELA DU RHIN.

(Ibidem.)

En ce temps se rébellèrent les Sennes [1]; le prince Charles assembla ses osts et entra en leur terre, vertueusement les dompta et déconfit : après retourna en France à grande victoire. Au chef de cet an même assembla ses osts, le Rhin passa, et avirona et cercha toute Allemagne et toute Souabe, et soumit toutes ses terres à sa seigneurie; puis passa tout outre jusques au fleuve de la Dinoë [2]; ès terres et ès régions qui par delà sont conduisit son ost de France; une terre qui est par delà le fleuve conquit, qui a nom Bavière. Quand il eut toutes ces terres conquis et les parties devers l'orient cherché et proié, il retourna en France à grande victoire et à grandes dépouilles de diverses richesses.



Fig. 11. — Chilpéric II.

En ce temps brisa Heudes le duc d'Aquitaine les alliances que il avait avec lui formées. Le roi Charles

1. Saxons.
2. Danube.

qui bien sut ces nouvelles par messager, émut ses osts, Loire trépassa et chassa le duc bien avant en sa terre ; mais prendre ne le put. Maintes richesses conquit sur son ennemi, puis retourna en France ; mais il n'y fit pas long séjour. Ses osts rassembla derechef ; et mut contre les Saxons, les Allemands, les Bavarois et contre ceux de Souabe, qui tous étaient révoltés contre lui. Lanfroy le duc d'Allemagne soumit et humilia par armes ; toutes ces terres devant dites détruisit et gâta ; puis retourna en France noble et vainqueur partout à grandes victoires et à grandes dépouilles de ses ennemis.

§ 12. — CHARLES MARTEL DÉPOUILLE LES ÉGLISES.

Pour suffire à toutes ces expéditions, Charles avait dû s'attacher tous les hommes hardis ou aventureux, Ostrasiens ou Francs ; il ne craignit pas de les récompenser avec les biens des évêques et des églises.

« En ces temps malheureux, dit l'*Histoire des évêques de Troyes*, les biens des églises furent ravis. Les choses qui appartenaient aux évêchés en furent séparées ; les maisons religieuses furent détruites, et la discipline ecclésiastique perdue à tel point que les prêtres, les clercs, les moines, les nonains vivaient sans règle aucune, réfugiés çà et là et hors de leurs légitimes demeures. Toute religion de chrétienté fut presque abolie dans les provinces des Gaules et de Germanie [1]. »

1. Cf. lettre du pape Adrien à l'archevêque Turpin et lettre d'Hincmar, de Rheims (*Historiens des Gaules*).

L'évêque de Rheims saint Rigobert qui, en 719, *avait refusé d'ouvrir les portes de sa cité fut chassé de son siège métropolitain* : « Je ne t'ouvrirai point, *avait-il crié du haut de son logis en s'adressant à Charles Martel.* Je ne t'ouvrirai point, parce que tu ne veux pas, comme tu dis, aller faire ta prière à Sainte-Marie, mais plutôt piller la ville, comme tu en as déjà pillé bien d'autres [1]. »

Les évêchés de Rouen, de Paris et de Bayeux, les abbayes de Fontenelle et de Jumièges, et une foule d'autres furent donnés en bénéfices aux compagnons de Charles. C'est cependant ce fils de Pépin d'Herrstall qui allait sauver la chrétienté de la plus redoutable des invasions.

§ 13. — L'INVASION DES ARABES.

Un siècle à peine s'était écoulé depuis la mort de Mahomet, le prophète de l'Islam (631), *que les Arabes avaient conquis la moitié du monde connu. Maîtres en Orient de l'Arabie, de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Perse et de l'Asie Mineure, maîtres au midi de toute l'Afrique septentrionale, ils avaient franchi les Colonnes d'Hercule en* 711 *et par une seule victoire avaient conquis l'Espagne. Le tour de la Gaule était venu. C'était elle qui se trouvait dès lors sur le passage de l'islamisme; c'était à elle qu'il appartenait de défendre le christianisme au cœur de l'Europe. Les Arabes établis en Espagne et maîtres des défilés des Pyrénées se trou-*

1. Vie de saint Rigobert (*Hist. des Gaules*).

vèrent ainsi en contact avec la Gaule. Ils n'avaient cependant sur ces pays d'au delà les monts que des idées vagues et confuses; ils les nommaient collectivement la grande terre ou le Frandjat. Le calife Ab-del-Melek, interrogeant un jour le conquérant de l'Espagne, Musa, lui dit :

« Et de ces Frandj, qu'as-tu à m'apprendre? — C'est, répondit celui-ci, un peuple très nombreux et abondamment pourvu de tout, brave et impétueux à l'attaque, mais lâche et timide dans les revers. — Et comment s'est passée la guerre entre eux et toi? ajouta Ab-del-Melek; t'a-t-elle été favorable ou contraire? — Contraire? Non, par Dieu et par le Prophète, répliqua Musa, jamais bataillon de mon armée n'a été battu, et jamais Musulmans n'ont hésité à me suivre quand je les ai menés quarante contre quatre-vingts. »

§ 14. — INVASION DE SAMA EN GAULE. — SA DÉFAITE ET SA MORT A TOULOUSE.

(*Isidore de Beja.*)

Sous le commandement de Sama, l'Espagne tout entière fut soumise au tribut. Ensuite, ce chef rend sienne la Gaule narbonnaise, harcèle les Francs dans de nombreux combats et met dans Narbonne même une garnison de Sarrasins. Combattant toujours valeureusement, il parvient jusqu'à Toulouse, et, mettant le siège sous les murs de cette ville, il tente de s'en emparer au moyen de bâtisses et de différentes machines de guerre. Les nations des Francs, à cette

nouvelle, re rassemblent autour du duc Heudes ; auprès de Toulouse, un combat acharné s'engage entre les deux armées. Sama, le chef de l'armée des Sarrasins, et une partie de la multitude rassemblée sous lui restent sur le champ de bataille. Le reste de l'armée s'enfuit, et les Francs la poursuivent. Abderraman est mis à la tête des débris, sous l'autorité suprême d'Ambisa.

§ 15. — ALLIANCE DU DUC EUDES AVEC L'ÉMIR MUNUZA. TRISTE SORT DE CELUI-CI.

(*Isidore de Beja.*)

Cependant un Maure du nom de Munuza, ayant appris qu'en Afrique ses compatriotes étaient opprimés par les chefs arabes, fit la paix avec les Francs et complota avec eux l'asservissement des Sarrasins d'Espagne. C'était un homme vaillant et un bon général ; aussi, quand au palais on apprit la trahison, le trouble fut grand. Mais Abderraman ne tarda pas à en avoir raison ; il poursuit sans trêve et sans pitié le rebelle ; il le trouve retranché dans la place de Puycerda, l'assiège, s'empare de la ville et force Munuza à prendre la fuite. Celui-ci, traqué par ses ennemis, cherche un refuge de caverne en caverne. Heudes, duc des Francs, lui avait donné comme gage de leur alliance sa fille en mariage. Munuza, pour la faire échapper à la poursuite dont ils sont l'objet, s'attarde et se prépare à la mort qui l'attend inévitablement ; ne voulant pas être pris vivant, et déjà blessé, il se précipite d'une hauteur sur les anfractuosités des

rochers et expire. On lui coupe la tête, qui est envoyée, en même temps que la fille du duc Heudes[1], au delà des mers, pour être présentée au prince (le calife Escham).

§ 16. — LA BATAILLE DE POITIERS (732).

(*Isidore de Beja.*)

Alors Abderraman, voyant la terre remplie de la multitude de son armée, franchit les Pyrénées, et, chevauchant à travers les défilés et les plaines, il pénètre, en ravageant et en frappant de l'épée, en plein territoire des Francs, livre bataille au duc Eudes au delà de la Garonne et de la Dordogne et le met en fuite, si bien que Dieu seul put connaître le nombre des morts et des blessés. Alors Abderraman, se mettant à la poursuite d'Eudes, détruit les palais, brûle les églises et rêve de piller la basilique de Saint-Martin de Tours. C'est alors qu'il se trouve face à face avec le roi d'Ostrasie Charles, homme belliqueux dès sa plus tendre enfance et expert dans les choses de la guerre; le duc Heudes était venu le prévenir de l'invasion. Pendant près de sept jours, les deux armées, s'observant, attendent avec anxiété le moment d'engager la lutte. Enfin on se prépare au combat; au fort de la bataille, les hommes du Septentrion ont l'aspect d'une mer immobile; ils restent soudés les uns aux autres, formant comme une enceinte de glace, et, à grands coups d'épée, abattent les Arabes. Groupée comme

1. Cette malheureuse se nommait Lampazia.

un essaim autour de son chef, la nation des Ostrasiens l'emporte par la vigueur de ses membres; leurs mains infatigables enfoncent le fer dans les poitrines. Enfin la nuit sépare les combattants ; les Francs, avec mépris, abaissent leurs glaives et, voyant les tentes innombrables des Arabes, se réservent pour un autre combat, le lendemain. Au petit jour, sortant de leurs retraites, les Européens voient les pavillons des Arabes rangés en ordre, à l'endroit même où ils avaient établi leur camp. Ne sachant pas que tout était vide, et croyant qu'à l'intérieur les phalanges des Sarrasins étaient prêtes au combat, ils envoient des éclaireurs à la découverte. Ceux-ci trouvèrent que tous les escadrons des Ismaélites avaient disparu. En effet, pendant la nuit et dans le plus profond silence, ils s'étaient enfuis, regagnant au plus vite leur patrie. Les Européens, inquiets et craignant qu'ils ne se fussent cachés pour revenir sur eux par des chemins détournés, font des reconnaissances partout aux alentours, et ne trouvent rien, à leur grande stupéfaction. Alors, sans se soucier de poursuivre les fuyards, ils se contentent de partager entre eux les dépouilles, et tous reviennent joyeusement dans leur pays.

§ 17. — AUTRE RÉCIT DE LA BATAILLE DE POITIERS.

(*Chron. de Saint-Denis*, V, 26.)

Lors issirent d'Espagne les Sarrasins et un de leurs rois qui avait nom Abderame, atout leurs femmes et leurs enfants et toute leur substance, en si grande

planté, que nul ne le pouvait nombrer ni estimer : tout leur harnais et quanques ils avaient amenèrent avec eux, aussi comme si ils dussent toujours mais habiter en France; Gironde trépassèrent, en la cité de Bordeaux entrèrent, le peuple occirent, les églises ardirent, et détruisirent tout le pays. Outrepassèrent jusques à Poitiers, tout mirent à destruction, aussi comme ils avaient fait à Bordeaux, et ardirent l'église Saint-Hilaire; de quoi ce furent grande douleur. De là murent pour aller à la cité de Tours pour détruire l'église de Saint-Martin, la cité et toute la contrée. Là leur vint au devant du glorieux prince Charles à quanques il put avoir d'efforts ; sa bataille ordonna et se férit en eux hardiment, aussi comme le loup affamé se fiert encontre les brebis. Au nom de la vertu de Notre-Seigneur là fit si grande occision des ennemis de la foi chrétienne que, si comme l'histoire témoigne, il en occit en cette bataille trois cent mille, et leur roi, qui avait nom Abdérame. Lors fut primes appelé Martel par son nom ; car aussi comme le marteau débrise et froisse le fer et l'acier et tous les autres métaux, aussi froissait-il et brisait par la bataille tous ses ennemis et tous autres nations. Ce qui fut plus grande merveille, c'est qu'il ne perdit en cette bataille que mille et cinq cents personnes. Leurs tentes et leurs harnais prit tout, et fit proie de quanques ils avaient, à lui et à ses hommes. Pour la raison de cette noncité prit-il les dîmes des églises pour donner aux chevaliers qui défendirent la foi chrétienne et le royaume par le conseil et par la volonté des prélats; et promit que, si Dieu lui donnait vie, il les rétablirait



Fig. 12. — Bataille de Poitiers.

aux églises et leur rendrait largement et ce et autres choses. Ce fit-il pour les grandes guerres que il avait si souvent et pour les continuels assauts de ses ennemis.

Heudes le duc d'Aquitaine fit tant que, réconcilié au prince Charles Martel, il occit puis des Sarrasins quanques il en put trouver qui étaient échappés de cette bataille.

§ 18. — CHARLES MARTEL EN BOURGOGNE (734).

(2e *Contin. de Frédégaire. — Chron. de Saint-Denis*, V, 76.)

En l'an qui après vint, rassembla ses osts le noble prince Charles le Martel, et entra en Bourgogne, les contrées du royaume cercha, les cités et les châteaux saisit et garnit de sa gent, et y mit chevetains et châtelains féables et loyaux pour le pays justicier, et pour contrester aux rebelles. Quand il eut les choses ordonnées à sa volonté et mit paix par tout le pays, il retourna par la cité de Lyon et se mit en possession de la cité, et puis la livra à garder à ceux à qui il se fia; et de là retourna en France.

§ 19. — MORT DU DUC D'AQUITAINE HEUDES.

(2e *Contin. de Frédégaire. — Chron. de Saint-Denis*, V, 76.)

En ce temps mourut Heudes le duc d'Aquitaine. Charles Martel, qui la nouvelle en sut, mut son ost pour sa terre saisir par le conseil de ses barons ; le fleuve de Loire passa, puis Gironde ; la cité de Bor-

deaux prit, et puis celle de Blaye, toute cette région mit en sa seigneurie, cités et châteaux. A tant retourna en France glorieux et victorieux par tous ces faits par l'aide du Roi des rois, qui vit et règne sans fin. Mais aucunes chroniqnes disent ci endroit que, avant que il eut Aquitaine conquise, il se combattit contre Hunald et Guaifer ou Waifer les deux fils du duc Heudes (735).

§ 20. — EXPÉDITION DE CHARLES MARTEL EN FRISE (734).

(2e *Contin. de Frédégaire.* — *Chron. de Saint-Denis*, V, 26.)

A ce temps advint que les Frisons, qui sont gens cruels et hardis, se rebellèrent contre lui trop cruellement. Là ne peut-on aller par terre, car cette région est enclose de mer ; pour ce lui convint-il assembler grande navie de nés et de galies pour passer en Frise. En mer se mit et arriva en cette terre par l'aide de Notre-Seigneur : Astrasie [1] et Amstrachie [2], deux contrées de celle région, cercha et mit tout à destruction par feu et par occision. Poppon le duc de Frise encontra sur un fleuve qui est appelé Burdonne ; à lui se combattit et l'occit et lui et tout son ost, toutes leurs idoles brisa et ardit. A tant retourna en France en prospérité à grandes victoires et à grandes dépouilles de ses ennemis.

1. Le pays situé autour de Leeuwarden.
2. Le pays situé autour de Franeker.

§ 21. — L'INVASION DES WENDES EN GAULE (725).

(*Chron. de S.-Pierre-le-Vif.* — *Chron. de S.-Denis*, V, 26.)

En ce point vinrent en France les Wendes, gent cruelle et felonnesse et sans nulle humanité ; les cités prenaient, les églises détruisaient, les abbayes ardaient et dérobaient, les châteaux craventaient, le peuple occiaient, et merveilleuse occision et effusion de sang humain faisaient ; ains vinrent tout le pays gâtant jusques à la cité de Sens. Forment commencèrent à assaillir la ville de javelots et de fondes et de fondèfles et de tels instruments comme ils avaient.

Après Ebbes l'archevêque de la cité issit hors encontre eux à tant de gent, comme il put avoir, armés de foi et d'espérance ; de l'aide de Notre-Seigneur du siège les leva, et les fit tourner à fuite, et les chassa tant que ils furent hors de la contrée.

§ 22. — EXPÉDITION DE CHARLES MARTEL EN BOURGOGNE [1].

(3e *Contin. de Frédégaire.* — *Chron. de S.-Denis*, V, 26.)

Le victorieux prince Charles Martel émut ses osts en ce point, en Bourgogne entra et alla jusques à la cité de Lyon ; les plus grands et les plus nobles de celle région soumit à sa seigneurie ; de là vint à Mar-

1. Avec ce paragraphe commence le récit du troisième continuateur de Frédégaire, qui écrivit par l'ordre de Childebrand, frère de Charles Martel.

seille et puis à Arles-le-Blanc, ses sénéchaux et baillis mit partout ; après retourna en France rempli de grands dons et de grands présents. Lors recommencèrent les Saxons à rebeller les premiers par devers ces parties qui habitent sur le Rhin. Mais Charles Martel, qui cette présomption ne voulut pas souffrir sans vengeance, émut ses osts, le Rhin trépassa par l'endroit où une rivière coule qui est appelée Lippe, une partie de celle région détruisit et gâta et l'autre fit tributaire et en fit bons otages; à tant retourna en France.

§ 23. — CHARLES MARTEL RECOUVRE AVIGNON ET LES AUTRES CITÉS QUE LES SARRASINS AVAIENT PRISES.

(3e *Contin. de Frédégaire.* — *Chron. de Saint-Denis*, V, 27.)

En ce temps, la gent forte et cruelle nommée Ismaëliciens, ou Sarrazins, vinrent et trépassèrent le Rhône, et s'approchèrent jusques à la cité d'Avignon, qui tant est forte et haute; ils ne l'eussent de longtemps prise par force ni par assaut, si elle n'eût été trahie. Mais Maronte un duc du pays et aucuns autres traîtres se consentirent à eux et leur ouvrirent les portes; et ceux-ci entrèrent ens, qui jà avaient mis tout le pays à destruction. Quand le prince Charles Martel sut ces nouvelles, il envoya avant son frère le duc Childebrand accompagné de maints autres princes et ducs à grand ost et à grands appareillements d'engins et de tourments [1]; la cité assiégèrent qui trop était forte et bien garnie, les engins dressèrent et

1. Du latin *tormentum*, machine de guerre.

ordonnèrent leur gent pour livrer assaut : lors s'approchèrent et dressèrent échelles aux murs. En ce point vint le glorieux prince Charles Martel à grands efforts. Lors primes fut l'assaut commencé par merveilleuse vertu; de tous sens ils entourèrent la ville, les pierres firent lancer, les batailles approcher, arcs et arbalètes traire et dards ruer de toute part, huier trompes et arenes sonner en la manière que l'on fit jadis quand Jéricho fut prise. De tous sens assaillaient si vigoureusement et si âprement que grande peur pouvaient avoir ceux dedans. Lors s'évertuèrent les Francs et montèrent sur les murs par échelles et sur les maisons; si s'épandirent par la cité, les Sarrazins prirent et occirent tous; si fut la cité en telle manière recouvrée. Outre le Rhône conduit son ost, tout le pays des Ghociens cercha, et vint jusques à Narbonne, cité noble et riche et maîtresse de toute celle province; dedans était Athima, un roi sarrazin à grande plenté de sa gent; Charles Martel assit la cité et les enclôt dedans. Quand les plus grands des rois et des princes des Sarrazins d'Espagne ouïrent ce dire, ils murent de leur pays à merveilleuse ost avec un autre roi païen, qui avait nom Amor[1], pour secourir le roi Athima. Des nés issirent dont ils étaient venus par mer, et vinrent contre Charles Martel tout prêts à bataille ; et il leur revint encontre eux hardiment et les encontra en une vallée qui est appelée Corbière, sur un fleuve qui a nom Berre. Là fut la bataille grande et merveilleuse; mais, par la vertu de

1. C'était l'émir de Cordoue.

Notre-Seigneur, le plus grand de leurs rois fut occis et tous les autres déconfits : puisque ils virent que leur sire fut mort, ceux qui demeurèrent de cette occision tournèrent en fuite, au rivage de la mer fuirent, et cuidèrent échapper par l'aide de leurs navires ; ès nés saillaient par grand estrif ceux qui y pouvaient parvenir, et ceux qui n'y pouvaient avenir saillaient en la mer par peur et par détresse de la mort. Mais les Francs, qui de près les assaillirent, se mirent ès galies et leur coururent sus ; les uns noyèrent et afondèrent en la mer, et les autres occirent en lançant des dards et des javelots. Ainsi eut victoire le glorieux Charles Martel des Sarrazins par l'aide de Notre-Seigneur, et gagnèrent Francs leurs dépouilles, et tout quanques ils avaient amené et la terre de Ghocie prirent et mirent à destruction et prirent le duc Victor et maints autres riches prisonniers ; les plus grandes cités et les plus nobles abattirent et craventèrent jusques en terre, et boutèrent le feu partout, pour ce que elles étaient habitées de Sarrazins, si comme Nîmes, Agde, Béziers, Montpellier. Et quand il eut tous ses ennemis vaincu et mis sous pied, il retourna en France vainqueur par tout par l'aide de Notre-Seigneur.

Au second mois de l'an qui après vint, envoya le prince Charles Martel le duc Childebrand son frère et plusieurs autres princes en Provence à grand ost ; lui-même mut d'autre part droit vers la cité d'Avignon pour le duc Maronte punir qui dommage lui faisait en ces parties ; il le chassa jusques aux rivages de la grande mer et cercha montagnes et vallées hautes et

périlleuses; les châteaux et les forteresses dessus la marine conquit, et toutes ces terres mit à sa seigneurie. Après retourna en France glorieux et victorieux et renommé par tous ces faits par l'aide de Notre-Seigneur; tant était fier et redouté que il ne trouvait mès qui vers lui s'osât défendre.

§ 24. — RAPPORTS DE CHARLES MARTEL AVEC LE SAINT-SIÈGE.

(3e *Contin. de Frédégaire.* — *Chron. de Saint-Denis*, V, 27.)

Droit en ce temps lui envoya saint Grégoire l'apôtre [1] de Rome les clés du Saint-Sépulcre et les liens dont saint Pierre l'apôtre fut lié, et tant de présents et de si grands que nul n'en avait oncques vus, ni ouï parler de si grands; par telle condition que il mît les choses célestes avant les terriennes, et défendît l'Eglise de Rome de la cruauté des Lombards, et vînt à Rome et fût prince et conseiller des Romains. Les messagers qui ces dons et ces nouvelles lui apportèrent reçut moult honorablement et leur donna moult larges dons au départir; grands dons et grandes richesses envoya à l'église Saint-Pierre de Rome par ses propres messagers, par Singobert, l'abbé de Saint-Denis en France, et par Grimon, l'abbé de Saint-Pierre de Corbie.

1. Le pape Grégoire III, alors attaqué par le roi des Lombards Luitprand.

§ 25. — CHARLES MARTEL PARTAGE SES ÉTATS ENTRE SES FILS, SA MORT (741).

(3e *Contin. de Frédégaire.* — *Chron. de Saint-Denis*, V, 27.)

Par le conseil de ses barons départit son royaume à ses fils à son vivant ; à Carloman l'aîné donna Ostrasie, Souabe et Toringe ; à l'autre plus jeune, qui Pépin avait nom, donna France, Bourgogne, Provence et Neustrie, qui ores est appelée Normandie. Au tiers, qui Griffon avait nom et était l'aîné de tous, n'assigna point de terre ; dont il sourdit contention après sa mort. En cette même année mut Pépin en Bourgogne entre lui et Childebrand son oncle à grand ost ; toute la terre cercha et se mit en saisine du don que son père lui avait fait.

Entre ces choses advint ce qui est trop grief à raconter ; car nouveaux signes apparurent au soleil, en la lune et ès étoiles, et fut l'ordonnance de Pâques troublée. Si advinrent ces signes pour le dechéement de si haut prince ; car en peu de temps après lui prit une trop forte fièvre en une ville qui a nom Kiersy, et siet sur la rivière d'Oise. Le royaume de France crût et élargit en son temps, et le laissa en grande paix et en grande prospérité ; les deux royaumes gouverna vingt-cinq ans ; mort fut en l'an de l'Incarnation 741 ; ensépulturé fut en l'église Saint-Denis de France, à qui il avait donné maint beau don ; mis fut en côté le maître autel en un riche cercueil d'albâtre.

V

LA MAIRIE DE PÉPIN LE BREF. — LE DERNIER MÉROVINGIEN

(741-752)

---

§ 1. — GUERRE DE CARLOMAN ET DE PÉPIN, FILS DE CHARLES MARTEL, CONTRE LEUR FRÈRE GRIPPON.

(*Chron. de Saint-Denis,* V, 28.)

Trois fils eut le victorieux prince Charles Martel, Carloman, Pépin et Griffon. Ce Griffon, qui l'aîné était, commença guerre contre ses frères et ce mit en espérance d'avoir tout le royaume; si monta en si grande présomption, que il saisit la cité de Montlaon et manda à ses frères bataille à jour nommé : et ses frères émurent leur ost contre lui et l'assiégèrent dedans la cité! A la parfin se rendit à eux quand il vit que la force n'était pas sûre et que il ne leur pouvait contrester. Lors retournèrent les frères pour la besogne du royaume ordonner et recouvrer les provinces qui jà s'étaient départies de l'alliance et de la société des Francs depuis la mort de leur père. Si était leur intention telle que ils béaient laisser le

royaume en tel point que le pays fût sûr et en paix. Tandis que comme ils guerroyaient en étrangères contrées, et pour ce que ils se doutaient que Griffon leur frère ne leur fît ennui au royaume endementre que ils seraient hors, le prit Carloman et le mit en prison en un neuf chastel qui siet dans les Ardennes; là le fit moult bien garder jusques à temps que il mut pour aller à Rome.

§ 2. — EXPÉDITION DE CARLOMAN ET DE PÉPIN CONTRE LES GASCONS ET LES ALAMANS (742-743).

(3e *continuat. de Frédégaire*, 112.)

Les Gascons s'étant révoltés dans la région de l'Aquitaine avec leur duc Hunald, fils d'Eudes, les princes frères Carloman et Pépin, ayant rassemblé leur armée, traversent le lit de la Loire à Orléans, battent les Romains [1] et s'avancent jusqu'à la ville de Bourges, dont ils brûlent les faubourgs. Poursuivant le duc Hunald, ils le mettent en fuite, ravagent tout le pays, détruisent le fond en comble le château de Loches, prennent la garnison et demeurent partout vainqueurs. Ayant fait le partage du butin, ils emmenèrent avec eux en captivité les habitants de cette ville. De retour à peu près vers l'automne cette même année, ils firent marcher une armée au delà du Rhin contre les Alamans et établirent leur camp sur les bords du Danube. Les Alamans, se voyant vaincus,

1. L'auteur appelle Romains les habitants d'outre-Loire, parce que l'usage de la langue latine y était plus commun qu'au nord de ce fleuve.

donnent des otages, promettent fidélité, offrent des présents et demandent la paix en se soumettant à la domination des Francs.

Quand les princes furent de retour, et la deuxième année de leur règne, leur parent Odilon [1], duc des Bavarois, excite contre eux une révolte; ils furent forcés de faire marcher en Bavière toutes les forces des Francs. Arrivés au fleuve qu'on appelle le Lech, les deux armées campèrent sur les bords et passèrent ainsi quinze jours à s'observer; dans leur indignation d'être sans cesse provoqués par les moqueries de cette nation, les Francs s'exposèrent aux plus grands dangers dans des lieux déserts et des marais par où l'on n'avait point coutume de passer, et, ayant divisé leurs troupes, ils se jetèrent sur les Bavarois pendant la nuit et les surprirent à l'improviste. Le combat s'étant engagé, le duc Odilon vit son armée taillée en pièces et eut de la peine à se sauver honteusement et avec peu de monde au delà du fleuve de l'Inn. Après avoir ainsi remporté la victoire, non sans des pertes sensibles, les deux princes s'en retournèrent victorieux dans leurs pays.

1. Chiltrude, fille de Charles, passa secrètement le Rhin, à l'aide de ses serviteurs, pour aller trouver Odilon, duc de Bavière, et Odilon, contre la volonté et l'avis de ses frères, la prit en mariage. (3e *continuat. de Frédég.*)

§ 3. — NOUVELLES EXPÉDITIONS (744-746).

(3e *continuat. de Frédégaire*, 113 *et sqq.*)

Trois ans s'étant écoulés, Carloman fit invasion sur le territoire des Saxons, ses voisins, qui s'étaient soulevés, et, ayant pris ceux dont les habitations touchaient à ses Etats, il s'empara heureusement, et sans combattre, de leur contrée; grâce à la protection du Christ, un grand nombre d'eux furent baptisés. Dans le même temps, Théodebald, fils du duc Godefroi, s'étant révolté, Pépin, avec sa valeureuse armée, les chassa honteusement des défilés des Vosges et, ayant repris possession de ce duché, retourna vainqueur dans son pays.

Les deux frères étant rentrés chez eux, ils furent provoqués par l'esprit turbulent des Gascons et marchèrent sur la Loire; ce que voyant, les Gascons s'empressèrent de demander la paix et, se conformant de tout point à la volonté de Pépin, obtinrent par leurs prières que, comblé de présents, il s'éloignât de leurs frontières.

L'année suivante (746), les Alamans ayant manqué à leur foi envers Carloman, ce prince, saisi d'une grande fureur, entra avec une armée dans leur pays et passa au fil de l'épée un grand nombre de rebelles.

§ 4. — RETRAITE DE CARLOMAN.

(*Chron. de Saint-Denis*, V, 82.)

En cette année montra Carloman le bon propos que il avait toujours eu; car son cœur tendait à

guerpir le siècle, à adosser toute la vaine gloire de ce monde, et à entrer en religion pour Dieu servir et pour faire sa pénitence. Pour cette raison laissa Pépin ostoier. A Rome s'en alla Carloman et laissa la fausse gloire de ce monde; un moustier fonda en un lieu qui a nom mont Soracte en l'honneur de saint Soreste, pour ce que il s'était là tapi, comme on disait, au temps de la persécution des chrétiens qui fut sous l'empereur Constantin. Là le tondit et le bénit le pape Zacharie et lui donna habit de moine. Puis laissa-t-il ce lieu pour ce que les nobles gens de France qui là allaient le visitaient trop souvent. En l'abbaye de Saint-Benoît de Mont-Cassin entra en la congrégation des autres frères; là servit Notre-Seigneur et fit fruit de bonnes œuvres par la bonne vie que il mena puis toute sa vie.

§ 5. — EXPÉDITION DE PÉPIN EN SAXE ET EN BAVIÈRE. (749-750).

(3e *continuat. de Frédégaire*, 113 *et sqq.*)

La même année, les Saxons, selon leur habitude, s'efforcèrent de manquer à la foi qu'ils avaient jurée au frère de Pépin : celui-ci fut donc forcé de réunir une armée et de marcher contre eux. Les rois des Wénèdes et des Frisons vinrent joindre leurs forces aux siennes : ce que voyant, les Saxons furent saisis d'épouvante à leur ordinaire, et, après qu'un grand nombre d'entre eux eurent été tués ou emmenés en captivité, et leur pays ravagé par les flammes, ils demandèrent la paix, se soumirent aux Francs comme

par le passé et promirent d'acquitter exactement à l'avenir les tributs qu'ils avaient autrefois payés à Clotaire[1]. Un grand nombre d'entre eux voyant qu'ils ne pouvaient résister à la bravoure des Francs, et perdant courage, demandèrent qu'on leur conférât les sacrements chrétiens.

A leur tour, les Bavarois, par le conseil d'hommes pervers, manquèrent aussi à leur fidélité envers le prince Pépin : c'est pourquoi ayant levé une armée très nombreuse, il s'avança dans leur pays (749). Frappés de terreur, ils s'enfuirent avec leurs femmes et leurs enfants au delà du fleuve de l'Inn, sur les bords duquel Pépin établit son camp, se préparant à combattre pour passer l'eau et faire d'eux un grand carnage. Les Bavarois, se voyant hors d'état de lutter, envoyent au prince des députés chargés de beaucoup de présents, se soumettent à lui, prêtant des serments et donnant des otages, comme gages qu'ils ne se révolteraient plus jamais. Ainsi, avec l'aide du Christ, Pépin retourna heureusement et en grand triomphe dans le pays des Francs. La terre se reposa des combats pendant deux ans.

§ 6. — AUTRE RÉCIT DES MÊMES EXPÉDITIONS.

(*Chron. de Saint-Denis,* V, 28.)

La Chronique de Saint-Denis rapporte les mêmes faits en y mêlant le nom du frère de Pépin, Grippon. Son récit, emprunté à Adhémar de Chabannes, a une grande

1. Il s'agit ici d'un tribut de 500 vaches.



Fig. 13. — Déposition de Childéric III.

importance pour nous mettre au courant de la situation qui fut faite à son frère par le futur roi des Francs.

Griffon, l'autre frère, ne voulait être sujet de son frère Pépin, jaçoit que il vécût sous lui honorablement; ains assembla tant de gent comme il put avoir et s'enfuit en Saisoigne. En peu de temps après vint à ost contre son frère sur une rivière qui a nom Ouacre, en un lieu qui est nommé Orham. Et le prince Pépin rassembla l'ost de France contre la déloyauté de son frère; par Toringe s'en alla et entra en Saisoigne, son ost fit loger en un lieu qui est nommé Skahingue, sur un fleuve qui est appelé Misaha; pas n'assemblèrent à bataille; ains firent parlement, si se départirent à tant. Griffon qui bien s'aperçut de la légèreté et de la fausseté de la gent du pays, se départit de la terre, pour ce que il se douta d'aucune trahison. En Bavière s'en alla; les chevaliers et les serjants du royaume de France qui à lui allaient, recevait; Liutger qui à lui vint pour lui aider retint. Si fit tant que il tollit le duché au duc Thassille qui était duc du pays. Quand la nouvelle fut rapportée de ses faits au prince Pépin son frère, il mut et entra en Bavière à grand ost; Griffon et tous ceux qui avec lui étaient et qui à lui étaient venus, prit; au duc Thassille rendit sa terre; à tant retourna en France. A Griffon son frère donna douze comtés du royaume de Neustrie, mais encore ne lui suffit-ce pas; ains s'enfuit cette année même à Guaïfer le duc d'Aquitaine.

§ 7. — PÉPIN, ROI DES FRANCS.
(*Chron. de Saint-Denis*, V, 82.)

Le prince Pépin, qui bien vit que le roi de France qui lors était ne tenait nul profit au royaume, envoya adoncques à l'apôtre Zacharie des messagers, Burkart l'archevêque de Wurzbourg et Fulrad abbé de Saint-Denis pour demander conseil : « Lequel devait être mieux roi, ou celui qui nul pouvoir n'avait au royaume et qui en portait le nom seulement, ou celui par qui le royaume était gouverné et qui avait le pouvoir et la cure de toutes choses. » Et l'apôtre lui remanda que celui devait être roi appelé qui royaume gouvernait et qui avait le souverain pouvoir. Lors donna sentence que le prince Pépin fût couronné comme roi.



Fig. 14. — Sceau de Childéric III.

En cette année même, Pépin fut roi clamé par la sentence du pape Zacharie et par l'élection des Francs. Oint fut et sacré en la cité de Soissons par la main de saint Boniface le martyr, en l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 752. Childéric, qui roi était appelé, fut tondu et mis dans une abbaye. Puis régna le roi Pépin quinze ans quatre mois et vingt jours. Il avait devant ce tenu la seigneurie du palais et du royaume depuis la mort de Charles Martel, son père, dix ans.

NOTICES

SUR LES AUTEURS ET LES OUVRAGES DONT LES EXTRAITS SONT TIRÉS

CHRONIQUES DE SAINT-DENIS

De bonne heure, l'histoire a été écrite dans les couvents. La célèbre abbaye de Saint-Denis notamment a été un grand centre de recherches et de travaux relatifs aux anciennes annales de la France. On attribue au ministre du roi Louis VII, Suger, l'idée de réunir en un seul corps tous les récits et documents historiques antérieurs. De là la rédaction des Grandes Chroniques de Saint-Denis, qui ne sont à vrai dire jusqu'au XIIe siècle qu'une vaste et indigeste compilation d'ouvrages antérieurs. Les chapitres qu'on vient de lire ne sont autre chose que la traduction des commencements de l'histoire de France écrite en latin par le moine Aimoin, qui vivait à la fin du Xe siècle. Aimoin lui-même n'a fait que reproduire et fondre ensemble les ouvragesdes historiens ses devanciers, tels que les premiers livres de Grégoire de Tours, la Chronique de Frédégaire, les Gestes des rois des Francs, ouvrages qui sont à peu près contemporains des événements qu'ils racontent. En donnant ici des lectures tirées des Chroniques de Saint-Denis, nous avons dû faire certaines modifications d'orthographe et même des changements de mots, indispensables pour rendre plus facile l'intelligence de cet ancien texte; mais nous avons tenu à n'en point altérer le caractère général.

CHRONIQUE DE FRÉDÉGAIRE

Frédégaire, le continuateur de Grégoire de Tours, vivait vers le milieu du septième siècle. Sa Chronique

s'arrête à l'an 641; cependant quelques passages indiquent qu'il a vécu jusqu'en 658.

Frédégaire était sans doute Bourguignon. Adrien de Valois s'est même flatté de découvrir la patrie de Frédégaire et l'a fait natif d'Avenches; la complaisance avec laquelle le chroniqueur parle de cette ville et donne, sur son histoire, quelques détails qu'on ne trouve point ailleurs, est le seul fondement de cette conjecture.

Il entreprit de recueillir et d'extraire toutes les chroniques, à lui connues, depuis l'origine du monde jusqu'au VIIe siècle. Jules l'Africain, Eusèbe, saint Jérôme, Idace, saint Isidore de Séville et Grégoire de Tours lui fournirent les matériaux du grand ouvrage historique et chronologique qu'il termina par le récit des événements de son temps. Cet ouvrage est divisé en cinq livres, et le cinquième est la Chronique qui sert de continuation à Grégoire de Tours. Les quatre premiers ne contiennent rien qui ne se trouve dans les prédécesseurs de Frédégaire, si ce n'est des fables absurdes que plus tard les moines Aimoin et Roricon ont transportées dans leurs écrits et qui ont passé de là dans les Chroniques de Saint-Denis.

Frédégaire est à peu près le seul historien contemporain que nous ait légué le VIIe siècle; quelque précieuse qu'elle soit, sa Chronique, comparée à l'Histoire ecclésiastique des Francs, prouve les rapides progrès de la barbarie. Dans Grégoire de Tours, malgré sa crédulité et son style parfois inculte, se rencontrent des souvenirs d'un temps meilleur; il a lu Salluste et Virgile; il s'émeut en racontant les calamités du pays. Dans Frédégaire, la crédulité, la confusion, l'ignorance sont beaucoup plus frappantes que chez son prédécesseur; aucun regret ne lui échappe; aucune dévastation, aucun désastre ne semble le toucher : on est en pleine barbarie.

Frédégaire a eu des continuateurs, dont l'un poursuit sa Chronique jusqu'à la proclamation de Pépin le Bref comme roi des Francs.

GESTES DE DAGOBERT

L'auteur de cette vie de Dagobert est un moine de Saint-Denis dont on ignore le nom et qui vécut probablement dans le cours du IXe siècle. On était à Saint-Denis dans un air tout imprégné des bienfaits du roi, et son histoire était familière à tous les hôtes de la pieuse demeure. Le récit du moine, bien que légendaire, dans presque toute la partie qu'il n'emprunte pas textuellement à Frédégaire, n'est dépourvu ni de vie ni d'intérêt et nous représente le bon roi, tel que l'avait fait une tradition qui datait presque de son existence.

VIE DE SAINT LÉGER

Cet ouvrage a pour auteur un moine de Saint-Symphorien d'Autun dont nous ignorons le nom, mais qui avait vécu auprès de saint Léger et qui écrivit son histoire par l'ordre d'Herménaire, son successeur sur le siège épiscopal d'Autun.

Nota. — La plupart de nos figures sont extraites des *Monuments de la monarchie française*, ouvrage du célèbre bénédictin Montfaucon.

LEXIQUE

DES MOTS DE LA VIEILLE LANGUE FRANÇAISE USITÉS DANS LE PRÉSENT VOLUME

A

Adosser, tourner le dos à.
Agais, piège.
Ainçois, ains, mais.
Ambe, deux.
Aouyer, souhaiter, latin *avere.*
Aourer, prier, latin *orare.*
Apertement, ouvertement.
Ardoir, brûler.
Arer, labourer.
Aresner, arraisonner, tenir un discours à quelqu'un.
Ars, brûlé.
Assentir, donner son assentiment.
Assouager, soulager.
Atout, avec.

B

Bailler, donner.
Ban, signifie toute espèce de proclamation.
Barat, tromperie.
Barreterre, trompeur.
Béer, désirer.
Besant, monnaie d'or, ainsi nommée de ce qu'elle commença à avoir cours à Byzance.
Bouter, jeter.
Bréhaigne, stérile.
Buis,
Buisine, trompette.

C

Cautèle, ruse.
Cercher, fouiller à travers.
Chastoiement, réprimande.
Choir, **chaïr**, tomber.
Chétis; malheureux, latin *captivus.*
Chief, tête.
Chievetain, capitaine.
Celement, **celer**, en cachette, cacher, latin *celare.*
Coi, tranquille.
Coiement, tranquillement, latin *quiete.*
Contens, dispute.
Contrester, être en discussion.
Cortine, rideau.
Corpe, **coulpe**, faute, latin *culpa.*
Craventer, éventrer.
Cuer, cœur.
Cuider, penser.
Cure, soin, latin *cura.*

D

Déduit, passetemps.
Déguerpir, abandonner.
Delès, **delez**, près.
Derechef, de nouveau.
Deschevable, trompeur ou qui est trompé, latin *decipere.*
Descroître, diminuer.
Desnorter, déconseiller.

Despire, mépriser.
Destrier, cheval de guerre.
Desvé, fâché.
Dévéher, empêcher, latin *vehere*.
Donnaour, qui donne, bienfaiteur.

E

Enchaucier, poursuivre, chasser.
Endemestres, pendant que.
Ens, dedans.
Envis, malgré soi, latin *invitè*.
Erre, route, latin *iter*.
Es, dans.
Eschever, ôter le chef, décapiter, maltraiter.
Esmouvoir, **esmu**, mettre en branle, mettre en mauvaise disposition, état d'un homme irrité.
Espandre, répandre.
Estache, poteau.
Estour, combat, joute, latin *exturbatio*.
Estrif, lutte.

F

Félonie, perfidie, trahison, latin *fallacia*.
Férir, frapper.
Féru, frappé.
Finer de, achever, terminer, fournir, en parlant d'argent, d'où le mot finance.
Foloier, tromper.
Fonde, **fondefle**, fronde.
Forligner, s'écarter de la ligne droite.
Fors, dehors, latin *foris*.
Foursenerie, état d'un forcené.
Frait, cassé, latin *fractus*.
Fraite, brèche.
Fust, bois, latin *fustis*.

G

Géhenne, torture.
Gésir, être couché.
Glouz, goulu.
Graindre, le plus grand, latin *grandior*.
Griés, **griefs**, mauvais traitements, violence, mal.
Guerpir, quitter.
Guerredon, récompense; **guerredonner**, récompenser.

H

Haitiés, joyeux.
Haste, lance, latin *hasta*.
Haubergié, cuirassé.
Herberge, **herbergier**, lieu de repos, reposer.
Hoir, héritier.
Hucier, **uhier** ou **hucher**, crier à haute voix.
Huis, porte, latin *ostium*.

I

Illuec, là.
Ire, colère, latin *ira*.
Isnelement, vite, allemand *schnell*.
Issir, sortir.

J

Jaçoit, quoique.
Jument, bête de somme.

K

Kalendes, mot qui sert à désigner dans le calendrier romain le 1er jour du mois.

L

Laïens, en cet endroit.
Leesche, gaieté, latin *lætitia*.
Légèrement, facilement.
Leu, lieu, endroit.
Liéement, gaiement.
Liez, **liés**, de *lætus*, gai.
Lignage, descendance.
Lignée, race.
Loer, conseiller.

M

Maint, beaucoup.
Male, mauvais.
Maltalent, mécontentement.
Marchiser, être frontière.
Marreglier, marguillier.
Maner, demeurer, latin *manere*.
Mécréant, qui ne croit pas, païen.
Meschief, malheur, accident.
Mesproison, erreur, faute, délit.
Mestier, besoin.
Mieudre, le meilleur.
Mie, quantité imperceptible ; par suite, mie est adverbe négatif et signifie point.
Moleste, ennui, latin *molestia*.
Metable, accueillant.
Moult, beaucoup.
Moustier, monastère.
Muablece, mobilité.
Muer, changer.
Murtrir, de l'allemand *mördern*, assassiner.

N

Navrer, blesser, faire périr.
Nef, bateau, latin *navis*.
Neveu, se prend dans le sens de petit-fils, latin *nepos*.
Noé, nage.
Noise, querelle.
Noncité, action mauvaise.

O

Occire, tuer.
Ochoison, occasion.
Oncques, jamais.
Oz, **ost**, armée, latin *hostis*, ennemi.
Ostieux, hôtel, logement.
Order, souiller.
Ore, à cette heure.
Orendroit, depuis lors jusqu'à présent.

P

Paour, peur, latin *pavor*.
Pesme, très mauvais, latin *pessimus*.
Planté, **plenté**, quantité.
Poigner, piquer, latin *pungere*.
Preudome, prudhomme, homme sage, latin *prudens homo*.
Proier, piller.

Q

Quérir, chercher; **quis**, cherché.

R

Raembre, racheter. latin *redimere*.
Ramentevoir, rappeler.
Raincienne , des environs de Reims.
Réfreindre, refréner.
Règne, royaume.
Releschier, réjouir, latin *lætitia*.
Remembrer, remémorer.
Repairer, retourner.
Repentement, en cachette.
Revercher, retourner.
Rober, voler, dérober.
Ruer, jeter, latin *ruere*.

S

Saouler, **sauler**, rassasier.
Semondre, convoquer.
Seoir, être assis.
Serjant, serviteur, valet, latin *serviens*.
Serour, sœur.
Serourge, beau-frère.
Serqueux, cercueil.
Solier, salle.
Soudée, solde.
Souler, avoir coutume, latin *solere*.
Sourdre, sortir, naître.
Soustilleté, subtilité.

T

Tonlieu, impôt sur les marchandises, latin *teloneum*.
Tençon, contestation.
Tollir, enlever.
Torment, machine de guerre, latin *tormentum*.
Tourbe, troupe, latin *turba*.
Traire, tirer.
Tref, tente.
Treu, tribut.

V

Vessel, vase.
Vilté, état de ce qui est vil.
Voie, voyage.
Voir, vrai, latin *verus*.
Vout, visage, latin *vultus*.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Clotaire II.

II. — Le roi Dagobert (628-638).

III. — Essai de Restauration de la monarchie mérovingienne. Le maire du palais Ebroïn (638-681).

IV. — La mairie du palais d'Ostrasie, Charles Martel (681-741).

V. — La mairie de Pépin le Bref. — Le dernier Mérovingien (741-752).

NOTICES SUR LES AUTEURS ET LES OUVRAGES DONT LES EXTRAITS SONT TIRÉS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD

ERRATUM

P. 143, ajouter en note :

Le rédacteur des Chroniques de Saint-Denis fait ici de singulières erreurs. Ceux qu'il nomme « Burkart, archevêque de Bourges, et Farré », sont Burkard, évêque de Wurzbourg, et Fulrad, abbé de Saint-Denis.

ue
tawa

